J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 82 (32 pages) UN NUMÉRO 60 c. Vendredi 11 avril 1975

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

CLAIRVUE

NEUCHATEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Cour d'assises: dix ans de réclusion pour meurtre

(Page 3)

Lueur d'espoir dans la branche de l'horlogerie

De notre correspondant à Berne :

La libération décidée mercredi des réserves de crise procurera quelque 80 millions de francs à l'industrie horlogère. A ces fonds, peuvent s'ajouter les crédits bancaires « hors quota » accordés en faveur de l'horlogerie sur autorisation spéciale de la Banque nationale.

Les réserves conjoncturelles pourront être également mises à contribution au besoin et les arrêtés urgents attendus ce mois-ci complètent des dispositions propres à combattre le chômage et à faciliter l'exportation.

L'espoir se renforce donc que notre économie en général et l'horlogerie en particulier ont les moyens de surmonter la crise actuelle. Il suffit encore d'avoir la ferme détermination de les utiliser efficacement.

L'industrie horlogère sera la principale bénéficiaire des mesures de libération de réserves de crise décidées mercredi par le Conseil fédéral.

En effet, la totalité des réserves faites par l'industrie horlogère viennent d'être libérées comme l'assurance en avait du reste été donnée à la convention des fabricants il y a environ deux semaines.

Cela signifie que les entreprises horlogères peuvent renvoyer leurs bons de la Confédération des réserves de crise, pour autant qu'elles désirent utiliser les fonds libérés selon les dispositions de l'article 6 alinéa I de la loi sur les réserves de crise, c'est-à-dire pour des investissements (bâtiments, machines suisses).

En plus, il y a cependant une série de cas où l'utilisation de fonds doit faire l'objet d'une autorisation spéciale du délégué aux possibilités de travail. J.-P. G.

(Lire la suite en page 11)

LES IDÉES ET LES FAITS

La Sarre va voter

La République fédérale vit dans la fièvre électorale. Après la Rhénanie Palatinat, le mois dernier, ce sera au tour de la Sarre et de la Rhénanie du Nord-Westphalie de renouveler leurs Diètes le premier dimanche de mai. Et comme on est à un peu plus d'un an des élections générales de 1976, toutes ces consultations provinciales sont autant de tests sur la popularité croissante ou décroissante de la coalition socialo-libérale au pouvoir à Bonn et de l'opposition démo-chrétienne.

La Sarre, le plus jeune et le plus petit Land de la RFA, compte parmi les bastions de la CDU et son premier ministre, le démo-chrétien Franz Josef Röder, occupe son siège depuis seize ans. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le parti de l'ex-président Adenauer pourra conserver cette position privilégiée. Lors de la dernière consultation, en 1970, il avait obtenu 47,8 % des voix et 54 sièges à la Diète, contre 40,8 % et 46 sièges aux socialistes, tous les autres partis ayant été éliminés pour n'avoir pas réuni le minimum exigé de 5 % des voix. Les libéraux, alors en pleine crise, n'avaient raté leur entrée que de peu avec 4,4 % des suffrages. Ils font actuellement un gros effort de propagande et espèrent bien effacer leur échec d'il y a cinq ans, ce qui pourrait éventuellement provoquer un renversement de majorité au parlement de Sarrebruck même si, comme on le prévoit, la CDU enregistre une légère avance mais sans atteindre la majorité absolue des voix.

Une autre inconnue est la rapide transformation de ce Land, jadis fief presque exclusif des charbonnages et de la sidérurgie. Or la main-d'œuvre de ces deux industries est tombée en vingt ans de 60 à 38 % de la population active, tandis que plus de 200 entreprises nouvelles venaient s'installer dans le pays depuis 1959. On dit même qu'une usine sur trois a été implantée en Sarre au cours de ces dix dernières années. En moins de douze ans 44.000 emplois ont été supprimés, dont 30.000 dans les houillères.

Cette évolution, si elle prouve une fois de plus l'esprit d'initiative des Sarrois, entraîne d'importants mouvements de population. Les industries de transformation introduites à grands frais dans le pays — le Land et le gouvernement de Bonn ont déjà versé à ce propos plus de 400 millions de DM en subventions diverses — pratiquent pour la plupart le travail à la chaîne qui, tout comme les houillères et la sidérurgie, n'exigent pas une main-d'œuvre hautement qualifiée. Le résultat en est que les jeunes Sarrois possédant une bonne formation professionnelle émigrent en masse vers les grands centres industriels rhénans pour être remplacés dans le pays par des... frontaliers lorrains. Résultat : la Sarre compte aujourd'hui plus de 20.000 chômeurs et 15.000 frontaliers au moins. Cet exode massif de main-d'œuvre indigène se traduit notamment par une diminution du nombre des naissances, qui sont tombées de 21.000 en 1963 à moins de 10.000 en 1973. Cette évolution démographique constitue elle aussi une inconnue pour les élections du 4 mai, inconnue qui explique l'âpreté d'une campagne dont les conséquences, si la démocratie chrétienne venait à perdre sa position dominante, dépasserait de beaucoup les étroites frontières du Land. Une Sarre à gouvernement socialo-libéral déléguerait en effet des gens de gauche au Bundesrat de Bonn (Chambre des Laender), où la démocratie chrétienne dispose encore d'une infime majorité d'une à deux voix. C'est donc toute la politique fédérale qui est en jeu. Léon Latour

La poignée de main d'Alger

M. Giscard d'Estaing, président de la République française a commencé jeudi son voyage en Algérie. Voici la photo « historique » de la poignée de main entre Giscard et Boumedienne alors que le président français vient de descendre d'avion. Lire nos informations en dernière page. (Téléphoto AP)

PAGE 3 :
La leçon d'un aîné
Il y a beaucoup à apprendre de nos aînés. L'un d'eux, octogénaire, nous donne aujourd'hui une belle leçon de modestie et d'optimisme.

PAGE 11 :
Budget biennois : on a tranché
Après le refus par le peuple du projet de budget, le Conseil municipal revient à la charge en coupant la poire en deux. L'augmentation des impôts ne sera plus de deux dixièmes, mais d'un dixième.

PAGE 15 :
« M. Prix » poursuivra-t-il ses activités en 1976 ?
L'arrêté fédéral urgent sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices arrive à échéance à la fin de l'année. « M. Prix » mettra-t-il un terme à ses activités ? Rien n'est décidé et différentes possibilités sont actuellement à l'étude.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 9, 11.
INFORMATIONS SUISSES : page 15.
TOUS LES SPORTS : pages 17 et 18.
ÉCONOMIE : page 27.
CARNET DU JOUR - PROGRAMME RADIO-TV : page 29.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 31.

Vol d'explosifs et de documents militaires

De dangereux terroristes sont appréhendés en Suisse

BERNE (ATS). — Comme on a pu l'apprendre à l'occasion d'une conférence de presse donnée jeudi à Zurich, par M. Rudolf Gerber, procureur général de la Confédération, les preuves rassemblées après l'arrestation de cinq personnes, le 26 mars dernier, permettent de leur imputer une série de cambriolages dans des dépôts de l'armée. La bande, au cours de 4 vols aurait mis la main sur 162 grenades à main, 260 mines pédales, 24 mines antichars et 12 mines légères. A cela s'ajoutent des vols de fusils d'assaut, d'armes de poing, d'explosif et de plaques minéralogiques civiles et militaires. Une petite partie du matériel a pu être récupérée en Suisse.

Les polices allemande, italienne et espagnole en auraient également saisi. Un plan détaillé en vue d'une agression contre un arsenal a également été retrouvé. L'état actuel de l'enquête permet de publier certains détails :

Les personnes appréhendées sont les Suisses, Urs Staedeli, 21 ans, forestier-bûcheron, Daniel von Arb, 21 ans, manœuvre-chauffeur et Lorena Frescura, 21 ans, aide-infirmière, ainsi que les deux ressortissantes allemandes Petra Krause, 36 ans, employée de bureau et Elisabeth von Dyck, 25 ans, employée.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre un autre Suisse impliqué dans cette affaire, il s'agit de Peter Egloff, 22 ans, bûcheron. (Lire la suite en page 15).

Timbres contraceptifs

YORK (nord-est de l'Angleterre) (AFP). — La Chine a résolu son problème de contrôle des naissances grâce à une « pilule » ayant l'apparence d'un timbre-poste, a révélé mercredi à York (nord-est de l'Angleterre), le professeur américain Carl Djerassi, au congrès annuel de la chimie.

Outre la pilule classique, a précisé M. Djerassi, professeur à l'université Stanford (Californie) et lui-même l'un des « pères » de la pilule, les Chinois ont mis au point un papier comestible contenant les substances chimiques contraceptives. Ce papier est ensuite coupé de façon à former 22 petits timbres que les Chinoises avalent un par un chaque jour.

Selon le professeur, ces « timbres contraceptifs » sont plus faciles à produire, stocker et distribuer et ne nécessitent pas un appareillage important.

Une mode d'hiver avec de drôles de couleurs

PARIS (AP). — Jeune, pâle, maigre et grande, telle sera l'élégance de l'hiver prochain. Jeune ? Il faut l'être pour résister aux couleurs de l'hiver, des couleurs assourdies et pas bien gaies. Les verts vont du vert amande pâle au kaki en passant par tous les tons de gris vert, de bronze. Les rouges vont du bordeaux au brique et au grenat pour se terminer dans des beiges roses et du vieux rose remontant à l'époque du tango (alors argentin).

Naturellement, même si on a un joli teint de lys et de rose, cela le « descend » comme disent les spécialistes, et l'on paraît très pâle, à moins de forcer sur le fond de teint — brique évidemment.

Les beiges sont nombreux, comme les gris et les bleus, mais là aussi rien de bien franc. Le beige n'est pas très beige, le gris pas très gris, le bleu pas très bleu. Seul le noir est bien noir.

Les imprimés sont tout petits : géométriques, puzzles ou petites fleurs. Ils ont tout à fait le genre 1925. C'est du « rétro » qui dure.

LA LOI DU PRÊT-A-PORTER

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, il est certain que les milliers de fabricants de prêt-à-porter qui, pendant cinq jours, viennent de présenter leurs modèles font tout de même un peu l'hiver. A une époque, où l'on estime qu'en France la haute-couture ne peut guère compter sur plus de 4000 clientes fidèles, et où les grands couturiers — la plupart du moins — se sont mis aussi à faire du prêt-à-porter, il faut bien tenir compte de cette force. Or, tous se sont mis à la ligne tube. Il y a bien sûr la ligne tube « aménagée » où les jupes droites sont fendues, ou des plis devant leur assurent quelque aisance, à moins que ce ne soient quelques lés en forme assez parcimonieux.

La ligne tube est faite pour les silhouettes maigres et hautes, surtout quand il s'agit de tricot, jersey jacquard bien serré. Le seul inconvénient c'est qu'il faut réapprendre à marcher.

Mais heureusement, quand il s'agit de prêt-à-porter, les créateurs sont si nombreux qu'il y a des dissidents.

(Lire la suite en dernière page).

Un ensemble signé Valentino (Téléphoto AP)

La négociation avec les Khmers rouges a bien commencé en secret à Bangkok

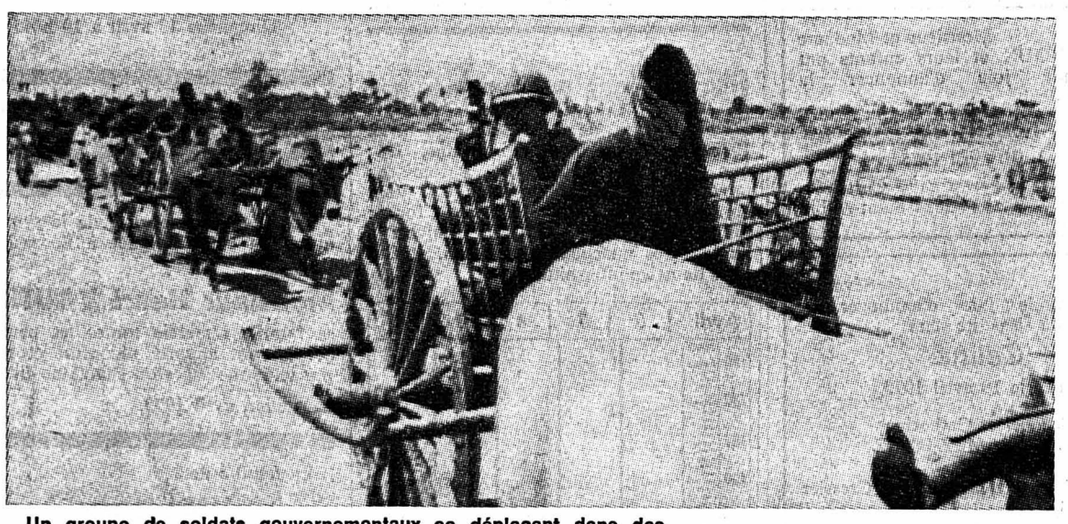

Un groupe de soldats gouvernementaux se déplaçant dans des chariots tirés par des buffles au Cambodge. (Téléphoto AP)

PNOM-PENH (AP). — M. Long Boret, premier ministre Cambodgien s'est entretenu pendant quatre heures, lundi, à Bangkok, avec des représentants des Khmers rouges, confirme-t-on jeudi de sources dignes de foi à Pnom-penh.

On se refuse toutefois à révéler la teneur de la discussion par crainte de porter préjudice à de nouveaux efforts de paix mais, rapporte-t-on, M. Long Boret aurait confié mercredi soir : « Je suis profondément convaincu que des négociations de paix peuvent s'engager d'ici deux mois ».

Néanmoins, malgré cet optimisme, il aurait ajouté : « Je ne vois pas de possibilité pour que les Khmers rouges acceptent des négociations. Ils nous dominent sur le champ de bataille. Ils sont plus forts que nous ».

M. Long Boret, déclare-t-on, a pris contact avec les Khmers rouges à son retrour d'Indonésie où il était allé accompagner le maréchal Lon-nol dans son exil virtuel. La rencontre avait été annoncée par M. Choohavan, le ministre des affaires étrangères thaïlandais, mais les milieux cambodgiens avaient alors gardé le silence.

(Lire la suite en dernière page).

Saint-Aubin (NE)
PLACE DU PORT P
MEUBLES ESPAGNOLS
VENTE DIRECTE AU DÉPOT
PRIX DISCOUNT
Facilités de paiement

UN PEU DE COURAGE

Des lueurs d'espoir, faibles il est vrai et souvent fugaces, apparaissent depuis quelques jours dans le froid ciel de la conjoncture en Suisse. Ne nous hâtons pas de conclure. Une hirondelle ne fait pas le printemps. On nous signale aussi ces temps derniers des fermetures de fabriques, des licenciements, des mises en chômage technique ou partiel.

Mais la note persistante, c'est quand même la manifestation d'un certain regain de confiance. Comme si un malade, dont l'état relativement sérieux, resté stationnaire pendant des mois, donnait le signal qu'il entrerait, tout doucement, timidement, en convalescence.

Quelle sottise toutefois, si l'on prenait la température de ce malade, à peu près convalescent, toutes les cinq minutes ! Quelle preuve d'absurde nervosité que d'établir à tout bout de champ un électro-cardiogramme ! Serait-il possible si ses médecins et ses soignants tournaient sans cesse, fébrilement, autour de son chevet, de ramener peu à peu le malade à une condition normale ? Aurait-il seulement des chances si, en même temps, on informait heure par heure l'opinion, tout le pays, de ses états d'âme et de viscères ? Et si par-dessus le marché on faisait continuellement défiler sous les yeux du malade son propre bulletin de santé ?

C'est pourtant ce qui se passe en ce qui concerne la situation économique de ce pays, le graphique de l'inflation, la courbe de la récession, l'analyse du marasme, le bilan du chômage. Comment espère-t-on préserver ainsi le sang-froid nécessaire à tout le monde, employeurs et travailleurs, pour tenir le coup et traverser indemnes, nerveusement, physiquement et même, en dernière analyse matériellement, la période d'incertitude — et non point de massive inquiétude — que la Suisse comme d'autres pays doit avoir la patience de franchir ?

Il est tout de même un peu navrant d'être entraîné constamment à braquer sa lorgnette sur le chômage en Allemagne fédérale (où il vient de baisser de 60.000 individus), sur la France (où les choses ne vont pas si mal que cela) ou sur les Etats-Unis (où les indices positifs sont repérables). N'existe-t-il donc vraiment pas ici, dans ce pays, au sein de ses entreprises, au-dedans de chacun de ses habitants, assez de raisons de persévérer, d'espérer et d'avoir confiance que cela finira bien par s'arranger ? Le peuple ne s'est-il pas tiré d'affaire, par le passé, dans des situations autrement dramatiques ? Un peu de patience, voyons, et un peu de courage !

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Hôtel du Verger Thielle

ses soirées dansantes

continues de 21 h 30 à 2 h 30.

Ce soir,
avec Hits Ambiance Bienne.

Le disc-jockey pour les jeunes et les moins jeunes.

Les Vieux-Prés

Vendredi 11 et samedi 12 avril

SOUPER TRIPES

2 sortes à volonté, Fr. 7.50.

STUDENT-CLUB

Réouverture

du local à Serrières.

Ce soir à 21 heures,
soirée dansante

BAISSE !
SUCRE
fin, cristallisé
le kilo **2.40**
MIGROS

La Tarentule
THÉATRE DE POCHE DE LA BÉROCHE

Cérémonie pour un Noir assassiné
de Fernando Arrabal

Location : tél. (038) 55 28 38
entrée : frs 7.— et 10.—.
Réductions habituelles.

MATIÈRES POUR LOISIRS ARTISANAUX
Tissage, tricot, macramé, filage, bougie, batik.
Laines filé main : LAMA, Berbère, Iran, chameau.
Tissus : coton indien, soies, rouet; carde Rolovit.
Soulignez vos désirs et joignez 90 c. en timbres par sorte d'échantillon.
SACO S.A. - Valangines 3
2006 Neuchâtel - Vente directe.
Expo-vente (h de bureau et 2me samedi du mois).
SACO S.A. MAPLA
DONC OUVERT DEMAIN.

NOUVEAU
TAXIS-PESEUX
31 43 43

A écouter de toute urgence ce soir
Salle de la Cité, à 20 h 30
FREDERIK MEY
auteur-compositeur-interprète
Places : Fr. 12.—
Réduction de Fr. 2.— sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.
Location - organisation :
SERVICE CULTUREL MIGROS

VILLE DE NEUCHÂTEL

En marge de l'exposition « Tapis anciens d'Orient » au Musée d'ethnographie

Un petit tour chez les collectionneurs

Le visiteur sensible à l'atmosphère de chaleur racée créée par le magnifique ensemble de tapis anciens exposés au Musée d'ethnographie sera peut-être enclin, par la suite, à chercher réponse à certaines questions. Mais trouvera-t-il le temps de se documenter un peu ? Il est donc heureux que MM. Gans-Ruedin, père et fils, aient eu l'amabilité de répondre aux questions les plus immédiates qui surgissent à la contemplation de leur splendide collection, l'une des plus remarquables d'Europe, comme l'a précisé le directeur du Musée.

— Comment cette prodigieuse infinité de petits nœuds — qui n'en sont pas, au sens quotidien du terme — tiennent-ils si solidement ?

— Effectivement, si l'on essaie d'arracher un poil de tapis, il se rompt, mais ne se défait pas. C'est que les brins se maintiennent bien serrés grâce à la relative rugosité de la laine ou de la soie. D'autre part, entre chaque rangée de nœuds, l'artisan passe au moins un fil de trame qu'il tasse fortement au moyen d'un peigne à longues dents.

JUSQU'A UN MILLION DE NŒUDS PAR MÈTRE CARRÉ !

— De quoi dépend la solidité d'un tapis ?

— Principalement des matériaux de base. On sait que la qualité de la laine varie selon le climat, voire selon le genre de vie. Ainsi, la toison des ovins appartenant aux tribus nomades ou semi-nomades se révèle beaucoup plus saine que celle des bêtes élevées par des sédentaires. La « laine morte », prélevée à la chaux sur des animaux morts est de très mauvaise qualité. Celle tondue le long des pattes et sur le ventre ne vaut guère mieux. Par ailleurs, le travail plus ou moins serré influence également la qualité de l'ouvrage.

— Est-ce à dire que la valeur d'un tapis dépend de la densité de ses nœuds ?

— Pas essentiellement. Bien sûr que plus le velours d'un tapis est fin et serré, plus sa valeur MARCHANDE monte, parallèlement à l'augmentation du temps de travail. Toutefois, d'autres critères interviennent : la qualité des matériaux, la richesse et le raffinement du décor, l'harmonie ou les subtils contrastes des couleurs. Pour les tapis anciens, la notion de rareté entre aussi en ligne de compte. Ainsi, le bon vieux Kasak de confection artisanale, pas très fin, atteint pourtant des prix considérables : on apprécie ses décors géométriques racés et bien nets, ses laines magnifiques et ses tons chauds. Il est d'autant plus recherché qu'il a cessé, aujourd'hui, de faire l'objet d'un travail purement artisanal. Naturellement que la valeur du tapis varie également en fonction du goût de l'acheteur, souvent influencé par les fluctuations de la mode.

— Il existe donc des modes, en matière de tapis ?

— Oui, parmi les collectionneurs. Alors que ces dix dernières années, les tapis du Caucase ont joui d'une faveur particulière, ils sont en train de se voir supplanter par les tapis turcs, du XVIIIe siècle surtout, subitement très en vogue.

— Les collectionneurs de tapis sont-ils nombreux ?

— Moins que les amateurs d'art traditionnels. Toutefois, le tapis est en train d'acquérir ses lettres de noblesse. A cet égard, il est significatif de relever que les prix extraordinaires atteints par certains tapis, lors de toutes récentes ventes aux enchères, ne peuvent s'expliquer sans la surenchère de grands collectionneurs.

DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

— Estimez-vous que l'emploi de colorants synthétiques puisse vraiment faire perdre de la valeur au tapis ?

— Non. La mauvaise réputation des colorants chimiques provient du fait qu'à l'origine, ils furent souvent mal appliqués. Aujourd'hui hautement perfectionnés, les procédés artificiels offrent toute garantie de qualité. A noter que même un expert chevronné ne peut reconnaître du premier coup d'œil l'origine des colorants utilisés. De plus, il convient de rappeler que la plupart des tapis neufs subissent un « lavage » chimique destiné à leur conférer une certaine « patine » et à atténuer des tonalités trop vives pour le goût européen.

— Comment les marchands se fournissent-ils en tapis ?

— Généralement auprès des grossistes européens à Londres, Hambourg, Zurich Moscou. Mais les spécialistes qui désirent des modèles moins courants se rendent dans les grands centres de distribution, tels Istamboul, Téhéran. Les marchands à la recherche de pièces plus originales encore vont jusque dans les bazars régionaux.

— Quelle est l'importance prise par la fabrication industrielle ?

— Il est peut être bon de rappeler, tout d'abord, les trois grands modes de production du tapis. La pièce artisanale est confectionnée par un artisan travaillant seul ou en famille, surtout à la campagne, en Iran et chez les nomades. Il maintient jalousement une tradition transmise de génération en génération, ce qui n'exclut pas de remarquables facultés d'interprétation. Relativement tôt, dans le but de rationaliser et d'augmenter la production, l'on a créé, dans les pays d'origine, des manufactures de tissage en série. Des organisations spécialisées régentent le travail à domicile ou, plus généralement, regroupent des artisans dans des ateliers. Le travail reste manuel, mais est dirigé, en ce sens qu'il est dicté par la demande. Des exploitations de ce genre existent dans plusieurs régions de Turquie, d'Iran, des Balkans, au Pakistan, en Inde et en Chine. Malheureusement si leurs tapis sont de bonne qualité, ils ont perdu le charme propre à séduire le collectionneur. Enfin, il y a la fabrication mécanique, industrielle, pour la production du tapis d'imitation. Elle est encore insignifiante, dans les régions de production traditionnelles, car les techniciens et la main-d'œuvre qualifiée manquent. Par contre, cette industrie a pris un grand essor en Europe et l'on exporte même à destination du Proche-Orient !

— Comment conseillez-vous à l'amateur de « se mettre aux tapis » ?

— Par la lecture des excellents livres qui existent sur tous les aspects du sujet. Néanmoins, il convient également de voir le plus grand nombre possible de tapis de qualité, lors d'expositions ou chez les collectionneurs et les spécialistes. Un marchand qui aime vraiment les tapis ne refusera pas de discuter avec celui qui s'y intéresse et cherche à se documenter sérieusement. T. Y.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

11 AVRIL

MATCH AU LOTO

salle de paroisse,
Les Ponts-de-Martel, organisée par la S.F.G.

Abonnements 15 fr. pour 35 tours.

Pour 2 abonnements la 3me carte gratuite. Tour supplémentaire : jambon, gril.

AVIS A TOUT PROPRIÉTAIRE DE CHIEN

Les Amis des bêtes organisent

un cours d'instruction

1re séance : 11 avril 1975, à 8 h, restaurant XIII Cantons, à Peseux, + 3 cours pratiques à Planeyse.

Pour renseignements : tél. (038) 31 37 75.

MILORD rue Du Peyrou

vendredi 11, samedi 12 avril

DANSE jusqu'à 2 h

AVEC L'ORCHESTRE IMAGE

Extraits de la Feuille officielle suisse du commerce

BUREAU DE MOTIERS

Entreprise Lavoyer et Bettinelli SA, précédemment à Corcelles, commune de Corcelles-Cormondrèche, société anonyme. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 17 janvier 1975, la société a décidé de transférer son siège social à Couvet. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Les statuts originaires portent la date du 20 décembre 1972. Le capital social, entièrement libéré, est de 100.000 fr. divisé en 100 actions de 1000 fr. chacune, nominatives. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Gilbert Kaiser, de et à Lausanne, est président ; Raymond Lavoyer, de Fontaines NE, à Corcelles, commune de Corcelles-Cormondrèche, vice-président ; Jean-Pierre Bettinelli, de Travers, à La Chaux-de-Fonds, secrétaire ; tous trois avec signature individuelle. Adresse : Rue de la Flamme 12.

BUREAU DE NEUCHATEL

Louis Wiedmann SA, à Saint-Blaise. Suivant acte authentique et statuts du 21 février 1975, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but l'exploitation d'un atelier de mécanique ainsi que l'achat et la vente de machines. Le capital social est de 50.000 fr., divisé en 100 actions de 500 fr. chacune, nominative. Il est entièrement libéré. Il a été fait apport à la société de l'actif et du passif de la raison individuelle Louis Wiedmann, à Saint-Blaise. La société est administrée par un conseil d'administration de 1 à 3 membres. A été désigné comme seul administrateur : Louis Wiedmann de Derendingen SO, à Saint-Blaise, lequel engagera la société par sa signature individuelle. Locaux : Voûtes 1.

Naissances

Monsieur et Madame Gilbert SCHULE-KUHNEN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Magalie

le 9 avril 1975

Maternité Landeyeux — Fontaines

Monsieur et Madame Armand ROUX et leurs enfants ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Matthieu

le 10 avril 1975

Hôpital Landeyeux — Castel 31, 2024 Saint-Aubin

Séverine a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Celine

née le 10 avril 1975

Michel et Catherine JOBIN - AMEZ-DROZ

Maternité Pourtalès Neuchâtel — 2088 Cressier

Pour le confort de bébé en voyage
LIT-VALISE
notre offre
FR. 150.—
AU CYGNE
C. Matthey, avenue de la Gare 1
Neuchâtel Tél. (038) 25 26 46

Prim enfance
Tous les articles pour futures mamans, bébés et petits enfants
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 8 avril : Ludwig Laurent, fils de Christian, commerçant, Neuchâtel, et de Claudine-Mariette, née Monard ; 9. Beutler Céline, fille de Samuel, monteur-électricien, Peseux, et de Raymonde-Hélène, née Robert-Charrue.

DÉCÈS : 8 avril : Zurlinden Clara-Hélène, née en 1895, ménagère, Neuchâtel, célibataire ; Anker née Casanova, Edith-Louise, née en 1932, ménagère, Savagnier, épouse de Anker Christian-Alfred.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 8 avril, Egli, Daniel, mécanicien de précision, et Molliet, Danièle, les deux à Neuchâtel ; Favarger, François-Roland, mécanicien de précision, et Feller, Lisette, les deux à Colombier ; Jean-Petit-Matile, François-Alfred, juriste, Auvernier, et Steiner, Silvia-Beatrice, Neuchâtel.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 10 avril 1975. — Température : moyenne, 1,2 ; min. : — 0,6 ; max. : 5,2. Baromètre : moyenne, 718,1. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : direction, variable ; force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert le matin ; très nuageux l'après-midi, et flocons de neige intermittents.

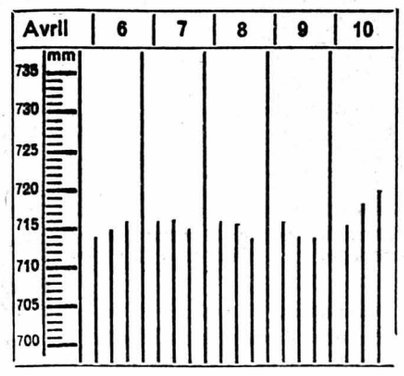

Niveau du lac : le 10 avril 1975 : 429,19.

Température de l'eau : 5 ½ °, le 9 avril 1975.

Prévisions, météo. — Nord des Alpes Valais et Grisons : éclaircies nocturnes, avec température s'abaissant jusque vers 2 à — 5 degrés. Nouvelle augmentation de la nébulosité, pluies dans l'après-midi, au-dessus de 1000 m dans l'ouest, par endroits jusqu'en plaine dans le centre et l'est du pays.

La température sera comprise entre 2 et 7 degrés.

Sud des Alpes : nuageux avec éclaircies, risque d'averses ou orages isolés. Température atteignant 10 degrés.

RÉGION DES LACS

Au Conseil municipal de La Neuveville

De notre correspondant :

Lors de ses délibérations du mois de mars, le Conseil municipal de La Neuveville, à l'unanimité, a donné son accord à la reconduction du maître-ramoneur Marcel Montavon dans ses fonctions pour la période du 1er juillet 1975 au 30 juin 1979. En sa qualité d'autorité de surveillance l'exécutif a examiné et approuvé les comptes pour l'exercice 1974 de la Caisse de prévoyance en faveur du personnel de la maison Perrenoud et fils S.A. à La Neuveville.

Le Conseil a pris acte de l'accord de la direction de l'instruction publique à Berne pour l'enseignement de la géométrie et de l'algèbre comme branches à option, à la suite de la demande faite en février 1975. A ce propos, et pour faire suite à l'information parue dans la presse du mois dernier, il convient de préciser que la remarque faite au sujet de la surveillance des cours à option par la commission scolaire concernait essentiellement la fréquentation de ceux-ci par les élèves.

RECRUTEMENT 1975

Le Conseil a pris connaissance d'une communication du commandant d'arrondissement à Delémont aux termes de laquelle les opérations de recrutement 1975 auront lieu à La Neuveville le 22 mai. En cas de mauvais temps, la salle de gymnastique de l'école primaire au Signolet sera mise à disposition.

M. Dollinger, conseiller municipal, recevra la délégation cantonale chargée du contrôle des installations et du matériel de la protection civile au début d'avril. Le maire a informé l'exécutif de la lettre reçue du colonel Bosshard, annonçant l'impression d'un ouvrage consacré à l'histoire du Régiment jurassien. Le Conseil a décidé de contribuer par un don de 200 fr., aux frais.

L'officier fédéral de tir a transmis au Conseil une copie de son rapport à la direction militaire concernant l'inspection faite récemment par ses soins. Compte tenu des travaux effectués à peu de frais, cette ligne de tir pourra être reconnue officiellement.

Conférence réussie

(c) Mlle Françoise Matthey, de Corcelles, a abordé, lors d'une conférence organisée par les « Femmes protestantes » les problèmes posés dans son travail d'éducatrice auprès d'enfants déficients mentaux. Les auditrices et auditeurs se sont montrés très intéressés par la conférence de Mlle Matthey. Le résultat de la collecte a été versé intégralement au profit de l'enfance inadaptée.

Début de la saison de la voile

(c) La saison de la voile s'est ouverte par une régate d'entraînement du yachting léger. Pour toutes les autres séries, les régates d'entraînement débuteront les 12-13 avril. Pour la série « Optimist », l'entraînement reprendra dès le 27 avril (dimanche matin et mercredi après-midi). Le responsable pour cette série est M. Jean-Pierre Louis.

Prochaine séance du Conseil de ville

(c) Le législatif neuvevillois, qui est convoqué pour le 23 avril, aura notamment à s'occuper de l'assainissement et de la modification de l'aménagement du port J.-Jacques Rousseau, avec cession éventuelle de la dette à la B.A.K. S.A., auteur du projet.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur et Madame Antoine Schmid-Fant, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Sonia Schmid ;
Mademoiselle Sandra Schmid,
ainsi que les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Mathilde SCHMID

leur chère tante, grand-tante, enlevée à leur affection, dans sa 89me année.

2000 Neuchâtel, le 7 avril 1975.
(Beaux-Arts 8)

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité, jeudi 10 avril.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

MESSE CHANTÉE

Pour les parents en souvenir de

Monsieur

Iniazio BARBAGALLO

Institut de paix

Dimanche 13 avril à 10 h 45

REMERCIEMENTS

Profondément touchée de la sympathie qui lui a été témoignée à l'occasion du décès de

Monsieur Henri VAUTHIER

sa famille remercie toutes les personnes qui lui ont apporté réconfort et soutien par leurs messages ou envois de fleurs.

Savagnier, avril 1975.

La famille de

Madame Antoinette NOTZ

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur envoi de fleurs et de leur message de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Neuchâtel, avril 1975.

La vie de nos sociétés

Chez les contemporains 1910 de Neuchâtel

(c) Formé il y a 27 ans, le groupe des contemporains 1910 de Neuchâtel et environs arrive à l'année de la retraite et se prépare à un périple en Méditerranée. Le groupement, sous la présidence de M. R. Pellaton, comprend actuellement 62 membres ; deux décès sont à enregistrer : H. Kobel et V. Ghirardi, vice-président. Des réunions ont eu lieu au cours de l'an passé : une conférence avec projections de M. P. Bützberger sur son voyage en Asie, une rencontre-fondue dans les caves de M. E. de Montmollin, le repas de décembre. Le comité réélu est le suivant : R. Pellaton, président ; A. Giroud vice-président ad interim ; A. Chappuis, caissier ; O. Baumgarten, caissier-adjoint.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Fritz-Edmond Matthey, ses enfants et petits-enfants :
Madame et Monsieur André Gavirati et leur fille Patricia, à Genève ;
Madame et Monsieur Robert Morerod et leurs enfants Philippe, Ariane et Laurent, à Payerne ;
Monsieur et Madame Frédy Matthey, à Löhne (Allemagne) ;
Monsieur André Coulet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Fritz Cosandier, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Robert Cuche, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Louis-Auguste Matthey ;
Monsieur et Madame Roger Matthey, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Maurice Matthey, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de Paul Aubert,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Fritz-Edmond MATTHEY

leur bien cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année.

2065 Savagnier, le 10 avril 1975.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

L'ensevelissement aura lieu samedi 12 avril.

Culte directement au temple de Savagnier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Très émue par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Arthur BURA

exprime sa profonde reconnaissance et ses sincères remerciements aux personnes qui l'ont entourée.

Neuchâtel, avril 1975.

La famille de

Monsieur Ali PERRENOUD

tient à dire à toutes les personnes qui l'ont entourée, combien leur témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve.
Elle leur exprime sa très profonde reconnaissance.

Le Locle et Neuchâtel, avril 1975.

Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur douloureuse séparation,

Monsieur et Madame Ercole BALDI - RÜDE

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont rendu hommage à leur fils unique Sergio et leur expriment leur vive reconnaissance.

Colombier, avril 1975.

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 23.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 71.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 50.— ; 1 an Fr. 96.— ;
(* soulignez ce qui convient)

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

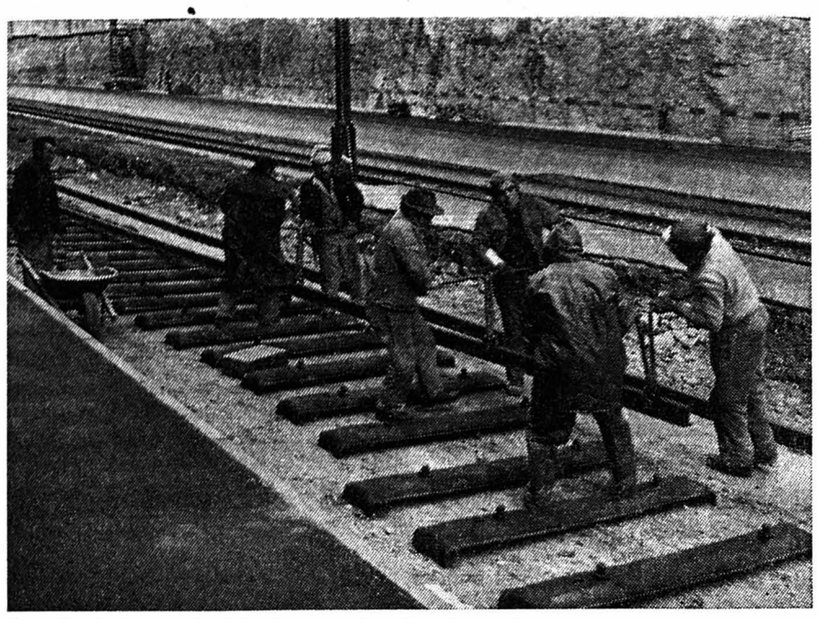

La voie du tram est déplacée au sud de la N5 actuelle. (Avipress - J.-P. Baillod)

Pour quatre pistes sur la N 5 à Serrières

Pour faire quatre pistes de circulation sur la N5, à la hauteur des Fabriques de tabac réunies, à Serrières, il a fallu tout d'abord déplacer la voie du tram. Elle sera poussée vers le sud, contre les bâtiments de la fabrique, et c'est là que des ouvriers sont en train de l'installer.

En direction d'Auvernier, la voie du tram s'incurvera vers la rive pour passer au sud de l'autoroute en construction à la hauteur du Grand-Ruau.

Puis, devant Auvernier elle franchira cette dernière par-dessus le tunnel routier aménagé pour la N5 et sera invisible sur 190 mètres devant le village.

Plus loin, du côté de la Saunerie, le tram passera au sud de la station d'épuration des eaux usées pour reprendre son tracé avant d'atteindre Colombier.

Audience de la Cour d'assises

Dix ans de réclusion au meurtrier d'une septuagénaire du Locle

En automne 1973, le 24 octobre, entre 6 h 40 et 8 h, un crime fut commis au Locle. Une septuagénaire, connue pour entretenir des relations sexuelles régulières avec des jeunes gens, fut trouvée baignant dans son sang au pied de son lit. Douze coups très violents lui avaient été assénés à la tête et la mort survint avant même que la victime ait pu crier à l'aide. Elle avait été sauvagement abattue et 400 fr. lui furent ensuite volés dans un secrétaire.

Il fallut trois semaines pour que l'enquête aboutisse, une enquête menée, comme l'a relevé hier à la Cour d'assises le procureur général, avec intelligence, patience et habileté. Sur les lieux, peu de traces, car il n'y eut pas de lutte, et la police de sûreté se trouva devant une énigme totale pour identifier le meurtrier.

C'eût été un crime parfait. Mais son auteur commit une grave erreur qui devait le perdre. Avec les 400 fr. volés à sa vieille victime, il s'empressa, le jour même ou le lendemain, de payer des dettes. Quand il fut interrogé, la première fois, il nia le crime. Mais, les enquêteurs poursuivirent leurs recherches et, contrairement aux affirmations de l'intéressé, constatèrent qu'il avait payé ses dettes une semaine avant de recevoir une partie de son salaire d'employé de la voirie chaux-de-fonnière ! Avec le produit du vol ...

AVEC UN CHANDELIER

Après avoir nié, le meurtrier avoua s'être rendu au Locle sans préméditation, mais avec, sous le bras, un chandelier de table en cristal (on n'a jamais su pourquoi). C'est avec cette « arme » insolite qu'il assomma la vieille dame pour ensuite fouiller ses affaires et voler l'argent, repartant ensuite comme il était venu après avoir pris soin de fermer à clé la porte de l'appartement derrière lui.

La Cour d'assises a donc jugé cet homme. Qui est-il ? Paul Dothaux, âgé de 56 ans, originaire du Locle et domicilié à La Chaux-de-Fonds, a vécu une vie sans incident jusqu'à la mort prématurée de sa femme, en 1966. Soudain, c'est la panique dans l'ordre moral de cet homme petit et qu'une difformité du crâne — qui le fit baptiser « Pain de sucre » au Locle — a fait souffrir depuis son enfance, au point de le complexer. Il commet aors, dans le désarroi total, des délits comme pour se distraire de l'idée lancinante de la mort de sa femme avec laquelle il vécut pendant vingt ans heureux. C'est alors une suite de vols, de tentative de vols, de vagabondage, de délits militaires.

Et puis, comme un ouragan, c'est le coup du Locle.

Il avait fait la connaissance de celle qui allait être sa victime, Armande Hegel, 73 ans, dans un bistrot de La Chaux-de-Fonds, au café des Amis. Puis, il s'était lié avec une autre femme du Locle dont, secrètement il aurait voulu faire sa femme pour oublier la première et sortir de l'ornière morale dans laquelle il s'enfonçait.

Un jour, il avait besoin d'argent et demanda un prêt à Armande Hegel qui refusa. Quatre cents francs, c'était lui demander beaucoup. Et c'est alors qu'un beau matin, à l'aube, sans motif réel dira-t-il aux enquêteurs, il prit le train pour Le Locle, tenant son chandelier emballé d'une main et alla frapper à la porte de dame Hegel.

Il renouvela sa demande de prêt, mais ce fut un nouveau refus, assorti cette fois de propos acides et d'allusions déplaisantes à l'égard de l'amie de Dothaux. Incapable d'avaler l'affront, incapable surtout de se dominer, il frappa sauvagement. Aux premiers coups, la septuagénaire s'écroula, mais le meurtrier continua de frapper, de quoi, dira le procureur, la tuer trois fois !

VIE D'INERTIE

Pénible affaire, en vérité, sordide, dans laquelle est impliqué un homme terne, qui a mené une vie d'inertie et de passivité, incohérente depuis la mort de sa femme, passée le plus souvent dans la chaleur moite des bistrots, avec pour tout horizon spirituel le fond d'un verre de bière ou de pastis ! Une vie bien médiocre, celle que connaissent tous ces déshérités dont la famille est celle des cafés.

Dothaux a-t-il voulu tuer pour détrousser sa victime ? Sont-ce les propos agressifs de sa victime qui mirent le feu aux poudres ? Autant de questions que s'est posée la Cour d'assises pour juger ce petit homme qui se demande depuis 500 jours qu'il est en prison, pourquoi il a eu ce geste !

UN HOMME HYPERSENSIBLE

Si, pour le procureur général Dothaux, a bien tué intentionnellement, que c'est un délinquant dangereux par la violence de ses réactions en face de problèmes simples, en revanche et c'est son rôle, le défenseur de l'accusé ne voit en lui qu'un homme qui a perdu la tête après avoir été offensé. Il y a eu, à l'origine du drame, une dispute verbale qui eut le don de blesser un homme hypersensible sur le chapitre sentimental, dispute qui déboucha sur le meurtre sauvage que l'on sait et enfin sur le vol d'argent.

Ajoutons que Dothaux est encore accusé de vol dans une buanderie et de vol d'usage, délits commis après son évasion de l'hôpital psychiatrique de Perreux où il subissait une expertise.

Le procureur général, qualifiant le crime commis de brigandage, requit une peine de 16 ans de réclusion, l'internement dans un établissement pour délinquants d'habitude.

LE JUGEMENT

Après une heure et demie de délibérations, la Cour a prononcé le jugement suivant :

Paul Dothaux est condamné, pour meurtre, vols et vol d'usage d'une automobile, à la peine de 10 ans de réclusion, dont à déduire 501 jours de prison préventive, et au paiement de 8500 fr. de frais judiciaires. G. Mt.

La Cour

Hier, la Cour d'assises a siégé dans la composition suivante : président M. Jean-François Egli ; juges MM. Philippe Favarger et Jacques Ruedin ; jurés : Mmes Marie-Louise de Montmollin, Denise Emery, Yolande Boget, MM. V. Barrelet, Jean-Pierre Ghelfi et A. Martin ; greffier M. Charles Lambert. L'accusé était défendu par Me Pierre Bauer.

Entretien avec un aîné neuchâtelois

Le bonheur est-il accessible au quatrième âge ?

Le bonheur est-il accessible au troisième et au quatrième âges ? Nous avons posé la question à M. Robert Borel, 81 ans, de Neuchâtel.

Son expérience intéresse tous ceux qui sont hantés par la crainte d'affronter la vieillesse. La situation actuelle par rapport à un passé encore récent ? M. Borel répond :

LA VIE DES AINÉS A CHANGÉ

— Jadis, les gens travaillaient du matin au soir, gagnaient peu, ignoraient les congés payés, mais ne se plaignaient pas... Pour la plupart, la retraite signifiait finir leurs jours à l'asile ou vivre au crochet de leurs enfants. Aujourd'hui, la semaine de 44 heures, les congés payés et la sécurité sociale sont entrés dans les mœurs. Mais plus on obtient, moins on est content. On a prolongé aussi la durée de la vie, mais on a oublié la douceur de vivre.

M. Borel estime qu'une vieillesse heureuse doit se préparer longtemps à l'avance. La retraite signifie une rupture brutale avec la vie active. Certains ne la supportent pas et s'empressent de reprendre le travail. Alors que la solution est plutôt de profiter d'un repos mérité en apprenant à meubler ses loisirs.

— Des aînés meurent prématurément faute de savoir vivre...

Pourtant, le troisième âge, à condition de jouir d'une bonne santé et d'avoir la sagesse d'accepter la vieillesse, a ses avantages. Les personnes âgées disposent du temps nécessaire pour réaliser ce qu'elles avaient envie de faire durant leur vie professionnelle. En profitant de leur expérience.

Les conditions matérielles ? L'AVS, met les aînés à l'abri de la misère. Et même avec une petite rente, un certain bonheur est possible à condition de se contenter de peu.

La retraite ? C'est un peu la liberté de faire ce que l'on veut, comme on le désire, sans être astreint à un horaire.

Sa philosophie de la vie ? M. Borel l'expose.

— La vie est faite de mille petits plaisirs qui, si l'on sait les apprécier, forment le bonheur. Regardez, observez : tout est joie et lumière pour qui sait se donner la peine de voir, d'écouter et de comprendre.

Le bonheur, c'est aussi savoir jouir de ses loisirs ou encore un bon livre, une bonne émission à la TV, une promenade...

Le bonheur, M. Borel le trouve aussi en méditant, en observant ce qui se passe autour de lui, en priant ou encore en faisant des projets.

Son expérience témoigne que vivre heureux, c'est aussi savoir utiliser intelligemment son temps. Alors que tuer le temps, comme le font d'autres, (et pas seulement les aînés) revient à gaspiller son intelligence.

UNE CERTAINE PHILOSOPHIE

Les médecins et les psychologues sont bien placés pour savoir que la peur de la mort est une source de troubles psychiques. M. Borel ignore cette hantise grâce à l'amour qu'il porte à la vie et aux joies qu'elle dispense :

— Tout a une fin, même la santé qui est une des conditions de la vie terrestre. C'est le moment de se préparer à passer de la vie matérielle à la vie spirituelle. Comme la petite chenille qui ne sait que ramper et préparer la chrysalide qui la transformera en papillon... J. P.

Pour ou contre l'énergie nucléaire ?

Les Neuchâtelois sont préoccupés par l'avenir

La débat sur la recherche de nouvelles formes d'énergie bat son plein en Suisse et dans des pays voisins comme la France et l'Allemagne occidentale. L'électricité nucléaire est-elle un gaspillage inutile et risqué ? Nous avons posé la question dans notre édition du 2 avril. Depuis, il y a eu l'occupation du chantier de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Et une manifestation, rassemblant 15.000 personnes, dont des délégations de cinq nations, le 6 avril. M. Willy Perret-Gentil, d'Hauterive, qui a participé à cette manifestation, au nom de la « Faitière » (23.000 membres dans le canton) et du Mouvement populaire pour l'environnement, nous a exposé ses préoccupations.

Le peuple a voté la loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sans trop se préoccuper, à l'époque, par manque d'information, des conséquences. Aujourd'hui, à Berne, on entend appliquer la loi alors que les scientifiques, notamment les physiciens, sont nombreux à dénoncer le péril nucléaire.

Face à cette évolution des esprits, les adversaires de cette forme d'énergie relèvent que les risques sont énormes en Suisse, petit pays surpeuplé. Ils envisagent maintenant de lancer une initiative pour réclamer une nouvelle législation, plus approfondie et obtenir une prise de position de l'Etat neuchâtelois, même si les décisions, en cette matière, dépendent du Conseil fédéral.

En outre, ils comptent mener une large campagne d'information. La « Faitière », on le sait, veille à la protection de l'environnement. Ses représentants sont régulièrement consultés par l'Etat. M. Perret-Gentil, à ce propos, souligne la compréhension dont fait preuve le gouvernement neuchâtelois pour tout ce qui touche à la sauvegarde du patrimoine naturel. Une compréhension qui se traduit dans les faits puisqu'en matière d'aménagement du territoire et de protection de la nature et des sites, le canton de Neuchâtel a fait œuvre de pionnier.

Les Neuchâtelois donc, entendent dire leur mot dans le débat actuel.

La position des adversaires de l'énergie nucléaire est réaliste. Il faut maintenir les centrales qui existent et dont la durée de vie ne dépassera pas la trentaine, mais en revanche il s'agit d'interdire la construction de nouvelles.

M. Perret-Gentil et ses amis proposent le développement des recherches d'autres formes de ressources énergétiques, non polluantes : énergie solaire, géothermie, etc. Des brevets existent déjà et l'application de ces découvertes ouvrira à l'économie de nouveaux débouchés. Chose appréciable en période de récession. Par exemple, en s'attaquant à la construction de nouveaux types d'immeubles, de machines et d'installations industrielles permettant d'économiser l'énergie, à la mise en place de centrales électriques d'un nouveau type, etc.

Il en résultera la naissance de nouvelles industries d'avenir, donc la création de dizaines de milliers d'emplois, rien qu'en Suisse.

Alors que les centrales nucléaires se révèlent peu rentables et que leur production ne constitue qu'un faible appoint. Sans compter le péril représenté par les déchets nucléaires (indestructibles pendant des siècles) et le risque de mauvais fonctionnement ou d'accident.

Une autre préoccupation : le gaspillage. La récente crise du pétrole a suscité une prise de conscience. Déjà, en Suisse, en 1974, la consommation globale de produits pétroliers a baissé de 8 pour cent. Les cartels du pétrole affirment qu'en Suisse, la consommation énergétique est condamnée à s'accroître de 5 % par an. Or, la lutte contre le gaspillage, par l'éducation d'un public déjà sensibilisé et des installations adéquates, permettrait de réduire la consommation. Et aussi de lutter contre l'inflation en épargnant des devises précieuses.

Notre interlocuteur souligne que les adversaires de l'énergie nucléaire ne sont pas des contestataires désireux de créer des troubles ou de s'opposer systématiquement aux pouvoirs publics :

— C'est une question de choix politique. Dans tous les domaines, la modération est de rigueur et nous voulons rester dans des limites raisonnables...

La population est en droit de s'interroger, d'exiger une large information objective afin de pouvoir dire son mot dans toutes les options qui engagent l'avenir des nouvelles générations :

— Au lieu de miser sur le profit à court terme et de se laver les mains, en disant : « Après-nous le déluge ! » J. P.

Heureuse surprise : un bénéfice de plus de 500.000 francs à Saint-Blaise

De notre correspondant :

Contraste dans les nouvelles financières plutôt pessimistes de ces temps : c'est par un appréciable bénéfice que se clôt le compte de pertes et profits pour l'année 1974 de la commune de Saint-Blaise qui vient d'être rendu public. L'excédent de recettes s'élève, en effet, à 505.949 fr. 75. Il témoigne de la gestion avisée des finances de la localité en un moment où nombre d'autres communautés de droit public se heurtent à des difficultés.

Il convient de rappeler que l'exercice 1974 a été le premier avec une nouvelle échelle fiscale progressive. C'est une première explication du résultat enregistré. Mais il faut cependant ajouter la volonté marquées d'atténuer les dépenses par les autorités locales. Cette intention a porté ses effets. On note une diminution des dépenses de l'ordre de dix pour cent en 1974 par rapport à 1973.

L'exécutif communal ne cache pas sa satisfaction et il sait gré aux commissions et personnes qui ont collaboré à l'édification de ce résultat. Le bénéfice réalisé va permettre à la commune d'éviter de recourir partiellement à un emprunt pour financer un certain nombre de travaux en relation avec le chantier de la N 5. Le Conseil communal déclare, enfin, qu'il entend poursuivre sa politique d'économie d'autant plus que la situation conjoncturelle paraît se détériorer et que de nouvelles charges risquent d'être attribuées aux communes.

MARIN-ÉPAGNIER

Nouveaux diplômés en psychiatrie

La Maison de santé de Préfargier, clinique psychiatrique à Marin, poursuit d'importants efforts afin de former des infirmiers et infirmières en psychiatrie. Cette semaine, après trois ans d'études, six élèves sont brillamment passé leurs examens finals et obtenus leur diplôme. Il s'agit de Mme Martine Cessac, Mlles Evelyne Marie et Annie Mercier, et de MM. Pierre Darmagnac, Guy Doco et Alain Jaquey.

Actuellement, l'école est composée de dix élèves de 1re année et douze de seconde. Une nouvelle volée d'élèves de 1re année commencera ses études le 1er octobre.

Les chutes de neige ont-elles affecté culture et agriculture ?

L'hiver pour les agriculteurs de montagne avait déjà commencé, on s'en souvient, un mois plus tôt que prévu. Les réserves en fourrage inspiraient alors quelque inquiétude. Seraient-elles suffisantes pour passer l'hiver ?

Aujourd'hui, on assiste à un retour en force de la neige et les réserves s'épuisent. Alors ? Tout d'abord, un point positif : les agriculteurs avaient, en effet, reçu des assurances de la division fédérale de l'agriculture qu'il n'y aurait pas de spéculations sur les prix, que les autorités libéreraient les réserves en fourrage de l'armée, vendues à des prix stabilisés.

Cependant, en ce moment, les agriculteurs affrontent le problème de l'approvisionnement « sur le terrain ». Certains agriculteurs connaissent déjà la pénurie de réserves de fourrage. Bien sûr, ils peuvent s'adresser aux offices commerciaux des sociétés d'agriculture qui les ravitaillent. Mais à la Société des intérêts agricoles du Locle, par exemple les stocks de fourrage sont presque épuisés. Alors, les agriculteurs se débrouillent entre eux. Certains exploitants ont du fourrage en suffisance. Ils en vendent donc, parfois à des prix élevés à leurs voisins.

TRAVAUX RETARDÉS

Ce retour précipité de la neige entraîne d'autres inconvénients. Ainsi les travaux de printemps, emblavage ou épandage de fumier sont-ils retardés, les surfaces cultivables étant sous la neige.

Cependant à côté de ces inconvénients, une inquiétude domine. Va-t-on manquer d'eau ? Pour le moment, la situation est loin d'être dramatique, mais il suffit que les caprices météorologiques prolongent encore l'hiver pour qu'elle devienne inquiétante !

CULTURE DE PLAINE

En revanche, pour la culture des fruits en plaine par exemple, il semble que le froid soit plutôt providentiel.

Il retarde bien sûr la coupe des bourgeons, mais régularise une saison trop avancée. L'année passée, le 15 avril, le gel avait détruit les 4/5mes de la récolte du canton. Cette année, le temps froid a stoppé la croissance des bourgeons. Mais M. Meier, pépiniériste à Colombier, qui a fait hier des prélèvements de bourgeons affirme qu'ils sont intacts. Plus même, ce temps froid est « providentiel ». La saison trop avancée risquait en effet de réserver de mauvaises surprises aux cultures.

Il n'en va pas de même au Valais où pommes, abricots et poires ont mal supporté les intempéries ; mais le Valais, ainsi que les pays du sud, avaient sur nous une avance de deux à trois semaines ...

Il faudra donc s'attendre, cet été, à une hausse du prix des fruits importés de ces régions. Toutefois, l'état des cultures dans notre canton augure d'une bonne récolte ...

Si donc les paysans de montagne souffrent du mauvais temps, en raison surtout de l'hiver précoce qu'ont connu ces régions, les cultivateurs de la plaine ont, eux, tout lieu de se réjouir. R. Wé

Malaise entre la police et la population de Saint-Aubin ?

De notre correspondant :

Lors d'une récente assemblée du Conseil général de Saint-Aubin-Sauges, l'ordre du jour, peu corsé, a permis de s'étendre un peu plus longuement sur le chapitre réservé aux divers. Si, à d'autres occasions, ce sont les problèmes de circulation, les chemins en mauvais état, ou la N 5 qui sont sur la sellette, cette fois, ce furent les gendarmes de la localité ou plutôt la manière dont ils s'acquittent de leur tâche qui fut passée au peigne fin.

Il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat, mais, pour certains, ce fut l'occasion inespérée de profiter de l'officialité des débats pour assouvir quelque petite vengeance personnelle à l'égard de la force publique, qui est différemment appréciée selon qu'elle établit l'ordre chez les autres ou chez soi !

AUTOUR D'UNE ZONE BLEUE

Il n'y a, bien sûr, pas de fumée sans feu et comme ce ne sont en général pas les grands problèmes qui remuent le plus l'opinion publique, on a choisi comme « champ de bataille », l'unique place de stationnement en zone bleue située au centre de la localité de Saint-Aubin. Nous ne savons pas si les automobilistes de la région sont plus oublieux qu'ailleurs, ou si les gendarmes sont plus zélés, mais le fait est que cette place est un terrain fertile pour les contraventions.

Certains s'en offusquent, sans doute les mêmes qui crieraient au scandale si la place incriminée manquait de contrôle, ce qui entraînerait inévitablement des abus et les priverait peut-être de pouvoir garer leur propre véhicule.

Si le pseudo-malaise de Saint-Aubin et de ses gendarmes a peut-être trouvé ses origines dans la « zone bleue », ce n'est pas le seul grief qu'on a reproché aux agents du poste local et, comme on semble plus enclin à appliquer la loi du talion que la parabole de l'Evangile, on est vite mené à allonger la liste des reproches accumulés depuis la nuit des temps.

TROP ET TROP PEU

Si une partie de la population a tendance à trouver trop de zèle aux représentants de la force publique, l'autre partie de celle-ci estime en revanche que les gendarmes n'en font pas assez. Si leur présence semble trop hanter la fameuse zone bleue, on souhaiterait les voir davantage dans les rues du village où la discipline de certains automobilistes et cyclomotoristes laisse beaucoup à désirer. Un autre point qui émeut aussi bien la population que les autorités, c'est, semble-t-il, le manque d'efficacité de cette même force publique lorsqu'il s'agit de rechercher les auteurs des perpétuelles déprédations causées à la propriété tant communale que privée : réverbères démolis, plantes arrachées, tuiles cassées, etc ...

Dans ce domaine, on souhaiterait de meilleurs résultats, mais cela est-il possible sans la collaboration de la population ? Souvent, trop souvent, hélas, les témoins de ce genre de sport à la mode ne se manifestent pas, estimant que c'est l'affaire de la police ou des autorités.

Ces problèmes sont-ils uniquement l'apanage de la commune de Saint-Aubin-Sauges ? Y a-t-il « Malaise » pour autant ? Nous ne le pensons pas, mais un meilleur esprit de collaboration et un peu plus d'objectivité de part et d'autre arrangeraient bien les choses.

Lors de cette dernière séance du Conseil général, on a prié l'exécutif d'étudier cette question. Le Conseil communal prendra des contacts avec la gendarmerie ; il en a d'ailleurs déjà pris, et un simple échange de vues mettra les choses au point. En attendant, à Saint-Aubin, n'oubliez pas votre disque ...

R. CH.

En attendant...

(Réd.) — A ce propos, il n'est peut-être pas inutile d'ajouter au texte de notre correspondant que ces divergences de vues entre la population de Saint-Aubin-Sauges ont été évoquées lundi, lors de la conférence de presse du Conseil d'Etat sur la réorganisation de la police cantonale.

A la question « y a-t-il un malaise à Saint-Aubin ? », le commandant ad interim de la police cantonale, M. Francis Weber a répondu :

— Nous avons souvent eu des réclamations. Il semble en effet que les gendarmes de Saint-Aubin aient un peu trop tendance à « matraquer » avec les amendes d'ordre. Je peux néanmoins vous assurer que nous allons nous pencher de près sur ce problème.

TROP « GATÉE »

M. Weber était cependant d'avis que la population de Saint-Aubin-Sauges avait peut-être été trop « gâtée » par le policier en place auparavant et que, maintenant confrontée à plus de sévérité, elle avait tendance à peindre le diable sur la muraille.

Les gendarmes de Saint-Aubin n'ont-ils pas été un peu aigris par un article paru dans un journal satirique et qui n'eut pas l'heur de leur plaire, puisqu'ils entamèrent des poursuites en dommages et intérêts pour tort moral et calomnies ?

— C'est possible, admit M. Weber. Cependant, les gendarmes qui ont été « attaqués » violemment, ont riposté énergiquement et l'affaire s'est terminée à leur satisfaction devant le tribunal de police de Boudry.

Précisons encore qu'un entretien entre le commandant de la gendarmerie, le capitaine André Stoudmann et le Conseil communal de Saint-Aubin a eu lieu cette semaine. Pour le moment, afin de ne pas jeter de l'huile sur le feu, nous n'en dirons pas plus, mais reviendrons sur cette affaire s'il y a lieu ! J. N.

Nouveau conseiller général

A la suite de la démission d'un de ses membres, M. Daniel Duperrex, le parti socialiste de Saint-Aubin-Sauges a présenté la candidature de M. Silvio Pisenti, lequel a été proclamé élu conseiller général.

Pétition à propos de parcomètres

● LES propriétaires de véhicules à moteur habitant les rues du Musée et Pury viennent d'adresser une pétition au Conseil communal, pour protester contre la pose de parcomètres qui va débuter prochainement dans ce quartier.

Ils ne pourraient, en effet, plus parquer leur véhicule dans leur rue. Aussi proposent-ils une solution intermédiaire : une partie de parcomètres et une partie de zone bleue. Ce serait sans doute la solution la plus heureuse.

AVIS OFFICIELS

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

L'exposition

TAPIS ANCIENS D'ORIENT

(symboles et technique)
est prolongée jusqu'au 20 avril.

Ouverte tous les jours sauf le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MALADIÈRE

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES NEUCHATEL

Cours trimestriels

Ces cours ont lieu le matin, l'après-midi ou le soir.

COUTURE pour dames :
Fr. 50.— pour les personnes domiciliées dans la commune de Neuchâtel
Fr. 100.— pour les personnes domiciliées dans les autres communes

LOISIRS :
Fr. 25.—
Crochetage - Macramé - Abat-jour - Ikebana (Bouquet japonais) - Tapisserie - Tissage - Vannerie - Broderie Junior - Dentelle aux fuseaux.

Programme détaillé, renseignements et inscriptions au secrétariat de l'Ecole, Maladière 84, Neuchâtel. Tél. 24 12 30.

La directrice :
Tilo Frey

COMMUNE D'HAUTERIVE

Mise en soumission de coupes de bois

La commune d'Hauterive met en soumission l'exploitation d'une coupe de bois de 212 sv dans la Côte de Chaumont, division 1. Pour visiter, prière de s'adresser à M. J.-A. Cuche, préposé-garde, tél. 33 27 06.

Offres à présenter par écrit au Conseil communal jusqu'au 19 avril 1975, au plus tard.
Hauterive, le 8 avril 1975.
Direction des forêts

IMMEUBLES

A vendre à 10 km, est de Neuchâtel,

villa de 5 pièces

avec grand terrain, comprenant 2 écuries pour chevaux et carré de dressage.
Prix à discuter.

Faire offres sous chiffres JB 4416 au bureau du journal.

A vendre à Cressier, dans zone villas,

TERRAIN

de 1000 m² éventuellement avec projet et plans.

Faire offres sous chiffres 28-20544 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Terrain à vendre

près d'Estavayer.
Belle parcelle, 1600 m².
Autorisation de construire.
2 villas ou maison locative. Magnifique vue sur le lac.
Accès facile depuis la route cantonale.

Ecrire sous chiffres 28-900092 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre, de particulier, à La Neuveville, construction 1966, confort,

immeuble

bien entretenu de 4 appartements loués, 2 x 4 + 2 x 2 + 3 garages + places de parc, nombreuses possibilités d'adaptation, éventuellement aussi pour 2 propriétaires.
Surface : 1000 m², jardin clôturé, vue sur le lac et les Alpes, tranquillité absolue, à quelques minutes à pied du centre et des écoles primaires et progymnase.
Locations raisonnables pour rapport normal.
Nécessaire pour traiter :
Fr. 180.000.— environ.
Agences et pas sérieux, s'abstenir.

Faire offres sous chiffres 28-20502 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre, à Cressier, dans zone villas,

terrain

de 1000 m² éventuellement avec projet et plans.

Faire offres sous chiffres 28-300222 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Bevaix, magnifique terrain pour la construction d'une

VILLA

Surface 1300 m². Prix à discuter.

Faire offres sous chiffres KC 4417 au bureau du journal.

VENTE D'AUBERGE

Le Conseil communal de Bollion met en vente, par voie de soumission, son auberge communale et ses dépendances,
(surface d'environ 2000 m²).
Pour visiter, s'adresser par correspondance à M. Michel Gagnaux, syndic, 1482 Bollion (FR).

Les soumissions doivent êtres déposées auprès de M. Michel Gagnaux, syndic, 1482 Bollion, jusqu'au 30 avril 1975, à 18 heures.
Le Conseil communal

En bordure de forêt, dans un quartier résidentiel, à Bevaix, à vendre

VILLA

très soignée de 8 pièces, 3 salles d'eau, cheminée de salon, garage, jardin, vue imprenable sur le lac, ensoleillement maximal.

Faire offres à Fiduciaire Antonietti & Böhringer, rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

Particulier vend à Fleurier, poste et gare à 50 m.,

MAISON 14 PIÈCES

Volume de construction 1474 m³, 3 étages sur caves et dépendances. Jardin. Entièrement libérable en mai.
Assurance incendie 140.000 fr + 75 %.
Prix : Fr. 100.000.—.

Adresser offres écrites à GA 4441 au bureau du journal.

A VENDRE

dans petit immeuble, situation privilégiée, à la Coudre :

quelques

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

à partir de : Fr. 115.000.—

quelques

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

à partir de : Fr. 150.000.—

Touraine S. A.
Bourguillards 16.
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 55 55.

Magnifiques appartements à vendre

EXCELLENTES HYPOTHÈQUES

Vue imprenable sur le lac. Sous-la-Coudre/Neuchâtel

Renseignements et vente : G. Fanti, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 411284

mobag entreprise générale

A vendre

VILLA DE 5 PIÈCES À BEVAIX

avec grand garage et nombreuses dépendances. Quartier tranquille, très belle vue.

Pour renseignements et visite, s'adresser à

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES

Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

PLACEMENT IMMOBILIER DE 1er ORDRE

sur immeuble neuf, dans le canton de Neuchâtel. Très bonnes possibilités de rendement et plus-value

DEVENEZ COPROPRIÉTAIRE

d'un immeuble existant, ce qui représente votre meilleure

SÉCURITÉ Souscription dès Fr. 16.000.—.

Je souhaite recevoir une information gratuite et **sans engagement de ma part.**

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Adresser offres sous chiffres 87-485 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2 fbg du Lac, 2000 Neuchâtel. FAN

IMMEUBLE LOCATIF

A vendre, au Val-de-Ruz, immeuble de 8 appartements, dont 4 de 4 pièces et 4 de 3 pièces, confort. 7 garages. Central mazout avec distribution d'eau chaude. Excellente construction de 1957. Parfait état d'entretien. Rendement brut 6,5 %. Placement de 1er ordre en raison de la modicité des loyers.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

ANCIENNE FERME

A vendre, dans la région des Vieux-Prés, ferme très ancienne, comprenant cuisine, 2 chambres, écurie, fourragère, grange. Dégagement 3000 m2, éventuellement 55.000 m2. Très belle situation. Tranquillité absolue.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

ANCIENNE FERME

A vendre, à l'est du Val-de-Ruz, ancienne ferme comprenant : 1 appartement de 4 chambres, cuisine, bains ; 1 appartement de 3 chambres, cuisine à rénover. Central mazout. Grand local de 19 m sur 7 m 80. Place et jardin de 300 m2.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

OCCASION UNIQUE

A vendre, à Neuchâtel, rue de la Dîme 78,

un appartement de 6 pièces

grand standing comprenant : 4 chambres à coucher, un séjour 50 m2 environ avec cheminée, cuisine avec équipement moderne, 2 salles d'eau. Situation de premier ordre au dernier étage, surplombant tout le lac.

S'adresser à G. FANTI, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84.

Entreprise solvable cherche à Neuchâtel, à la rue de l'Hôpital - Seyon,

immeuble

avec magasin (éventuellement bail ou propriété par étage).

Offres sous chiffres 29-88367 à Publicitas, 4600 Olten.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons, pour une jeune employée de langue allemande,

chambre meublée

avec confort, région Peseux-Corcelles-Ouest de la ville. Possibilité de participer à la vie de famille, et de se perfectionner en langue française, souhaitée.
Eventuellement : pension.

S'adresser à PRASA, Pierre Rieben Actuaire S.A., Peseux. Tél. 31 51 51 interne 28).

J'offre forte récompense à personne qui me trouvera un

logement

de 2 pièces avec tout confort, avec service de concierge, à Neuchâtel ou environs.

Adresser offres écrites à KE 4445 au bureau du journal.

Couple avec enfant cherche

appartement 4 pièces

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le samedi 12 avril 1975

de 9 h 30 à 12 heures et dès 14 heures

pour le compte de M. Charly Mathey, meubles anciens, **au Landeron (NE),** en ses locaux sis Ville 52 (sortie Saint-Jean), les objets mobiliers suivants :

1 salon Jugendstil, 5 pièces ; 1 bureau Louis XVI à cylindre, marqueté ; 1 bureau-commode Louis XVI à cylindre ; 1 crédence Renaissance ; 1 lit de repos Louis XIV bernois ; 1 porte d'entrée Louis XIII ; 1 portemanteau style Louis XIII ; 1 cheval de bois à roulettes ; 1 table demi-lune ; armoires : jurassienne, bernoise, française, Suisse centrale ; fauteuils : Directoire, Louis-Philippe, Restauration, Napoléon III médaillon, Voltaire ; chaises Louis XVI et Napoléon III ; glaces Louis-Philippe ; coffres afghan et valaisan ; coffre militaire ; vitrines Charles X et Louis-Philippe ; guéridons ; morbiers sapin et noyer ; mouvements de morbier, fronton laiton repoussé ; pendulettes de cheminée et de voyage ; montres de poche anciennes or et métal ; montre Louis XIV à sonnerie ; livres, lampes, étains, bibelots ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

Les objets susmentionnés pourront être mis en vente en ordre différent de celui de l'annonce.

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.

Greffe du tribunal

A LOUER

A louer à Neuchâtel, situation tranquille,

studio confort

avec niche à cuisine et douche.
Loyer mensuel : Fr. 325.—, charges comprises.
Libre immédiatement.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer, à Neuchâtel, rue de l'Ecluse 43,

appartement de 3 pièces

tout confort, grande cuisine agencée, 540 fr. par mois, charges comprises.

Pour visiter : Tél. 24 36 34, après 19 heures. Fiduciaire Schenker Manrau S.A. av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer, à Marin, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 4 pièces

tout confort, balcon, 555 fr., par mois + charges.

Pour visiter : Tél. 33 37 90. Fiduciaire Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ✆ 24 03 63 NEUCHÂTEL

A louer, à Neuchâtel :

rue des Parcs 42

appartement de 4 ½ pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire.
Prix : Fr. 851.—.
Libre tout de suite.

rue des Parcs 42 a et b

appartements de 3 pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire.
Prix : Fr. 632.—. Libre : 1er juin 1975.
Prix : Fr. 626.—. Libre : 1er mars 1975.
Places de parc : Fr. 25.—.
Places de parc dans garage collectif : Fr. 70.—.
Ces prix s'entendent charges comprises.

A louer très beaux

appartements spacieux de 3½ pièces

cuisine agencée, balcon, ascenseur, situation tranquille et ensoleillée dans magnifique cadre de verdure. Prix raisonnable.

Tél. (038) 31 17 06.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
Service gérances
Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 72

A louer, quartier Monruz, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 4 pièces

tout confort.
Loyer mensuel, charges comprises. Fr. 587.—

A louer, à Boudry, des

appartements confort

pour 24 mai 1975,
3 pièces à Fr. 461.–
pour 24 juin 1975,
4 pièces à Fr. 599.–
charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Boudry, immédiatement ou pour date à convenir,

APPARTEMENT de 3½ pièces

très spacieux et soigneusement agencé.
Location mensuelle 520 fr., plus charges.
S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9 Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Hauterive, Rouges-Terres 5,

Appartement ancien de 4 pièces

Libre tout de suite.
Fr. 400.— + Fr. 90.— de charges.
S'adresser à Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

Etude Clerc notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.
A louer immédiatement ou pour date à convenir, à Vaumarcus (haut du village),

VILLA

comprenant 4 ½ chambres, cuisine, salle de bains-W.-C. Terrasse. Jardin et verger.
Situation tranquille et vue magnifique sur le lac. Chauffage général au mazout.

A louer à Corcelles

2 logements anciens

de 3 pièces avec salle de bains, vue.
Loyer 290 fr., par mois.
Adresser offres écrites à LD 4418 au bureau du journal.

A louer, à Cortaillod, dans immeuble avec ascenseur :

pour le 24 avril 1975
APPARTEMENT 3 ½ PIÈCES
3me étage, cuisine, bains, cave, galetas,
Loyer mensuel 474 fr., charges comprises ;
pour le 24 mai 1975
APPARTEMENT 3 ½ PIÈCES
rez-de-chaussée, cuisine, bains, cave, galetas,
loyer mensuel 455 fr., charges comprises ;
pour le 24 juin 1975
APPARTEMENT 2 PIÈCES
rez-de-chaussée, cuisine, bains, cave, galetas,
loyer mensuel 340 fr., charges comprises.
S'adresser à : Fondation de prévoyance ADAX, à Peseux. Tél. (038) 31 11 20.

A louer à Neuchâtel

1 magasin

très bien agencé ; conviendrait pour un ensemblier décorateur ou comme boutique de mode, etc., avec vitrines 65 m². Libre dès le 1er mai.
Adresser offres écrites à MG 4447 au bureau du journal.

A louer à Cornaux, pour le 24 juillet 1975,

APPARTEMENT de 2 PIÈCES

dans **ferme restaurée** avec poutres apparentes, tout confort. Parking. Jardin.
Loyer mensuel 310 fr., charges comprises.
Tél. 47 11 15.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69.
A LOUER pour le 24 avril ou pour date à convenir, **à la place Pury,**

APPARTEMENT de 6 chambres

avec confort.
Loyer mensuel : Fr. 885.— plus charges.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A LOUER pour le 24 avril ou pour date à convenir, **à la place Pury,** 1er étage,

BUREAUX comprenant 6 chambres

et dépendances.
Loyer mensuel : Fr. 885.— + charges.

A louer à Travers :

appartement

rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances, chauffage général, libre à partir du 1er mai ou date à convenir.
Tél. 55 22 20.

LE PRÊT A VIVRE TRIAL

- **Une idée nouvelle pour la construction**
- Une base modulaire aux vastes possibilités (magasins, maisons familiales, bureaux, motels, restaurants)
- Un prix très économique grâce à l'industrialisation
- Un coût de construction ferme et garanti
- Formule « do it yourself » à disposition.

Documentation, projets, devis à TRIAL, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 16 34.

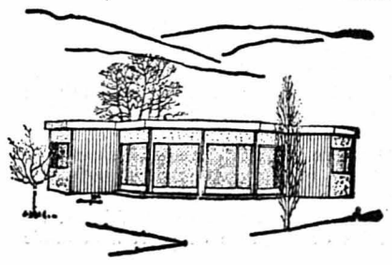

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Vendredi 11 et samedi 12 avril
2 grandes journées de doubles timbres

Profitez de ce rabais de 10 % sur tous les articles (sauf cigarettes)

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Profitez de nos actions spéciales

Confiture « Hero » fraise
Bocal 450 g **2.35** au lieu de 2.95
100 g net 0.69

SENJ

Confiture « Hero » abricot
Bocal 450 g **1.90** au lieu de 2.40
100 g net 0.50

Profitez de nos actions spéciales

Au centre : rue de l'Hôpital 10 - rue Pourtalès 9-11 P à 100 m Serrières : Battieux 2 P

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

PRINTEMPS 75

RAVISSANTE ROBE CHEMISIER

pour dame, jolies impressions mode, beige-brun ou beige-marine, tailles 40 à 46. En tricel.

115.-

cap

La Cité

Cilo offre 65 modèles
à la mesure de votre budget

Quelques exemples de notre catalogue:

bicyclettes sport 3 vitesses Sturmey, complètement équipées:
JET 125/126 **Fr. 265.–** CILO 108/110 St. **Fr. 375.–**
REGINA 124 **Fr. 285.–**

bicyclettes mi-course 5 vitesses, complètement équipées:
REGINA 261 **Fr. 310.–** CILO 263 St. **Fr. 390.–**

bicyclette course 10 vitesses CILO 139 **Fr. 395.–**

bicyclette pliable 3 vitesses Sturmey, complètement équipée:
JET 20" St. **Fr. 275.–**

Avec la garantie de la marque et les services du spécialiste

NEUCHATEL : **R. Schenk, Chavannes 7 et 15.**
SAINT-BLAISE : **J. Jaberg, Grand-Rue 21.**
COLOMBIER : **R. Mayor, rue du Château 11 et 18.**
BUTTES : **Luis Arroyo, tél. 61 13 93.**
LA NEUVEVILLE : **E. Fischer, rue du Collège 20.**
CERNIER : **C. Scheffel, rue F.-Soguel 3.**

Cilo

Bruno Rœthlisberger offre
pommes et poires
à partir de Fr. 1.30, prises à son dépôt, à Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

Confiez au spécialiste
la réparation
RADIO **de votre appareil** TÉLÉVISION
NOVALTEC
est à votre service

Parcs 54 Tél. 25 88 62

ROCHAT CERNIER

Appareils de cuisson, de chauffage, de production d'eau chaude AU GAZ

Prix avantageux, fin de série, occasions.

Consultez-nous
Tél. (038) 533 532 P

ÉROTISME
le tout nouveau catalogue **75** vient de paraître!
Demandez-le contre Fr. 2.50 en timbres
HAPPY SHOP
P. O. Box 619 - 8034 Zurich

---

1 bonne spécialité

Canetons muets frais du pays
(pas gras)

Canard à l'orange
Recette :
Le Canard à l'orange, aussi appelé Canard à la bigarade, est un classique de la haute cuisine française. On veille à n'utiliser pour ce faire qu'un jeune caneton frais du pays, car il faut absolument que la chair soit tendre ou juteuse. Il y a bien sûr plusieurs variantes pour faire un Canard à l'orange, mais le plat étant classique il est bon de donner ici la véritable recette.

Pour 8 personnes :
2 canards de 1 kg 500, 2 oranges,
1 l de fond lié, poivre fraîchement moulu,
50 g de beurre frais,
1 bonne cuillère de curaçao,
50 g de sucre, 5 cuillères de vinaigre,
5 cuillères de jus de citron,
2 cuillères de gelée de groseille rouge,
sel, poivre

Avec l'écorce d'une orange, faire de fines lanières comme des vermicelles et les blanchir dans de l'eau, cuisson 1 à 2 minutes puis les rincer à l'eau froide et les laisser sécher. Rôtir les canards après les avoir salés et poivrés dans un four pendant 25 minutes. Baisser la chaleur et continuer à rôtir en retournant les bêtes sur les côtés et sur le dos environ 30 minutes. Pendant la cuisson, retirer le plus possible de la graisse qui s'écoule des canards. Avec le jus restant, faire une sauce, en ajoutant successivement le fond lié, le jus des oranges, du citron, ainsi que la gelée de groseille. Laisser frémir et passer le tout au chinois. Terminer la sauce en lui ajoutant le beurre par petites particules tout en battant le tout, puis le curaçao et en dernier lieu la julienne d'écorce d'orange. Verser un peu de cette sauce sur les canards et le reste à part en saucière. On décore le plat avec des tranches d'oranges crues et découpées à vif.

Bon appétit !

LEHNHERR frères
GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

Audi 80 L

Notre cadeau de printemps pour vous ! Valeur Fr. 1140.-

Avec une sécurité encore plus grande, un confort et un luxe encore plus raffinés.

Nous avons encore perfectionné l'équipement d'un petit nombre de Audi 80L modèles 1975 particulièrement économiques. Pour que vous puissiez en profiter à fond dès les premiers jours du printemps. N'attendez pas pour nous contacter, car le nombre de nos «printanières» est limité.

Pour un prix exceptionnellement bas, vous aurez l'équipement suivant:

- **Radio Braunschweig avec ondes moyennes et modulation de fréquence pour l'agrément de conduite.**
- **Doubles phares halogènes pour une visibilité parfaite.**
- **Garnitures entièrement revêtues de velours pour un grand confort de route, tapis-moquette assorti.**
- **Pneus à carcasse d'acier pour plus de sécurité et une durée plus longue.**
- **Ailes avec moulures supplémentaires pour conférer plus d'élégance à la printanière de votre choix.**
- **Batterie et dynamo puissantes.**
- **Teintes métallisées de printemps.**

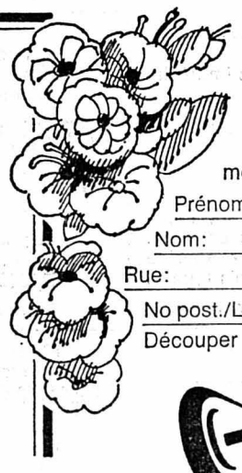

Coupon

Le **«printemps Audi 80 L»** m'intéresse. Veuillez me donner plus de précisions.

Prénom: A32
Nom:
Rue:
No post./Lieu
Découper et envoyer à:

AMAG
5116 Schinznach-Bad

Audi 80 – La technique est notre passion

LE LOCLE

L'Eplattenier... ce n'est pas le commun des mortels

Je l'aime bien moi cet écrivain L'Eplattenier... Au milieu de cheveux et d'une barbe faunesque, il a un visage juvénile, un de ceux qui s'éclairent encore à la vue d'une fleur, d'un oiseau ou d'un enfant.

Et puis, en sa présence, on se sent bien car L'Eplattenier est fondamentalement vrai comme d'autres sont bons. Il est vrai mais pas d'une manière toute carrée. Non, il l'est en mille facettes, un peu à la façon d'une peinture pointilliste. Grâce à cette qualité essentielle, inconsciemment il permet à son entourage d'aborder une des zones sacrées de l'âme dont on pressent souvent les abords mais qu'on atteint si rarement.

Devant son verre de rouge, il ouvre « Pélichet-la-Guimbarde II » et lit quelques passages avec le ton qu'il faut : les mots qu'ils prononcent sont vraiment les siens, ils lui appartiennent totalement, même durant l'instant où ils vacillent un à un dans le rond jaune de la lampe à pétrole, enrobés qu'ils sont d'un fort accent neuchâtelois... Silence, les mots ont disparu. Ils se reformeront sur d'autres lèvres mais ce ne seront plus jamais tout à fait les mêmes.

Ayant déjà écrit « La colère d'Achille », « A l'aube une duchesse de la rue », « Humeurs de saisons » et « Pélichet-la-Guimbarde II », L'Eplattenier semblerait être un écrivain normal. Mais ne découvre-t-on pas dans l'un de ces livres, en guise de préface : « Partant de l'honnête principe qu'on n'est jamais bien servi que par soi-même, j'ai décidé de m'auto-préfacer ». Significatif, non ?

En fait, il ne ressemble pas à un académicien sérieux, il fallait s'y attendre ! Il ne ressemble pas non plus à un drogué famélique, à un intellectuel de gauche ou à un intellectuel tout court. D'ailleurs, il n'aime ni les uns ni les autres.

Comment est-il alors ? Eh bien, il est âgé de 37 ans et il a une chatte de 10 ans nommée « Cendrars », tout naturellement. Il enseigne au Locle et sa muse est... Ursula Andress qui vient, m'a-t-il précisé, d'Ostermundigen ; la beauté bernoise figure dans tous ses livres.

Mais Gérald L'Eplattenier ce n'est pas que ce portrait plutôt sommaire. Comme tous les poètes, c'est aussi une sensibilité écorchée, sanguinolente et, avant qu'il ne soit saigné à blanc, il a pris ses armes. Pour lui, se défendre c'est sans aucun doute écrire. Il dénonce ainsi le monde mal fait, tempête contre tous ceux qui le blessent. Blessé, Pélichet-la-Guimbarde II, le héros de son dernier livre, l'est également et c'est pourquoi il crie :

— Plus besoin (...) d'émettre des tas d'idées « intellligentes », sur la drogue, l'éducation, d'acheter ou d'écrire des recueils de poèmes, de s'enconconner dans les vérités premières, de jouer au prolo, au dur, au riche, (...) puisqu'on va tous crever prochainement du manque d'oxygène.

Un message qui choque certains mais qui apporte une énorme bouffée de fraîcheur à d'autres, à ceux qui étouffent chaque jour davantage.

C. B.

Assemblée de la SENJ

Le Service d'escompte neuchâtelois et jurassien (SENJ) a siégé, mercredi, au Locle. Plus de 120 participants, venus de tous les districts du canton du vallon de Saint-Imier et des Franches-Montagnes, ont pris connaissance du rapport de gestion 1974. Au cours de cet exercice, près de deux millions et demi de francs ont été remboursés aux consommateurs. Le Conseil d'administration était composé de la manière suivante : MM. André Borloz, président ; André Gindrat, vice-président ; Henri Geiser, secrétaire ; Roger Fausel, vice-secrétaire ; Jean Virgilio, Albert Perrot, Charles Chiesa, Paul Kaufmann, Fred Tripet, Edouard Longaretti, Aimé Pousaz, Michel Vaudroz, Willy Veuve, Pierre-André Mathez, administrateurs ; et Jean-François Pingeon, directeur.

Le rapport constate que, malgré une concurrence les magasins de quartier des adhérents sont toujours appréciés des consommateurs. Après la partie officielle, les participants ont été conviés à un repas suivi d'une soirée dansante.

COL-DES-ROCHES

Dérapage

Hier, vers 14 h 15, M. F.C., de Neuchâtel, circulait du Locle aux Brenets. A la sortie du tunnel au Col-des-Roches, son auto a dérapé dans un virage sur la chaussée enneigée et est entrée en collision avec l'auto conduite par M. J.-L. B., des Brenets, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Etat civil du Locle (8 avril)

Promesse de mariage : Vacca, Giovannino-Carmine, fraiseur, et Berner Mara-Liliane.

(9 avril)

Décès : Kopp, Roger-Ulysse, né le 15 juin 1913, magasinier, célibataire.

Etat civil de La Brévine (mars)

Décès : 24. Grétillat Berthe Hélène, née Schmid, née le 12 avril 1909, femme de Grétillat Edouard.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil (mars)

Naissance : 20. (à Boudevilliers) Ringger, Yvonne, fille de Ringger, Hans Dieter et de Edith Irène, née Pochon.

Mariage : 14. (au Locle) Aeschlimann, René Albert, domicilié au Locle et Lambercier, Huguette Andrée, domiciliée aux Ponts-de-Martel.

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un bilan très favorable pour la section des Montagnes neuchâteloises de l'Aéro-club

La section des Montagnes neuchâteloises de l'Aéro-club de Suisse a tenu, dernièrement à La Chaux-de-Fonds, son assemblée générale sous la présidence de M. Gaston Verdon. Une cinquantaine de membres étaient présents.

Malgré une saison qui a été loin d'être favorisée par les conditions météorologiques, le bilan est favorable, et ce à tous les points de vue. M. Verdon a relevé les événements particulièrement marquants de l'exercice et notamment le remplacement du matériel du groupe vol à moteur. En effet, conformément aux décisions prises par la dernière assemblée générale le club a acheté deux Piper Cherokee, avions plus modernes et mieux adaptés à l'écolage que les anciens. Ces acquisitions ont donné une nouvelle impulsion aux pilotes et les couleurs du club ont passé de nombreuses frontières, notamment celles de France, d'Allemagne et d'Espagne.

Les différents rapports présentés ont permis de se faire une idée des activités. Pour les comptes, en tenant compte des nombreux amortissements et des investissements qui ont été effectués, le bilan et positif tout comme les résultats d'exploitation. En ce qui concerne le vol à moteur, M. Verdon précisa encore que 1975 ne verrait pas se développer des actions particulières si ce n'est une intensification de l'activité et la relance de l'écolage.

A ce propos, le problème de l'instructeur permanent a causé pas mal de soucis au club. C'est pourquoi M. Verdon fut particulièrement heureux d'annoncer qu'une solution raisonnable avait été trouvée et qu'elle passerait dans les faits ces prochains jours. En effet, les comités de la section des Montagnes neuchâeloises et du Club neuchâtelois d'aviation ont décidé de mettre en commun tous les moyens d'écolage. La situation actuelle poussant chacun aux économies, il a paru valable aux responsables d'utiliser, à 25 km de distance, les services d'un seul moniteur permanent. Il s'agit de M. G.-A. Zehr, très connu dans la région.

Au chapitre du vol à voile, le bilan est également très satisfaisant. Bien que le nombre des vols et mouvements ait diminué par rapport à l'année précédente en raison des conditions météorologiques, les activités ont été intenses.

NOUVEAU MANDAT PRÉSIDENTIEL

Avec la fin de l'assemblée, arrivait le moment des élections statutaires. M. Gaston Verdon a été réélu président par acclamation, pour deux ans. Le nouveau comité se présente comme suit : MM. Ph. Maréchal, Cl. Baume, P. Ducommun, J. Schlatter et P. Freiburghaus, anciens et Ch. Lanfranchi, D. Inderwildi et L. Tissot, nouveaux. L'assemblée a été suivie d'un repas.

Etat de la neige dans le Jura neuchâtelois

L'état de la neige dans le Jura neuchâtelois, communiqué par l'Office neuchâtelois du tourisme se présente de la manière suivante : à Tête-de-Ran, on mesure de 80 à 100 cm de neige poudreuse, les pistes sont bonnes ; pistes bonnes également à la Vue-des-Alpes avec 70 à 80 cm de neige poudreuse. A la Corbatière - la Roche-aux-Crois, de la neige poudreuse (de 60 à 70 cm) assure des pistes bonnes. De 20 à 70 cm de neige poudreuse également aux Bugnenets, les pistes sont bonnes. Au Pâquier - le Crêt-du-Puy, les pistes sont bonnes avec 20 à 50 cm de neige fraîche. On mesure de 50 à 100 cm de neige fraîche à Buttes-la Robella, les pistes sont bonnes. Neige poudreuse à La Chaux-de-Fonds - Chapeau râblé, (40 à 60 cm), les pistes sont bonnes. Pistes bonnes également au Locle - Sommartel avec 50 à 60 cm de neige poudreuse. Dans toutes ces stations, les remontées fonctionnent.

A Chaumont, on mesure de 30 à 40 cm de neige fraîche, les pistes sont bonnes. A Nods-Chasseral la piste est bonne avec 20 à 150 cm de neige poudreuse, les remontées fonctionnent.

On trouve des pistes balisées pour ski à randonnée à la Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, la Corbatière, La Sagne, La Chaux-de-Fonds, Buttes-la Robella, Couvet-Nouvelle Censière.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

(7 avril)

NAISSANCES. — Robert-Tissot Myriam, fille de Francis-Laurent et de Erika, née Lanz ; Blaser Frédéric, fils de Peter et de Rosa-Maria, née Demuynck.

PROMESSES DE MARIAGE. — Houriet Roland-Jean-Claude et Surdez Gabrielle-Célina-Charlotte ; Rodriguez Carlos et Moser Sonia-Maria ; Bertan Paolo et Déhé Evelyne-Pauline ; Rusca Claude-Alain et Droz Paulette-Suzanne.

MARIAGE CIVIL. — Ruedin Roland-Alexandre, professeur et Theurillat Françoise-Hélène.

DÉCÈS. — Bubloz Claude-André, né le 30 avril 1953, fils de Charles-André et de Henriette-Charlotte, née Borel, au Locle. Ecabert Donata-Jean, né le 14 mars 1920, époux de Béatrice-Mélitine, née Clémence, à Tête-de-Ran.

(8 avril)

Naissances : Pasche, Gilles, fils de Roland Marc et de Micheline Lucienne, née Cattin ; Andrey, Olivier, fils de Charles Joseph et de Marie Rose, née Ruffieux ; Di Lillo, Angelina, fille de Gioacchino et de Maria, née Quintavalle. Pini, Muriel-Pascale, fille de Pierre et de Marlène Josette, née Clémençon ; Forcucci, Lucrezia, fille de Paolo et de Lucia, née Santinello.

Promesse de mariage : Prieto, Luis et Feijoo, Milagros.

(9 avril)

Naissances : Steiner, Christian, fils de René Henri et de Claude Hélène, née Balmer ; Huguenin, Corinne-Janine, fille de Jean-Marc Georges et de Gisèle Yvette, née Jacot-Descombes.

Promesses de mariage : Forster, André, et Nicolet, Lucienne Patricia ; Sterchi, Claude Albert et Hofmann, Margrit ; Chervet, Jules, et Chappuis, Thérèse Ida ; Beiner, Frédy Charles et Kaufmann, Patricia Betty. Oppliger, Ernst, peintre en bâtiment et Schläppi, Rosmarie.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « La femme aux bottes rouges » (16 ans).

Eden : 20 h 30, « Chinatown » (18 ans). 23 h 30, « Rêves humides » (20 ans).

Plaza : 20 h 30, « Comment réussir quand on est c... et pleurnichard » (16 ans).

Scala : 21 h, « Marseille contract » (16 ans).

ABC : 20 h 30, « Les noces rouges » (18 ans).

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'or : 21 h - 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).

Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.

Vivarium (Jardinière 61) : de 14 h à 17 h.

Bibliothèque de la ville : la bande dessinée.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 108 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

CINÉMAS

Casino : 20 h 30, « Et pour quelques dollars de plus » (16 ans).

Lux : 20 h 30, « Le fils » (16 ans). 23 h 15, « Les inassouvies » (20 ans).

EXPOSITION

Musée des beaux-arts : Marcus Campbell, peintre.

Pharmacie de service : Moderne, 27, D.J. Richard, dès 21 h tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Temple français : 20 h 30, quatuor baroque de la Suisse romande (6me concert de l'abonnement).

Salle des musées : 20 h 15, concert de l'armée du salut.

Informations horlogères

La 59me Foire suisse d'échantillons ouvrira ses portes samedi à Bâle

BALE (ATS). — La 59me Foire suisse d'échantillons ouvrira ses portes samedi à Bâle. Les organisateurs attendent près d'un demi-million de visiteurs qui pourront, pendant dix jours, c'est-à-dire jusqu'au 21 avril, se renseigner sur les produits de 2573 exposants. Comme d'habitude, la Foire coïncide avec la 3me Foire européenne de l'horlogerie 955 exposants — soit cent de plus que l'année précédente — représentant treize pays.

Plusieurs sections spéciales ont également été organisées cette année. C'est ainsi que « l'année de la femme » fera l'objet d'une journée le 16 avril. D'autre part, des renseignements seront apportés sur l'association du service complémentaire féminin, la protection civile, le soin aux malades, la Croix-Rouge et la Fédération des femmes abstinentes. L'importance de la femme face au tiers monde sera également soulignée. On pourra voir une présentation sur « l'année européenne du patrimoine architectural ».

A une époque de tassement de la conjoncture, la Foire de Bâle n'est pas uniquement un lieu de vente directe, mais aussi un lieu de rencontre pour un échange d'informations et d'idées. C'est une démonstration de la capacité nationale, qui offre en même temps un aperçu de l'offre internationale.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

A LOUER

A louer à Cortaillod, près de l'arrêt de tram,

magasin et dépôt

actuellement équipé pour une boucherie mais peut convenir à l'exploitation d'autres commerces.
Date à convenir.
Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Boudry, immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 3½ pièces

très spacieux et soigneusement agencé.
Location mensuelle 520 fr., plus charges.
S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9 Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 59.

A louer, quartier est, Neuchâtel

studios meublés, neufs

Tout confort, cuisine agencée, transports publics devant l'immeuble. Libres : tout de suite ou à convenir.
Loyer Fr. 475.— + charges.
RÉGENCE S.A., 2, rue Coulon (côté université) Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 25.

A louer à Cornaux, libres immédiatement, des

appartements

3 ½ pièces Fr. 450.—
4 ½ pièces Fr. 550.—
Appartements tout confort, libres immédiatement ou date à convenir. Construction soignée • Cuisine agencée • Parquet et tapis tendus.
Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Colombier, chemin des Saules 19,
APPARTEMENT de
3½ pièces
au dernier étage. Vue imprenable. Libre à partir du 1er mai.
Tél. 41 37 35, dès 20 heures.

A louer, au Landeron, des

appartements tout confort

dès le 24 avril 1975,
1 pièce : Fr. 215.–
3 pièces : Fr. 470.–
dès le 24 mai 1975,
2 pièces : Fr. 360.– et Fr. 380.–
dès le 24 juin 1975,
2 pièces : Fr. 360.– et Fr. 380.–
3 pièces : Fr. 475.–
charges comprises.
Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer, à Cortaillod-village, libres tout de suite ou pour date à convenir, des

appartements tout confort

3 pièces dès Fr. 446.–
3 ½ pièces dès Fr. 535.–
4 ½ pièces dès Fr. 645.–
charges comprises.
Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Cortaillod-village, tout de suite ou pour date à convenir :

appartements tout confort

2 pièces Fr. 373.—.
3 pièces Fr. 459.—.
Charges comprises.
Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer, à Serrières, dès le 1er mai 1975, Pierre-de-Vingle 18,

APPARTEMENT de 1 PIÈCE

(cuisine) tout confort, au prix de 280 fr., charges comprises.
S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6 - 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Monruz
A louer dans immeuble ancien
APPARTEMENT
1 pièce, cuisine et W.-C.
Confort modeste ;
chauffage à mazout autonome.
Loyer mensuel 195 fr.
tout de suite ou date à convenir.
Adresser offres écrites à JD 4444 au bureau du journal.

AU CENTRE
tout de suite **STUDIO** non meublé, cuisine, salle de bains ; 365 fr., charges comprises.
1er mai, 3 ½ chambres meublées, complètement agencée, 650 fr., charges comprises.

COLOMBIER
tout de suite **2½ chambres,** tout confort.
403 fr., charges comprises.
Studio meublé ou non avec bains, W.-C., participation à cuisine commune, 196 fr et 278 fr., charges comprises.
1er JUIN, 3½ chambres, tout confort, 555 fr., charges comprises.
1er JUILLET, 2½ chambres, tout confort, 416 fr., charges comprises.

MARIN
tout de suite ou à convenir
1½ chambre, tout confort, dès 385 fr., charges comprises.

BOUDRY
tout de suite ou à convenir
2½ - 3½ et 4½ chambres, tout confort, situation tranquille et ensoleillée.
Dès 490 fr., 600 fr., et 730 fr., charges comprises.
tout de suite
5½ chambres, tout confort, 795 fr., charges comprises.
1½ chambre, tout confort, 340 fr., charges comprises.
S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Colombier, dès le 1er juillet 1975, chemin des Saules 7,

APPARTEMENT 2 pièces

tout confort.
au prix de 352 fr + 60.— de charges.
S'adresser à : Etude Fr.. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Neuchâtel, pour le 30 avril ou date à convenir,

MAGNIFIQUE STUDIO MEUBLÉ

pour une ou deux personnes.
Prix : Fr. 430.— + charges.
Fiduciaire ROBERT & BREGNARD S.A. Fbg du Lac 2 2000 NEUCHÂTEL tél. 24 17 17.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.
A louer immédiatement ou pour date à convenir, à Dombresson,

appartement de 2 pièces

avec confort.
Loyer mensuel : Fr. 275.—.

A LOUER
à Hauterive, rue de la Marnière.

APPARTEMENT

de 3 chambres, tout confort.
S'adresser à Charles Berset, gérant d'immeubles, Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 78 33.

A louer, pour cause de départ à l'étranger, dans maison familiale, à Gorgier-Saint-Aubin, magnifique

appartement de 5 pièces

surface 160 m², tout confort avec lingerie, terrasse, garage, etc.
Situation tranquille et dominante. 5000 m² de dégagement, vue panoramique.
Entrée en jouissance à convenir.
Loyer : Fr. 1150.— tout compris
Téléphoner au (038) 55 15 44.

A louer, à partir du 1er mai 1975, à La Neuveville :

appartement de 2 ½ pièces

Situation tranquille et très ensoleillée. Loyer mensuel Fr. 338.— tout compris ;

appartement de 4 ½ pièces

dans quartier ensoleillé, résidentiel, dans immeuble neuf, tout confort, tapis tendus, grand balcon.
Loyer mensuel : Fr. 646.— tout compris.
Renseignements :
ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer à Marin, rue du Closel 10,

pour le 24 avril,

1 studio

meublé,
avec salle de bains,
cuisine communale,
lumière, eau chaude, chauffage
tout compris pour 267 fr.
Tél. 33 30 62.

A louer, à Hauterive, pour le 1er juin 1975,

APPARTEMENT de 2 pièces

Situation très tranquille, à proximité des transports publics.
Loyer : Fr. 420.– par mois, plus charges.
S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. 24 37 91.

A louer, à Colombier, chemin des Epinettes,

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

Libre : 1er juillet 1975, Fr. 495.—
Libre : 1er septembre 1975, Fr. 500.—
Libre : 1er octobre 1975, Fr. 488.—
S'adresser à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

CHAMBRES

A louer
chambre indépendante
meublée, rue de la Cassarde, loyer mensuel tout compris, 110 fr.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 33 20 62.

Vous trouverez
— le calme campagnard aux portes de Neuchâtel
— le charme d'un village ancien
— un appartement spacieux et confortable
— des magasins à proximité
Si vous louez un des magnifiques

3 ½ PIÈCES

dans notre immeuble « Les Tertres » au centre de Marin. Arrêt du bus de Neuchâtel à deux pas.
Renseignements : LA NEUCHATELOISE-Assurances, Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

A louer pour fin avril 1975

bel appartement de 3½ pièces

tout confort. Situation : ouest de Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres P 28-900095 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Le plus vendu des dentifrices contre les affections de gencives.

Actuellement à prix-Action

ELIDA COSMETIC MD 2/75 F

Nouveau Le fromage Chalet pauvre en calories!

Coupon-Fit

en nous envoyant ce coupon, vous participerez automatiquement au

Tirage au sort de 100 trainings

Délai d'envoi: 30 avril 1975
Tirage contrôlé par un notaire. Pas de correspondance. Recours juridique exclu.

Question: combien y a-t-il de calories dans une portion de CHALET-Fit?

Nom: Prénom:

Rue: NPA/localité:

Ma taille confection: no

Expédiez ce coupon à:
CHALET Alpina Käse AG, tirage au sort, 3400 Burgdorf

Visitez notre département studios

Nous vous présentons un choix incomparable de studios dans tous les styles et tous les prix.

Ensembles modernes, bois naturel ou laqué blanc, chambres en couleur pour les jeunes, meubles « bateau », style classique, lits rabattables, etc., etc.

Par exemple :

Armoire 2 portes, deux tons	265.-
Bureau	280.-
Couche à lattes	135.-
Coffre à literie	132.-
Etagère à livres	158.-

Livraisons gratuites

Sur désir :
CRÉDIT – MEUBLES – MEYER

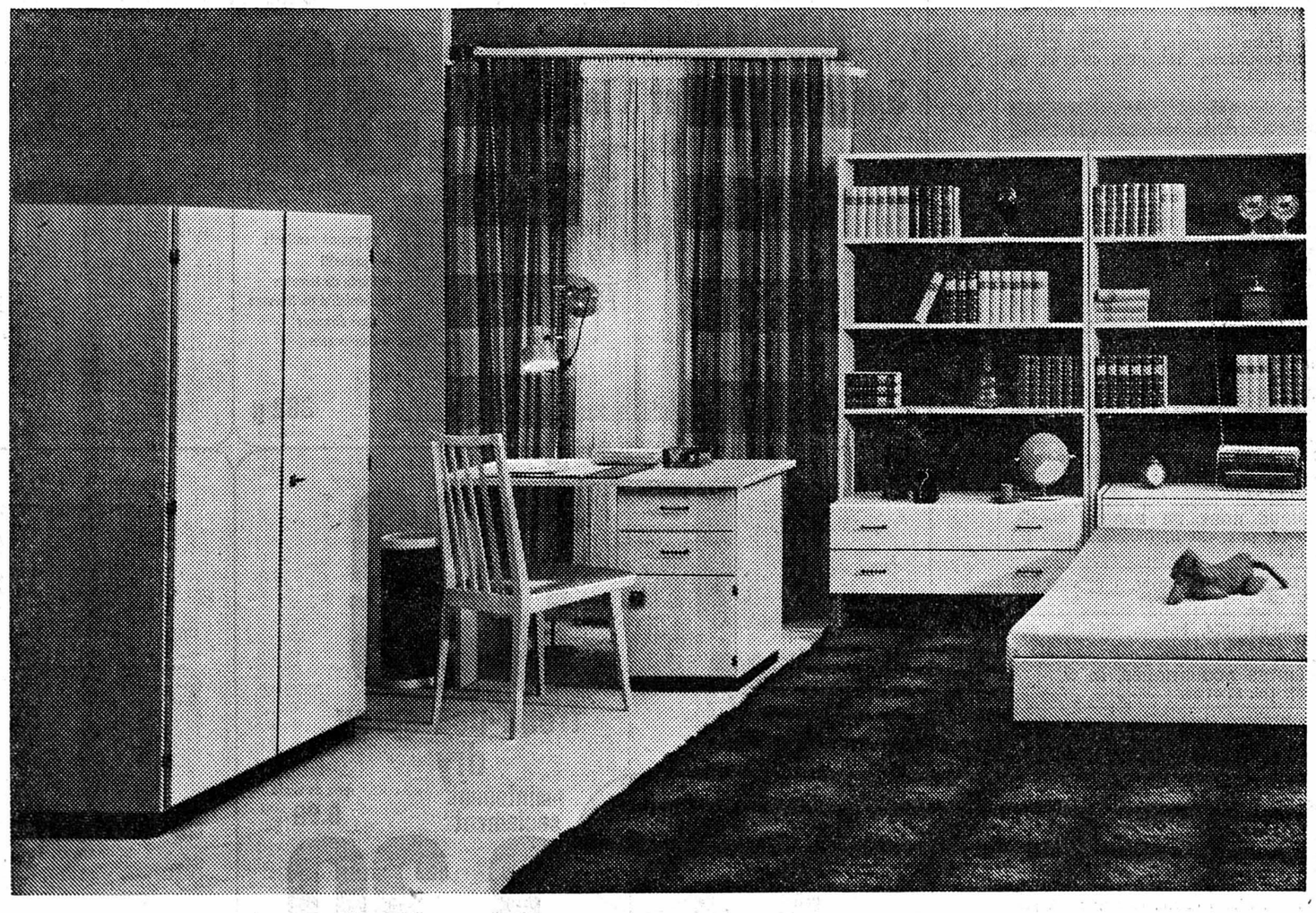

Une visite à nos grands magasins en vaut la peine!

meubles meyer neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cercle de la Côte, Peseux, engage une

serveuse ou extra

Congé dimanche et lundi.
Tél. 31 11 69.

L'HOTEL DU VAISSEAU, Petit-Cortaillod - Plage, engagerait pour le début du mois de mai

une bonne sommelière

connaissant les deux services. Bon gain assuré. Chambre gratuite à disposition, à l'hôtel.

Adresser offre par écrit ou téléphoner au (038) 42 10 92.

Hôtel du Poisson Auvernier

cherche

fille de salle

Place à l'année,
Entrée à convenir.

Faire offre ou s'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvernier. Tél. (038) 31 62 31.

On engagerait, pour quelques semaines (ou quelques jours par semaine), une personne connaissant les

travaux de vigne

S'adresser à Georges Ducommun, Hôtel du Vaisseau, Cortaillod. Tél. (038) 42 10 92.

Nous cherchons, pour le 1er juillet 1975 ou pour une date plus rapprochée à convenir,

un (e) représentant (e)

pour toute la Suisse romande,

pouvant fournir la preuve d'une réussite en tant que vendeur (vendeuse) auprès des détaillants en textiles.

Vos attributions consisteront à suivre une clientèle déjà existante avec une collection bien assortie, d'une haute valeur qualitative.

Nous offrons : une situation très intéressante, indépendante et susceptible d'être développée, un fixe, des commissions, des frais de déplacement et une voiture de service.

Nous vous prions de nous faire une offre de service détaillée, accompagnée d'un curriculum vitae et de certificats. Notre entière discrétion vous est assurée.

Ecrivez sous chiffres 44-65024, à Publicitas, case postale, Zurich 8021.

Assistante dentaire

diplômée est cherchée par médecin dentiste pour ouverture de son cabinet dentaire à Neuchâtel, fin juin 1975.

Adresser offres écrites à FX 4412 au bureau du journal.

Pour entrée immédiate ou date à convenir, on demande

serveuse

Libre le soir et tous les dimanches.

S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard. Tél. 25 10 92.

Nous engageons pour notre succursale de Cressier (NE), entrée immédiate ou à convenir, un

employé de commerce

bilingue, pour notre service de ventes, téléphones, etc. Connaissances de la branche aciers, outillage, sanitaire et quincaillerie désirées. Grande liberté, d'action pour personne dynamique, aimant le contact avec la clientèle. Logement à disposition.

Faire offres écrites à U. Schmutz, commerce d'aciers, 2114 Fleurier, tél. 61 33 33.

Débit d'invalides cherche

représentant (e) s

pour plusieures région de la Suisse romande. Les personnes âgées ou invalides sont aussi les bienvenues. Deux catalogues bien illustrés vous permettent d'atteindre un bon revenu grâce à des provisions intéressantes.

M. Blatter vous renseignera volontiers par téléphone au No (027) 23 35 50.

Nous cherchons pour le 1er juin

menuisier-serrurier

pour notre commerce de meubles, pour travaux de montage et de livraisons. Permis de conduire nécessaire. Bon salaire mensuel.

Faire offres sous chiffres PH 4422 au bureau du journal.

Escapades Hotelplan

l'offre de voyages en raccourci la plus vaste et la plus variée, par avion, bateau et train

p.ex. **Londres** dès **190.–**

4 jours, chambre double
Envol de Genève

La «swinging» métropole

Typiquement Hotelplan: excellentes prestations, prix clairs (et intéressants) et: somme toute, bien plus avantageux. Service empressé et inscription facile dans chacune des 27 succursales, dans votre agence de voyages habituelle ou par téléphone au service de réservations centralisé: tél. (01) 44 22 31. Demander la brochure et comparer. Ou encore mieux, s'inscrire tout de suite!

Westminster + Big Ben + Hyde Park * Pubs * City ! Thé ! By night ! Shopping ! King's Road ! Piccadilly Circus + Musées * Carnaby Street !

Succursales Hotelplan les plus proches de chez vous :
Neuchâtel, 3-5, rue des Terreaux
Fribourg, 31, boulevard de Pérolles.

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce ?
C'est si simple, si pratique et si avantageux ! surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS FAN

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

BELLE CHAMBRE à 1 ou 2 jeunes gens, part à la cuisine, salle de bains, le tout indépendant, proximité écoles et gare. Téléphone 25 53 87.

DEUX CHAMBRES dont une avec coin-cuisine équipé, salle de bains, cave, rue des Fahys 171, pour le 1er mai. Tél. 25 88 55.

APPARTEMENT-VILLA sur un étage, donnant sur jardin, cuisine luxueuse, séjour 30 m2, 3 grandes chambres à coucher, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, cave, buanderie, ascenseur et place de parc. Téléphone 24 06 07 - 31 46 45.

DANS IMMEUBLE RESIDENTIEL, un appartement d'une pièce (4 m 30 x 7 m) plus hall d'entrée, penderie, cuisine équipée, bain avec baignoire surbaissée, cave, ascenseur, place de parc, piscine. Téléphone 24 06 07 - 31 46 45.

BELLE CHAMBRE meublée, part salle de bains, à monsieur. Tél. 24 15 71.

A DEMOISELLE, jolies chambres deux lits et un lit, sud, tout confort, jouissance cuisine, proximité place Pury. Tél. 25 38 67.

TOUT DE SUITE, aux Addoz 44, à Boudry, appartement de 2 pièces tout confort, loyer mensuel : 348 fr. charges comprises. Téléphone 42 38 59, dès 19 heures.

STUDIO MEUBLE à 1 ou 2 lits, cuisine, au centre, libre. Tél. 25 10 36, dès 10 heures.

A BEVAIX, sortie ouest du village, immédiatement ou pour date à convenir, beau studio, cuisinette séparée, agencée, salle de bains, téléphone, antenne collective TV, grand galetas, place de parc, vue sur le lac, loyer mensuel y compris charges : 286 fr. Tél. 42 21 33.

GRAND STUDIO MEUBLE, mansardé, cuisine équipée, salle de bain, quartier université, libre fin avril ; 1 ou 2 personnes. Tél. 24 33 22, interne 38 ; dès 18 heures : 24 71 36.

DEUX CHAMBRES MEUBLEES, cuisinette, salle de bains, entrée indépendante, trolleybus devant la maison, à demoiselle ou personne âgée. Tél. 25 16 93.

CHAMBRE INDEPENDANTE, douche, rue des Poudrières. Tél. 25 95 33, midi ou soir.

LE LANDERON, 2 pièces tout confort, pour le 24 mai, 380 fr. Tél. 51 39 32.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, plein centre, petite cuisinière, douche attenante, à demoiselle (employée), 215 fr. Téléphone 24 32 24.

STUDIO MEUBLE pour une ou deux personnes, centre, 350 fr. plus charges. Téléphone 25 40 41.

DEUX PIECES, douche, cuisinette, quartier Beaux-Arts. Tél. 24 01 51.

APPARTEMENT 3 PIECES, confort, 300 fr., région Colombier. Adresser offres écrites à EY 4439 au bureau du journal.

LOCAL COMMERCIAL à Fontainemelon, conviendrait particulièrement pour magasin, salon de coiffure, bureau ou atelier pour petite industrie ; surface 38 m2 + dépendances. Adresser offres écrites à DX 4438 au bureau du journal.

BEVAIX, magnifique grande chambre indépendante, avec douche. Tél. 46 16 36.

SPLENDIDE CHAMBRE meublée indépendante, plein centre, tout confort, libre à convenir ; loyer mensuel 220 fr., tout compris. Pour visiter, prendre rendez-vous au (038) 31 17 44, de 19 à 21 heures.

GARAGE 35 fr. par mois. Téléphoner au 53 26 60, Cernier.

STUDIO MEUBLE, cuisine, douche, téléphone, pour début mai, ou date à convenir. Téléphoner au 25 55 50, pendant la journée.

COLOMBIER, CHAMBRE INDEPENDANTE et tranquille avec douche et toilettes. Tél. 41 27 59.

A BOUDRY, 4 PIECES, 505 fr., tout compris. Tél. 42 34 80, le matin.

CAMPAGNE, appartement 2 pièces, cuisine, bain, jardin, conviendrait aussi à week-end, à l'année, loyer modéré. Tél. (038) 63 28 06.

APPARTEMENT DE VACANCES au bord de la Méditerranée (Les Sablettes, Var) au mois ou à la quinzaine : juin, juillet, septembre. Tél. 31 55 87, aux heures des repas.

APPARTEMENT DE 2 PIECES meublées avec tout confort. Loyer, charges comprises, 460 fr. Pour visiter, s'adresser à M. Pahud, Draizes 44, Neuchâtel.

LE LANDERON, appartement 2 pièces, tout confort, loyer modéré, date à convenir. Tél. 51 23 38.

STUDIO, cuisinette, douche, centre ville ; libre immédiatement. Tél. (032) 23 83 39.

AU LANDERON, studio meublé avec cuisine et douche, pour 1 ou 2 personnes, librer 1er mai, 300 fr., charges comprises. Tél. 51 14 09.

LOCAL AU CENTRE, conviendrait pour bureau. Tél. 24 56 21.

AU CENTRE, CHAMBRE tout confort, à monsieur. Tél. 25 27 42.

MAGNIFIQUE STUDIO à l'est de Neuchâtel, 350 fr. + charges. Tél. 25 76 72.

4 PIECES, libre immédiatement, cheminée, petite terrasse, fbg Hôpital 78, 4me étage, ascenseur, 550 fr. charges comprises. A visiter entre 17 et 19 heures.

A BOUDRY, tout de suite, appartement 3 pièces, 345 fr. plus charges. Reprise de meubles. Tél. 42 24 57.

LIBRE 30 AVRIL, appartement 3 ½ pièces, tout confort, cuisine équipée, balcon, ouest Neuchâtel, place de parc, 528 fr., charges comprises. Tél. 24 23 89.

CHAMBRE MEUBLEE, tranquille, cadre de verdure, à 2 minutes du bus 8. Téléphone 25 12 52.

CORTAILLOD, studios meublés, cuisinette, douche, tout confort, à partir de 225 fr. électricité et charges comprises. Place pour voiture ou garage. Tél. 42 21 19, heures des repas.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douche, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE MEUBLEE, dans logement tout confort, proximité gare. Tél. 25 29 15.

APPARTEMENT MEUBLE, 2 ½ pièces, tout confort, cuisine complète, agencée, lingerie, vaisselle et accessoires, balcon, cave et place de parc, à Boudry, 650 fr. (charges comprises). Tél. (022) 48 42 86, de 17 à 20 heures.

A vendre

PETITE VITRINE EN NOYER, 115 x 40 x 100 cm. Prix : 200 fr. Tél. (038) 41 12 95.

ARMOIRE DE SALON, état de neuf, ronce de mûrier et noyer. Tél. (038) 46 12 20.

PORTE GARAGE vitrée, briques isolantes, chauffe-eau, potagers. Tél. 42 18 04.

VELO D'HOMME mi-course, vélos enfants 6 et 10 ans ; trottinette. Tél. (037) 77 14 25.

HABITS FILLETTE 6-8 ans, blazer pour garçon 6-8 ans. Tél. 53 15 07.

MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER, salon, salle à manger. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96, (repas).

REMORQUE-TENTE Camplifix, tout équipée. Montage en 5 minutes. Prix à convenir. Tél. (038) 51 44 16.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE, longue. taille 38-40, prix 450 fr. (nouveau 1200 fr.) Tél. 33 51 41.

TABLE DE SALON en noyer, 1 m x 50 cm. Tél. 24 77 83.

FOIN, récolte 1974, environ 5000 kg, botelé. Tél. 42 14 14.

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES, 90 W, + 1 tuner FM. Tél. 31 41 58.

LITS JUMEAUX, tables de nuit, toilette acajou, Louis XVI. Neuchâtel, Grand-Rue 11, samedi dès 14 h ou tél. (038) 25 32 58, après 15 heures.

CAUSE DOUBLE EMPLOI : un ensemble de cuisine d'angle Sarina, 300-237 cm, plonge double, cuisinière 4 plaques avec four, gril, revêtement formica imitation bois clair, ventilation ; une chaudière de chauffage central à mazout avec production eau chaude, Zaegel-Held, 35.000 cal/h., le tout neuf, prix intéressant. Tél. (022) 61 20 16.

URGENT. Cause départ : armoire, buffet, lit, 2 matelas, canapé, tabourets, chaise bascule, divers. Tél. 24 46 60, dès 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER française, en bon état. Tél. 41 21 90.

1 CHAMBRE A COUCHER COMPLETE, 1 canapé-lit, 1 piano cadre métallique, 2 fauteuils, 1 tour de lit en smyrne rouge, 1 chaudière pour chauffage central (charbon-mazout) avec brûleur. Téléphone (038) 53 35 16.

CUISINIERE A GAZ en bon état, à bas prix. Tél. 24 68 35.

LITS JUMEAUX, literie, tables de chevet avec entourage ; prix à discuter. Téléphone 41 13 00.

CAUSE DEPART : meubles d'un 3 ½ pièces ; machine à laver automatique ; cuisinière à gaz ; frigo, 380 l ; machine à coudre 2 ans ; aspirateur ; 2 lampes ; tapis, 350 x 250 cm, etc., en bloc : 3500 fr. ou au détail. Tél. 36 15 42.

BACS A FLEURS RUSTIQUES, en chêne cerclé, diamètre environ 50 cm. Téléphone 51 20 66, heures repas.

ENREGISTREUR 8 pistes, stéréo, avec ampli Hi-Fi incorporé, entrées : micros, auxiliaire, tuner, phono ; sorties : haut-parleurs, écouteurs, modulateur, état neuf. Tél. 25 22 19.

POUSSETTE Wisa-Gloria, 3 positions, 100 fr. Tél. 41 19 24.

CHAMBRE A COUCHER d'occasion, prix très bas. Tél. 25 55 49.

DERIVEUR, 5 places superbe bateau très complet, bâché ; rapide et sûr. Tél. 42 31 16 de 17 à 20 heures.

BOITES EN CARTON FORT, en bon état, avec couvercle. Dimensions : 57 x 21,7 x 15 cm. Prix intéressant. Téléphone (038) 25 65 01, interne 272, aux heures de bureau.

ROBES, manteaux, souliers (1-4 ans) ; pousse-pousse Peg, tout en parfait état. Tél. (038) 41 35 23.

LITS SUPERPOSES, 150 fr. Tél. 31 48 62.

SOLEX 3800, bon prix. Tél. 24 46 60, dès 18 heures.

CHIOTS, bouvier bernois, 2 mois, avec pedigree. Tél. (038) 42 20 03.

2 MATELAS, crin animal, en très bon état. Téléphone 25 40 31.

Demandes à louer

URGENT. 4-5 pièces modeste, pour juin. Adresser offres écrites à 1104-652 au bureau du journal.

JE CHERCHE APPARTEMENT de 2 pièces, région Hauterive, Saint-Blaise, Marin. Téléphoner, heures de bureau, au 33 36 35 ; le soir au 25 27 86.

A NEUCHATEL OU ENVIRONS, un appartement de 4 pièces, confort, éventuellement dans maison ancienne. Adresser offres écrites à 903-650 au bureau du journal.

APPARTEMENT MINIMUM 3 pièces, sans confort particulier, possibilité chauffage au bois, situation tranquille, rayon 20 km de Neuchâtel maximum ; loyer modéré. Tél. (038) 42 23 80, de 14 à 19 heures.

APPARTEMENT DE 3 ½ OU 4 PIECES, région Monruz - Hauterive - Saint-Blaise. Tél. 24 32 84, midi ou soir.

Offres d'emplois

MONSIEUR SEUL demande femme de ménage, quelques heures par semaine. Tél. 42 38 03.

GAIN ACCESSOIRE : sans risque, sans investissement. Indicateur pour des appareils techniques de bureau. Case postale 213, 2520 La Neuveville ou tél. (038) 51 36 33.

NOUS CHERCHONS UNE JEUNE FILLE, de 16 à 18 ans, désirant s'occuper d'un enfant en bas âge et entretenir une petite maison à la campagne, afin d'aider une maman en convalescence. Logement et nourriture en famille, bonne rénumération. Téléphoner au (038) 45 12 03, du lundi au vendredi, de 7 h à 6 h 30 et de 12 h 30 à 13 h 30.

Demandes à acheter

LIVRES AVANTI, histoire d'animaux, La marche du temps, Nos champignons, Fraternelle Amazonie, Roger Berthoud, Boudry. Tél. (038) 42 10 51.

JE POSSEDE ANCIEN LIT de poupée et désire le garnir d'une ancienne poupée avec tête en porcelaine afin de l'offrir. Tél. (038) 25 45 69.

TABLE A DESSIN orientable avec appareil est cherchée. Tél. (021) 81 28 65.

Demandes d'emplois

SECRETAIRE disponible demi-journée, pour correspondance, comptabilité. Adresser offres écrites à OG 4421 au bureau du journal.

SECRETAIRE cherche place à Neuchâtel, pour début mai ou à convenir. Adresser offres écrites à NF 4420 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, 19 ans, Suissesse allemande de Berne, cherche place dans une crèche à Neuchâtel ou environs dès le 1er juin 1975. Tél. (031) 55 45 81, heures de bureau Mme Stoller.

DAME JEUNE ET DYNAMIQUE cherche occupation de caissière ou lingère. Téléphone 33 36 63.

ENFANT de 2 ans ou plus serait gardé par famille de La Neuveville, du lundi au vendredi ou à la journée ; prix à convenir. Tél. (038) 51 31 62.

ASSISTANTE DE MEDECIN DIPLOMEE cherche emploi, Neuchâtel et ouest. Adresser offres écrites à HB 4442 au bureau du journal.

Divers

TRAIN MINIATURES H.O. Réparation, transformation de locomotives de toutes marques. Tél. (038) 25 05 19.

A DONNER CONTRE BONS SOINS jolis petits chiens de 2 mois. Tél. 55 26 19, le soir.

ROBE DE MARIEE à louer, taille 38, modèle Pronuptia, avec traîne et accessoires. Tél. 36 14 02, le soir.

DENNER toujours plus avantageuse

Knorr AROMAT condiment en poudre Trio-Pack 270 g
maintenant seulement **2.10** (100 g = –.78) — prix de vente 3.40
38% meilleur marché

Knorr SAUCE DE ROTI LIEE «miracle» 150 g
maintenant seulement **2.10** (100 g = 1.40) — prix de vente 3.10
32% meilleur marché

KRAFT MIRACOLI Spaghetti Dinner à la Napolitaine 362 g
maintenant seulement **2.30** (100 g = –.64) — prix de vente 3.50
34% meilleur marché
ce paquet contient:
- Spaghetti
- Purée de tomates
- Spécialité de fromage râpé étranger
- Condiments

AJAX nettoie-tout avec ammoniac-plus 955 ml
maintenant seulement **3.40** (100 ml = –.36)

bac fresh-deo-spray dry 100 g
maintenant seulement **3.30** — prix de vente 6.90
52% meilleur marché

Fa savon de toilette 135 g
maintenant seulement **1.10** (100 g = –.82)

MAK-6/11475

SUPER-DISCOUNT DENNER

prochaine VISION DENNER 16 avril 1975
dans les flashs publicitaires • de 19.10 heures • et après le téléjournal de 19.40 heures.

Genève — 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais) — 43, rue de Lausanne (Les Pâquis) — 81, rue de Lyon (Charmilles)
Carouge 15, avenue Praille
Lausanne — 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux) — 143, avenue de Cour (Le Reposoir) — 90, rue de Genève (Sébeillon)
Corsier s/Vevey 42, avenue Reller
Sion 7, rue des Cèdres
Monthey 20, avenue de la Gare
Martigny 51, route de Fully
Neuchâtel 43, rue des Sablons
Fribourg 55, Pérolles
Porrentruy 16, rue Achille-Merguin
Yverdon 8, rue des Remparts
Payerne 12/14, rue de Lausanne
Bienne — 44, rue de la Gare — 48, rue du Moulin — place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits frais)
Moutier 2, rue du Moulin

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Fondée sous le règne des rois de Prusse

L'Abbaye des Bayards célébrera cette année son 220me anniversaire

De notre correspondant :

Fondée sous le règne de Frédéric II, roi de Prusse, la noble corporation de l'Abbaye des Bayards célébrera, cette année, son 220me anniversaire. L'administration se composait alors de quinze juges nommés pour trois ans, puis elle fut remplacée par un collège de quatre membres. Le premier tir se déroula le 19 juin 1755. Vers 1764, J.-J. Lambelet, chevalier de l'Ordre du mérite et capitaine retraité au service de la France vint habiter Les Bayards. La place d'abbé de la société étant vacante, elle lui fut proposée et il tint ce poste pendant 41 ans.

Vingt-ans après la fondation de la noble corporation, la commune refusa de participer à la construction d'un stand de tir mais l'année suivante, sur proposition du Petit-Bayard, cette décision fut reportée et l'on consentit à payer la moitié des frais d'entretien du stand qui serait édifié au Petit-Bayard. Ces frais de construction étaient cependant supportés par les membres des corporations et non par la commune comme telle. Vers la fin du XVIIIe siècle, les prix en étain furent remplacés par des objets en cuivre et au jeu de trois quilles fut substitué un jeu de neuf quilles.

OUDINOT SOLLICITÉ

A la mort du chevalier Lambelet, le général Oudinot lui succéda à la place d'abbé, mais aucun procès-verbal ne précisa s'il l'accepta ou non. Louis Piaget la refusa également et dès lors il ne fut plus question d'abbé. En 1813, on supprima le port de l'épée et quatre ans plus tard en raison de la disette, le tir n'eut pas lieu. Il y a 90 ans, l'emplacement de tir fut transféré dans la combe du Grand-Bayard.

Le prix du Grand-Bayard, fondé en 1613 recevait, outre sa part de deniers accordés par Sa Majesté, les intérêts d'une somme forfaite allouée par la commune.

Actuellement, la fête de l'Abbaye des Bayards est toujours l'occasion d'une liesse populaire et d'un joyeux rendez-vous des gens du fond de la vallée.

G. D.

Plus de 40 cm de neige sur les hauteurs

(c) L'hiver, cette année, est revenu en force. On peut dire qu'il n'y a jamais eu autant de neige sur les hauteurs, puisqu'elle atteint une couche de 40 à 50 cm d'épaisseur. Sans doute avait-elle été un peu plus abondante à la fin de l'automne dernier, mais elle fondit assez rapidement sous l'effet de la pluie. Les routes enneigées et parfois recouvertes d'une mince pellicule de verglas obligent les automobilistes à redoubler de prudence et la fermeture temporaire de la Clusette vient à un mauvais moment, car ce n'est pas toujours une sinécure que de faire le détour par la Tourne quand le mauvais temps est de la partie !

Ferme anéantie par le feu au Mont-des-Verrières

De notre correspondant :

Mercredi, vers 13 h 30, le feu s'est déclaré dans la ferme du Dr Clerc, de La Chaux-de-Fonds, située à l'écart de la route cantonale, au Mont-des-Verrières. Cette ferme était louée par M. Henri Wenger, fermier. C'est son ouvrier qui, occupé à couper du foin dans la grange, donna l'alarme. Le feu prenait naissance autour de la cheminée. M. Wenger téléphona immédiatement aux pompiers des Verrières qui alertèrent à leur tour le centre de secours du Val-de-Travers. Quand les sapeurs arrivèrent sur place, le toit était déjà complètement en feu. On put néanmoins sortir à temps les 36 têtes de bétail.

UNE ENQUÊTE EN COURS

La lutte contre l'incendie se révéla difficile en raison de la pénurie d'eau et la ferme ne forma bientôt plus qu'un gigantesque brasier. Tous les biens de la famille Wenger sont perdus et il ne reste que les quatre murs.

Les dégâts se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de francs. L'enquête de la police cantonale a établi qu'une cheminée fissurée pouvait être à l'origine du sinistre.

COINCIDENCE !

L'année passée, au Jeûne fédéral, M. Wenger se trouvait en course avec des contemporains, lorsqu'un rural qu'il exploitait et qui appartenait aussi au Dr Clerc, avait été réduit en cendres par un incendie dû à la fermentation du foin.

M. Wenger avait alors pu trouver refuge aux Verrières et aux Bayards. Il y a plus de 30 ans que M. Henri Wenger était fermier au Mont-des-Verrières pour le compte du Dr Clerc. Il avait décidé de se retirer aux Bayards pour laisser la place à son fils, le 15 avril prochain.

Selon l'enquête menée par la police cantonale, l'origine du sinistre est dû à une défectuosité de la cheminée de la cuisine. Celle-ci avait été refaite partiellement, mais l'autre partie était bien vétuste. Pendant l'incendie, des tourbillons de neige s'abattaient sur la région, ajoutant à la désolation, de ce lieu du haut Jura Neuchâtelois.

G. D.

Deux arrestations à la douane des Verrières

De l'un de nos correspondants :

Les gardes-frontières du poste de Meudon, ont arrêté un ressortissant grec expulsé de Suisse. Comme la mesure d'expulsion ne lui avait pas été officiellement notifiée, il a été relaxé par la police cantonale. D'autre part, un jeune Italien avait été expulsé de notre pays jusqu'en 1980. De son pays d'origine en passant par la frontière sud, il était venu voir sa mère à Neuchâtel. Puis au volant d'une auto, il se rendit à Pontarlier. Au retour, il fut arrêté à la frontière de Meudon. Remis à la gendarmerie il a été incarcéré.

Assemblée de la société de tir les « Armes réunies » de Fleurier

De notre correspondant :

La société de tir « Les Armes Réunies » de Fleurier, a siégé avant-hier soir sous la présidence de M. André Clerc, vice-président, remplaçant M. Arthur Courvoisier, absent pour des raisons professionnelles.

Il a été donné connaissance du rapport d'activité rappelant que la société avait participé au tir du Seeland à Lyss, au tir de la Fédération du Val-de-Travers et que des groupes avaient pris part à divers concours, y compris les tirs militaires. Puis, M. Louis Rossel, caissier, donna connaissance de la situation financière qui est excellente. Ces comptes ont été approuvés avec remerciements et décharge à leur auteur.

NOMINATIONS

MM. Arthur Courvoisier et Louis Rossel ayant décliné une réélection, le comité a été constitué comme suit : MM. Lucien Aggio, présdent ; André Clerc vice-président ; Arthur-André Grossenbacher, secrétaire de tir ; Gilbert Henchoz, secrétaire correspondancier et préposé aux convocations ; Louis Béguin, rédacteur des procès-verbaux ; Francis Blaser, caissier ; Raymond Racine, moniteur de tir à 50 m ; Waldemar Iten, moniteur de tir à 300 m ; Pierre-Alain Geiser et Georges Riehen. Ont été désignés pour vérifier les comptes, MM. Jean-Paul Dellenbach et Charles Mercier.

MM. Raymond Sudan, Alfred Jeanneret et Denis Perrin ont été proclamés membres honoraires. Par ailleurs, le titre de membre d'honneur a été conféré à M. Louis Rossel, pour avoir été caissier de la société pendant 21 ans consécutifs avec une compétence toute particulière. Rappelons que le président d'honneur des « Armes-Réunies » est M. Arthur Grossenbacher qui lui aussi a toujours donné le meilleur de lui-même pour le tir.

Pour cette année, la société participera au tir cantonal vaudois à Lausanne, au tir de la fédération à Couvet et des groupes à plusieurs manifestations régionales. Enfin demain et après-demain les « Armes-Réunies » organiseront les premiers tirs obligatoires.

G. D.

COUVET

Nomination

(sp) Lors de sa dernière séance, le comité central de la Caisse-maladie fraternelle de prévoyance a nommé comme troisième membre du comité de direction M. Léo Roulet, de Couvet, responsable des services sociaux d'une entreprise métallurgique de la place.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30 « Pas si méchant que ça » (16 ans) ; 23 h 15 « La chatte sans pudeur » (20 ans).

Môtiers : château exposition du photo-club 30-40.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Buttes-la Robella : installations en service.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tel. 61 13 28

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.

Les Verrières, bureau de renseignements Banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76 télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD

Tamponnement par l'arrière

Hier, vers 14 h 15, M. C. H., de Neuchâtel, circulait de Chézard à Dombresson. A la hauteur de la Coopérative, son auto tamponna l'arrière d'un camion conduit par M. P. T., de Colombier, qui le précédait et avait ralenti. Dégâts.

SAVAGNIER

Commission des comptes et Conseil général

(c) La Commission des comptes se réunira le 17 avril tandis que le Conseil général siégera le 29 avril.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.

DANSE : **Les Geneveys-sur-Coffrane :** Le Grenier, de 20 h à 2 h.

Pompes funèbres du Val-de-Ruz : tél. 57 17 70

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Informations suisses

Trop de logements dans les villes

(c) Il a été remis à la prese le rapport annuel de la Banque cantonale du Valais, lequel est chaque année, riche d'enseignements au sujet de l'économie cantonale.

Les auteurs de ce rapport analysent la situation du Valais dans les secteurs économiques les plus divers.

On note ainsi une nette saturation dans le secteur du logement. On relève que durant des années les banques en Valais ont fait preuve de beaucoup de largesse dans l'octroi des crédits, et qu'aujourd'hui inévitablement on subit le contre coup de cette situation.

C'est ainsi que bien des communes valaisannes actuellement ne disposent pas de moyens suffisants pour réaliser les œuvres décrétées par le Grand conseil. On enregistre même un peu partout une certaine saturation dans le secteur du logement. De nombreux appartements à vendre ne trouvent pas preneurs et un certain nombre d'appartements à louer, lesquels sont en partie subventionnés, restent vides. La Banque cantonale regrette que l'on ait beaucoup construit en Valais sans une étude sérieuse du marché. Elle précise d'autre part que la ville a perdu une partie de son charme et que beaucoup de familles manifestent la volonté de retourner dans leur village.

La Banque cantonale souhaite cependant que l'autorité fédérale apprécie avec plus de souplesse les demandes d'autorisation de vendre des résidences secondaires à des étrangers. « Cela éviterait le chômage pour beaucoup d'entreprises et apporterait au canton des fonds qui seraient actuellement les bienvenus »

Le TCS et la protection de l'environnement

BERNE (ATS). — Dans sa réponse au département fédéral de l'intérieur, relative au projet de loi sur la protection de l'environnement, le TCS fait remarquer que l'application d'une telle disposition législative « ne devrait pas importuner davantage l'être humain, mais, au contraire, le préserver des nuisances qui le menacent ». Pour le TCS les nombreux articles du projet de loi devraient être rédigés d'une façon moins générale et prévoir un champ d'application plus clairement défini.

Les constatations du TCS se limitent aux problèmes ayant trait au domanie routier. Il estime qu'il existe actuellement un vaste éventail de lois et de prescriptions et différentes mesures restrictives visant à protéger l'environnement.

Dans sa prise de position, le TCS demande la suppression de certains articles superflus ou qui n'ont pas leur raison d'être. Les dispositions relatives aux dommages, lorsqu'ils concernant la responsabilité civile, méritent incontestablement un énoncé plus clair, affirme le TCS. Mais il faudrait pour cela parvenir à définir d'abord ce que l'on entend par « porter atteinte » ou « porter préjudice » et par d'autres notions générales. « Il serait donc souhaitable que l'avant-projet soit remanié, mieux adapté et mieux défini », conclut le TCS dans sa réponse au gouvernement.

Lutte contre la hausse

(c) Les hôteliers de Crans-Montana ont décidé d'engager la lutte contre la hausse des prix. La décision a été prise, de rester au statu quo en 1976 et cela est valable pour tous les établissements. Cette solution a été adoptée également pour tenter de limiter la concurrence livrée par l'étranger au tourisme suisse.

* Les organisations progressistes de Suisse et le « partito socialista autonomo » ont déposé jeudi après-midi à Berne, auprès de la chancellerie fédérale, une initiative populaire en faveur de l'abaissement de l'âge de la retraite, et donc de la perception de la rente AVS, à 60 ans pour les hommes et à 58 ans pour les femmes.

FRANCE VOISINE

Importante réunion d'information

Hier matin, à la Chambre de commerce de Belfort, les dirigeants du port autonome de Marseille ont tenu une réunion d'information. On y notait la présence des dirigeants de la Chambre de commerce de Belfort, des industriels de la région, notamment Alsthom, Bull, GFT et des représentants des usines de Delle, ainsi que les transporteurs et transitaires de la région. On a entendu les exposés des représentants du port autonome de Marseille ; il fut question particulièrement de notre région. La Franche-Comté, en effet, compte tenu de sa grosse industrie et de sa situation géographique est amenée naturellement à avoir des rapports étroits pour expédier ses produits avec le port de Marseille. Ce port, le deuxième d'Europe, est le mieux situé dans le contexte actuel. Mais il faut penser aussi aux débouchés qu'offre la réouverture prochaine du canal de Suez et les accès du Moyen-Orient. Les industriels franc-comtois ont donc intérêt à transiter par Marseille. Aussi ses dirigeants ont démontré qu'il est nécessaire de réaliser le canal à grand gabarit dont il est beaucoup question ces temps-ci, ceci afin de développer l'industrie locale. Dans cet ordre d'idées, il faut encore améliorer le port de Bourogne où nos voisins suisses sont concernés également puisqu'ils ont acheté plusieurs hectares. Cela sera notamment bien utile pour l'Alsthom de Belfort qui est contraint de véhiculer des pièces de 350 t par la route avec toutes les difficultés que cela suppose. Le port de Bourogne doit donc être encore équipé et modernisé pour embarquer des colis du tonnage précité. Au cours de cette réunion très intéressante, ont été projetés aussi des films sur l'activité du port de Marseille.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La forêt (suite)

« Monsieur le rédacteur en chef,

L'article paru dans la FAN le 9 crt. montre que le citoyen est mal informé. Les forêts situées au pied de la Côte de Chaumont sont desservies par un chemin reliant Champ Monsieur à la route cantonale d'Enges. Tout le trafic suburbain empruntait cet axe en piteux état. Plutôt que de goudronner ce chemin à grands frais, il a été interdit à la circulation au grand dam des automobilistes, souvent fort mécontents. Comme les Helvètes ont perdu l'usage de leurs jambes, il fallait leur donner la possibilité d'accéder aux forêts dans des véhicules à moteur. Quatre places de parc sont réservées à cet usage. Leurs surfaces peuvent prêter à discussion, toutefois qui viendra se plaindre si ces places réservées peuvent absorber toutes les voitures sans engorgement ? Le chantier ouvert est quelque peu retardé pour laisser passer une conduite d'eau éventuelle. Il faut éviter de faire des fouilles deux fois au même endroit.

Le bruit des tronçonneuses et du petit tracteur ont peut-être momentanément éloigné le promeneur, auteur de l'article. Car il se serait aperçu que les hêtres issus d'anciens taillis, modelés autrefois par l'homme, sont malades, le bon tiers des arbres est pourri, voire creux. Cet assainissement est immédiatement suivi de plantations ce printemps. Les lances du carré de Winkelried, en l'occurence les jeunes épicéas bordiers, remplacent les clôtures métalliques inesthétiques et préservent les brins nobles de la dent et de la corne du chevreuil.

La forêt mélangée en résineux et feuillus, de structure irrégulière, assure la meilleure protection régénératrice. Cette station d'épuration vivante offre un aspect esthétique agréable en toute saison. Les forêts artificielles d'épicéas à la Métairie du Landeron, de pins noirs au-dessus de la Ville de Neuchâtel et d'Hauterive sont-elles si déplaisantes ? Les nombreux pique-niqueurs et promeneurs les apprécient pourtant.

Le traitement s'adapte simplement au milieu naturel, aux écosystèmes. La forêt pure de feuillus a un rendement précaire et se voit de plus en plus délaissée. Elle requiert un intérêt des autorités et des propriétaires à longue échéance. Les ardents défenseurs de l'environnement auront à cœur de soutenir leur point de vue lors de l'établissement des budgets publics. Pour l'instant le bon sens est de mise en se référant à la décision du Congrès forestier mondial tenu en Argentine : « Recherche d'une juste combinaison entre les avantages sociaux, économiques et écologiques dans l'intérêt général ».

En conservant le sens de la mesure, le citoyen s'apercevra que la forêt traitée est le meilleur garant de l'environnement.

Veuillez agréer...

D.-Ls. Bardet,
ing. forestier,
Saint-Blaise »

VAUD - VAUD - VAUD

Grâce à l'extraordinaire histoire d'une famille de commerçants

Le centre de la ville de Payerne va changer de visage

Depuis quelque temps, on procède à la démolition d'un pâté de trois maisons à Payerne, appartenant à M. Georges Ischi. On pense qu'il faudra environ 18 mois pour démolir et reconstruire le nouvel immeuble, qui donnera un tout autre aspect à cette partie du centre de la ville et qui permettra l'élargissement du début de la rue du Temple, un échange de surfaces étant intervenu entre la commune et le propriétaire. Il nous a paru intéressant de raconter l'histoire assez extraordinaire de la famille Ischi, à l'origine des changements qui vont marquer le visage familier de la cité de la reine Berthe.

UNE VÉRITABLE DYNASTIE DE COMMERÇANTS

En 1848, Jacob Ischi vient travailler à Payerne comme ouvrier coutelier. Quatre ans plus tard, il s'en retourne à Wangen-sur-Aar y chercher une compagne, puis revient s'établir au bord de la Broye, où il fonde un foyer et ouvre une échoppe, rue de Lausanne. Une véritable dynastie de commerçants vient d'être fondée. Trois garçons et deux filles vont naître de cette union, dont Arnold, qui s'établira à la fin du siècle à Aigle et y créera une coutellerie, ainsi qu'un commerce de cycles, et plus tard un garage et une entreprise de transports.

Un autre fils, Louis, succédera à son père, à Payerne, en 1887. Le troisième fils, Paul, reprendra en 1899 l'atelier de réparations et de fabrication de coutellerie, et de vente de cycles de son frère Louis, se trouvant alors dans les locaux de l'ancienne fabrique d'instruments de musique Wahlen (actuellement occupés par la Favag), qui deviendra plus tard le garage de la Promenade, sis place du Général-Guisan. Ayant épousé un Reber, l'une des filles, Louise, exploitera le café du Château, sis à côté de l'hôtel de l'Ours, aujourd'hui disparu. Sa sœur Marie s'expatriera aux Etats-Unis comme institutrice et y fondera un foyer.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE

Louis, le grand-père de M. Georges Ischi, l'actuel propriétaire du commerce, exploita sa coutellerie rue de Lausanne durant quelques années. Musicien de talent, il fonda l'orchestre « La Youska » — bien connu des anciens Payernois — en compagnie entre autres de Pius Pahud, que personne n'a oublié. Son dynamisme et son sens aigu des affaires le conduisirent, en compagnie de sa femme Fanny — fille de Jules Savary (propriétaire du domaine de la place d'armes) — à acquérir, en 1895, l'immeuble de la Grand-Rue actuellement en démolition, où se trouvait auparavant le café de la Reine-Berthe. Il y installe son commerce avec forge et force motrice. C'était à l'époque le premier magasin de la localité à être pourvu de l'éclairage électrique, le courant étant fourni par une génératrice installée à la cave et fonctionnant au pétrole.

Dans des expositions cantonales, en 1888 à Estavayer et en 1905 à Vevey, Louis Ischi obtient des médailles de première classe. Un diplôme en possession de son petit-fils atteste sa présence, en 1905, à la première exposition du cycle, de la moto et de l'auto, devenu aujourd'hui le salon de l'auto de Genève. Dès 1895, il disposait du téléphone et avait le numéro 35. Commerçant avisé et d'avant-garde, il sut donner à sa coutellerie un bel essor. Il devint également importateur de cycles et représentant général pour la Suisse de marques connues, dont les machines provenaient d'Allemagne et même de Chicago, qu'il expédiait ensuite dans toutes les parties de la Suisse à des revendeurs. Plus tard, il s'adjoignit encore des machines à coudre, qu'il importait en grande quantité d'Allemagne, de France et d'Angleterre. Il fut l'un des premiers possesseurs d'une voiture automobile dans la Broye et était connu pour sa jovialité et sa correction en affaires.

En 1911, il achète l'immeuble de la rue du Temple, jouxtant celui de la Grand-Rue. Il s'agit des anciennes écuries Brodbeck, où étaient logés et remisés les chevaux et les chars des hôtes de l'hôtel de l'Ours voisin. Il aménage le bâtiment en garage (sous le nom de garage Central) et y entrepose ses cycles et motocyclettes, ainsi qu'il y répare les premières automobiles circulant dans la région.

CRÉATION D'UN CATALOGUE ILLUSTRÉ

Autre fait caractéristique propre à Louis Ischi : la création de son catalogue illustré. Celui-ci était envoyé à d'éventuels acheteurs dans toutes les contrées de la Suisse et sa réputation était solidement établie, tout particulièrement en Suisse alémanique. Ce catalogue de près de 100 pages faisait le bonheur de nombreuses familles, qui le conservaient précieusement et s'en servaient régulièrement pour acquérir les articles dont elles avaient besoin, cela durant bien des années ; ce qui contribua à la grande vogue de la maison payernoise. Entre-temps, il s'adjoint les instruments de musique les plus divers, ainsi que les armes et les munitions, ce qui fit connaître la maison loin à la ronde. De 1920 à 1926, il devint même importateur et agent exclusif de motocyclettes de marques anglaises, qui firent les beaux jours de la clientèle sportive de l'époque. Le brusque décès du fils Oscar, en 1926, tué à motocyclette à Langenthal, vint brusquement arrêter le développement, puis mettre un terme à cette nouvelle activité.

En 1931, Ernest Ischi, fils de Louis, reprit le commerce de ventes par correspondance, tandis que sa sœur Elvira, en compagnie de son père, s'occupait des affaires commerciales sur la place de Payerne.

UNE PAGE SE TOURNE...

En 1950, M. Georges Ischi — qui représente la quatrième génération — reprend le commerce paternel ; puis en 1956, celui de son grand-père, afin d'en faire une seule entreprise. Si la maison Ischi s'est fait une solide réputation au début du siècle en s'occupant de coutellerie, de cycles et de motos, puis d'armes à feu, l'arrière-petit-fils du fondateur de la « dynastie » s'est employé à lui donner un nouvel essor en s'intéressant au domaine de la radio, puis de la télévision. Son père, M. Ernest Ischi, ne fut-il pas l'un des pionniers de la TSF dans la vallée de la Broye, dès 1931 ? Et le premier sur la place de Payerne et même en Suisse romande à capter les émissions de télévision, inconnues en Suisse faute d'émetteurs, dès 1954. Ces émissions étaient transmises par l'émetteur du Feldberg, situé en Forêt-Noire.

Après 123 ans d'existence de la maison, le descendant de Jacob Ischi entend continuer sur la lancée de ses devanciers. C'est la raison pour laquelle il a décidé, après mûre réflexion, de démolir les bâtiments vétustes qui ont eu leur heure de gloire, afin de reconstruire la maison plus belle qu'avant. C'est tout de même une page de la vie économique de Payerne qui se tourne.

R. P.

MISSY

« Sanctuaires de la Broye »

(c) Hier après-midi, à la grande salle de Missy, les membres du Club des aînés ont eu la joie d'entendre le poète et écrivain Vio Martin, de Lucens, qui leur a présenté par le texte et l'image les sanctuaires de la Broye.

Succès d'une vente

(c) La vente paroissiale, qui s'est déroulée récemment, à Missy, a laissé un bénéfice net de 9400 francs.

MONTAGNY

Cyclomotoriste renversé

(c) Hier vers 13 h 30, sur la route Yverdon - Sainte-Croix, à la hauteur de Montagny, un cyclomotoriste a obliqué à gauche sans marquer son intention, alors qu'une voiture survenait derrière lui. Trompé par cette manœuvre, l'automobiliste n'a pu éviter le cyclomoteur. Le conducteur a fait une chute sur la chaussée et, blessé au visage, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

YVERDON

Imprudence d'une fillette

(c) Une fillette de 12 ans, Françoise Madeleina, s'est jetée contre un vélomoteur, en traversant la chaussée et s'est fracturée la jambe droite. Elle a été conduite à la clinique du Four.

Alerte aux hydrocarbures

(c) Mercredi matin, le groupe antipollution du CSI d'Yverdon est intervenu près des Contamines pour un cas de pollution par du mazout dans le canal du Buron. Un barrage a été monté à l'embouchure du canal et des coagulants ont été répandus. C'est hier soir que l'on a recueilli les déchets.

ORBE

La ballade d'un détenu

(c) Un pensionnaire du pénitencier de Bochuz avait été désigné pour faire un travail au Prés-Neufs, avec un petit tracteur. Se plaisant dans la nature, il en profita pour aller faire un tour ! Il a pu être repris et a été reconduit dans sa cellule.

L'Alfasud a deux freins à disques en trop

Presque toutes les voitures de séries, dans la classe de prix de 10000 à 12000 francs n'ont que deux freins à disques. L'Alfasud en a quatre. Servo assistés. Avec modulateur de freinage. En série.
En plus de ces caractèristiques, à notre avis indispensables, l'Alfasud offre une sécurité passive et active dont voici quelques points:
Freins hydrauliques à double circuit ①, agissant séparément sur les roues avant et arrière. Les freins à disques avant ② se trouvent à l'intérieur pour améliorer la tenue de route. Répartiteur des forces de freinage ③ entre les deux essieux. Pneus ceinturés ④. Tous les déviateurs électriques ⑤ sont groupés dans deux leviers au volant. Volant réglable en 6 positions ⑥. Capot s'ouvrant d'arrière en avant ⑦. Surface vitrée largement dimensionnée ⑧.
Habitacle particulièrement robuste, à résistance différenciée ⑨. Double paroi de séparation entre moteur et habitacle ⑩. Serrures de portes robustes, tridimensionnelles ⑪. Sécurité enfants ⑫. (Sur demande) pare-brise en verre laminé ⑬. Réservoir d'essence monté en zone protégée ⑭. Colonne de direction de sécurité en deux parties ⑮. Volant de sécurité à calice ⑯. Ceintures de sécurité à 3 points ⑰. Tableau de bord rembourré ⑱. Garnitures de portes rembourrées ⑲. Pare-soleil rembourrés orientables aussi latéralement ⑳. Rétroviseur jour-nuit antichoc ㉑.

Bref — l'Alfasud est la voiture idéale pour l'homme sensé, l'homme de goût, disposant d'environ 11000 francs.

Alfa Romeo Suisse SA
plus de 230 concessionaires et Agents officiels dans toute la Suisse

Neuchâtel : A. Schweizer, tél. (038) 25 80 04 ; Boudevilliers : Garage du Val-de-Ruz, Vuarraz S.A., tél. (038) 36 15 15 ; Neuchâtel : Garage Elite, E. Knecht, tél. (038) 25 05 61 ; Boudry : Garage Ricardo Schiantarelli, tél. (038) 42 18 02 ; Buttes : Garage Tivoli, tél. (038) 61 25 22.

Dans votre magasin d'alimentation.

Actuellement: Action

3 pour 2

Des vertus curatives naturelles issues de 1000 mètres de profondeur. De précieux minéraux et oligo-éléments. Une recette de la nature. D'où sa pleine saveur sans pareille. D'où son effet salutaire. Car la Valser favorise l'élimination et se fait l'alliée de tous ceux qui tiennent à rester sveltes.

L'eau Valser. Une recette de la Nature.

Dans votre magasin d'alimentation.

Occasion
A vendre
cuisinière électrique
Siemens (380 volts). 4 plaques et four. Prix : Fr. 250.—.
Mme Zbinden, case postale 13, 3000 Berne 32.
Tél. (031) 44 77 61.

Ce coupon vous aidera à vous débarasser de vos préjugés sur les caravanes.

COUPON
Veuillez m'envoyer la documentation concernant
☐ *Caravanes* ☐ *Mobilhomes* ☐ *Autohomes*
FAN
Nom
Rue
NP/Localité
envoyer à Caravans International (Suisse) SA, 2072 Saint-Blaise

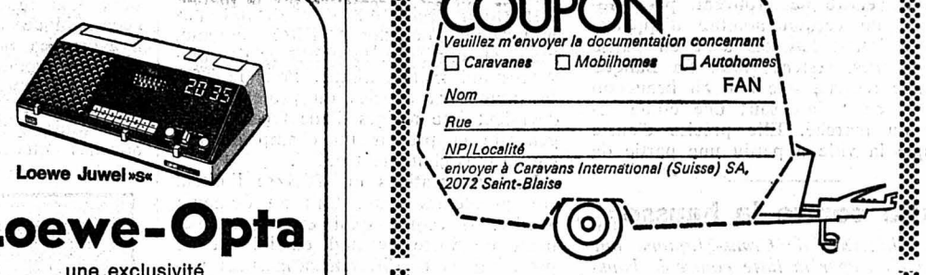

Rochat caravan
rte de Soleure
2072 Saint-Blaise
Tél. 038 33 36 05
CI SUISSE *CI = Caravans International, votre partenaire pour les loisirs.*

Loewe Juwel »S«

Loewe-Opta
une exclusivité dans notre
rayon radio-TV

Hug Musique
le plus grand magasin de musique en Suisse
Neuchâtel, En face de la Poste

SUBITO

EUROTEL piscine
couverte ouverte au **public** et **sociétés.**
S'adresser à la réception. Tél. 21 21 21.

LIQUIDATION TOTALE
DE MEUBLES ET TAPIS

autorisée du 30 octobre 1974 au 30 avril 1975

UNIQUE EN SUISSE ROMANDE !
Pour cause de cessation totale de commerce, nous liquidons avec des rabais sensationnels allant jusqu'à **50 %**

CHOIX ÉNORME DE MEUBLES
AMEUBLEMENTS -
MEUBLES REMBOURRÉS -
TAPIS, ETC.

à notre magasin **Pop-Salons, rue du Maupas 24, 1004 Lausanne**

TAPIS D'ORIENT
Grand choix, dont quelques pièces particulièrement belles, le tout :
avec des rabais — 50 % pour pièces sélectionnées.

FIANCÉS, acheteurs de meubles, une occasion unique d'épargner des milliers de francs !!!

Cette chance ne vous est offerte qu'une fois. Même si vous n'avez pas besoin immédiatement d'ameublements, meubles et tapis, vous pouvez profiter de cette unique occasion.

Nous réservons et stockons **gratuitement** contre un acompte minime.

Nous vendons exclusivement de la marchandise de **qualité,** provenant de fabricants réputés.

— **Une chance réelle pour ceux qui ont besoin de meubles et tapis ! Il vaut la peine de faire le voyage à Lausanne, vous épargnez réellement des milliers et des milliers de francs ! ! !**

Livraison partout. — **30 mois** de crédit aux meilleures conditions.

Ouverture tous les jours, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Samedi, de 8 h à 17 h ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.

à notre magasin de **l'avenue Druey 6, 1018 Lausanne**

— **50 %** chambres à coucher de qualité choisie, modèles divers, blancs, bois nobles, traditionnels, etc.

— **50 %** meubles de paroi, vaisseliers, divers éléments, style, exécution traditionnelle et cubique, etc.

— **50 %** salons rembourrés, assortiments variés pour toutes les exigences en dralon, velours, tissage main, cuir véritable et simili.

— **50 %** studios, tables et chaises, tables de salon, meubles de cuisine, bancs d'angle, garnitures de vestibule, literies de qualité et autres articles.

RUI S.A., MEUBLES, 6, av. Druey, 1018 LAUSANNE, tél. (021) 36 77 65

FRIBOURG

Il reste beaucoup à faire à la Vieille-Ville

« Beaucoup reste à faire pour améliorer l'environnement : aménager les espaces publics, restreindre la circulation, créer des parkings de dissuasion et surtout éliminer les activités perturbantes de la vieille ville, telles l'usine à gaz et la caserne. Pour l'année 1975, les autorités communales prévoient pour la première fois une série d'aménagements et d'améliorations qui, s'ils étaient suivis et intégrés dans une politique d'ensemble, pourraient amorcer un renouveau ».

Ces lignes sont extraites du dernier numéro de la revue d'informations trimestrielles publiée par « Pro Fribourg ». Ce mouvement s'est attaché, depuis dix ans, à faire connaître la vieille ville au dehors et de l'intérieur. En particulier, il a réalisé en 1968 une enquête-participation. Depuis lors, il s'est orienté vers une vision plus large des problèmes humains et urbanistiques de la ville et a formé, avec des groupements à buts similaires, une communauté d'action pour l'environnement qui compte 3000 membres.

On sait que 1975 marquera, en Europe, l'année du patrimoine architectural. A cette occasion, « Pro Fribourg » publie une étude comparée de restauration dans des quartiers anciens : ceux de Lyon, Metz, Annecy, Tours, Rouen, etc. Pour Fribourg, l'inventaire a porté sur le quartier de l'Auge, par la diffusion d'un rapport établi conjointement par « Pro Fribourg » et la commission cantonale des monuments historiques.

Sur les 180 immeubles du quartier de l'Auge, l'enquête a montré qu'en dix ans, la moitié ont été restaurés intérieurement, mais 15 % seulement en façade. Ces restaurations sont pour les 90 % le fait de l'initiative privée. On constate néanmoins que 7 % des immeubles ont été pratiquement vidés de leur substance lors de restaurations intérieures. Les règlements de protection n'assurent guère que la conservation de l'aspect extérieur, et des dérogations restent trop facilement accordées. Les subventions ponctuelles favorisent les restaurations de fond en comble, nécessitant le transfert des habitants, au détriment des restaurations par étapes ou minima. Elles avantagent ceux qui disposent de moyens financiers importants. Ainsi — écrit « Pro Fribourg » — « Les restaurations se pratiquent au coup par coup, sans coordination ». Les autorités communales ont, de leur côté, entrepris des restaurations à caractère social par l'intermédiaire de l'association pour le logement populaire. Mais ces restaurations sont encore trop étroitement soumises aux normes « HLM » prévues pour des constructions neuves.

UN CERTAIN SNOBISME

On a enregistré, dans le quartier de l'Auge, un exode de la population d'origine. Depuis 1948, la diminution est de moitié, et elle va s'accélérant ces années dernières. Très ouvrier, le quartier est devenu, socialement, plus diversifié.

« Mais si — lit-on dans la revue — d'une part, les maisons les plus belles, spacieuses et ensoleillées sont recherchées depuis l'apparition d'un certain snobisme des quartiers anciens, celles de faible intérêt architectural, exiguës ou mal situées sont négligées et abritent de plus en plus des travailleurs immigrés. Cette évolution est génératrice de tensions au sein de la population traditionnelle ».

Par ailleurs, les commerces de première nécessité disparaissent au profit d'antiquaires et de brocanteurs surtout. Mais plus de la moitié des anciennes arcades sont soit inoccupées ou transformées pour d'autres usages. Les artisans et les galeries d'art qui tentent d'animer le quartier ne bénéficient d'aucun appui : le quartier est resté pratiquement en marge de la ville... Et des préoccupations des autorités et des milieux touristiques. A cet égard, on ne compte d'ailleurs aucun équipement touristique.

« Pro Fribourg » conclut avec l'espoir que 1975 soit l'occasion de créer un nouvel état d'esprit pour une mise en valeur de la vieille ville, tant pour ses visiteurs que pour ses habitants.

L'aménagement de Fribourg contrecarré par des vandales

De notre correspondant :

Un effort important est consenti actuellement par la commune de Fribourg pour améliorer d'une part l'aspect de la ville en vue de la triennale internationale de la photo et d'autre part pour fournir des travaux à des entreprises qui en ont grand besoin actuellement. Cet effort est malheureusement trop souvent contrecarré dit un communiqué du Conseil communal par une recrudescence inquiétante des actes de vandalisme. Jardins publics, chantiers, bâtiments divers, installations d'éclairage public sont particulièrement visés. Un appel est lancé à la population, afin qu'elle prenne sous sa protection toutes ces installations, qu'elle les respecte et les fasse respecter. Une telle attitude est sans doute le meilleur moyen de lutter contre le vandalisme : des appels analogues antérieurs l'ont prouvé.

Le Conseil communal a accordé une subvention pour la restauration extérieure de deux immeubles dans la zone protégée de la vieille ville. D'autres décisions touchent à des travaux au pont du milieu notamment. Un ensemble de travaux a été adjugé, pour un montant de 1.100.000 francs (place Georges-Python, rue Saint-Pierre, route du Riedle, arrêt des transports en commun à la porte de Morat, réfection de routes, liaisons à la station d'épuration, etc. D'autres achats concernent la signalisation optique. Le Conseil communal a entendu un raport de M. J.-D. Urech, aménagiste, sur l'état des études relatives à la mise sur pied du plan d'aménagement local, en relation, notamment, avec le plan régional.

Toujours de la neige pour le régiment 8

La neige, encore la neige, toujours la neige. Il ne semble pas que cet hiver tardif veuille finir et fausser compagnie au régiment neuchâtelois perdu dans les neiges des Préalpes.

Il va sans dire que le programme prévu s'en trouve quelque peu perturbé. Chaque matin, les hommes doivent empoigner pelles et pioches pour déblayer chemins et voies d'accès aux places d'exercice. Mais pour les compagnies situées aux altitudes moyennes, il ne s'agit plus d'une promenade de santé, mais d'une véritable expédition. Il n'est pas rare de trouver sur les chemins menant aux places de tir une couche de neige fraîche d'un mètre, voire d'un mètre et demi. Equipés de chaînes, les véhicules gravissent les côtes, parfois le capot recouvert d'une poignée d'hommes, jusqu'à ce que la couche de neige barre définitivement le passage. Sur quoi, on chausse les skis et l'on poursuit la route piolets en main et peaux de phoque sous les lattes.

Si l'exercice demande des efforts physiques supplémentaires, il n'en reste pas moins qu'il présente un attrait sportif incontestable et que les heures passées ainsi défilent plus rapidement. En tout état de cause, malgré ces conditions pénibles, le moral demeure étonnamment bon. Sur place, il reste bien sûr à déblayer les lieux d'exercices de tir, ouvrage qui est à remettre sur le métier chaque matin. Aussi, souhaite-t-on partout que le soleil revienne au plus vite, mais naturellement dame météo dispose ! (rih)

Un véhicule bloqué par la neige : il n'ira pas beaucoup plus loin malgré tous les efforts. (Avipress RIH)

Chauffard identifié

(c) Samedi 5 avril, vers 12 h, un piéton âgé de 45 ans, avait été renversé sur un passage de sécurité, rue des Bouchers, par un automobiliste qui avait pris la fuite. Ce dernier a été identifié. Il s'agit du nommé C. B., de Fribourg. Le piéton blessé a pu, depuis lors, regagner son domicile.

Infirmière blessée et gros dégâts

(c) Hier, vers 6 h 45, un automobiliste de Courtaman circulait de Pensier en direction de Fribourg. Dans la montée de la Sonnaz, à la sortie d'un virage, sa voiture dérapa et se mit en travers de la chaussée alors qu'arrivait en sens inverse la voiture d'un habitant de Villars-sur-Glâne. La passagère de ce dernier, son épouse, Mme Catherine Margaronis, 26 ans, fut blessée au visage et dut être transportée à l'hôpital de Meyriez. Les dégâts sont estimés à 20.000 francs.

Vrais et faux feux à Romont

(c) Mercredi, pour la troisième fois en quinze jours, les pompiers de Romont ont été appelés pour combattre un feu de cheminée. Celui-là avait pris naissance dans la ferme de M. Fernand Ruffieux, au hameau d'Arruffens. Un extincteur a suffi à écarter le danger et les sapeurs ont laissé un piquet sur les lieux.

Hier, vers midi, les sapeurs ont été alertés à nouveau. L'essai intempestif d'un système d'alarme dans une usine en construction était l'unique cause de ce déplacement inutile !

Candidatures proposées par les démocrates-chrétiens

(c) Le comité du parti démocrate-chrétien de la ville de Fribourg a siégé sous la présidence de M. Charles Jaquet. Il a décidé à l'unanimité de proposer aux délégués du PDC de la ville la candidature de M. François Bourgknecht, pour le Conseil des Etats, et de M. Laurent Butty, pour le Conseil national, tous deux étant députés sortants. Le comité a lancé un appel à la veille des « fêtes du printemps » qui se dérouleront du 24 au 26 avril, dans les halles du comptoir de Fribourg.

BIENNE-BIENNE

Budget biennois : la poire coupée en deux

De notre correspondante :

Le budget de la ville de Bienne pour 1975 va de nouveau être sur la sellette lors de la prochaine séance du Conseil de ville. Le budget, « x » fois remanié, qui est présenté au législatif est équilibré (bénéfice 5000 fr. environ) et la quotité d'impôts est fixée à 2,5, soit augmentée d'un dixième seulement. Les amortissements sont considérablement réduits, cinq millions contre 7,4 dans la proposition précédente.

Lors de la votation de janvier, le corps électoral avait refusé le budget qui prévoyait une augmentation des impôts de deux dixièmes. En l'élaborant, les autorités s'étaient laissé guider par la volonté de réduire au maximum les dépenses de l'administration, sans pour autant diminuer les prestations de ses services. Le désaveu public devait forcément changer le but visé. Aussi, en avril, le Conseil de ville dut se prononcer sur un budget, qui, bien que prévoyant la même augmentation des impôts, faisait état d'une « réserve conjoncturelle » de près de deux millions de francs et d'amortissements supplémentaires. Certaines prestations étaient réduites sans pour autant remettre en question le bon fonctionnement de l'administration. A cet effet, il faut relever que le « prix des dettes », les intérêts passifs qui s'élèvent à plus de 16 millions de francs représentent cinq dixièmes de quotité d'impôts. Le but de l'augmentation de deux dixièmes proposé aurait eu pour conséquence notamment de tenter de maîtriser l'évolution des intérêts par la voie d'amortissements plus importants. Il faut savoir qu'à la suite de la conversion d'emprunts, la charge des intérêts va s'alourdir ces prochaines années, d'un montant de l'ordre de un million par an, ceci sans que la ville n'en tire le moindre profit.

Le Conseil de ville refusa l'entrée en matière et chargea le Municipal de présenter un budget avec une quotité de 2,5 (c'est-à-dire un dixième de moins). L'exécutif s'est conformé à la prescription du parlement. Force est de constater que les compressions supplémentaires ont certes permis de réduire d'un dixième l'augmentation de la quotité proposée à l'origine, mais que la solution des problèmes financiers de la ville ne s'en trouve nullement facilitée, conclut le rapport.

TROIS GROUPES

Les « économies » du budget appartiennent à trois groupes distincts.

— Des modifications qui résultent de l'écoulement du temps. Par exemple, des corrections dans le secteur des salaires, notamment pour des postes qui seront repourvus plus tard que prévu, étant donné que la votation sur le budget a été reportée.

— Des modifications qui résultent d'une réduction des prestations. Par exemple, concernant des contributions allouées à diverses institutions (bibliothèque, société de développement).

— Tout un groupe de réductions consiste à repousser certaines dépenses à plus tard.

Le Conseil municipal se permet de rappeler le fait que l'augmentation d'impôts proposée compense tout juste la perte résultant de la révision de la loi cantonale sur les impôts. En outre, des dépenses supplémentaires, sur lesquelles la commune ne peut exercer aucune influence (contributions au canton, etc...), et qu'il a fallu inscrire au budget ont du, dans d'autres secteurs, être compensées par des restrictions qui sont à la limite de ce qui est justifiable et qui, selon le Conseil municipal, dépassent même cette limite dans certaisn cas. Le budget ainsi remanié ne présente plus aucune réserve. Si, par exemple, la ville était amenée, en vertu de la loi, à devoir verser davantage de subventions aux hôpitaux, elle ne disposerait pas des fonds nécessaires. Les conséquences de charges ou de pertes fiscales en relations avec la récession économique ne pourraient être supportées. L'amortissement du déficit du compte 1974 soit 500.000 francs ne pourra être effectué, il faudra le remettre à plus tard.

OU VONT SE FAIRE LES ÉCONOMIES

Les diminutions de prestations se feront sentir dans divers secteurs. Ainsi, en ce qui concerne l'éclairage public, le service de l'électricité se bornera à entretenir les installations existantes et à exécuter les travaux les plus urgents. Le budget pour l'entretien de la voirie a été ramené à un niveau inférieur à celui de 1974. L'entretien impeccable de certaines rues sera compromis. L'entretien des immeubles, des bâtiments et des écoles appartenant à la ville sera réduit, de même que les achats de mobilier. L'ouverture du home pour apprentis rue du Viaduc, sanctionné par la votation populaire de l'automne dernier, sera reportée à plus tard Les subventions à la bibliothèque de la ville seront abaissées. Celle-ci devra donc réduire ses prestations. L'emprunt qu'il est prévu de lancer en 1975 a été réduit de deux millions, ce qui empêchera de commencer de nouveaux travaux. L'organisation de la protection civile en pâtira.

Dans le secteur du personnel, les places devenant libres ne seront repourvues que si c'est absolument nécessaire. Depuis l'élaboration du premier budget, un certain nombre de personnes ont donné leur démission, d'autres départs sont attendus, principalement de personnes ayant atteint l'âge de la retraite. Une importante partie de ces personnes ne seront pas remplacées. L'économie ainsi réalisée sur l'effectif du personnel se monte à 1,3 million de francs.

PERTE DE TROIS MILLIONS

Malgré toutes ces restrictions, il n'a pas été possible de présenter un budget sans augmentation des impôts. En effet, la révision de la loi cantonale sur les impôts a pour conséquence de faire perdre, à la commune, un montant de trois millions de francs. Cette somme doit être remplacée.

Enfin, le Municipal s'adresse aux conseillers de ville et à la population en affirmant sa volonté de mettre tout en œuvre pour que les dépenses restent dans la limite du raisonnable. Pour y arriver il a besoin de leur soutien sans réserve : on ne peut pas se contenter de demander à l'administration d'être économe dans tous les secteurs, il faut aussi savoir réduire ses exigences envers la commune, dit-il. **Marlise Etienne**

Subvention

(c) Le gouvernement bernois a octroyé une subvention de 61.690 fr. à la commune de Bienne en raison des frais supplémentaires occasionnés par l'aménagement de trottoirs rue Lienhard.

Expérience pédagogique intéressante à Granges

De notre correspondante :

Une expérience pédagogique intéressante a été tentée ces derniers jours à Granges. Des écoliers, actuellement en vacances, pouvaient participer durant toute une semaine à un « cours de loisirs ». Les organisateurs, qui se recrutent dans divers groupes, tels que le Centre des jeunes, les éclaireurs, les femmes radicales pour ne citer qu'eux, veulent démontrer la nécessité de créer des endroits où les enfants s'amusent librement. Le but final de l'opération étant de trouver un emplacement pour y créer un jardin Robinson. Au cours des deux premiers jours déjà, près de 500 enfants âgés entre 7 et 11 ans ont profité de l'expérience. Certains se sont intéressés au théâtre, au guignol, à la construction de maisons en bois. D'autres démontrèrent leur talent en peignant des batiks. Une randonnée-camping de deux jours rencontra un vif succès malgré le temps froid et peu engageant. Les organisateurs qui avaient, pour cette expérience, diverses places à disposition (préau de l'école, salle de gymnastique, terrain ouvert près de l'église mis à leur disposition par un privé), ont été étonnés de la forte participation des enfants. Au cours de cette expérience, ils ont constaté cependant que le manque d'imagination des enfants était assez inquiétant. Selon eux, créer des centres d'intérêt pour la jeunesse est de toute première importance. M. E.

La magie du cirque

(c) Le cirque Nock a dressé sa tente en notre ville place Gurzelen. Dès ce soir et jusqu'à dimanche, il présentera son programme 1975. « Le plus grand des petits cirques » a soigné son nouveau programme dans lequel on relève notamment l'extraordinaire numéro de dressage de tigres et de lion exécuté par un dompteur suisse de l'Oberland, qui, voici trois mois, a décidé de cesser son activité de directeur d'entreprise de bâtiment pour s'adonner aux joies du domptage, ainsi qu'un numéro de dressage d'ours et un show inédit d'un jeune jongleur suisse d'une vingtaine d'années, plein de talent, qui présente son programme pour la première fois au cirque.

JURA - JURA

Le chef des Béliers n'ira pas en prison

De notre correspondant :

On se souvient qu'en janvier 1974, lors du procès dit de l'« Ambassade de Paris », alors que cinq des accusés étaient acquittés, le responsable du groupe Bélier, Jean-Claude Montavon, avait été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et à 900 fr. d'amende. Cette privation de liberté accompagnée du sursis s'ajoutait à une autre, de deux mois avec trois ans de sursis, écopée par Montavon en 1971, dans l'affaire d'intrusion au Palais fédéral. Ce jugement avait soulevé l'ire de 46 conseillers nationaux de langue allemande, parmi lesquels le conseiller national Gehler de Bassecourt. Trouvant la justice delémontaine trop clémente, ces derniers avaient invité le procureur du Jura à faire appel. Ce qui avait été fait, mais le procureur du canton n'avait retenu l'appel qu'en ce qui concernait Jean-Claude Montavon.

La première chambre pénale du canton de Berne a examiné hier cette affaire. Elle a entendu la plaidoirie de l'avocat du chef du groupe Bélier et rendu un jugement qui confirme celui du président du tribunal de première instance. Les sursis de Montavon sont donc maintenus.

Si ce jugement s'est fait quelque peu attendre, c'est que la procédure avait été interrompue après l'occupation du poste de police de Delémont, occupation qui avait valu à Jean-Claude Montavon une nouvelle plainte, pour violation de domicile cette fois. Sur proposition de la direction cantonale de police, le responsable du groupe Bélier a accepté de payer un montant de 126 fr. 75, tout en continuant de nier toute participation à cette affaire moyennant quoi la direction de police a retiré sa plainte. Dès lors l'appel contre les sursis pouvait poursuivre son cours. Il a débouché hier sur le jugement que l'on sait. Bévi

Un inventaire des capacités d'accueil

De notre correspondant :

Des délégués des sections démo-chrétiennes de Porrentruy, Delémont et Saignelégier se sont réunis mardi pour étudier certaines interventions politiques concernant la mise sur pied du canton du Jura. Ces délégués ont étudié le postulat déposé par le groupe PDC au Conseil de ville de Delémont, l'interpellation du groupe radical au Conseil de ville de Porrentruy, ainsi que la récente déclaration du parti socialiste des Franches-Montagnes.

Nous avons présenté en son temps les deux premières de ces interventions. Les socialistes francs-montagnards déclaraient notamment : « Sous la tutelle de l'impérialisme bernois, le Jura et en particulier les Franches-Montagnes ont été les parents pauvres du canton et de la Confédération (...). Un canton nouveau doit avoir, dans son intérêt et pour son équilibre, des régions d'égales valeurs économiques et démographiques, chacune bénéficiant des mêmes prestations et possibilités cantonales. Nous, Francs-Montagnards, avons été laissés pour compte jusqu'à ce jour. Nous ne voulons pas subir le même sort dans le cadre du canton du Jura (...). Le parti socialiste des Franches-Montagnes demande à tous les partis politiques du Jura et au R.J. en particulier de mettre tout en œuvre pour que chacun et chaque région trouve sa juste place, dans un canton du Jura vraiment nouveau. »

Les délégués démo-chrétiens, après examen des trois interventions précitées, se sont mis d'accord sur les principes suivants :

1. Tout esprit de clocher et toutes rivalités entre villes et régions du Jura doivent être évitées.
2. Chaque région du futur canton doit pouvoir accueillir une part équitable de strutures cantonales.
3. Les impératifs d'efficacité et d'économie devront prévaloir.

DELÉMONT

La fanfare du collège au blanc...

(c) Il était coutume de dire que la fanfare du collège de Delémont se mettait chaque année au vert durant une semaine. Cette année, c'est au blanc que se trouve ce jeune corps de musique, puisqu'il s'est établi pour une semaine aux Franches-Montagnes, à Fornet-Dessus. Hier soir les collégiens ont donné un concert à Lajoux. Ce soir ils seront à Saulcy.

Jugement sévère à Porrentruy

De notre correspondant :

Le tribunal de district de Porrentruy a rendu hier son jugement dans l'affaire de vol et de brigandage pour laquelle le Ministère public avait requis, mercredi, 12 mois d'emprisonnement. L'accusé, G. F., 23 ans, a été reconnu coupable d'actes de brigandage, de vol, de dommages à la propriété, de conduite inconvenante, d'infraction à la loi sur les auberges et de vol d'usage. Il a effectivement écopé de 12 mois d'emprisonnement ferme, sous déduction de 84 jours de préventive. G. F. avait extorqué de l'argent sous menace et volé le sac à main de la femme d'un garagiste de Porrentruy, sac à main qui contenait 5072 fr. en espèces et une bague en or blanc d'une valeur de 4500 francs.

En outre il avait brisé une vitrine. Le même jeune homme a été déclaré interdit d'auberges pour une durée de deux ans. Un de ses copains, qui était accusé de recel, a été acquitté faute de preuves. Une somme de 1600 fr. lui a été allouée pour ses dépens et 500 fr. pour tort moral. Il avait fait déjà 40 jours de préventive.

COURFAIVRE

La maison des œuvres reprise par la paroisse

(c) L'assemblée paroissiale de Courfaivre a pris mercredi soir une décision comme chacun voudrait pouvoir en prendre : elle a ratifié l'achat de la maison des œuvres, à titre gratuit... Et celui du bâtiment locatif de l'œuvre des sœurs, à titre gratuit également, mais moyennant la reprise d'une dette hypothécaire de 16.000 francs. Le premier bâtiment a une valeur officielle de 111.100 fr. et le second de 77.200 francs. Ce sont des difficultés financières qui ont incité le consortium propriétaire de ces deux bâtiments à les offrir gratuitement à la paroisse, moyennant fidélité de cette dernière aux buts que s'étaient fixés les fondateurs de l'œuvre.

COURT

Assemblée extraordinaire du club des patineurs

(sp) Lors de l'assemblée extraordinaire du club des patineurs de Court, un nouvel entraîneur a été nommé en la personne de M. Jean Reist qui vient du Fuet. La bonne marche de la société a été relevée et des remerciements ont été adressés au comité d'organisation pour l'inauguration de la nouvelle patinoire.

Informations horlogères

SUITE Lueur d'espoir dans le secteur horloger

Ces cas semblent couvrir également les besoins actuels lors même qu'ils ont été prévus il y a quelque 25 ans dans une période où l'on ne pensait jamais en avoir besoin ...

Ainsi, selon l'élargissement élaboré le 11 mars 1952 à l'article 11 du règlement d'exécution peuvent être affectés aux réserves de crise notamment : les frais afférents aux opérations de garantie des cours ; les primes de garantie de risque d'exportation ; le paiement des intérêts de stockage des marchandises ; les frais de mobilisation de capitaux par suite de paiements tardifs de débiteurs.

80 MILLIONS POUR L'HORLOGERIE

Une circulaire sera incessament envoyée aux entreprises horlogères pour les informer de leurs possiblités concernant les réserves de crise. Les entreprises devront individuellement répondre, si elles désirent faire usage de ces réserves. Si c'est dans le sens de l'article 6 al. I de la loi elles pourront le faire sans autre démarche.

Si c'est dans le sens d'un des cas spéciaux prévus, eles devront préciser exactement celui-ci et motiver leur demande. Le délégué aux possiblités de travail, après examen du dossier, donnera si possible une nouvelle autorisation.

Précisons que le montant total des réserves de crise ainsi mises à la disposition de l'industrie horlogère se montent à 80 millions, car aux 58-59 millions de base, il faut ajouter le montant des impôts remboursés soit environ un tiers c'est à dire 20 millions.

Quant aux autres secteurs économiques, les sommes qui sont en principe libérées n'ont pas encore été fixées.

PRUDENCE

Les possiblités offertes par les réserves de crise ne sont pas inépuisables, loin de là et l'on peut penser que les actions en faveur de l'horlogerie ne pourront se horner à cela.

C'est précisément ce dont les arrêtés urgents promis pour ce mois-ci devront tenir compte et notamment, de l'aménagement des garanties à l'exportation sans que l'on parle encore de financement des exportations, des mesures contre le chômage et des programmes d'investissements dans les constructions et le génie civil. A cet effet des réserves conjoncturelles seront engagées dont le montant sera fixé prochainement en fonction de la situation tout en veillant à ne pas relancer l'inflation.

Rappelons également que la Banque nationale a autorisé les banques à octroyer des relèvements de crédits hors quota aux entreprises de l'horlogerie qui désireraient des fonds bancaires. Ces prêts seront accordées à des intérêts normaux et il n'a pas été fixé de plafond avant que l'on soit vraiment informé des besoins réels dans ce domaine.

L'horlogerie ne se trouve ainsi pas sans moyens devant les difficultés de financement et les incertitudes du marché.

Notons enfin qu'à l'occasion de la foire de Bâle, la Banque nationale accorde une autre facilité aux industries horlogères d'exportation en autorisant les exportateurs à libeller les factures en devises étrangères pour se prémunir ipso facto contre les risques de change et les retards de payement constatés ces derniers temps dans l'espoir d'une baisse du franc suisse. **J.-P. G.**

Assemblée générale de A. Reymond SA

La fabrique de montres A. Reymond SA à Tramelan, société affiliée de l'ASUAG, a siégé le 8 avril. Le premier semestre de 1974 a été favorable. En revanche, la situation s'est modifiée après les vacances horlogères et les derniers mois de l'année en particulier ont été marqués par un recul sensible des ventes. La très forte réévaluation du franc suisse a provoqué des annulations ou des suspensions de commandes. Ainsi le chiffre d'affaires de l'exercice a-t-il été plus faible que celui réalisé en 1973.

Les actionnaires de A. Reymond SA ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 1974. En raison de l'évolution actuelle des affaires, caractérisée par un fléchissement des ventes, ils ont décidé le versement d'un dividende inférieur à celui des années précédentes.

Nouveau! Quand un siphon fait obstruction:

PLUMBO-JET®
pour les lavabos,
les baignoires,
les éviers bouchés, etc.

Demandez expressément le nouveau Plumbo-Jet®, seul produit en emballage de sécurité ne s'ouvrant que sur l'écoulement. Refusez toute imitation. Plumbo-Jet® ne présente pas de danger pour les enfants. Vous le recevrez sans autorisation spéciale dans les pharmacies et drogueries.

Prix pour 2 portions Fr. 6.80

Plus de problèmes d'écoulement quand on l'a toujours sous la main!

et tout rentre dans l'ordre. Rapidement!

SIPURO
Sipuro SA, CH-3110 Münsingen

Classe des toxiques 3.
Produit caustique.
Observer absolument
les mesures de précaution.

PLUMBO-JET® - un véritable débouche-tout!

Prix HOME-DISCOUNT vraiment révolutionnaires: avec GARANTIE et SERVICE!

217.606 buffet anglais 172/45
Corps inférieur à 3 tiroirs seulement 490.–
(219.813 corps supérieur)
Complet comme sur photo seulement
830.–

Le mobilier rustique espagnol de facture artisanale a toujours plus de succès – surtout à des prix aussi abordables que ceux du HOME-DISCOUNT!
Exécution en bouleau massif, traité noyer antique
● Vente exclusive PFISTER

228.603 chaise (cannée) paillé seulement **77.–**

217.609 crédence 90/33 cm seulement **297.–**

281.102 bahut 110/49 cm seulement **255.–**

270.005 table d'appoint 50/38 cm seulement **89.–**

224.602 table 145/80 cm seulement **350.–**

270.004 table d'appoint 60/38 cm seulement **108.–**

228.603 chaise (cannée) paillé seulement **77.–**

7/510

HOME-DISCOUNT Pfister – le premier discount avec GARANTIE et SERVICE!

Tout pour embellir un intérieur: emballé en pièces détachées et vendu directement du stock à des prix révolutionnaires! et ceci-... avec garantie de 10 ans!
... paiement comptant jusqu'à 90 jours!
... crédit jusqu'à 30 mois!
... essence gratuite ou billet CFF bonifié pour tout achat dès Fr. 500.–!
Colis encombrants? Contre modeste participation une camionnette est à disposition ou à votre choix nous ferons livraison et montage à domicile.

Et n'oubliez pas: votre home-discount Pfister, c'est également le spécialiste pour l'installation de vos tapis, rideaux et la fourniture de vos textiles. C'est ici que vous pourrez agencer de A à Z votre appartement ou votre maison de vacances.

Pfister ameublements sa
Le plus grand centre d'ameublements en Europe!

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-25 79 14 **BIENNE Pl. du Marché-Neuf** Tél. 032-42 28 62, **JE jusqu'à 21 h**
Avry-Centre, AVRY près Fribourg 1400 P LU 13.30–20 h, MA–VE 9–20 h, SAMEDI 8–17 h ● Tél. 037-30 91 31

Géraniums

jeunes plantes fortes, pendantes, « Ville de Paris », rouge éclatant ; « Belle de Granges » pour fenêtres et balcons ; « Irène » rouge fort et plante debout.
Toutes les sortes ci-dessus par plante : Fr. 1.80.
Jardinage d'expédition.
Muller, 9501 Wuppenau (TG).

Maquette Märklin

très complète avec plusieurs vagons et locomotives.
Valeur : Fr. 3000.—,
cédée à Fr. 1500.—

morbier

ancien, bombé, peint, en parfait état. Prix intéressant.
Faire offres
sous chiffre 22-150766-125
à Publicitas, 1401 Yverdon.

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

AMITIÉ-MARIAGE

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.

Discrétion totale assurée.

Documentation gratuite.

Centre - Union - Neuchâtel.
2088 Cressier. Tél. (038) 47 12 28.

La technique DAF d'une géniale simplicité.

(C'est pourquoi, DAF en impose aux conducteurs intelligents.)

Ce n'est pas seulement la seule voiture à être dotée d'une véritable transmission complètement automatique, parce qu'elle fonctionne à variation progressive, mais elle a en plus d'autres particularités techniques qui ont de quoi convaincre le connaisseur – et qui font de la DAF la voiture de plus en plus actuelle de nos jours.

Transmission complètement automatique à variation progressive.
Conduite détendue, concentrée et sûre, le débrayage et le changement de vitesse étant supprimés. Arbres d'essieu à joints homocinétiques assurant une transmission optimale de la puissance du moteur aux roues arrière.

Essieu arrière De-Dion.
Un système de suspension inégalé à ce jour, que l'on ne trouve que sur des voitures beaucoup plus chères. Meilleure tenue de route et comportement directionnel plus stable dans les virages et sur route accidentée, indépendamment de l'occupation et du chargement de la voiture.

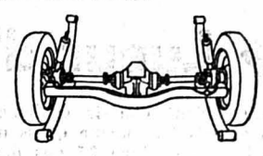

Pouvoir d'accélération élevé.
Avec une DAF, vous démarrez plus rapidement et passez plus vite et plus sûrement une croisée de routes.

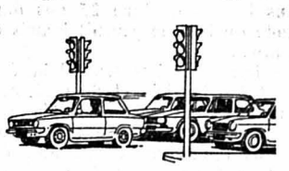

Sécurité sur toute la ligne.
Par exemple: habitacle robuste et résistant aux chocs, zone froissable à l'avant et à l'arrière, colonne de direction et volant de sécurité, appuie-tête, ceintures de sécurité à l'avant à 3 points de fixation et points d'ancrage pour ceintures à l'arrière, etc.

126.751.3

DAF
Qui change d'optique, change pour DAF.

M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral
51, rue Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 99 91/93

nouvelle Que propose la mode ?

Ce modèle est typique de la nouvelle grande collection de chez spengler: Robe-housse très actuelle en nombreux coloris mode, jersey polyester testé en laboratoire, tailles 36-44, au prix exceptionnel de Fr. 39.–.

spengler

Bienne, rue de Nidau 48
Notre maison de mode ouvre à 9 h 30 ; le lundi à 13 h 30, le samedi à partir de 8 h 30

Maisons de mode à Bâle, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Winterthour, Zurich

1362/75

MERCURY

23 modèles — du petit 4,5 CV au Goliath 150 CV

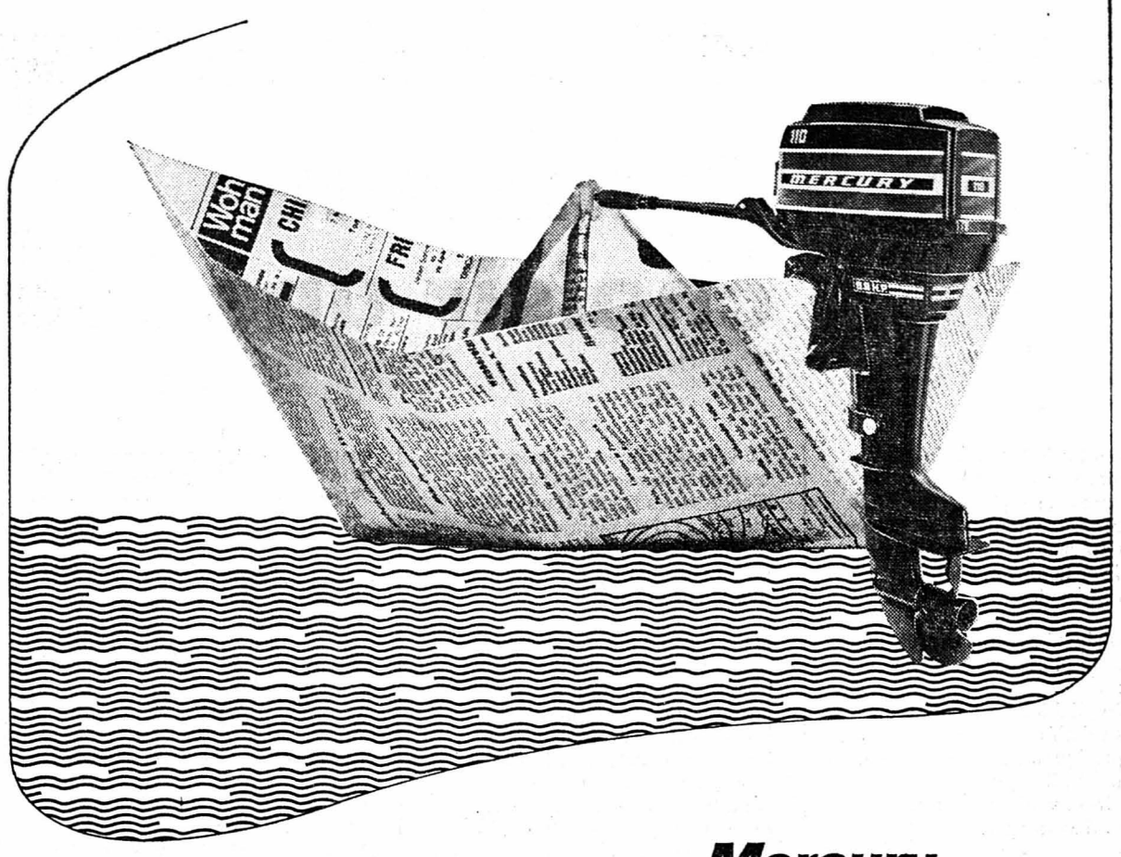

Mercury — pour un plaisir sans mélange.

Mercury signifie technique de pointe. Nouveaux brevets et améliorations techniques rendent les moteurs Mercury fiables, économiques, puissants, robustes . . . et l'entretien est inexistant. Certains «bricoleurs» se sentiront peut-être frustrés, car, de ce côté, il n'y a rien à faire — pour toute la longue durée d'un Mercury !

Par exemple, l'allumage CD sans vis platinées:
Allumage électronique «Thunderbolt» et bougies Perma-Gap avec électrodes centrales résistant à l'usure. Ni ratés, ni encrassement, ni réglage. Rien.

Ou le carburateur à gicleurs fixes:
Il se trouve sur tous les modèles Mercury, du petit 4,5 CV au Goliath 150 CV. Il assure un mélange idéal, automatiquement, dans toute situation. Il aide à économiser du carburant. Il est réglé une fois pour toutes en usine, impeccablement.

Ou l'embrayage de sécurité, à friction:
Les goupilles se cassent facilement. Beaucoup de propriétaires ont connu des énervements dans cette situation. L'embrayage à friction, une spécialité Mercury, élimine cet ennui.

Ou . . .
. . . le plus petit détail du moteur, changement de vitesse, entraînement, arrivée d'essence (réservoir séparé), échappement (dans le moyeu de l'hélice) etc. mûrement étudié, testé, éprouvé et créé pour les plus sévères exigences.

Faites-vous démontrer un Mercury dans une des nombreuses stations de vente et service (liste d'adresses par le bon).

MERCURY MARINE

Plusieurs têtes d'avance !

BON Veuillez m'envoyer
- ☐ le catalogue général du programme Mercury
- ☐ des détails concernant le moteur CV
- ☐ votre liste de stations de vente et service

Nom, prén.: .....
No, rue: .....
NP, localité: ..... SF

Envoyer à:
Frog SA, 3626 Hünibach/Thoune
Tél. 033 / 22 13 77

Il y a langues et langues...

Les bonnes petites langues
et les
POULETS FINBEC
pour les fines bouches
s'achètent chez

max Hofmann
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 — NEUCHATEL

Locaux bricolage
Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13
uninorm

Bâle Foire d'échantillons 12–21 avril

CFF

retour gratuit

Service de publicité CFF

Demandez un billet à prix réduit pour la Foire d'échantillons de Bâle et faites-le timbrer à l'exposition. Une fois timbré, il vous donnera droit au retour dans les 6 jours. Les familles bénéficient des facilités habituelles sur les billets à prix réduit. Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.

Tous les jours du 12 au 21 avril

Train éclair Genève–Lausanne–Bâle

Composition moderne avec wagon-restaurant.

					2e cl.	1re cl.
7.27	dp	Genève	ar	19.48	fr 34.–1)	fr 51.–1)
8.07	dp	Lausanne	ar	19.07	fr 30.–1)	fr 45.–1)
8.57	dp	Neuchâtel	ar	18.20	fr 22.–1)	fr 33.–1)
10.27	ar	Bâle	dp	17.00		

1) Valable par Grenchen Nord ou Olten

Un horaire spécial des meilleures correspondances pour la Foire est à votre disposition aux guichets des gares et dans les agences de voyages.

Je préfère le chemin de fer

voyages **Jet**

Les vacances heureuses, ça se prépare ! Demandez-nous conseil et nous vous proposerons par exemple sur les Côtes de l'Adriatique de nombreuses possibilités de vacances balnéaires.

CATTOLICA
1 semaine dès Fr. **258.—**
En pension ou en hôtel, vous y passerez de merveilleuses vacances et vous goûterez totalement aux plaisirs des bains de mer et de soleil.

RICCIONE
1 semaine dès Fr. **377.—**
Au choix plusieurs hôtels au bord de la mer pour jouir des magnifiques plages de sable.

SENIGALLIA
1 semaine dès Fr. **334.—**
Un paradis pour vacanciers et d'excellents hôtels. La mer et ses plages de sable vous y attendent, ainsi que l'arrière-pays que vous découvrirez avec intérêt.

Jet Voyages S.A.
6 rue des Poteaux, Neuchâtel - tél. 25 44 25

Vous qui avez du goût pour le chant classique ou moderne, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Des cours de chant vous permettent de perfectionner l'art qui vous est cher, c'est aussi une source d'équilibre et de joie de vivre.

Les cours sont donnés par Mme Yvonne Burren, cantatrice diplômée de virtuosité du Conservatoire de Zurich, soliste de concerts internationaux.

Il s'agit de cours privés individuels ou en groupe, l'enseignement est adapté aux désirs et à la personnalité de chacun. Les cours sont donnés en journée ou en soirée selon entente.

Une journée par semaine à Neuchâtel

Conditions spéciales pour cycle de cours.
Pour tous renseignements sans engagement, veuillez téléphoner ou écrire

cours de chant
YVONNE BURREN
Chemin des Grillons 19, 2504 Bienne, Tél. 032 41 36 80

A vendre ou à louer
pianos
neufs, à partir de
Fr. 45.—
location mensuelle ; **pianos à queue et orgues avantageux.**
G. Heutschi.
Tél. (031) 44 10 82.

Tectyl
VALVOLINE
protège votre voiture de la rouille
pour longtemps.
Faites confiance au spécialiste
CARROSSERIE
P. Schœlly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

LA ROUTE ENCHANTÉE

pédalons vers la santé !

Organisation : HELVETIA-VIE (Agence générale de Neuchâtel)
Patronage : FAN
Avec la collaboration du V.C. "VIGNOBLE DE COLOMBIER"

Comment choisir une bicyclette

Comment acheter un vélo? A première vue, une telle question peut paraître simpliste, mais vous comprendrez vite que des critères précis doivent être fixés afin de bénéficier le plus possible de vos promenades.

Tout d'abord, faisons une distinction entre plusieurs sortes de vélos :
Le vélo pliable, qui a connu un succès relatif ces dernières années, n'est pratiquement plus demandé car, en fait, il apporte souvent plus d'inconvénients qu'il ne compte d'avantages.

Le vélo « touriste » est un vélo principalement destiné à une utilisation urbaine. Il est robuste et assez lourd et dispose, généralement, d'un changement de vitesse dans le moyen et de pneus de large section.

Le vélo « sport », pour sa part, malgré son nom se distingue peu du vélo « touriste » si ce n'est par son poids. Il est plus léger, plus maniable et est équipé d'un dérailleur. Ses pneus sont de section fine.

Le vélo « mi-course », un terme pourtant bien connu du grand public, ne signifie en fait pas grand-chose. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'un vélo sport auquel on a adapté un guidon de course. En fait, la désignation « vélo mi-course » devrait être bannie du vocabulaire des cyclistes.

Le vélo de cyclotourisme, presque inconnu en Suisse, offre un grand nombre de particularités qui en font la monture préférée pour les longues randonnées. Construit en tubes spéciaux, comme les vélos de course, il est monté soit sur boyaux soit sur pneus très fins. Il est équipé d'un triple plateau au pédalier et d'un pignon à 5, voire 6 couronnes à la roue, autorisant, théoriquement, l'utilisation de 15 ou 18 vitesses.

Le vélo de course, toujours construit en tubes spéciaux, équipé d'accessoires légers, d'un double plateau et d'un pignon à 5 ou 6 couronnes (théoriquement 10 ou 12 vitesses) est exclusivement monté sur boyaux.

Dans tous les cas, les développements (braquets) doivent correspondre à l'utilisation qu'on entend faire de son vélo et nous ne saurions trop recommander à l'acheteur éventuel de bien indiquer au vendeur dans quelles conditions on entend l'utiliser : promenades dans le canton, grandes randonnées avec escalades de cols, cyclotourisme, etc.

Une recommandation essentielle : toujours accorder la préférence à des développements plutôt petits que trop grands, les « bosses » seront plus faciles à passer.

Vous risquez fort de peiner inutilement sur une route à forte déclivité alors qu'en fait quelques dents supplémentaires à la roue arrière donneraient la possibilité de la gravir sans trop de difficultés.

On trouve, évidemment, des vélos pour tous les goûts et à tous les prix. Chez un spécialiste, pour des machines sur lesquelles on peut véritablement compter, on estime, grosso modo, que le prix d'un vélo « sport » oscille entre 500 et 700 francs et un vélo de course de 600 à 2000 francs.

Mais, encore une fois, donnez au spécialiste le maximum de renseignements possible sur vos projets de façon qu'il puisse vous monter un vélo « sur mesure ». Et puis, si vous n'avez pas envie d'engager de dépense en ce moment et qu'un vieux vélo dort dans votre cave ou votre grenier, sortez-le et faites-le remettre en état par un spécialiste.

PLUS DE FACILITÉ ET PLUS DE PLAISIR SUR UN VÉLO À VOTRE TAILLE ET AVEC UNE POSITION BIEN RÉGLÉE.

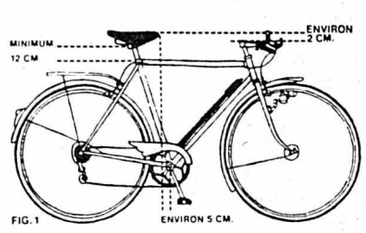

Fig. 1
La selle et le guidon

1. Le tube de selle doit sortir du cadre d'au moins 12 cm.
2. La selle doit être en position horizontale.
3. Le bec (pointe) de selle doit se trouver à env. 5 cm en arrière de l'axe du pédalier.
4. La potence doit être bloquée 2 cm. plus bas que le bec de selle.

Ces conseils sont valables pour les types de vélos « touriste », « sport », « cyclotouriste » et « course ».

Fig. 2
Pour déterminer la grandeur idéale du cadre et pour régler la hauteur de la selle.

A) Si vous devez acheter une machine neuve :
sachant que le tube de selle doit sortir d'au moins 12 cm. (fig. 1), la grandeur du cadre est facile à déterminer, il faut :

1. disposer une pédale en position basse,
2. poser le **talon** sur la pédale.

La jambe doit alors être légèrement fléchie.

B) Si vous avez déjà une machine et que le cadre ne soit pas exactement à votre taille : respectez malgré tout nos indications. Le tube de selle sortira un peu moins (ou beaucoup plus) du cadre, votre position, sans être parfaite, sera néanmoins bonne.

Fig. 3
Pour déterminer la longueur de la potence du guidon.

Après avoir réglé :
1. la hauteur de la selle (fig. 2),
2. la selle par rapport au pédalier (fig. 1),
3. la hauteur de la potence (fig. 1),
4. le cintre du guidon (un guidon de course doit être horizontal),

– disposer les manivelles du pédalier parallèlement au tube de cadre « direction/pédalier »,
– poser **la plante** du pied sur la pédale haute et les mains **au fond** du guidon.

Le coude et le genou doivent alors se toucher.

Le cyclisme un sport à conseiller

Faire de la bicyclette permet d'améliorer la condition physique. Il s'agit d'un sport qui demande un effort utilisant de très nombreux muscles auxquels, par conséquent, il faudra fournir une grande quantité d'oxygène et mettre à contribution tous les organes qui en permettent le transport, de l'air respiré jusqu'à la cellule musculaire.
Chez un homme jeune, moyennement entraîné, la consommation d'oxygène qui, au repos, est d'environ ¼ de litre/min. augmente, en pédalant dans une forte montée juqu'à 3-4 litre/min., c'est-à-dire 12 à 16 fois. Chez un champion cycliste, la consommation d'oxygène peut augmenter jusqu'à 5 ou 6 litres/min.
Ceci est possible grâce à une augmentation de la ventilation, qui de 6 litres d'air/min. au repos atteint plus de 100 litres pendant un effort violent et de la circulation du sang, qui de 3 litres/min. environ, atteint jusqu'à 20 à 25 litres.
La condition physique s'améliore grâce à un meilleur fonctionnement des poumons, du muscle cardiaque, de la vascularisation non seulement des muscles mais aussi de l'ensemble des autres organes, la peau par exemple, qui permet de « refroidir le moteur » grâce à la transpiration.
Il est possible d'acheter un « home trainer » et de faire de la bicyclette dans sa chambre tous les matins. L'avantage est de ne pas risquer d'accident et de pouvoir en faire par tous les temps. L'inconvénient est que l'effort est monotone et ne procure ni la détente d'une promenade dans un paysage varié, ni, pour les citadins, l'avantage de respirer l'air pur de la campagne.
La bicyclette réunit tous les avantages d'un sport utile pour la santé : amélioration de la condition physique, détente et plaisir, peu de risques d'accidents (à condition de trouver des routes peu fréquentées).
Quelle intensité d'effort est-il utile de réaliser pour améliorer la condition physique? Il faut faire un effort qui essouffle, sans être maximal. Par exemple être encore capable de parler facilement tout en pédalant.
Une méthode simple et précise pour contrôler l'intensité de l'effort est de mesurer la fréquence cardiaque. Si le cœur, au repos, bat en moyenne entre 60 et 80 fois par minute pendant un effort provoquant un essoufflement il doit battre entre 120 pulsations /min. et 150 pour un sujet entre 15 et 40 ans, et entre 110 pulsations/min. et 130 entre 40 et 60 ans.

(Informations du service médical de l'Helvétia-Vie)

À PARAÎTRE :

le 15 avril :
– Sport et excès de poids
– Les accessoires indispensables

le 18 avril :
– Sport et santé cardiaque
– La tenue vestimentaire

le 22 avril :
– Sport et alimentation
– L'alimentation

le 25 avril :
– L'information du service médical de l'H.V.
– Hop en selle.

J-J. FISCHER
rue du Collège 20
2520 La Neuveville
038 51 27 77

SERVICE SF MK CSCM GARANTIE
Agence vélos et cyclomoteurs
PUCH, RIX, CILO
Velosolex

PAR MONTS ET PAR VAUX AVEC NOS VÉLOS
J. Jaberg, Saint-Blaise. Tél. 33 57 22.

CHEZ « CHARLY »
Station-MIGROL - CERNIER
Tél. 53 12 94
Toutes les marques de vélos et motocycles en vente à des prix intéressants dans des qualités au-dessus de la moyenne.

Cycles, motos
Eugène Challandes
Agence Puch et Rixe
2046 Fontaines (NE) Tél. (038) 53 29 06.

SERVICE SF MK CSCM GARANTIE
Cette vignette apposée sur un deux-roues, acheté dans les magasins spécialisés, **vous assure le service après-vente.**

Meubles d'occasion à vendre
provenant d'échanges :
chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.
Prix très bas. — Paiement comptant.
S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)
samedi matin de 8 à 12 heures
AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle.
Grande place de parc.

CYCLES JEUNET
Importateur exclusif pour la Suisse,
F. KONRAD et A. KOHNKE
Neuchâtel - Tél. (038) 31 68 65
Distribués par
Peseux : V. TAMBURRINI
Tél. (038) 31 30 64
La Chaux-de-Fonds : J.-L. LOEPFE
Tél. (039) 23 42 61
Bicyclettes de course a partir de Fr. 495.— jusqu'à Fr. 1698.—

VINCENT TAMBURRINI
CYCLES

Grand-Rue 30
Tél. 31 30 64
PESEUX

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

1 ONE
QUINZAINE DE NEUCHATEL 75
Du 27 mai au 7 juin.

Gonset

bien sûr !
Vous aimez les pulls jeunes, chics et à la mode. Choisissez l'un ou l'autre, peut-être les deux et profitez ainsi de leur petit prix.
1) Tee-shirt à manches courtes, velours, coloris mode, tailles 1 à 4 **15.—**
2) Tee-shirt à manches longues, coloris délavé, bleu, vert, beige, tailles S.M.L. **10.—**
15.– 10.–
profitez-vite !

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La consommation d'énergie en Suisse a diminué de 7,8% l'année dernière

Recul particulièrement frappant pour les produits pétroliers

BERNE (ATS). — En 1974, la consommation globale d'énergie en Suisse a atteint 159.449 teracalories (TCAL) — une teracalorie vaut mille milliards de calories — contre 172.955 TCAL l'année précédente, soit une diminution de 7,8 %.

Le recul est particulièrement frappant pour les produits pétroliers dont la consommation a diminué de 1,5 million de tonnes environ ou de 11 %, souligne un communiqué du département fédéral des transports et communications et de l'énergie. Il a été plus marqué pour les combustibles liquides que pour les carburants, fait qui serait essentiellement attribuable aux deux derniers hivers spécialement doux que nous avons connus. A cela, il faut ajouter le prix élevé des produits pétroliers, le ralentissement conjoncturel et une certaine prise de conscience de la population concernant la nécessité d'économiser l'énergie. Néanmoins, la part des produits pétroliers à la consommation énergétique globale du pays atteint encore 77,4 % contre 80,3 % l'année précédente.

Contrairement à la situation enregistrée dans le secteur des combustibles et carburants liquides, la consommation d'énergie électrique s'est accrue en 1974 de 5,1 % par rapport à 1973. La part de l'électricité primaire (production d'origine hydraulique et d'origine nucléaire-excédent d'exportation) au bilan énergétique total passe de 15,3 à 17,2 %.

Les quotes-parts du charbon et du bois à la consommation énergétique globale ne se sont que très peu modifiées par rapport à 1973, elles se montent à 1,9, respectivement 1,3 %. Grâce aux quantités soutirées de la conduite de transit Pays-Bas - Italie, l'industrie gazière a pu doubler ses livraisons de gaz. Dans l'ensemble, la consommation de cet agent énergétique s'est accrue de 47 % par rapport à l'année précédente. En 1974, le gaz importé a couvert 2,2 % de nos besoins en énergie.

LES SOURCES DE L'ÉNERGIE ET SON UTILISATION

Selon les statistiques publiées jeudi par l'Office fédéral de l'économie énergétique, nous avons consommé en Suisse au cours de l'année dernière 159.449 teracalories en énergie. Cette consommation se répartit entre les combustibles et carburants liquides (77,4 %, le charbon (1,9 %), l'électricité (17,2 %), le bois (1,3 %) et le gaz importé (2,2 %).

En ce qui concerne les combustibles et carburants liquides, le total des combustibles liquides s'est élevé à 8.350.900 tonnes (13,6 %) par rapport à l'année précédente), celui des carburants liquides à 3.720.300 tonnes (— 5,8 %), la consommation propre des raffineries à 267.400 tonnes (+ 2,6 %), soit une consommation totale de 12.338.600 tonnes (11,1 %). Quant aux charbons, il en a été consommé pour 434.300 tonnes, ce qui représente une diminution de 14,1 % par rapport à l'année précédente.

Au chapitre de l'électricité, on note une production du pays de 37.248 gigawatt heure (1 ghw + 1 milliard de watts), soit une augmentation de 1,9 % au cours de l'année hydraulique 1973-74, et importation de 635 gwh (— 11,5 %). Les ménages, l'artisanat et l'agriculture ont utilisé 15,998 gwh (+ 5,1 %), l'industrie 11.317 (+ 2,3 %), les chemins de fer 2001 (— 0,9 %) et les pertes de transport se sont élevées à 3111 gwh (— 0,7 %). En tout nous avons consommé en Suisse 34.095 gwh (+ 2,4 %) alors que nous en exportions 9507 (— 8,7 %).

Le total du gaz dont nous avons disposé s'est élevé à 4168,1 millions de thermies (11 thermie = 1 million de calories), dont 3178,9 millions de thermies étaient constituées par du gaz naturel. Pour la production de gaz, il a été utilisé 254,1 millions de thermies de gaz naturel, 56.220 tonnes de houille, 51.667 tonnes d'essence légère, 20.805 tonnes de gaz liquéfié et 155 tonnes de gazoil-huile de chauffage. Enfin, pour ce qui est du bois, la consommation de 950.000 mètres cubes, se répartit en 550.000 mètres cubes de bois de feu, 200.000 de déchets de façonnage du bois et 200.000 également par des déboisages hors forêts.

SUITE Vols d'explosifs

Dans un communiqué, le département fédéral de justice et police indique que sur la base des preuves matérielles réunies et des dépositions faites par les personnes appréhendées, on doit admettre que des membres du groupe — éventuellement avec d'autres coauteurs qui ne sont pas encore identifiés — ont commis les cambriolages suivants :

- **vol avec effraction dans le dépôt de munitions de Zurich-Hœngg en juin 1972, au cours duquel 27 grenades à main ont été volées,**
- **vol avec effraction dans le dépôt militaire à Ponte Brolla (TI) en novembre 1972, au cours duquel 135 grenades à main ont été soustraites,**
- **vol avec effraction dans le dépôt de munitions à Zufikon (AG) en décembre 1973, au cours duquel 100 mines pédales et 4 mines antichars ont été enlevées,**
- **7 vols avec effraction dans le dépôt de mines à Hochfelden (ZH) en avril 1974, au cours duquel les voleurs firent main basse sur 160 mines pédales, 20 mines antichars et 12 mines légères.**

A cela s'ajoutent divers vols qui permirent aux auteurs de se procurer des fusils d'assaut, des armes de poing, des explosifs de provenance civile, des papiers d'identité ainsi que des plaques d'immatriculation militaire et civils pour automobiles.

Une petite partie du matériel de guerre volé par les auteurs de ces cambriolages et caché dans le canton de Zurich a pu être mis en sûreté.

ANARCHISTES

En outre, il est établi qu'une partie du matériel dérobé a été séquestré par la police en Allemagne, en Italie et en Espagne. Il était en possession d'anarchistes et de groupes terroristes. L'examen d'autres objets trouvés dans la cachette aménagée par les auteurs des vols démontre qu'ils ne commettaient pas les cambriolages dans le seul but de pouvoir fournir du matériel à des anarchistes et terroristes à l'étranger. On y a découvert une importante documentation relative à des recherches systématiques et poussées faites sur des installations militaires et policières. Il y a notamment un plan détaillé en vue d'une agression à main armée contre l'arsenal de Wassen (Uri), des cartes sur lesquelles sont signalés des dépôts de munitions, les plans d'importants dépôts de carburants, les modes de liaison entre divers groupes terroristes en Europe. Le matériel ad hoc a également été découvert.

Il est enfin établi, indique le communiqué du DFJP, qu'une mine antichar a été utilisée à Zurich, en juin 1974, lors d'un attentat perpétré contre la « manufacturers Hannover trust comp », mine que les auteurs ne parvinrent pas à faire exploser entièrement et qui ne provoqua qu'un incendie. La mine antichar utilisée provenait du dépôt de munitions de Hochfelden (ZH).

UNE CERTAINE PETRA

Lors de son arrestation, Petra Krause était en possession de faux papiers d'identité. Elle vivait illégalement en Suisse depuis plusieurs mois. Elle entretenait des contacts étroits avec les Suisses appréhendés ainsi qu'avec Peter Egloff qui est en fuite. Elle est aussi accusée, par l'intermédiaire d'hommes de paille, d'avoir acheté des armes de poing et de les avoir livrées à des organisations terroristes à l'étranger.

Petra Krause est recherchée par les autorités italiennes qui la soupçonnent fortement d'avoir participé à l'incendie provoqué contre l'immeuble de la compagnie ITT à Milan.

Petra Krause, 36 ans, a la double nationalité allemande et italienne. Pendant plusieurs semaines, elle s'est cachée dans les locaux de la bibliothèque du Mouvement des travailleurs en Suisse. Elle remplissait les fonctions d'agent de liaison entre les milieux terroristes et anarchistes, de République fédérale d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Elle a eu de nombreux contacts avec les successeurs de la bande Baader-Meinhof et les Brigades rouges en Italie.

Il n'est pas possible de donner des indications sur la quantité de matériel et d'armes que Petra Krause a écoulée à l'étranger. On sait seulement que cinq mines pédales ont été remises à des Allemands et qu'une mine antichar, une mine pédale et quatre grenades à main ont été remises à des Espagnols. Deux grenades à main ont été utilisées au cours de l'agression d'une banque à Vedano, en Italie.

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

du jeudi 10 avril

Station	Temps °C	Hauteur de la neige Station cm	Champ de ski cm	Etat de la neige du champ de ski	Etat des pistes
JURA					
Mont-Soleil	— 1	50	80	poudreuse	bonnes
Nods-Chasseral-Prés-d'Orvin		20	150	poudreuse	bonnes
Saint-Cergue	— 2	30	200	fraîche	bonnes
Sainte-Croix - Les Rasses	— 7	50	100	fraîche	bonnes
Tête-de-Ran, Neuchâtel	— 3	70	100	fraîche	bonnes
Tramelan	— 4	20	50	fraîche	bonnes
Vallée de Joux	— 6	60	100	fraîche	bonnes
Val-de-Travers	— 4	50	100	fraîche	bonnes
ALPES VAUDOISES					
Château-d'Œx/Rougemont	— 4	30	130	fraîche	bonnes
Les Diablerets	— 6	50	150	fraîche	bonnes
Les Pléiades/Orgevaux	— 2	40	40	fraîche	bonnes
Leysin/Col des Mosses	— 9	60	350	fraîche	bonnes
Caux/Rochers-de-Naye	— 4	70	270	fraîche	bonnes
Villars	— 1	50	200	fraîche	bonnes
ALPES FRIBOURGEOISES					
Charmey/Bellegarde	— 1	50	150	poudreuse	praticables
Lac Noir/La Berra	— 5	50	120	fraîche	bonnes
Les Paccots	— 4	40	80	fraîche	bonnes
Moléson	— 7	60	200	fraîche	bonnes
OBERLAND BERNOIS					
Adelboden	— 4	40	160	fraîche	bonnes
Grindelwald	— 2	20	200	fraîche	bonnes
Gstaad	— 4	10	150	fraîche	bonnes
Kandersteg	— 4	50	280	fraîche	bonnes
Lenk i.s.	— 4	10	170	fraîche	bonnes
Muerren	— 6	170	200	fraîche	bonnes
Saanenmœser/Schœnried	— 4	60	180	fraîche	bonnes
Wengen/Kleine Scheidegg	— 9	50	300	fraîche	bonnes
VALAIS					
Bruson	0	20	200	fraîche	bonnes
Champéry/Morgins	— 3	20	200	fraîche	bonnes
Les Marécottes	— 1	20	200	poudreuse	bonnes
Leukerbad / Torrent	— 5	60	180	fraîche	bonnes
Montana / Crans / Anzère	Pas d'annonce				
Nendaz/Thyon	— 6	10	120	poudreuse	bonnes
Saas-Fee	— 5	160	280	fraîche	bonnes
Super-Saint-Bernard	— 6	120	230	poudreuse	bonnes
Verbier	— 6	50	300	fraîche	bonnes
Zermatt	— 4	120	200	poudreuse	bonnes
Val d'Anniviers	— 3	130	220	fraîche	bonnes
GRISONS					
Arosa	— 2	230	350	fraîche	bonnes
Davos	— 6	100	310	fraîche	bonnes
Saint-Moritz	— 4	140	200	fraîche	défavorables
SUISSE CENTRALE					
Andermatt	Pas d'annonce				
Engelberg	— 1	40	250	poudreuse	bonnes

«M. Prix» poursuivra-t-il ses activités en 1976?

BERNE (ATS). — L'arrêté fédéral urgent sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, adopté pour une durée de deux ans, arrivera à échéance à la fin de l'année 1975. M. « Prix », le conseiller aux Etats grison Léon Schlumpf, ainsi que ses vingt collaborateurs, mettront-ils à cette même date un terme à leurs activités ? Interrogé à ce sujet M. Schlumpf répond que rien n'est encore décidé et que différentes possibilités d'avenir sont actuellement à l'étude. Il parle aussi du travail fait par son service, de ses compétences et des lacunes qui sont apparues depuis sa création : le fait, par exemple, que son bureau ne puisse intervenir que lors d'augmentations abusives des prix ne lui permet pas actuellement d'exiger de certaines industries qu'elles appliquent des baisses de prix justifiées par la baisse du coût de quelques matières premières ou par la diminution du prix de quelques produits d'importation, baisse intervenue depuis l'augmentatiopn du pouvoir d'achat du franc suisse à l'étranger.

DES MODIFICATIONS

Le service de « M. Prix » a été conçu pour un temps d'inflation. Dès sa création, de très nombreuses plaintes venant de tous les secteurs lui sont parvenues. Cette année pourtant, une nouvelle tendance se dessine. Les plaintes, toujours nombreuses, ne touchent plus qu'un nombre restreint de secteurs : taux d'intérêt, transports, énergie, services publics, hôpitaux etc. Les plaintes individuelles sont un peu moins nombreuses. En tenant compte de cette évolution, M. Schlumpf pense que, si la poursuite des activités de son bureau devait être décidée par le gouvernement et par les Chambres, certaines modifications devraient être adoptées.

M. « Prix » pense tout d'abord à une limitation et une définition des secteurs d'intervention. Il n'est plus concevable de devoir intervenir « de la cordonnerie à la pilule ». D'autre part, le bureau devrait se voir confier la possibilité d'intervenir non seulement contre les augmentations abusives des prix comme c'est actuellement le cas, mais également lors de toute formation de prix. En bref, M. Léon Schlumpf demanderait pour ses services que leurs possibilités d'intervention soient renforcées dans des domaines restreints.

Certes, concède M. Schlumpf, une diminution des secteurs d'intervention pourrait nuire au phénomène de sensibilisation psychologique de la population, phénomène qui fut, depuis le début, l'un des plus importants succès du bureau. Cependant, ajoute-t-il, les consommateurs sont actuellement certainement davantage conscients des fluctuations de la politique des prix qu'au temps de l'inflation. De toute façon, la population n'avait pas toujours une idée très exacte de la mission du bureau. Alors que celui-ci n'avait vu le jour que pour prévenir les excès, il se vit rapidement soumettre des factures, des conflits fiscaux etc. Trop de gens confondirent « surveillance des prix » et « blocage des prix ».

PLUS DE RECONNAISSANCE QUE DE CRITIQUES

Les autorités devront donc prendre une décision en automne : supprimer le bureau ou publier un nouvel arrêté fédéral urgent qui tiendra sans doute compte de ces modifications. Rien n'est donc fait mais, lors de la dernière session des Chambres fédérales, M. Schlumpf a ressenti le soutien de plusieurs parlementaires qui étaient jadis opposés à ses activités.

Certes il y a des opposants à la poursuite de sa mission et notamment certains milieux patronaux, certaines organisations qui luttent pour le maintien de l'économie libre ressentent M. « Prix » comme un corps étranger. La tâche de ce dernier n'est d'ailleurs pas facile. Homme seul face aux spécialistes d'une branche industrielle, il lui appartient parfois de trancher à l'encontre de l'avis général, provoquant ainsi, surtout chez les Romands, un certain ressentiment.

Le refus de M. Schlumpf d'autoriser une nouvelle augmentation en novembre décembre 1974 du taux hypothécaire est un bon exemple de telles décisions. Sans doute, les banques avaient-elles leurs raisons, mais ce taux est décisif sur le plan de l'inflation. Une augmentation de 1/2% de ce taux provoque une augmentation de 7 % des loyers. Dès lors, le seul désir de s'opposer à une nouvelle augmentation de l'inflation justifiait l'opposition de M. Schlumpf.

A la dernière question de savoir si les fonctions de M. « Prix » peuvent constituer un tremplin politique favorable en Suisse, le conseiller aux Etats grison a répondu qu'il s'agit, à son avis, « d'un poste neutre avec ses avantages et ses inconvénients ». Pourtant, a-t-il conclu, « nous nous sommes attirés plus de reconnaissance que de critiques ».

Réception suisse à Pékin

De l'envoyé spécial de l'agence télégraphique suisse :

« Nos pays sont désormais plus proches l'un de l'autre. Nous pouvons monter dans l'avion, nous endormir en Suisse, nous réveiller en Chine, et réciproquement. Un instrument est ainsi créé qui permet un échange continu de personnes, de biens et d'idées entre nos deux nations : de part et d'autre nous pouvons être fiers de cette réalisation » a déclaré M. Willy Ritschard, conseiller fédéral en saluant ses nombreux hôtes chinois et suisses lors de la réception offerte par la Suisse aux personnalités chinoises à l'occasion du vol inaugural Zurich-Genève-Pékin-Changhaï.

Le chef du département des transports, des communications et de l'énergie a souligné qu'un nouveau maillon venait ainsi se souder à la chaîne commencée en 1950 par la reconnaissance de la République populaire de Chine par la Suisse, suivie de divers accords et de la visite réciproque de nombreuses délégations. Au nom de M. Graber, chef du département politique, M. Ritschard a dit que le Conseil fédéral serait heureux de recevoir en Suisse le ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine. Il a rappelé le succès de l'exposition industrielle suisse à Pékin et s'est réjoui de recevoir la Chine au Comptoir suisse de Lausanne. Sous peu, une délégation de l'administration de l'aviation civile de Chine se rendra dans notre pays, et la Suisse espère qu'une ligne aérienne chinoise fera bientôt escale chez nous.

Le conseiller fédéral Ritschard a conclu en soulignant que la Suisse encourage tous les efforts pour des solutions pacifiques dans tous les domaines, en favorisant les contacts et les relations par tous les moyens, sachant que ces liaisons toujours plus étroites renforcent l'amitié entre les peuples.

M. Ma Juen-hui a apporté le salut amical du peuple chinois au peuple suisse, convaincu lui aussi que l'ouverture de la nouvelle ligne aérienne permettra d'approfondir les relations entre nos pays et l'amitié entre nos peuples.

Grisons : 300 missions des hélicoptères de lundi matin à mercredi matin

COIRE (ATS). — Les hélicoptères de l'armée, de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) et d'Héliswiss engagés aux Grisons à la suite des avalanches tragiques du week-end dernier ont fait 300 missions de lundi matin à mercredi matin. Ces missions représentent 49 heures de vol. Six personnes qui ont péri dans ces avalanches ont été transportées, de même que dix personnes qui se trouvaient dans des régions menacées. En outre, cinq tonnes de matériel, vivres, médicaments et courrier postal ont été acheminées par voie aérienne dans les vallées et les villages isolés. Les organes cantonaux compétents ont également entrepris différents vols de reconnaissance et ont déclenché artificiellement des avalanches en larguant des charges explosives.

Le trafic ferroviaire a pu reprendre jeudi matin à 10 heures sur la ligne du Saint-Gothard. Les trains peuvent toutefois subir des retards en raison des travaux qui sont encore faits le long des voies.

La route cantonale Gurtnellen-Goeschenen reste fermée au trafic et il n'est donc pas possible de charger les voitures sur les trains à Goeschenen et à Airolo. Toutefois l'accès au lieu de chargement est autorisé pour le trafic de transit, le trafic local et le trafic à domicile. On ne sait pas encore quand la route pourra de nouveau être ouverte à la circulation.

DANGER D'AVALANCHES ACCRU

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique :

La couche de neige fraîche tombée depuis mardi matin atteint de 40 à 80 cm dans les régions du nord-est du Tessin et les régions avoisinantes, en particulier la région du Saint-Gothard, Tavetsch, Vals, Safien, les vallées du Hinterrhein et la région de la Maloja. Il existe de ce fait à nouveau un danger général accru d'avalanches dans ces régions. Malgré la consolidation de la couche tombée la semaine précédente de grosses avalanches sont à craindre, en particulier dans les endroits ou aucune n'est déjà descendue.

Ce danger existe sur toutes les pentes quelle que soit leur exposition et demande toute attention et mesures préventives.

Dans les régions du Grand-Saint-Bernard, de la vallée de Conches, de la Suisse centrale, des Alpes glaronnaises, du centre des Grisons et du Valais central, ainsi que dans l'Engadine la couche de neige fraîche atteint de 30 à 50 centimètres.

Dans ces régions, il existe au-dessus de 1200 m un danger accru de glissement de plaques de neige, en particulier sur les pentes exposées au nord.

Dans les Alpes vaudoises, bernoises et du Valais central où la couche de neige fraîche atteint moins de 30 cm un danger local de glissements de plaques de neige subsiste.

Pneus à clous jusqu'au 30 avril

BERNE (ATS). — En raison des conditions atmosphériques extraordinaires qui règnent ce printemps, le département fédéral de justice et police a dû prolonger déjà deux fois le délai d'utilisation des pneus à clous. Les énormes masses de neige tombées dans les régions des Alpes et même jusqu'en plaine, sans oublier les basses températures nocturnes qui transforment la neige fondante en verglas dangereux, nécessitent une nouvelle prolongation du délai d'utilisation des pneus à clous. Le département fédéral de justice et police a donc décidé, dans l'intérêt de la sécurité routière, que les pneus à clous pouvaient être utilisés sur les voitures automobiles légères et leurs remorques jusqu'au 30 avril prochain y compris.

L'aide de la Croix-Rouge aux victimes des avalanches

BERNE (ATS). — Disposant de réserves de secours entreposées à sa centrale du matériel, à Berne, la Croix-Rouge suisse est prête à fournir une aide en nature immédiate aux victimes des récentes avalanches survenues dans notre pays.

Une première demande lui est parvenue d'un village sinistré du canton des Grisons.

Dans de tels cas, la Croix-Rouge suisse envoie principalement des meubles, des articles de ménage, des lits, de la literie, des vêtements.

Grâce aux installations rationnelles et modernes de sa centrale du matériel, la Croix-Rouge suisse est prête à intervenir sans retard en cas de catastrophe : non seulement à l'étranger mais précisément aussi dans notre pays.

Dans le cas particulier, son service social a pu faire parvenir à 15 enfants de 4 à 15 ans, les effets dont ils avaient un besoin urgent. D'autres envois de secours sont en préparation. Des demandes dans ce sens sont à adresser à la centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse (Wabern-Berne) ou à ses sections régionales. Avec d'autres œuvres d'entraide, la Croix-Rouge suisse remettra aussi ces prochains jours une aide financière aux victimes des avalanches.

A la demande du gouvernement des Grisons, le département militaire fédéral a envoyé un détachement de la compagnie de protection aérienne 108 dans le val Avers. La troupe participera au déblaiement de la route entre Ausser et Innerferrera.

Prochaine visite suisse en Arabie saoudite

BERNE (ATS). — Le directeur de la division du commerce, l'ambassadeur Paul Jolles, et le président du directoire de la Banque nationale suisse, M. Fritz Leutwiler, feront une visite en Arabie saoudite à partir de vendredi. Le but de cette mission exploratoire est de discuter avec les autorités compétentes à Djeddah et Riad des questions de politiques commerciale et monétaire qui se posent actuellement tant sur le plan bilatéral que sous l'angle des efforts internationaux visant à améliorer la situation économique mondiale.

L'« AZ-Wochenzeitung » ne paraîtra pas

ZURICH (ATS). — La publication projetée de l'« AZ-Wochenzeitung » ne pourra pas se faire pour des raisons financières. C'est ce que vient de déclarer la communauté de presse syndicale et socialiste de Zurich, à laquelle appartiennent l'imprimerie coopérative de Zurich, le parti socialiste de la ville et du canton de Zurich et le Cartel syndical zuricois.

Cinq mille abonnements auraient dû être enregistrés pour pouvoir assurer la base financière nécessaire au lancement de ce journal. Mais seuls 3000 abonnements ont été passés.

Le parti socialiste ne pouvant couvrir un éventuel déficit, la communauté de presse a donc dû renoncer au lancement de l'« AZ-Wochenzeitung ».

GENEVE

Un homme broyé par un camion

(c) Un dramatique accident s'est produit jeudi matin vers 6 heures, boulevard Georges-Favon, à Genève.

Un homme qui se trouvait au bord de la chaussée et qui paraissait être tombé du trottoir, a été happé et écrasé par un camion lourdement chargé. La victime a été littéralement broyée. Son identité n'a pas été communiquée.

Cet accident n'eut pour ainsi dire aucun témoin proche, de sorte que les enquêteurs ont de la peine à en établir les circonstances exactes.

L'accueil des enfants du Viet-nam

LAUSANNE (ATS). — « Terre des hommes », à Lausanne, a annoncé jeudi que le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg venait de lui donner son accord de principe à l'accueil temporaire au Luxembourg d'enfants vietnamiens en détresse, tout en l'assurant de l'aide technique et financière requise par cet accueil. « Terre des hommes » gardera la responsabilité de cette opération de sauvetage jusqu'au moment du rapatriement des enfants.

Le chômage dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — Le nombre des chômeurs complets officiellement enregistrés a augmenté dans le canton de Vaud de 479 le 25 février à 484 le 25 mars, relève l'Office cantonal du travail. 205 d'entre eux sont inscrits à Lausanne. Les groupes professionnels les plus touchés sont la métallurgie (99), le bâtiment (68), le commerce (62), le personnel technique (51), les transports (34) et les arts graphiques (30).

Si le nombre des chômeurs complets n'a que faiblement augmenté le mois dernier (grâce à une diminution du chômage féminin), celui des chômeurs partiels a en revanche plus que triplé, passant de 238 à 764 (dont 319 au Chenit et 261 à Sainte-Croix, les deux grandes communes industrielles du Jura vaudois).

TESSIN

Malfaiteurs repris après l'attaque d'une banque

LUGANO (ATS). — Jeudi matin, peu après 9 heures, deux individus ont pénétré, pistolet au poing, dans une banque de Lugano. Sous la menace de leur arme, ils ont réussi à emporter le contenu d'un coffre-fort resté ouvert, soit 130.000 fr. environ, et à prendre la fuite.

Les deux malfaiteurs et leur chauffeur ont été arrêtés peu après. Il s'agit de trois ressortissants italiens. La voiture dans laquelle ils se trouvaient a été interceptée dans un contrôle de police non loin du Monte-Ceneri.

Les commerçants se plaignent

LUGANO (ATS). — L'association des commerçants du Tessin demande à la population tessinoise « de faire preuve de solidarité en ces temps de récession » et de ne pas faire ses achats au-delà de la frontière. Si l'on tient compte des frais d'essence qu'entraîne un voyage en Italie et de la tentation d'acheter davantage de marchandises que nécessaire, on n'économise pratiquement rien, déclare l'association.

Les perspectives commerciales pour 1975 ne sont pas roses : les consommateurs font preuve de retenue dans leurs achats et les clients italiens s'abstiennent presque totalement par suite du cours bas de la lire. Même les frontaliers n'achètent pour ainsi dire plus en Suisse. Quant aux Tessinois, ils se rendent en masse faire leurs achats au-delà de la frontière.

Dans nombre de lettres de lecteurs, des consommateurs tessinois reprochent pour leur part aux commerçants d'acheter leurs marchandises en gros à bas prix en Italie pour la revendre au Tessin à des prix surfaits. Selon ces consommateurs, un tel commerce est fait principalement avec les cravates, les chaussures, les liqueurs et la viande.

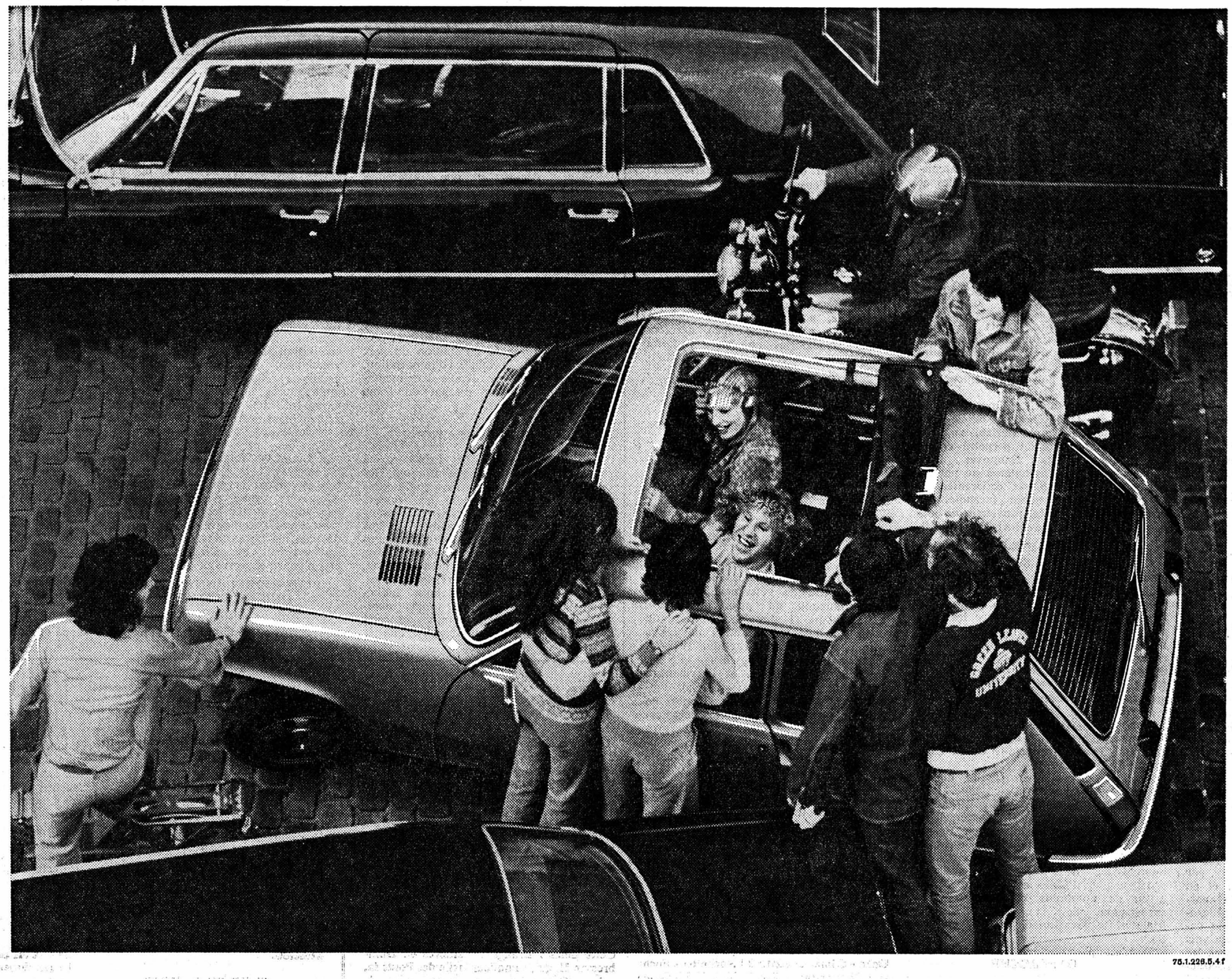

75.1.226.5.4 f

Renault 5. "Qui a dit que la voiture n'était plus un plaisir?"

Nous avons interviewé la Renault 5...

...vous savez, cette petite voiture tellement «sympa» qu'elle a conquis tous les cœurs.

– *Chère Renault 5, comment allez-vous?*
– Renault 5: Bien, je vous remercie. Depuis ma naissance, je suis entourée de l'affection générale de tous les automobilistes. Particulièrement de ceux – et de celles – qui recherchent l'originalité, le plaisir de conduite.

– *Parlez-nous un peu de vous, de vos qualités.*
– J'ai été conçue avec intelligence. Les fées en blouse blanche qui se sont penchées sur mon berceau m'ont faite ni trop grande, ni trop petite. Elles m'ont voulue robuste, infatigable, nerveuse. Et, sans fausse modestie, sympathique en diable.

– *Avez-vous de la famille?*
– Oui, bien sûr, nous sommes trois, la Renault 5 L, la 5 TL et la 5 LS. Et, comme dans chaque famille, chacune d'entre nous a des qualités qui lui sont propres.

– *Merci chère Renault 5, moi aussi vous m'avez conquis. Alors, à la ville comme à la campagne, je vous dis: bonne route...*

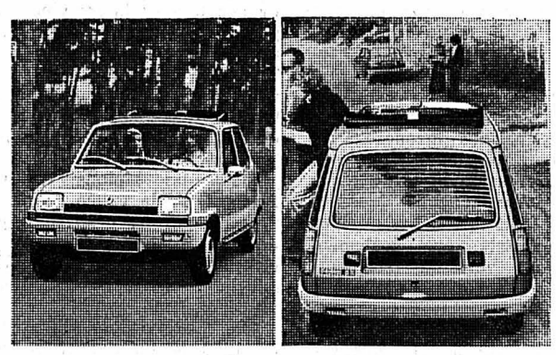

Renault vous simplifie la vie.

Grâce à une conception basée sur l'intelligence, l'esprit pratique et le service rendu. Vous les retrouverez dans nos moteurs, nos suspensions, nos freins, nos sièges et dans l'équipement complet de nos voitures.

Inutile de dire que nous sourions un peu quand aujourd'hui d'autres découvrent «à nouveau» ce que nous avons essayé et produit depuis longtemps: la carrosserie à ligne rationnelle, la traction avant, le coffre à volume variable, la cinquième porte.

Garantie anti-rouille de 5 ans.

Parce que nous sommes toujours à la pointe du progrès automobile, nous avons maintenant résolu un problème qui touche chaque automobiliste suisse: la rouille.

Dans notre centre de Préparation et Finition de Suisse, nous protégeons nos nouveaux véhicules grâce au procédé Tectyl.

Et nous accordons une garantie de 5 ans, pour autant que les services prévus dans la notice d'entretien soient régulièrement effectués.

Coupon:

J'aimerais en savoir davantage sur la Renault 5. Envoyez-moi votre documentation ☐. Dans la vaste gamme Renault, je m'intéresse également aux modèles suivants: Renault 4 ☐, Renault 6 ☐, Renault 12 ☐, Renault 16 ☐, Renault 15/17 ☐.

Ne 6

Nom:

Adresse:

Envoyer à: Renault Information, 8105 Regensdorf

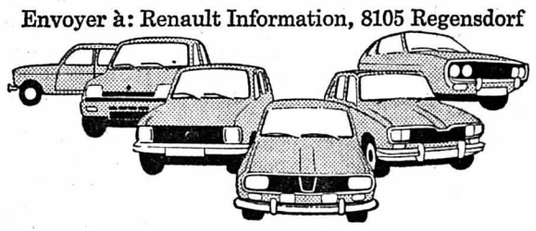

RENAULT

Un partenaire pour la vie

football

Notre rendez-vous hebdomadaire avec les clubs des séries inférieures

III^e Ligue neuchâteloise

Cortaillod peut-il inquiéter Floria?

Il y a de quoi s'arracher les cheveux, puisque, sur les douze matches affichés au programme, deux seulement ont pu se jouer. On avouera que le temps n'arrange pas les affaires de certains clubs qui, comme Le Parc, doivent encore jouer quatorze fois avant la fin du championnat! Cela promet un programme chargé pour ces joueurs.

QUE VAUT LE PARC?

Dans le groupe I, une seule rencontre a permis à Cortaillod de confirmer son redressement. Il a réussi son quatrième succès d'affilée ce «printemps». Cette fois, la victime se nomme Châtelard, lequel s'est incliné, dans ses terres, par 4-1. Malgré sa valeur, on doute que l'équipe de Jaccottet parvienne à combler son retard qui est de huit points, théoriquement, sur le chef de file Floria.

Dimanche, les opérations se déroulent sur six fronts, dans le groupe I. Le Parc accueille Auvernier. Comme les Chaux-de-Fonniers n'ont encore joué qu'une seule fois, victorieusement, il est difficile de savoir ce qu'ils valent. Optons pour un succès de leur part. Comète reçoit Châtelard, qui pourrait lui permettre de se remettre en selle après deux défaites surprenantes. Mais, les Subérieux feront bien de se méfier.

Le Locle II accueille Cortaillod, qui l'a battu au match aller, il y a une quinzaine, au bord du lac. Revanche des Loclois? On se demande si Cortaillod ne va pas récidiver. Espagnol, sevré de matches lui aussi, ne connaîtra sans doute pas de problèmes face à Lignières, faible à l'extérieur.

Gorgier donne l'hospitalité au grand favori, Floria, qui ne devrait pas avoir beaucoup de difficultés à ajouter deux nouveaux points à son capital. Saint-Imier II, qui aura de la peine à échapper à la culbute, devra aligner une formation plus solide s'il entend vaincre Ticino, qui connaît une bonne saison.

SAINT-BLAISE SÛR

Dans le groupe II, un match s'est joué, et ce fut encore dans des conditions éprouvantes pour les acteurs puisqu'il ne cessa de neiger sur le terrain des Fourches où Saint-Blaise parvint à passer six buts à la défense des Geneveys-sur-Coffrane. Pourtant, la rencontre ne fut pas aussi à sens unique que le fait croire le résultat. Les joueurs du Val-de-Ruz ont fait bonne contenance même s'ils concédèrent des buts bêtes. Mais, il n'en reste pas moins que Saint-Blaise vole vers la deuxième ligue avec une assurance digne de sa valeur.

Les coéquipiers de Schweizer vont, du reste, s'attaquer à un adversaire redoutable dimanche, car Dombresson est également solide. Confrontation intéressante où Saint-Blaise devra prouver sa supériorité. Fleurier, en déplacement sur le terrain de Superga II, devra se méfier, car son adversaire est meilleur qu'on le croit. Hauterive II est mal loti et son visiteur, Etoile, ne fera pas de cadeau.

Les Geneveys-sur-Coffrane accueillent Colombier qui a fourni un bon début de second tour. Un succès de l'équipe de Widmer ne serait donc pas surprenant.

SONVILIER SE REPREND

Travers devrait pouvoir accumuler encore deux points, car son visiteur, L'Areuse, marche à grand pas vers la relégation. Ces deux points permettront à Travers de se mettre à l'abri temporairement. Deportivo, lui aussi au repos forcé depuis le début de mars, pourra fêter un succès si Sonvilier n'a pas renforcé son effectif. Mais, les joueurs du Vallon de Saint-Imier occupent un avant-dernier rang peu confortable et vont entreprendre une opération de sauvetage qui pourrait leur permettre d'échapper aux profondeurs du classement. Sera-ce, dimanche, le premier pas vers le salut? R.N.

AUX FOURCHES. – Les conditions n'étaient pas des plus agréables, pour le match Saint-Blaise - Les Geneveys-sur-Coffrane (maillot clair). (Avipress – Baillod)

IV^e Ligue neuchâteloise

Auvernier II faiblit

La situation n'évolue guère dans le championnat de la IV^e ligue neuchâteloise où ce premier dimanche d'avril a été marqué, une nouvelle fois, par de nombreux renvois. C'est dire qu'il faudra jouer en semaine pour réussir à combler le retard qui s'accumule et qui doit provoquer des nuits d'insomnies au préposé au calendrier, M. Graber.

Auvernier II, longtemps chef de file du **groupe 1,** ne connaît plus la verve de l'automne dernier et sa courte défaite face à Cortaillod II permet à Béroche II, qui s'est défait péniblement de Gorgier II, d'occuper seul le commandement du groupe. Avancé en semaine, le match opposant Colombier II à Châtelard II est revenu au premier nommé, qui s'échappe quelque peu de la queue du classement.

1. Béroche II 10 m 17 pts. 2. Pal-Friul et Auvernier II 9-13. 4. Cortaillod II 9-12. 5. Boudry II 8-10. 6. Colombier II 10-8. 7. Bôle II 9-4. 8. Gorgier II 10-4. 9. Châtelard II 10-3.

Changement de chef de file dans le **groupe** 2, qui voit provisoirement Serrières II, vainqueur logique de Saint-Blaise IIb, prendre les rênes, grâce au déséquilibre du nombre des rencontres jouées.

1. Serrières II 11 m - 16 pts. 2. Audax II 9-15. 3. Le Landeron Ia 8-14. 4. Centre portugais et Corcelles II 10-11. 6. Comète IIa 8-10. 7. Espagnol II 8-9. 8. Marin IIb 10-4. 9. Salento et St.-Blaise IIb 10-2.

Dans le **groupe 3,** on n'a enregistré qu'un seul résultat – match également joué en semaine – entre deux prétendants à la couronne: Marin IIa - St.-Blaise IIa. Le second nommé n'a pas fait de complexe à la «Marinière» et a remporté la totalité de l'enjeu, ce qui lui permet de revenir à trois longueurs de son adversaire.

1. Neuchâtel Xamax III 9-14. 2. Helvétia 8-12. 3. St.- Blaise IIa 9-12. 4. Marin IIa et Lignières II 8-9. 6. Cressier 8-7. 7. Le Landeron Ib 9-7. 8. Cornaux 7-2. 9. Comète IIb 8-2.

SURPRISE

Surprise dans le **groupe 5,** qui voit les Bois Ia, prétendant au titre, s'incliner de curieuse façon aux Brenets Ib, pourtant bien modestes. Cette défaite arrange les affaires de Dombresson II, qui, vainqueur facile des Ponts Ia, rejoint Coffrane au premier rang avec, désormais, trois longueurs d'avance sur la formation des Franches-Montagnes.

1. Coffrane et Dombresson II 8-14. 3. Les Bois Ia 8-11. 4. Le Parc II 6-8. 5.La Sagne II 5-6. 6. Fontainemelon II 7-6. 7. Les Ponts Ia 8-6. 8. Les Brenets Ib 7-5. 9. Etoile IIb 8-4. 10. Les Ponts Ib 9-0.

Le **groupe 6** voit les Brenets Ia, très net vainqueur des Bois Ib, revenir rapidement aux avant-postes. Toutefois, le pronostic demeure très ouvert et la lutte sera certainement passionnante, ces prochains dimanches.

1. Centre Espagnol 7-11. 2. Les Brenets Ia 6-10. 3. Etoile IIa 6-9. 4. Le Lonle III 5-8. 5. La Chaux-de-Fonds II 4-7. 6. Floria II 6-4. 7. Sonvilier II 6-3. 8. Ticino II 6-1. 9. Les Bois Ib 8-1. S. M.

UN PRÉTENDANT. – Après sa victoire à Couvet, Superga prend place parmi les plus sérieux prétendants au titre. (Presservice)

IIe Ligue neuchâteloise

Si le temps le veut...

Vers des luttes serrées

Le retour de l'hiver fait combien regretter que des matches n'aient pas pu être fixés en janvier et février!

Si les météorologues ne trouvent pas le fait extraordinaire et c'est vrai qu'il a souvent neigé au début d'avril, il faut remarquer qu'il y avait belle lurette que la couche n'avait été aussi importante. Du reste, sur les 110 matches prévus au calendrier dimanche dernier, il ne s'en est joué que... 14! Non seulement, le haut du canton ou les vallées ont été touchés, mais également le bas du canton où les pelouses étaient blanches et dans un état impraticable presque partout.

BÉROCHE OPTIMISTE

De ce fait, une seule rencontre de deuxième ligue a pu se dérouler. Elle était importante puisqu'elle opposait deux adversaires menacés de relégation. Béroche, qui avait gagné le dimanche précédent à Marin, a continué sur sa bonne lancée et a vaincu Bôle d'un petit but d'écart. C'est suffisant pour augmenter le capital des Bérochaux de deux nouveaux points qui ouvrent des perspectives moins sombres pour les hommes de l'entraîneur Duperrex.

Espérons que les six matches programmés pour dimanche pourront se dérouler dans l'ordre suivant: Serrières - Marin, Saint-Imier - Couvet, Neuchâtel Xamax II - Béroche, Bôle - Hauterive, Superga - Corcelles, La Sagne - Fontainemelon.

SERRIÈRES LUTTE

Sept équipes étant encore en danger de relégation, plusieurs matches sont donc capitaux pour ces menacés. Serrières joue une carte importante, mais Marin, qui ne compte que trois longueurs d'avance, va serrer les dents pour empocher au moins un point. Saint-Imier (pourra-t-il jouer?) accueille le chef de file. L'issue de la rencontre fixera, bien sûr, la suite du championnat, car Couvet ne pourrait se permettre un nouveau faux pas après celui enregistré contre Superga. Mais, Saint-Imier ne se laissera pas impressionner; il devrait l'emporter.

Neuchâtel Xamax II recevant Béroche, ne peut se permettre de contre-performance; il doit gagner, sous peine de voir sa situation empirer considérablement. Mais, Béroche, en pleine euphorie, tentera la passe de trois, ce qui lui permettrait alors de «voir venir».

SUPERGA AVANTAGÉ

Bôle saisira une de ses dernières chances de survie, car il ne lui restera plus qu'un match à domicile après celui-ci. Hauterive paraît plus coriace et sa position demeure encore précaire. Bôle va jouer un quitte ou double. Sur son terrain, il pourrait l'emporter. Superga, relancé dans la course au titre après sa victoire de Couvet, ne fera pas de cadeau à Corcelles qui devra limiter les dégâts. Mais, les deux adversaires se connaissent bien et leur confrontation est toujours demeurée assez serrée. Avantage à Superga, mais les Italo-Chaux-de-Fonniers devront se méfier.

La Sagne aura-t-elle pu déblayer son terrain enfoui sous une bonne couche de neige? Dans l'affirmative, la visite de Fontainemelon sera intéressante, car les joueurs du Val-de-Ruz n'ont jamais perdu dans la vallée. Et nous doutons que ce soit le cas dimanche, Fontainemelon paraissant le plus régulier et le plus solide des prétendants. Mais il n'est pas, lui non plus, à l'abri d'une défaillance, survenue à ses adversaires et... à lui-même, il y a quelques semaines, à Hauterive.

Il ne reste qu'à espérer des conditions plus clémentes et que le championnat avance, sinon, on ne sait pas quand le champion pourra être désigné. We.

• Dix mille cinq cents francs, telle est la somme que le joueur Altafini a touchée, dimanche, pour avoir réussi le but de la victoire contre Naples. Pour un but «normal», Altafini ne reçoit «que» 3200 francs.

• S'ils réussissent à donner son 16^me titre national à Juventus, les joueurs turinois toucheront chacun une prime spéciale de 37.000 francs.

Football corporatif

En série B: Esco est irrésistible

Malgré le temps peu favorable, aucune rencontre ne fut renvoyée la semaine dernière. Le match au sommet de la série B n'a pas tenu ses promesses. Riobar avait pourtant sa chance mais la «machine» d'Esco – Prélet était trop bien réglée. Après un timide début, Esco se porta à l'attaque et mena bientôt par 4-0! Le reste ne fut que formalité. Voumard éprouve quelques difficultés en ce moment; Electrona sut en profiter pour fêter sa première victoire de la saison. Elle fut, d'ailleurs, suivie d'une seconde, celle-ci aux dépens de Police cantonale qui file un bien mauvais coton. Cette nouvelle défaite fut concédée malgré tout le cœur mis à l'ouvrage, grâce à la réussite des avants d'Electrona dont une nouvelle recrue fait des ravages. Les prochaines rencontres fixeront avec plus de précision les positions et seront intéressantes à suivre. Riobar n'aura pas la tâche facile devant Voumard, qui voudra se refaire... Fuchs rendra visite à Rochettes, qui n'a pas encore joué ce printemps et se doit de gagner pour garder le contact avec Esco. Police cantonale ne devra pas laisser passer sa chance face à FAN-ICN car une nouvelle défaite le mettrait dans une position inconfortable. Gageons que ce match produira des étincelles, car FAN-ICN est aussi en zone de relégation.

NEUCHÂTELOISE - ASSURANCES SE RAPPROCHE

En série C, Adas est pratiquement éliminé de la course au titre. Sa défaite devant Neuchâteloise-Assurances le met à six points de Câbles. Neuchâteloise, par contre, réalise une excellente opération. En cas de victoire face au modeste Dubied, elle serait un sérieux candidat au titre de la série. Mais attendons car, lors de la rencontre l'opposant à Adas, elle laissa apparaître bien des lacunes.

MAGISTRI S'ACCROCHE

La série D, dominée par Attinger, voit s'affirmer un nouvel «outsider», Magistri, qui réussit enfin deux points devant le modeste Felco. Il se mêle ainsi au peloton des poursuivants d'Attinger qui sont Appiani, Boulangers et Raffinerie. Pour Boulangers, la semaine sera importante puisqu'il jouera deux rencontres, dont l'une contre Raffinerie.

LA COUPE

En coupe, Brunette a réussi un coup de poker en éliminant un des favoris, Câbles. Vainqueur au match aller, Brunette dut subir les assauts des avants de Câbles mais sut se maintenir à leur niveau en répondant but pour but et en ne concédant qu'un match nul. Derby Marin et Faël se retrouvaient en frères ennemis, sous une neige abondante. Malgré les mauvaises conditions, la partie fut acharnée et Derby arracha la victoire de haute lutte. Notons particulièrement l'excellent arbitrage et la sportivité des équipes.

La situation en coupe est la suivante: Brunette est qualifié pour les demi-finales; en quarts de finale, Suchard est opposé à Derby Marin, Métaux Précieux à PTT et Fuchs rencontrera le vainqueur du match de barrage opposant Deko à Magistri.

Résultats. – Coupe: Faël - Derby Marin 1-2. Câbles - Brunette 2-2. – **Série B:** Voumard - Electrona 0-5; Riobar - Esco-Prélet 1-7; Police cantonale - Electrona 1-2. – **Série C:** Neuchâteloise-Assurances - Adas 5-3. – **Série D:** Felco - Magistri 0-2.

Prochains matches. – Aujourd'hui à 19.00 Deko - Câbles et à 20 h 30 Rochettes - Fuchs aux Charmettes. – **Lundi 14 à 20.30** Police cantonale - FAN-ICN à Serrières. – **Mardi 15 à 19.00** Neuchâteloise-Assurances - Faël; à 20 h 30 Dubied - Derby Marin. – **Mercredi 16 à 19.00** Boulangers - Appiani; à 20 h 30 CIR - Clarville. – **Jeudi 17 à 19.00:** Faël - Adas: à 20 h 30 Métaux-Précieux - PTT, tous aux Charmettes.

classements

SÉRIE B

1. Riobar	6	4	1	1	19-14	9
2. Esco-Prélet	4	4	0	0	25- 8	8
3. Fuchs	5	4	0	1	17- 8	8
4. Electrona	6	2	1	3	15-11	5
5. Rochettes	4	2	0	2	11-10	4
6. Voumard	6	2	0	4	13-17	4
7. FAN-ICN	5	1	0	4	9-19	2
8. Police Cant.	4	0	0	4	1-19	0

SÉRIE C

1. Câbles	4	4	0	0	14- 1	8
2. Neuchât.-Ass.	4	3	0	1	18-13	6
3. Faël	4	2	1	1	10- 6	5
4. Adas	5	2	0	3	11-18	4
5. Deko	3	1	0	2	7-11	2
6. Dubied	3	0	1	2	4-10	1
7. Derby Marin	3	0	0	3	8-13	0

C. D.

divers

Inquiétude à l'ANEP

Le Sport-Toto en régression

Dans une lettre circulaire adressée aux fédérations affiliées à l'ANEP, MM. K. Glatthard et F.-R. Imesch, respectivement président central et directeur de cet organisme, annoncent la convocation d'une conférence des présidents, qui se tiendra le 4 juillet, à Berne.

Un des thèmes du débat portera sur une revalorisation du «Sport-Toto», si l'on en juge par le commentaire suivant:

«Vous savez sans doute que l'ANEP et les fédérations dépendent financièrement, en grande partie, des fonds du Sport-Toto. C'est donc avec une certaine appréhension que les sportifs prennent connaissance du mouvement régressif qui se dessine dans le Sport-Toto. Le comité central de l'Anep est d'avis que l'ANEP et les fédérations devraient unir leurs efforts pour combattre cette tendance. A un moment où d'autres ressources deviennent elles aussi de plus en plus minces, le sport suisse dépend plus que jamais du Sport-Toto.»

automobilisme

Affrontement franco-suisse

Annoncé officiellement la semaine dernière, le Grand prix de Suisse de formule 1, qui aura lieu le 24 août prochain sur le circuit de Dijon-Prénois, constituera l'élément majeur d'une journée sportive bien remplie.

En effet, les organisateurs mettront sur pied à cette occasion une rencontre franco-suisse, appelée «Coupe de Lausanne», réservée aux voitures des groupes 2 et 4, soit «tourisme spéciales» et «grand tourisme spéciales». L'épreuve se déroulera en trois phases: deux séries éliminatoires groupant, la première 30 groupe 2, la deuxième 30 groupe 4, et la grande finale réunissant les quinze premiers de chaque éliminatoire et qui aura lieu sitôt après l'épreuve de formule 1.

Une course passionnante dont le prestige ne constituera pas la seule motivation pour les pilotes helvétiques puisque les résultats seront peut-être homologués dans le décompte du championnat national.

Neuchâtelois à Lodrino

Dimanche s'est déroulée, à Lodrino, la première manche du championnat suisse, course de slalom. 250 coureurs étaient inscrits. Toutefois, tous ne purent gagner le Tessin en raison des tempêtes de neige qui bloquèrent les routes.

Les cinq Neuchâtelois inscrits purent, par chance, atteindre Lodrino. Deux d'entre eux se sont particulièrement distingués. Il s'agit, tout d'abord, de Michel Scemana, qui remporta avec brio la victoire de sa classe, s'imposant devant une forte concurrence, et de W. Bregnard qui, au volant de son «Alpine», se classa troisième. Les autres membres de l'écurie des «Trois chevrons» se classèrent honorablement.

badminton

LE RÈGLEMENT DE JEU DU CHAMPIONNAT SUISSE AYANT ÉTÉ MODIFIÉ

Neuchâtel cherche des joueuses

Samedi dernier, une assemblée extraordinaire a réuni les délégués de la Fédération suisse de badminton pour une séance «marathon» qui a duré près de... sept heures, sans interruption. Il s'agissait de statuer sur l'ensemble des règlements modifiés par la commission technique.

Les rencontres interclubs se dérouleront, désormais, de la manière suivante: trois simples messieurs, un simple dames, un double mixte, un double dames, un double messieurs.

Cela signifie qu'une équipe doit obligatoirement avoir 3 joueure et 2 joueuses, ce qui pose un problème à plusieurs clubs romands (dont Neuchâtel-Sports) qui ont de grandes difficultés à avoir de bonnes joueuses s'entraînant régulièrement.

D'autre part, c'est par 28 voix contre 14 qu'un nouveau système d'attribution des points a été retenu pour le championnat interclubs. Le voici:

7-0 = 3 points; 6-1 = 3; 5-2 = 2; 4-3 = 2; 3-4 = 1; 2-5 = 1; 1-6 = 0; 0-7 = 0.

PLACE À LA «COMBINE»

La forte minorité dont faisait partie le BC Neuchâtel-Sports qui a combattu ce nouveau système a non seulement fait valoir la complication de la dotation des points, mais surtout relevé que ce système ouvre la porte à des «combines». Ne suffit-il pas, en effet, de placer deux bons joueurs dans une équipe pour sauver un point alors qu'en fait, la rencontre est perdue!

Les délégués ont refusé à une très faible majorité (22 voix contre 20 et 2 abstentions) l'introduction d'un règlement de transferts.

Le problème des salles à disposition a de nouveau fait l'objet de longues discussions. L'introduction d'un nouvel article aux règles du jeu, selon lequel la distance à l'arrière de la ligne de fond doit être d'au moins 1 m 25, a été refusée par 20 voix contre 16. L'acceptation de cet article aurait eu pour conséquence qu'au lieu de pouvoir jouer sur 4 courts, comme c'est le cas actuellement dans la salle de Pierre-à-Mazel, il n'aurait plus été possible de ne jouer que sur un seul court.

ON CHERCHE DES JOUEUSES

Comme on l'a vu plus haut, il est donc devenu urgent pour le BC Neuchâtel-Sports de trouver de nouvelles joueuses qui puissent participer régulièrement au championnat interclubs. Rappelons, à ce sujet, que le BC Neuchâtel, qui prend part actuellement à son premier championnat, a, jusqu'ici, gagné toutes ses rencontres (il n'en reste plus qu'une à jouer, le 18 avril prochain, contre Berne) de telle sorte, qu'il sera promu en première ligue.

motocross

Le championnat du monde des 500 cmc

Payerne ouvre les feux dimanche

Combremont-le-Petit et son championnat du monde de motocross, c'est une tradition bien établie. Le Grand prix qui aura lieu ce week-end ne ressemblera cependant pas tout à fait à ceux de ces dernières années, et pas seulement par la différence des catégories (les 500 cmc revenant sur le circuit broyard). Cette différence ne se situera pas non plus au niveau du parcours, identique, mais bien quant à la valeur des coureurs engagés.

NOUVELLE FORMULE

Placé en tête du calendrier international, le Grand prix de Payerne sera, pour les meilleurs spécialistes du monde, une véritable découverte, même s'ils ont déjà eu l'occasion de s'affronter sur d'autres terrains, en Belgique notamment. Et puis, il y a la nouvelle formule adoptée en 1973 et qui fait que chaque manche d'un grand prix est comptabilisée séparément. Une formule qui a fait ses preuves. Enfin, le Grand prix suisse compte pour le challenge «Camel»: les trois premiers se partageront donc une prime de 5000 francs. A la fin de la saison, les premiers du classement général se répartiront 25.000 francs.

La saison dernière, deux pilotes avaient nettement dominé la catégorie des 500 cmc: le Finlandais Heikki Mikkola (Husqvarna) et le Belge Roger de Coster (Suzuki). Si le premier nommé est devenu champion du monde, il le doit surtout à un extraordinaire début de saison (sept victoires en neuf manches jusqu'au Grand prix de Tchécoslovaquie et deux deuxièmes places). Il est évident que ses rivaux, de Coster en tête, chercheront à éviter leur erreur de 1974 et qu'ils tenteront d'empêcher le Finlandais de prendre le large trop rapidement.

BATAILLE

La bataille entre Mikkola et de Coster devrait constituer le principal intérêt de la course. D'autres pilotes auront, cependant, leur mot à dire: van Velthoven, équipier de Roger de Coster, les Suédois Aberg et Kring, le Hollandais Wolsink, quatrième du championnat du monde l'an passé, les Soviétiques Botchkov, Khovdiakov et Efimov.

Le calendrier du championnat du monde des 500 cmc se présente ainsi:

13 avril: Suisse (Payerne). **11 mai:** Italie. **25 mai:** Finlande. **8 juin:** URSS. **15 juin:** France. **22 juin:** Etats-Unis. **29 juin:** Canada. **6 juillet:** Angleterre. **13 juillet:** Allemagne de l'Ouest. **27 juillet:** Hollande. **3 août:** Belgique. **10 août:** Luxembourg.

MIKKOLA. – Le Finlandais, champion du monde, qui connaît bien le parcours broyard, se place en grand favori de l'épreuve. (Keystone)

hockey sur glace

Le premier tour des championnats du monde est clos

L'URSS écarte la Suède de sa route

URSS - SUÈDE 4-1 (2-0 1-1 1-0)
MARQUEURS : Yakuchev 6me ; Maltsev 15me ; Kapustin 31me ; Lundstroem 37me ; Charlamov 50me.
URSS : Tretiak ; Vassiliev, Luchenko, Liapkin, Filipov ; Tsygankov, Fiodorov ; Michailov, Petrov, Charlamov ; Chalimov, Chadrine, Ykuchev ; Maltsev, Anisin, Kapustin ; Lebedev, Vikulov.
SUÈDE : Holmqvist ; Waltin, Johansson ; Salming, Weinstock ; Oestling, Sundqvist ; Soederstroem, Ahlberg, Labraaten ; Lindstroem, Brasar, Tord Lundstroem ; Finn Lundstroem, Jac, Vikstroem.
ARBITRES : MM. Kompalla (RFA) et Lee (EU).
NOTES : patinoire olympique de Munich. 10.000 spectateurs. Pénalités : quatre fois deux minutes contre l'URSS ; trois fois deux minutes contre la Suède.

LE « PLEIN »

Dans une halle olympique qui avait fait le plein pour la deuxième fois depuis le début de la compétition (10.000 spectateurs), Soviétiques et Suédois ont livré un match très vivant et d'un niveau excellent. Les tenants du titre ont imposé leur brillante technique face à l'engagement des Suédois et ils l'ont emporté de manière logique.

Pourtant, malgré leur succès, les joueurs russes ont paru moins sûrs de leur affaire que face aux Tchécoslovaques par exemple. Il est vrai que les contres Suédois ont toujours été dangereux et le gardien Tretiak a eu de maintes occasions de se mettre en évidence. Il fut aussi parfois assisté par la chance. Mais au décompte des chances de but, l'URSS a tout de même mérité sa victoire.

MEILLEURE PERFORMANCE

Depuis le début du tournoi, la Suède a certainement réussi sa meilleure performance. Elle réussit même à quelques reprises des séances de « power play » impressionnantes mais les attaquants suédois ne surent pas tirer tout le profit de cette folle débauche d'énergie. Les attaquants soviétiques en revanche ont fait une nouvelle démonstration de leur efficacité aux dépens d'un Holmqvist pourtant en grande forme.

La marque fut ouverte par Ykuchev à la sixième minute déjà. Neuf minutes plus tard Maltsev augmentait l'écart et le premier tiers-temps s'achevait sur ce « score » de 2-0 en faveur de l'URSS. Après que Kapustin eut porté la marque à 3-0 (31me minute), Lundstroem sauvait l'honneur en exploitant une mauvaise passe de Maltsev (37me). Et c'est Charlamov qui scellait la marque à 4-1 à dix minutes de la fin du match.

INVAINCU

L'URSS a terminé le cycle des matches aller des championnats du monde du groupe A, à Munich, sans perdre le moindre point. Au cours de la huitième journée de compétition, les Soviétiques ont battu la Suède et ils occupent la première place du classement. Auparavant, la Tchécoslovaquie avait battu la Finlande. Vendredi, aucun match ne figure au programme. Les équipes en profiteront pour gagner Dusseldorf, où doit se dérouler le deuxième tour de ce tournoi mondial du groupe A.

Résultats

Tchécoslovaquie - Finlande 6-2 (3-0, 2-1, 1-1). URSS - Suède 4-1 (2-0, 1-1, 1-0).

Classement

1. URSS	5	5	0	0	40	14	10
2. Tchécoslo.	5	4	0	1	26	12	8
3. Suède	5	3	0	2	21	9	6
4. Finlande	5	2	0	3	18	21	4
5. Pologne	5	1	0	4	9	36	2
6. Etats-Unis	5	0	0	5	15	37	0

Aujourd'hui : repos.
Samedi : Pologne - Tchécoslovaquie. Etats-Unis - URSS.
Dimanche : Suède - Pologne. Finlande - Etats-Unis.

GOAL ! - Martinec vient de battre Valtonen et laisse éclater sa joie. (Téléphoto AP)

La Finlande cède face à la Tchécoslovaquie

TCHÉCOSLOVAQUIE-FINLANDE
MARQUEURS : Martinec 7me, Holik 16me ; E. Novak 20me ; Mononen 23me ; Novy 24me ; J. Novak 34me ; Leppae 45me ; J. Novak 46me.
TCHÉCOSLOVAQUIE : Holecek ; Bubla, Kajkl ; Machac, Pospisil ; Kaberle, Dvorak ; Ebermann, Kochta, Holij ; Augusta, Novy, E. Novak ; B. Stastny, J. Novak, Martinec ; M. Stastny, Hlinka.
FINLANDE : Valtonen ; Marjamaeki, Rautakallio ; Nummelin, Sari ; Lindstrœm, Laksola ; Tamminen, Hagman, Oksanen ; Vehmanen, Repo, Mononen ; Leppae, Murto, Linnonmaa ; Oijennus, Peltonen.
ARBITRES : MM. Hanquist (Suède) et Szczepek (Pologne).
NOTES : patinoire olympique de Munich. 4500 spectateurs. Pénalités : deux fois deux minutes contre la Tchécoslovaquie ; une fois deux minutes contre la Finlande.

BON NIVEAU

Tchécoslovaques et Finlandais, les deux grands perdants de la journée de mardi, se sont livré un duel d'un bon niveau. Les Tchécoslovaques l'ont emporté de manière indiscutable.

Malgré une combativité de tous les instants, les Finlandais n'ont pu s'opposer au jeu plus étudié des Tchécoslovaques, qui ont fait la différence dans la première période déjà. A noter le bon comportement des deux gardiens, Holecek et Valtonen, alors que Martinec et Novy — ce dernier est le meilleur buteur du championnat de Tchécoslovaquie — ont inscrit leur premier but depuis le début de ces joutes mondiales.

Six arrivées au HC Zoug

Hier, le HC Zoug a publié la liste des joueurs transférés. Il s'agit exclusivement de jeunes joueurs : Jurg Friolet (1954) de Kloten ; Hans-Ruedi Kuenzi (1950) du ZSC ; le gardien René Straubhaar (1951) d'Olten ; Reto Dekumbis (1956) de Coire ; Armando Patzen (1951) de Coire ; Walter Pfister (1956) d'Uzwil.

Avec l'apport de ces joueurs, Zoug espère accéder à la Ligue A l'année prochaine. E. E.

L'entraîneur de Fribourg

Gerry Aucoin allant au CP Yverdon, le HC Fribourg a engagé un nouvel entraîneur pour la saison prochaine. Il s'agit du Canadien Germain Bourgeois (34 ans). Bernard Nadeau restera le joueur étranger du club des Augustins.

tir

Championnat suisse de groupes

Surprise dans le tour final de Kloten

La finale du championnat suisse de groupes au pistolet à air comprimé s'est jouée au stand de Kloten sur une musique somme toute inattendue. C'est ainsi, par exemple, que les pistoliers de Zurich-ville, en tête dans la première manche, ont été éliminés à la seconde en passant de 1488 à 1472 p. D'autre part, les sous-officiers soleurois de Granges et Stans ont quitté la piste dès la première escarmouche, alors qu'on s'accordait à leur donner plus longue vie. Et puis, l'équipe de Liestal a eu en Willi Wehrli un animateur de très grande classe, qui fut l'un des seuls concurrents en lice à améliorer ses performances entre les demi-finales et la finale, sautant là allègrement de 379 à 385 p. En revanche, les pistoliers de St-Gall-Campagne, en tête en demi-finale, ont vu leur « leader » Hans-Ruedi Gsell plonger de ses 390 p. de la seconde manche à la limite des 372 p. en finale, au moment le plus important du tournoi !

Bref : Liestal, en stalle encore avec Emile Trunninger, membre de notre équipe nationale, a réussi à se défaire de St-Gall par 1496 p. à 1481, alors que les Soleurois se contentaient de la médaille de bronze. Leur meilleur représentant fut encore le vétéran Ludwig Hemauer, dont les 369 p. dépassent sensiblement les résultats de Hans Hänni et même de Heinz Rippstein !

UNE SEULE VOIX ROMANDE

La Romandie n'était représentée dans cette épreuve que par la seule équipe des Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds, particulièrement en verve au dernier tour principal. Les Neuchâtelois, compte tenu de leurs indéniables progrès ces derniers temps, pouvaient espérer rentrer de Kloten avec bien autre chose que des illusions perdues. En fait, ils n'en avaient aucune, sachant bien qu'une finale de ce genre doit une part au hasard. Les preuves ne manquent pas pour en témoigner. Il n'en reste pas moins que les pistoliers romands, en se classant au 9me rang du palmarès fédéral avec le bon résultat de 1450 p., peuvent s'estimer satisfaits de leur exhibition, même s'ils ont perdu une quarantaine de points sur leur dernier pensum. Il ne leur aurait fallu qu'une dizaine pour franchir victorieusement le cap des quarts de finale, mais le sort en décida autrement. De toute façon, leur présence en l'occurrence constitue déjà une belle prime.

RÉSULTATS

1er tour : 1. Zurich-ville 1488 p. ; 2. Liestal 1484 ; 3. Liestal-Campagne 1483 ; 4. St-Gall-Campagne 1477 ; 5. Soleure 1466 ; 6. Muttenz 1459 ; puis, éliminés : 7. Stans 1456 ; 8. Granges (SO) sous-officiers 1452 ; 9. La Chaux-de-Fonds-Armes Réunies 1450 ; 10. Berne - Holligen 1434 ; 11. Illnau-Effretikon 1434 ; 12. Berthoud 1387.
Demi-finales : 1. St-Gall 1503 ; 2. Liestal 1485 ; 3. Soleure 1473, puis éliminés, 4. Zurich-ville 1472 ; 5. Liestal-Camp. 1469 ; 6. Muttenz 1457.
Finale : 1. 1. Liestal 1496 (Wehrli 385, Schifferlé 364, Trunninger 374, Martinetti 373) ; 2. St-Gall 1481 (Frehner 364, Pfister 377, Frick 368, Gsell 372) ; 3. Soleure 1461 (Hänni 365, Hemauer 369, Marrer 360, Rippstein 367). L. N.

cyclisme

Long de 3868 km

Le «Giro» se terminera en montagne

Le 58me Tour d'Italie partira de Milan, le samedi 17 mai. L'arrivée sera jugée le 7 juin, au sommet de la « Cima Coppi » (2757 m). Le « Giro » 1975 comportera 17 étapes, 4 demi-étapes, une étape contre la montre et une course de côte contre la montre également. Le 30 mai, les coureurs observeront un jour de repos à Forte dei Marmi. Ce 58me Tour d'Italie totalisera 3868 km pour une moyenne de 184 km par étape.

LES ÉTAPES

Samedi 17 mai : Milan - Fiorano Modenese (165 km). **Dimanche 18 mai :** Modena - Ancona (245 km). **Lundi 19 mai :** Ancona - Prati di Tivo (160 km). **Mardi 20 mai :** Teramo - Campobasso (236 km). **Mercredi 21 mai :** Campobasso - Bari (230 km). **Jeudi 22 mai :** Bari - Castrovillari (205 km). **Vendredi 23 mai :** Castrovillari - Padula (125 km) et Padula - Potenza (75 km). **Samedi 24 mai :** Potenza - Sorrento (220 km). **Dimanche 25 mai :** Sorrento - Frosinone (195 km). **Lundi 26 mai :** Frosinone - Tivoli (180 km). **Mardi 27 mai :** Rome - Orvieto (163 km). **Mercredi 28 mai :** Chanciano Terme - Forte dei Marmi (215 km). **Jeudi 29 mai :** course contre la montre sur le circuit Della Versilia à Forte dei Marmi (40 km). **Vendredi 30 mai :** repos. **Samedi 31 mai :** course de côte contre la montre à Il Ciocco (15 kilomètres). **Dimanche 1er juin :** Il Ciocco - Arenzano (175 km). **Lundi 2 juin :** Arenzano - Orta (210 km). **Mardi 3 juin :** Omegna - Pontogio (175 km) et Pontoglio - Brescia la Maddalena (50 kilomètres). **Mercredi 4 juin :** Brescia - Baselga di Pine (224 km). **Jeudi 5 juin :** Baselga di Pine - Pordenone (180 km). **Vendredi 6 juin :** Poredenone - Alleghe (200 km). **Samedi 7 juin :** Alleghe - Passo dello Stelvio (185 km).

Grand prix suisse de la route: une étape aux Geneveys-sur-Coffrane

Les adeptes de la « petite reine » vont être bientôt comblés par un spectacle... de choix, c'est certain ! En effet, le 23 mai aura lieu, aux Geneveys-sur-Coffrane, l'arrivée de l'une des étapes du Grand prix suisse de la route, auquel participent, cette année, une soixantaine de coureurs.

Ce Grand prix comprend les étapes suivantes : le 21 mai, Sion - Château-d'Œx (130 km) ; le 22, Château-d'Œx - Saint-Imier (152 km) ; le lendemain matin, toujours à Saint-Imier, une étape contre la montre a été prévue sur 5 km en côte ; l'après-midi, départ de la troisième étape : Saint-Imier - Les Geneveys-sur-Coffrane (130 km). L'arrivée au village se fera vers 18 heures, route des Sottards. Après quoi, un vin d'honneur sera offert par la commune, excellent préambule au banquet officiel qui sera servi dans la soirée. Enfin, comme le veut la tradition, un bal conduit par l'orchestre du tour « Jo Perrier » fera danser les uns et les autres, à l'exception peut-être des coureurs qui, le lendemain, iront à Leysin (135 km) ! Le 25 mai, l'arrivée finale de cette course aura lieu à Aigle - Sembrancher (120 km).

ORGANISATION CONFIÉE A L'USGC

Ainsi, les responsables de ce grand prix, dont le parcours total est donc de 672 km, ont confié l'organisation de l'arrivée aux Geneveys-sur-Coffrane à l'Union sportive (USGC) qui est, à vrai dire, le club de football du village.

Cela peut sembler paradoxal qu'un club de football participe à la promotion d'autres sports ; en fait, le comité de l'USGC étant dynamique, il lui paraît normal de jouer un rôle de catalyseur dans le domaine sportif. C'est la raison pour laquelle, l'USGC n'organise pas seulement un tournoi de football pour juniors, catégories C et G, les 15 et 16 juin, ou la Coupe internationale du Val-de-Ruz les 9 et 10 août. Elle organise également la Marche des champignons, patronnée par notre journal, les 20 et 21 septembre. A ce sujet, signalons que la médaille remise au vainqueur représentera une corne d'abondance.

Toutefois, le seul souci de l'USGC demeure le football, bien sûr, et le comité est fier de ses équipes dont la première occupe le milieu du classement, alors que les catégories de juniors B, C, D et E sont toutes bien classées. Cependant, malgré les bons résultats, l'USGC regarde l'avenir où s'inscrivent plusieurs objectifs : conserver les joueurs du village et incorporer les juniors à la première équipe. Quant à la saison 1975-76, elle aura figure de « test » puisque le club tentera de monter en deuxième ligue.

curling

« Derby » de Villars

Dernière importante compétition de curling de la saison, le 3me derby international de Villars se déroulera dès aujourd'hui jusqu'à dimanche et pas moins de cinq challenges seront mis en compétition à cette occasion. 44 équipes seront en lice, parmi les meilleures de Suisse et de l'étranger. Les deux équipes canadiennes, celles d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), Paris, Strasbourg ainsi que les clubs de Berne Zytglogge, Zoug, Bienne CC, Zermatt, Champéry, Genève et Lausanne se trouvent parmi les favoris. Mais de nombreux « outsiders » tels que Sion, Sierre, Montana et les équipes du club de Villars seront de sérieux adversaires et prétendants aux places d'honneur. Plus de 5000 fr. de prix seront en compétition et donneront lieu à de sérieuses empoignades sur la patinoire de Villars.

natation

Canadienne en évidence

La jeune nageuse canadienne Nancy Garapick (une écolière de Halifax âgée de 13 ans) a réalisé en 2'02"84 la meilleure performance mondiale du 200 yards dos en petit bassin de 25 yards, au cours de la première journée des championnats des Etats-Unis d'hiver, à Cincinatti (Ohio). Une autre nageuse peu connue, Kim Dunson (17 ans) a amélioré en 1'05"25 le record américain du 100 yards brasse. Deena Dearduff de son côté a nagé le 100 yards papillon en 55"70, battant ainsi de 19 centièmes de seconde le record américain. Les temps de Kim Dunson et de Deena Dearduff constituent également des meilleures performances mondiales en bassin de 25 yards.

Malgré ces trois exploits, cette première journée n'a pas tenu entièrement ses promesses, chez les garçons surtout où aucun record n'a été battu.

football

Après les matches aller des demi-finales européennes

Seul Dynamo Kiev semble avoir un pied en finale

Dynamo Kiev, vainqueur de PSV Eindhoven par 3-0 en coupe des vainqueurs de coupe, paraît le seul qui, dans les cinq matches joués au titre des demi-finales des coupes d'Europe interclubs, ait pris une option sérieuse pour la finale. Dans les quatre autres rencontres, ce sont les matches retour (23 avril) qui seront déterminants. Plusieurs équipes semblent toutefois avoir de plus grandes chances de qualification, pouvant compter d'une part sur l'avantage de jouer à domicile, et d'autre part sur le fait qu'elles aient soit obtenu le nul (comme Bayern Munich), soit concédé une courte défaite en obtenant un but à l'extérieur (Barcelone, Etoile Rouge, Belgrade notamment).

BAYERN : L'ESSENTIEL

En coupe des champions, le tenant du titre, Bayern Munich, est parvenu à ses fins en obtenant le nul (0-0) à Saint-Etienne. Leeds United, pour sa part, a remporté un court succès (2-1) sur le CF Barcelone. A Saint-Etienne, les Municois, grâce à une défense bien organisée autour de Beckenbauer et pouvant compter sur un excellent gardien, Sepp Maier, n'ont pas permis aux attaquants stéphanois de parvenir à leurs fins, même si deux essais en fin de match (Merchadier et Lopez) ont donné quelques frayeurs aux « supporters » allemands.

A Leeds, Bremner et ses coéquipiers n'ont arraché le succès sur Cruyff et ses hommes qu'à la 78me minute, par Clarke. Bremner a ouvert la marque dès la neuvième minute mais Asensi (65me) à obtenu l'égalisation. Ce but d'Asensi obtenu à l'extérieur revêt une grande importance en vue du match retour. Certes au « Nou Camp » de Barcelone les Espagnols partiront favoris le 23 avril, mais il leur faudra impérativement triompher d'une équipe de Leeds qui, d'ici là, aura récupéré deux joueurs d'importance : Hunter et Lorimer. Quant à Bayern Munich, malgré son résultat nul de Saint-Etienne, il lui faudra lui aussi l'emporter car au stade olympique Municois et Stéphanois partiront à égalité.

DYNAMO KIEV A BALE ?

En coupe des vainqueurs, Kolotov, Onitchenko et Blokhine ont malmené PSV Eindhoven et cette victoire par 3-0 de Dynamo Kiev assure vraisemblablement au club soviétique une présence à Bâle pour la finale. Les Hollandais ne pourront sans doute pas retourner la situation en leur faveur lors du match retour. En revanche, ce pourrait être le cas d'Etoile Rouge Belgrade, battu 1-2 à Budapest par Ferencvaros, et qui déjà au tour précédent a réalisé cet exploit devant Real Madrid.

Enfin en coupe de l'UEFA Zoff, le gardien de Juventus, s'est incliné trois fois devant les attaquants de Twente Enschede et il faudra dans deux semaines à Turin que Juventus fasse preuve d'un grand tempérament offensif pour barrer la route à l'équipe hollandaise.

LE PREMIER. — Par trois fois Zoff, le gardien de la « Juve », fut battu, notamment à la 26me minute lorsque Jurring ouvrit la marque pour Twente (Téléphoto AP)

Sélection des juniors Suisses (classe deux)

Les joueurs suivants ont été sélectionnés en vue du match d'entraînement que l'équipe suisse juniors (classe 2) doit jouer contre le FC Olten (2me ligue), à Olten, le 23 avril :

Gardiens : Franco Comba (Neuchâtel Xamax) et Claudio Mondada (Bellinzone). — Défenseurs et demis : Thomas Bachmann (Grasshoppers), Rolf Bucher (Bâle), Freddy Darbellay (Sion), Roland Froehlich (Concordia Bâle), Alain Golay (Renens), Claude Hochuli (La Chaux-de-Fonds), Walter Iten (Hoengg), Franco Kaufmann (Grasshoppers), Randolph Schubiger (Grasshoppers), Martin Weber (Aarberg). — Attaquants : Georges Bregy (Rarogne), Andreas Holzer (Zofingue), Robert Luthi (Bienne), Thomas Zwahlen (Unterstrass Zurich).

Le stade de Rome suspendu

Lazio Rome devra jouer sur terrain neutre — peut-être à Florence — son prochain match de championnat d'Italie de première division, face à Varese. Le terrain du Stade olympique de Rome a en effet été suspendu pour une journée par la commission de discipline de la Fédération en raison des incidents ayant marqué le déroulement de la rencontre Lazio-Turin (1-5) du 6 avril.

basketball

Coupe d'Europe Ignis a réussi !

A Anvers, devant 3000 spectateurs, Ignis Varèse a remporté la finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Le club italien a en effet battu le Real Madrid, tenant du trophée, par 79-66. A la pause, les Espagnols menaient par 38-35.

Ainsi, Ignis Varese a pris sa revanche en remportant ce trophée pour la quatrième fois. L'an dernier en effet, à Nantes, les Espagnols l'avaient emporté de deux points d'écart (84-82). Ignis Varese avait déjà gagné la coupe d'Europe des champions en 1970, 1972 et 1973.

Championnat suisse : Neuchâtel battu

VEVEY - NEUCHATEL 95-87 (51-38).

En subissant un passage à vide au cours des trois dernières minutes de la première période, Neuchâtel prit un retard de treize points et ne fut jamais, par la suite, en mesure de le combler. Au cours de cette rencontre les Vaudois se montrèrent plus adroits grâce à Nicolet, Franklin et Macherel ; ils connurent la réussite qui permit à Vevey de fournir, devant son public (500 spectateurs) une bonne prestation. Pour Neuchâtel, cette rencontre revêtait une allure de liquidation au cours de laquelle il se montra souvent inattentif. Il faut cependant relever l'excellente partie fournie par McLaughlin et Bucher qui furent les meilleurs d'une formation jamais motivée ... M. R.

ski

Coupe d'Europe : classements finals

En raison des mauvaises conditions atmosphériques, la dernière épreuve de la coupe d'Europe féminine, un slalom géant, a dû être annulée à Mayrhofen (Aut). La tchécoslovaque Dagmar Kuzmanova a ainsi remporté la Coupe d'Europe 1974-1975.

Les classements finals

1. Dagmar Kuzmanova (Tch) 120 ; 2. Martina Elmer (Aut) 117 ; 3. Marlies Mathis (Aut) 115 ; 4. Monika Berwein (RFA) 100 ; 5. Kornelia Mathis (UT) et Heidi Bauer (Aut) 99 ; 7. Lea Solkner (Aut) 96 ; 8. Christina Tisot (It) 92 ; 9. Pamela Behr (RFA) 83 ; 10. Regina Sackl (Aut) 82. Puis : 25. Marianne Jaeger (S) 37 ; 32. Kathi Braun (S) 28 ; 35. Evelyne Dirren (S) 26. — **Slalom géant :** (9 épreuves) : 1. Dagmar Kuzmanova (Tch) 95 ; 2. Martina Elmer (Aut) 74 ; 3. Christina Tisot (It) 58 ; 4. Martine Couttet (FR) 46 ; 5. Karine Lorber (FR) 39.

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

● **Coupe de l'UEFA, match aller des demi-finales : F.-C. Cologne - Borussia Moenchengladbach 1-3 (0-2).**

SKI

● **Le Français Philippe Hardy a remporté le slalom spécial des championnats du monde universitaires, à Livigno. Hardy s'est imposé devant les Italiens Fausto Radici et Bruno Confortola. En ski de fond, les Soviétiques ont dominé les deux épreuves de relais.**

CYCLISME

● **Cent septante-six coureurs ont été retenus pour prendre part au 73me Paris-Roubaix, qui sera couru dimanche. Les Belges seront en majorité dans le peloton avec 67 représentants, dont Merckx, Roger de Vlaeminck et Maertens. Le départ de l'épreuve, longue de 277 km 500 sera donné à Vineuil Saint-Firmin.**

BASKETBALL

● **La Fédération internationale (FIBA) a décidé, d'infliger une amende de 4000 marks au CSCA de Moscou et d'interdire pendant deux années le club soviétique dans les coupes européennes. Le CSCA Moscou, victorieux de la coupe d'Europe à quatre reprises, avait décidé en cours de saison, cette année, de déclarer forfait « pour notamment des raisons financières » en quarts de finale de la coupe d'Europe des champions.**

BOXE

● **Le champion du Canada et du Commonwealth des poids welters, Clyde Gray, a battu par K.-.O technique au troisième round d'un combat prévu en dix reprises l'Américain Songbird Williams, à Hull (Québec). Gray a ainsi remporté sa 51me victoire en 54 combats professionnels.**

Le Géant romand du Meuble met son talent d'ensemblier à votre service. Profitez-en.

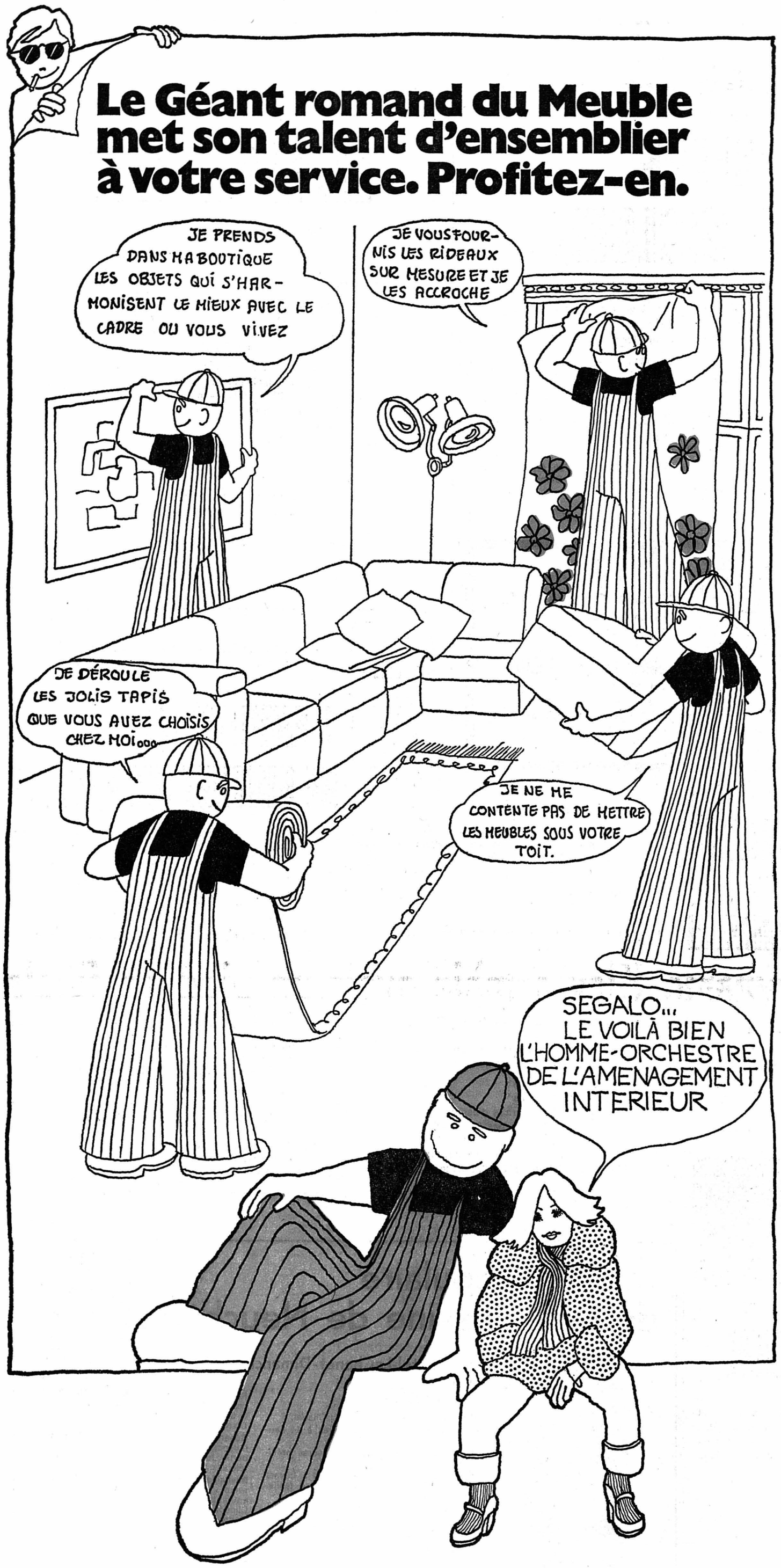

Romanel/Lausanne

Segalo

TAPIS-BOUTIQUES DÉCORATION

Peseux - Grand-Rue 38

GENÈVE - LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE - VEVEY

BUNADVERTISING

bon à retourner à: SEGALO Administration centrale/4, St-Pierre/1002-Lausanne/tél. 23 33 38

Je désire recevoir de plus amples renseignements concernant:

☐meubles ☐tapis ☐rideaux ☐aménagement intérieur

Nom/prénom: *Adresse:* *No tél.:*

Exposition

PANESPO

Vendredi 11 avril, de 17 h à 22 h
Samedi 12 avril et dimanche 13 avril, de 10 h à 22 h,

NOUVEAU

La nouvelle Fiat 131 Mirafiori.

AINSI QUE TOUTE LA GAMME DES VOITURES DE TOURISME ET DES VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS

FIAT

1955 - 1975 20 ANS

GARAGE M. FACCHINETTI

Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 21 33

NEUCHATEL

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

Mâcon AC 1972	la bout	3.35
Coca Cola	le litre	-.65
Sucre fin	emballage de 5 x 1 kg	11.75
Cornettes aux œufs Trattoria	le paq. de 500 g	1.75
Café Mercure Hospes	le kg	10.20
Potages Maggi	assortis, le paquet	-.50
Riz Arborio	emballage de 5 kg	8.65
Riz Vialone	emballage de 5 kg	8.45
Riz Américain golden rice	emballage de 5 kg	11.25
Shampoo Dop	assortis, le flacon 300 ml.	2.20
Couverture de voyage	acryl et coton 130 x 150 cm	14.90

A NOTRE BOUCHERIE (024) 24 18 22

Côtelettes de porc coupées	le kg	13.-
JAMBON RÉGIME	derrière I, le kg	12.40
ESCALOPES DE DINDE	congelées, le kg	10.80
SAUCE CAFÉ DE PARIS	gobelet de 150 g	1.40
SAUCE CAFÉ DE PARIS	gobelet de 1 kg	9.-

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

CvB

Au nom d'une importante maison internationale de premier ordre de la

branche pharmaceutique

je cherche, pour l'expansion de l'organisation du service extérieur, des

délégués médicaux

pour les cantons de Genève, Neuchâtel, Jura bernois, ou Grisons et Tessin.

Les médecins de cliniques et les praticiens connaissent la maison, d'une part pour ses produits éthiques éprouvés et introduits mondialement, d'autre part comme spécialistes d'analyses de laboratoire, puisqu'elle offre aussi des tests pour les diagnostics rapides et de laboratoire.

Nous demandons : collaborateur possédant bonne culture générale, aimant le contact et ayant de l'initiative. Age maximum 35 ans. Langue maternelle française et excellentes connaissances d'allemand.

Nous offrons : période d'introduction prolongée dans un des plus grands centres de formation modernes. Formation ultérieure régulière. Rayon d'activité fixe à travailler d'une façon entièrement indépendante. Salaire conforme au coût de la vie, avec dédommagements intéressants fixes de frais généraux et de voiture.

Je prie les personnes qui s'intéresseraient à cette situation de faire parvenir leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire (qui serviront de base de discussion) au soussigné, avec la mention : **« Branche pharmaceutique ».**

Toute offre sera l'objet d'un examen strictement confidentiel. Dans votre offre, indiquez les maisons auxquelles vous ne voudriez pas, cas échéant, qu'elle soit transmise.

Conrad von Burg Dipl. Berufsberater
8033 ZÜRICH POSTFACH

Le Gymnase français de Bienne

met au concours un poste de

MAÎTRE DE BIOLOGIE

Poste partiel, éventuellement complet.

Titre exigé : brevet de maître de gymnase bernois ou titre équivalent.

Entrée en fonction : 1er août 1975.

Les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et d'une liste de références, doivent être adressées jusqu'au 21 avril 1975 à

M. Bernard Terrier,
président de la commission du Gymnase français,
3, place de la Gare,
2052 Bienne.

Pour renseignements, s'adresser au Gymnase français, 50, rue des Alpes, 2502 Bienne, téléphone (032) 22 11 79.

Nous cherchons un

REPRÉSENTANT

(Matériaux de construction, bois et carrelages)

qui visitera les entrepreneurs, les maîtres d'état, les architectes, les promoteurs et les autorités du Nord vaudois.

Pour ce poste, nous souhaitons trouver un collaborateur connaissant le bâtiment ou le génie civil, aimant les contacts avec la clientèle, et ayant eu si possible antérieurement une activité similaire.

Une expérience de représentant serait donc utile et aurait la préférence mais pas indispensable.
Salaire : fixe — 13me mois — primes selon adaptation, l'efficacité et les résultats atteints, frais de voiture et débours.

Ne pas téléphoner et ne pas se présenter, mais adresser lettre écrite à la main, avec copies de certificats des places précédemment occupées, à

PIERRE DECOPPET S.A.
Matériaux de construction
1400 YVERDON

CAPSA
Camille Piquerez S.A.
2520 LA NEUVEVILLE

Nous engageons tout de suite :

UN JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU
(AIDE DE BUREAU OU COMMIS)

pour travaux divers très variés.
Poste intéressant pour jeune homme dynamique et consciencieux.
Faire offre, se présenter 34, rte du Château ou téléphoner au No 51 32 32.

Seulement 50 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ORGANISATION DE VOYAGES **HOTELPLAN, Neuchâtel**

cherche

1 EMPLOYÉ (E) DE GUICHET QUALIFIÉ (E)

Nous désirons une personne jeune et active sachant travailler de manière indépendante. Connaissances d'allemand et d'anglais souhaitées.

Nous offrons salaire en rapport avec capacités, bonnes prestations sociales.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres, avec photographie, prétentions de salaire et copies de certificats, à :
HOTELPLAN, case postale 700, 2001 Neuchâtel.

Nous désirons engager, pour notre siège central de Regensdorf,

un comptable qualifié

dont le rayon d'activité serait :

Comptabilité industrielle
Calculation, contrôles budgétaires,
Analyses et participation à l'élaboration du bilan et du budget.

Nous attendons de vous :
— un diplôme d'employé ou d'une école de commerce
— langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue
— facilité d'adaptation
— sens des chiffres et une bonne collaboration

Nous vous offrons :
— une activité intéressante et indépendante dans le cadre d'un groupe jeune et dynamique
— de réelles possibilités d'avancement
— des conditions modernes d'engagement
— un horaire libre
— un restaurant du personnel

Nous vous invitons volontiers à une entrevue personnelle et sans engagement. Notre chef du personnel, Monsieur Bachmann, vous donnera tous autres renseignements utiles.

RENAULT (SUISSE) S.A.,
8105 Regensdorf
Riedthofstrasse 124.
Tél. (01) 840 10 10.

GAINS ACCESSOIRES

Nous proposons, à **REVENDEUR** ou **DÉPOSITAIRE RÉGIONAL**

une exclusivité

pour la vente d'un nouvel article auprès des **bazars, fleuristes, magasins, sociétés, campings, restaurants** ou **particuliers,** etc.

Nous offrons une commission très intéressante.

Nous demandons une personne sérieuse possédant voiture et disposant d'un capital de 200 fr. pour le stock de départ.

Ecrire sous chiffres CW 4437 au bureau du journal.

S'embarquer vers le succès !

SCM — l'une des plus dynamiques entreprises de la branche des machines de bureau, ayant 10 succursales en Suisse, cherche des

VENDEURS

pour la région de Berne - Neuchâtel.

Nous vous proposons :
— instruction approfondie d'un mois, axée sur votre futur domaine d'activité (vous acquerrez aussi les connaissances générales de la branche)
— soutien très actif de vente
— attribution d'un secteur de clientèle
— travail indépendant
— revenu supérieur à la moyenne
— chances réelles de promotion.

Nous vous demandons :
— âge de 20 à 35 ans
— dynamisme et ouverture d'esprit
— si possible bilingue (pas condition).

SCM (Switzerland) S.A., Heinrichstrasse 147, 8005 Zurich, tél. (01) 44 62 22, interne 54.

L'HÔPITAL D'AIGLE

cherche à s'assurer la collaboration d'une

laborantine médicale

(hématologie, chimie).

Ambiance de travail agréable. Self-service. Semaine de 5 jours. Horaire et rétribution selon les normes cantonales.

Adresser offres détaillées à la Direction de l'hôpital, 1860 Aigle. Tél. (025) 2 15 15.

---

cherche pour son département de vente une

SECRÉTAIRE

pour la correspondance anglaise et française ainsi que pour d'autres travaux de bureau. Ce poste nécessite des connaissances de sténographie dans ces deux langues. La préférence sera donnée à une employée faisant preuve d'une certaine expérience pratique.

Faire offres écrites à :

Numa Jeannin S.A.,
Fabrique des montres OLMA,
Service du personnel,
Hôpital 33, 2114 Fleurier.

Home pour personnes âgées (25 pensionnaires) cherche à engager immédiatement ou pour date à convenir

UNE CUISINIÈRE

qualifiée. Salaire intéressant. Possibilité de s'affilier à une caisse de retraite. Congés réguliers.

Faire offres sous chiffres BV 4436 au bureau du journal, le plus rapidement possible.

L'élargissement de notre gamme nécessite l'engagement d'un

collaborateur de vente

animé d'une volonté profonde de réussir au sein d'une équipe de vente dynamique opérant avec des moyens promotionnels en constante adaptation au marché.

Faire offres manuscrites à

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Nous engageons immédiatement ou selon entente

UN TECHNICIEN

connaissant à fond la fabrication du cadran

pour suivre l'acheminement et le personnel.

Pour de plus amples informations, adresser offres détaillées sous chiffre 14-970.037 à Publicitas S.A., 2501 Bienne.

Marche populaire de la Quinzaine de Neuchâtel

Neuchâtel-LeChanet - Dimanche 1er juin 1975

PAUL KRAMER-NEUCHATEL

Programme :

Départ et arrivée : Caserne du Chanet.
Heures de départ : De 8 heures à 14 heures.
Fermeture des contrôles : 17 heures précises.
Parcours : Environ 12 km, balisés à travers chemins, forêts et pâturages. Tracé facile. Peu de dénivellation.
Feuille de parcours : Au départ vous recevrez la carte et la description du parcours à faire timbrer au contrôle installé au poste de ravitaillement à mi-parcours.
Participants : Toute personne, soit individuelle, soit en famille ou en groupe de sociétés sportives et autres. (Les enfants en dessous de 12 ans doivent être accompagnés.)
Tenue : Libre, mais bons souliers de marche.
Assurance : Entièrement à la charge des participants.
Service sanitaire : Assuré par les organisateurs, avec l'aimable concours de la Société des samaritains dames et messieurs.
Finance de participation : Fr. 12.— par adulte. Fr. 11.— par enfant jusqu'à 15 ans.
Inscriptions : Sur C.C.P. 20-9320. Présenter le récépissé postal au départ.
Délai d'incription : Mercredi 30 avril 1975.
Inscriptions tardives : Les personnes qui s'inscrivent par C.C.P. entre le 1er mai et la veille de la course payeront un supplément de Fr. 2.—
Inscriptions au départ : Pourront se faire contre versement supplémentaire de Fr. 2.— Les distinctions seront envoyées à chacun dans les délais les plus brefs.
Distinction : Sera remise à l'arrivée à chaque participant inscrit avant le 1er mai 1975.

Renseignements : Quinzaine de Neuchâtel, case postale 886, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 65 01. Responsable : M. Gilbert Dœssegger, interne 249.
Généralités : La marche aura lieu par n'importe quel temps Notre marche fait partie du Groupement des marches neuchâteloises.
Ravitaillement : Vous trouverez en cours de route un poste de ravitaillement, entièrement gratuit grâce à l'amabilité de Chocolat Suchard S.A. et des sociétés des Maîtres bouchers et Maîtres boulangers de Neuchâtel. Les cantines de l'arrivée et du départ seront ouvertes toute la journée. Vous pourrez également y boire et vous y restaurer.
Challenges spéciaux mis en compétition :
Challenge P. Kramer, Neuchâtel : Au concurrent le plus âgé.
Challenge Quinzaine de Neuchâtel : A la société sportive la plus nombreuse.
Challenge Feuille d'avis de Neuchâtel : A la société ou à l'équipe non sportive la plus nombreuse.
Propreté et environnement : Vous allez parcourir une région magnifique ! Nous nous recommandons chaleureusement pour que vous ne laissiez traîner sur le parcours aucun emballage, détritus, gobelet, boîte de conserve ou déchet queiconque. Vous trouverez des corbeilles à papier au poste de ravitaillement et autour des cantines. Utilisez-les. Merci. Les organisateurs vous en seront reconnaissants, ainsi que l'Association pour le tourisme pédestre qui fait chaque année de louables efforts pour tous les vrais amoureux de la nature.
Parking : Vous pourrez arriver en voiture jusque sur la ligne de départ. Grâce à l'amabilité de la police locale, plusieurs centaines de véhicules pourront être parqués à quelques mètres du départ.
Et maintenant : **Bienvenue à Neuchâtel et bonne route !**

Vous pouvez demander des formules d'inscription à la QUINZAINE DE NEUCHATEL case postale 886, 2001 NEUCHATEL ou par téléphone au 25 65 01 (interne 247)

L 75.4

Prenez la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!

Une cigarette authentique aux tabacs nobles et généreux.
La Gauloise a du goût et en donne à la vie.

par ex.
7 j. de croisière et
7 j. de vacances baln.
sur Rhodes, train dès
Lausanne/Genève
incl., dès Fr. 1072.–...

Fiduciaire Denis Desaules

COMPTABLE DIPLOMÉ
EXPERT - COMPTABLE

2053 Cernier
Bois-Noir 18

Tél. (038) 53 14 54
est à votre disposition

Organisation et tenue de comptabilités
Contrôles, révisions et expertises
Conseils en matière de droit fiscal
Etude de constitution et transformation de sociétés
Gérances et transactions immobilières

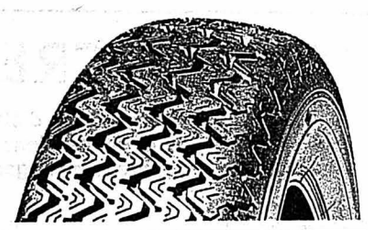

Achetez maintenant des Pneus Suisses!

MALOJA

Ceinture d'acier "Puma"
Puissance de plus dans les roues.

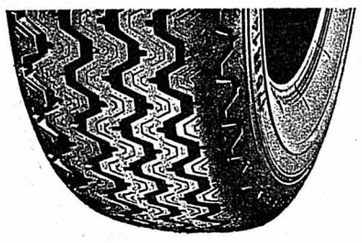

par ex.
14 j. en Tunisie
(Carthage), vol par
Swissair dès Genève,
pens. compl., pas de
suppl. de saisons, Fr. 938.–...

GROS RABAIS

INDESIT

LAVE-LINGE

5 kg superautomatique commutable, programme laine à Fr. 798.—
rabais ou reprise Fr. 200.—

NET
598.–

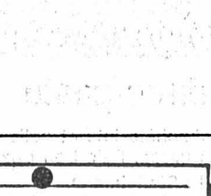

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MENAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

Prêts
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

Participez! Gagnez!

AIWA tire au sort un voyage à TOKYO

1. Chacun, vraiment chacun peut participer.
2. Que faire? C'est très simple: demandez une démonstration de l'un des deux appareils AIWA ci-dessous dans un magasin de votre choix:

AIWA TPR-203
Radio-recorder 4-ondes de pointe avec possibilités de mixage et équipement technique professionnel. Microphone à condensateur incorporé, compteur de bande, antenne télescopique. Alimentation piles et secteur.

AIWA AD-1500
Platine à cassette stéréo de grande précision. Gamme de fréquences 30–16 000 Hz (CrO_2). Réglage séparé pour les deux canaux. Possibilité de mixage. Le complément de grande valeur idéal pour toute chaîne stéréo Hi-Fi de haute qualité.

3. Absolument sans engagement! Veuillez retourner le coupon ci-dessous avec nom et adresse ainsi que le tampon du détaillant-radio qui vous a fait la démonstration, jusqu'au 10 mai 1975 au plus tard (date de l'oblitération postale), à la représentation générale Continex SA, 3303 Jegenstorf.

Coupon de Participation Tampon de votre détaillant-radio

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ N° ____ Date: Vendeur:
NPA ____ Lieu _____

Envoyer jusqu'au 10 mai 1975 à Continex SA, 3303 Jegenstorf

Participation valable seulement avec tampon d'un détaillant-radio!

SINGER
la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

Singer a également pour vous le modèle qu'il vous faut.
Singer reprend en paiement votre machine de n'importe quelle marque.

CENTRE À COUDRE SINGER
L. MONNIER
rue du Seyon 11
Neuchâtel.
✆ (038) 25 12 70.

COUTURE
retouches de tous vêtements dames.
Veston-pantalon
Toutes retouches.

DAIM-CUIR
retouché, réparé, stoppage de déchirure ravivage du cuir par le spécialiste :
Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

ça c'est un prix

Perceuse-frappeuse à 2 vitesses, moteur super-puissant de 400 W pour les travaux durs, mandrin de 13 mm
au lieu de 209.–
seulement
169.–
12 mois de garantie

Cette super croqueuse de béton à un tel prix — c'est vraiment une affaire à ne pas manquer!

Black & Decker®

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Académie Maximilien de Meuron

Histoire de l'art

ASPECTS DE L'ART DE L'INDE

par M. Gérald Comtesse

12 conférences avec projections
le mardi de 17 à 18 heures,
à la Grande salle du Conservatoire
(fbg de l'Hôpital 106)

Première conférence : mardi 15 avril 1975

Inscriptions et renseignements sur place dès 16 h 45, ou tél. 25 79 33.

...et mille autres prop. pour des vacances baln. réussies, entre autres:

	14 j. dès Fr.
Italie, Adria	356.–
Riviera dei Fiori	405.–
Vacances-club en Italie du Sud	526.–
Ile d'Ischia	522.–
Golfo del Sole, Toscane	561.–
Espagne, Costa Brava	448.–
Yougoslavie (croisières Seeadler)	624.–

Pension complète et train 2e cl. au départ de toutes les gares suisses.
Le plus simple: passez nous voir ou demandez par téléphone notre catalogue vacances balnéaires. Notre adresse:

popularis tours
2000 Neuchâtel, 4, rue de la Treille, tél. (038) 24 02 02.
2300 La Chaux-de-Fonds, 41, av.L.-Robert, tél.(039) 23 48 75
1000 Lausanne 9, 21, rue St-Laurent, tél. (021) 20 65 31

LA GERLE PROPOSE

CASAQUE

POUR DAME

manches longues, acryl, jolis dessins mode

Tailles 38 à 46

SEULEMENT

25.-

coop-ol

La Gerle

Tennis Center
Muller Sports Neuchâtel

GRAND CHOIX QUALITÉ

Max Muller Sports

Sous les Arcades
Tél. (038) 25 19 93

ATELIER
(toutes réparations dans les 24 heures)

NOTRE EXPÉRIENCE EST A VOTRE SERVICE

Ne lésinez pas sur votre voiture, économisez plutôt de l'argent, choisissez la Sunny de Datsun.

Sunny 120Y:
1171 ccm, 65 CV DIN.
Avec équipement total, à partir de fr. 10700.–

DATSUN

Examinez-la, essayez-la et convainquez-vous chez

2000 Neuchâtel, Garage Le Phare, M. Bardo S.A., Poudrières 161, tél. (038) 24 18 44.
2403 Boudevilliers, W. Christinat, tél. (038) 36 14 37

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

aide de bureau

demi-journée, (l'après-midi) connaissant la dactylographie, aimant les chiffres et habituée à un travail précis. Nous lui confierons des travaux variés.
Adresser offres écrites à Etablissements H. Tempelhof, Jean-de-la-Grange 8, 2003 Neuchâtel-Serrières.

Confiserie Vautravers, R. Nicole, place Pury, Neuchâtel,

cherche pour tout de suite

fille de buffet

Fermé le soir et les dimanches.
Tél. 25 17 70.

Service de concierge est offert à personne ou couple sérieux et ordonné, dans un immeuble de la rue de l'Hôpital, contre petit

logement

de 2 pièces et cuisine + versement mensuel en espèces.

Ecrire sous chiffres AT 4435 au bureau du journal.

On cherche :

sommelier ou sommelière

fille ou garçon pour le buffet

et un garçon de cuisine

Débutants acceptés. Bons gains. Congés réguliers.

Faire offres à : Restaurant de la Place, Le Locle. Tél. (039) 31 24 54.

Manœuvres terrassiers Maçons

seraient engagés tout de suite.

Adresser offres écrites à EW 4411 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune architecte

nouvellement diplômé EPFL, et devant dès juillet 1975 payer des galons d'officier (troupe du génie), cherche emploi pour mai-juin à Neuchâtel ou environs.

Tél. (038) 24 02 23. libre tout de suite.

Mécanicien-entretien

avec 10 ans de pratique, excellents certificats, cherche travail dans son métier ou autre.

Adresser offres écrites à LF 4446 au bureau du journal.

Jeune fille de 19 ans, parlant l'allemand et le français, avec notions d'anglais, en possession du CFC d'

employée de commerce

cherche emploi stable dans bureau ou comme réceptionniste.
Adresser offres écrites à IC 4443 au bureau du journal.

Chef cuisinier

cherche emploi.

Calme et de toute confiance.

Ecrire sous chiffre 17-3011753 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Secrétaire

expérimentée : français, anglais et allemand, cherche place immédiatement à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offre écrite sous chiffre OFA 773 St., Orell Füssli, Agence de publicité S.A., case postale, 9000 Saint-Gall.

Technicien exploitation

ou

technicien ETS

30 ans, cherche place à responsabilités.

Tél. (039) 22 23 20.

Monteur

en chauffage, diplômé, cherche emploi.

Adresser offres écrites à FZ 4440 au bureau du journal.

Jeune Suissesse allemande, employée de commerce, certificat fédéral de capacité, connaissance de français, d'anglais et d'italien, cherche place **dans**

bureau

en Suisse romande.

Faire offres à : Priska Thommen, Erlenweg 11, 5312 Döttingen.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

engage

JEUNE CUISINIER

Téléphoner ou se présenter.

Hôtel Beauregard Les Hauts-Geneveys cherche

sommelière

débutante ou

remplaçante

acceptée. Semaine de 5 jours.

Tél. (038) 53 39 44.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans

LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

UN EMPLOI STABLE

— une activité professionnelle pleine d'intérêt
— un travail varié et bien rétribué
— un horaire hebdomadaire de 42 heures
— les soins médicaux gratuits
— les uniformes à la charge de l'Etat
— la retraite après 30 ans de service

● **Si vous**
— êtes de nationalité suisse
— avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 ½)
— êtes incorporés dans l'élite (hommes)
— jouissez d'une bonne santé
— mesurez 170 cm au minimum (femme 160)
— avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription : 30 avril 1975.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de justice et police,

Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité : No Postal :

A retourner au plus tôt au **commandant de la gendarmerie, Hôtel de police. 1211 Genève 8.**

DEMANDES À ACHETER

Timbres-poste

J'achète lots et collections Suisse-Europe. Paie bon prix.
E. Stadelmann, Daniel-Jeanrichard 15, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 22 66.

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

A remettre dans ville industrielle du Jura, pour date à convenir,

commerce spécialisé

(jouets éducatifs et matériel créatif).

Faire offres sous chiffre 93-62.444 à Annonces Suisses S.A. « ASSA » 24, rue du 23-Juin, 2800 Delémont.

A remettre d'urgence, pour raison de santé,

commerce de transports et déménagement

camionnage officiel, dépôt de bière.

Ecrire sous chiffres 87-50 102 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

ANDRÉ CRESSIER

Entreprise générale d'électricité
Téléphone concessions A et B
Appareils ménagers

Peseux
Corcelles 10
Tél. 31 12 17

Neuchâtel
Sablons 53
Tél. 25 71 35

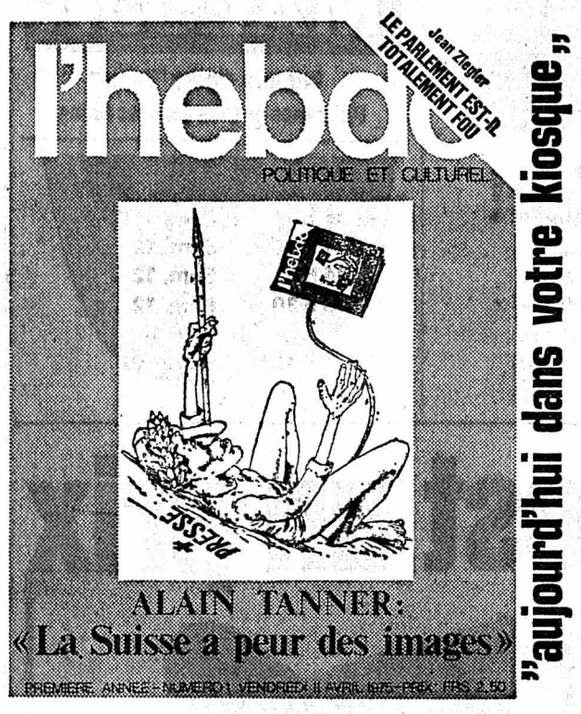

A vendre, pris sur place, à Peseux, un ou deux groupes de

3 garages préfabriqués

en éternit, en très bon état. Prix très avantageux. Peuvent être transformés ou utilisés pour d'autres usages.
S'adresser à M. Pointet, Grand-Rue 18, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 54 44.

Offre spéciale LINDE

Le plus grand fabricant de congélateurs d'Europe vous offre :

RÉFRIGÉRATEURS
1 et 2 portes

CONGÉLATEURS
avec RABAIS IMPORTANTS

Exposition chez le spécialiste

JEANNERET & Cie S.A.
Appareils ménagers rue du Seyon 26-30.
Tél. (038) 24 57 77.

Service après-vente. A Neuchâtel.

Agriculteur

vaudois, 41 ans, célibataire, sympathique, présentant bien, doux, affectueux, désire rencontrer demoiselle aimant la campagne, en vue de mariage.

Ecrire sous chiffre PP 302806 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Cours de crochet

14, 15, 16, 17 et 18 avril 1975
à L'HOTEL CENTRAL, NEUCHATEL

Renseignements et inscriptions : Centrale de laines Linda.
Tél. (066) 22 37 55.

Seulement 50 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Erich Fuchs
MEUBLES EN GROS
CERNIER/NE
TÉLÉPHONE 038 53 32 22

A CERNIER SAMEDI VENEZ VISITER NOS MEUBLES DE STYLES

styles rustiques
styles espagnols
Lustrerie artisanale
Décoration — Boutique
Armes — Tableaux, etc.

De 9 h à 17 h

La plus grande exposition en Suisse de meubles de style, style rustique et style espagnol

---

APPRENTISSAGES

L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier engage un

jardinier

ayant terminé son apprentissage.
Il sera appelé à seconder le chef jardinier et à encadrer des groupes d'élèves.
Logement et nourriture peuvent être fournis par l'école.
Entrée en fonction le plus tôt possible.

Faire offres à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture, Cernier.

On demande

une aide

consciencieuse, pour la surveillance et le soin de 2 enfants âgés de 9 mois et de 2 ½ ans et pour aider au ménage.
Nurse acceptée.
Nous offrons : un très beau logement, un bon salaire et des congés réguliers.

Faire offres sous chiffre K 21622 à Publicitas, 4500 Soleure.

Etude d'avocat, à Neuchâtel, cherche

APPRENTIE

d'administration pour début août 1975 ; ambiance agréable et sympathique.

Ecrire sous chiffres OI 4449 au bureau du journal.

Bureau d'assurances de la ville cherche, pour date à convenir,

1 apprenti (e)

1 aide de bureau

places stables pour candidats sérieux et travailleurs. Ambiance agréable. Discrétion assurée.

Offres sous chiffres NH 4448 au bureau du journal.

CENTRE VILLE, MAGASIN SPÉCIALISÉ PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

A REMETTRE - POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,

s'adresser sous chiffres DS 4396 au bureau du journal.

Sports FAN L'EXPRESS Sports

ACNF 1974-1975

Johan Cruijff
1974 footballeur de l'Europe prefère
PUMA

PUMA Cup Cruijff
avec form-strip orange, crée par Cruijff: chausse comme un gant.

Sport SERVICE
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. 24 57 87

Entreprise de nettoyages
Molliet - E. Matile
Tél. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

2 CV 156
Le temps des 2 CV est arrivé.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel (038 241212
CITROËN 2CV

LE SPÉCIALISTE DU RIRE
RANDAL
G. Christen
2053 CERNIER (NE)
Tél. (038) 53 32 33
FARCES ET ATTRAPES
MASQUES
BOMBES DE TABLE
SKETCHES - COTILLONS
DÉGUISEMENTS
GUIRLANDES
DÉCORATION
ARTICLES FUMEURS

Bière Muller

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL
EN AVRIL
LE QUINTET
FAMILY SOUND

TERMARIN ceinture chauffe reins
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12 2072 SAINT-BLAISE

AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES
AGENCEMENTS DE CUISINES
Mobiliers complets
Style, classique, moderne
à des prix surprenants

EXPOSITION:
Prébarreau 15
2000 NEUCHÂTEL
VISITE:
Sur rendez-vous
Le samedi ouvert toute la journée

GEORGES BIGLER
Tél. (038) 31 75 67
Châtelard 18
2034 PESEUX

MATCHES DES 12 ET 13 AVRIL 1975

Ligue nationale A

Neuchâtel Xamax - St-Gall	20 h 15	Mercr. 16

Ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds - Bellinzone	17 h 15	Sam. 12

Réserves

Chaux-de-Fonds - Bellinzone	15 h 20	Sam. 12
NE Xamax - St-Gall	18 h 15	Mercr. 16

1re ligue

Boudry I - Nyon I	15 h	Dim. 13
Le Locle I - Monthey I	15 h	Dim. 13

Interrégionaux A I

Chaux-de-Fonds - Granges	13 h 30	Dim. 13

Interrégionaux A 2

Le Landeron - Courtepin	13 h 45	Dim. 13
Comète - NE Xamax	15 h 30	Dim. 13

Talents Juniors LN

NE-Xamax - Bienne (JD)	16 h	Mercr. 16
NE-Xamax - Bienne (EA)	14 h 45	Mercr. 16
NE Xamax - Bienne (EB)	14 h 45	Mercr. 16
Chaux-de-Fonds - Fribourg (JC)	16 h 50	Dim. 13
NE-Xamax - Bienne Jun. C.LN	14 h 30	Mercr. 16

Interrégionaux B

1. Hauterive - Fribourg	13 h	Dim. 13
2. St-Imier - Chavannes Epenex	16 h 30	Dim. 13
3. Etoile Sport. Lausanne	15 h 30	Dim. 13
4. Chx-de-Fds - Renens	15 h 15	Dim. 13

IIme ligue

6. Serrières I - Marin I	14 h 30	Dim. 13
7. St.Imier I - Couvet I	14 h 30	Dim. 13
8. NE-Xamax II - Béroche I	10 h 30	Dim. 13
9. Bôle I - Hauterive I	10 h	Dim. 13
10. Supèrga I - Corcelles I	15 h 30	Dim. 13
11. La Sagne I - Fontainemel. I	14 h 30	Dim. 13

IIIme ligue

12. Auvernier I - Le Parc	15 h	Dim. 13
13. Comète I - Châtelard I	13 h 45	Dim. 13
14. Le Locle II - Cortaillod I	10 h 15	Dim. 13
15. Espagnol I - Lignières I	16 h	Dim. 13
16. Gorgier I - Floria I	9 h 15	Dim. 13
17. St.Imier II - Ticino I	10 h	Dim. 13
18. Dombresson I - St. Blaise I	14 h 30	Dim. 13
19. Superga II - Fleurier I	10 h 15	Dim. 13
20. Hauterive II - Etoile I	15 h	Dim. 13
21. Gen. s-Coffrane I - Colomb. I	10 h	Dim. 13
22. Travers I - l'Areuse I	9 h 45	Dim. 13
23. Deportivo I - Sonvilier I	15 h	Dim. 13

IVme ligue

24. Châtelard II - Gorgier II	9 h 45	Dim. 13
25. Béroche II - Boudry II		
26. Colombier II - Bôle II	9 h 30	Dim. 13
27. Pal Friul I - Cortaillod II	15 h	Dim. 13
28. Espagnol II - Audax II	14 h	Dim. 13
29. Serrières II - Comète IIa	10 h	Dim. 13
30. Corcelles II - Centre port. I	10 h	Dim. 13
31. Salento I - St. Blaise IIb	10 h	Dim. 13
32. Le Landeron Ib - Marin IIa	10 h	Dim. 13
33. Lignières II - Cornaux I	9 h 30	Dim. 13
34. NE-Xamax III - Helvetia I	8 h 45	Dim. 13
35. Cressier I - St. Blaise IIa	14 h 30	Dim. 13
36. Môtiers I - Fleurier IIa	14 h 30	Dim. 13
37. Buttes I - Couvet II	14 h 45	Dim. 13
38. Noiraigue Ia - Noiraigue Ib	9 h 45	Dim. 13
39. Fleurier IIa - St. Sulpice I	15 h	Dim. 13
40. Les Bois Ia - Etoile IIb	15 h 15	Dim. 13
41. Fontainemelon II - Le Parc II	10 h	Dim. 13
42. Coffrane I - Les Ponts Ia	15 h	Dim. 13
43. Dombresson II - La Sagne II	9 h 30	Dim. 13
44. Les Brenets Ib - Les Ponts Ib	15 h 45	Sam. 12
45. Les Bois Ib - Etoile IIa	13 h 30	Dim. 13
46. Le Locle III - Sonvilier II	8 h 30	Dim. 13
47. Centre esp. I - Chx-de-Fds II	15 h	Dim. 13
48. Floria II - Ticino II	10 h 15	Dim. 13
NE-Xamax – Le Landeron Ib	20 h	Mardi 15

Juniors A

49. Etoile I - Fontainemelon	13 h 30	Dim. 13
50. Fleurier - Cortaillod	14 h 30	Sam. 12
51. Le Locle - Hauterive	15 h 15	Sam. 12
52. Superga - Etoile 2	16 h	Sam. 12
53. Travers - Béroche	16 h	Sam. 12
54. Comète - Serrières	13 h 30	Sam. 12
55. La Sagne - Floria	14 h	Sam. 12

Juniors B

56. Le Locle - Gen. s-Coffr.	16 h 30	Dim. 13
57. Le Parc - Hauterive	15 h	Sam. 12
58. Audax I - Comète I	17 h	Sam. 12
59. Colombier - Marin	15 h 30	Sam. 12
60. Chx-de-Fonds - Le Landeron	13 h 30	Sam. 12
61. Noiraigue - Floria	14 h 30	Dim. 13
63. Couvet - Audax 2	14 h 15	Sam. 12
64. Cornaux - Cortaillod	13 h 30	Sam. 12
65. Les Brenets - Les Bois	14 h	Sam. 12
66. Sonvilier - Corcelles	14 h 30	Sam. 12
67. Les Ponts - Dombresson	14 h 30	Sam. 12

Juniors C

68. Etoile - Châtelard	14 h	Sam. 12
69. Audax - Fontainemelon	15 h 15	Sam. 12
70. Le Landeron - Cressier	14 h	Sam. 12
71. Le Parc - Les Ponts	13 h 30	Sam. 12
72. Comète I - NE Xamax	15 h	Sam. 12
73. St. Blaise - Boudry	14 h 30	Sam. 12
74. Corcelles - Comète 2	13 h 30	Sam. 12
75. Cortaillod - Chx-de-Fonds	14 h 45	Sam. 12
76. Hauterive - Le Locle I	15 h 30	Sam. 12
77. Marin - Gorgier	14 h 30	Sam. 12
78. Lignières - Dombresson	14 h 15	Sam. 12
79. Colombier - Béroche	14 h	Sam. 12
80. Bôle - Auvernier	14 h	Sam. 12
81. Serrières - St. Sulpice	13 h 45	Sam. 12
82. St. Imier - Le Locle 2	15 h	Sam. 12
83. Gen. s.Coffrane - Les Bois	14 h 30	Sam. 12
84. Ticino - Floria	14 h 15	Sam. 12

Juniors D

85. Hauterive I - Ticino	14 h	Sam. 12
86. NE Xamax I - Etoile	14 h 30	Sam. 12
87. Le Locle - Gen. s.Coffr.	14 h	Sam. 12
88. Cortaillod - Hauterive 2	13 h 30	Sam. 12
89. Béroche - NE Xamax 2		
90. Corcelles - Le Landeron	15 h 15	Sam. 12
91. Fontainemelon - Audax	14 h	Sam. 12
92. Comète 2 - Auvernier	13 h 45	Sam. 12
93. Deportivo - La Sagne	13 h 30	Sam. 12
94. St. Imier - Le Parc	13 h 30	Sam. 12

Vétérans

95. Floria - Le Locle	16 h	Sam. 12
96. Superga - Le Parc	18 h	Vend. 11
97. Chaux-de-Fonds - Fontainemelon		
98. Deportivo - Ticino		
99. Boudry - Etoile	15 h	Sam. 12

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 24

AVERTISSEMENTS

MOULIN Pascal Le Landeron jun. C., jeu dur; SCHRANZ Robert Les Geneveys-sur-Coffrane I, jeu dur; VALSECCHI Arturo Gorgier II, jeu dur; INEICHEN Bernard Auvernier II, jeu dur; CLERC Jean Fleurier I, réclamations; ROGNON Pierre-André Béroche I, jeu dur (récid.); VEUVE Pierre-André Bôle I, jeu dur (récid.); PELTIER Jean-Jacques Saint-Blaise II a, réclamations (récid.); LOUIS-JAQUET Yves Fleurier I, réclamations (récid.)

COUPE NEUCHÂTELOISE

Les matches ci-après de la Coupe Neuchâteloise (1/4 de finales) doivent se disputer en semaine, jusqu'au 4 mai 1975, dernier délai, selon entente entre les clubs:

Comète I - Saint-Imier I, Cortaillod I - Hauterive I, Fontainemelon I - Etoile I, Marin I - Bôle I.

La date du 8 mai (Ascension) reste réservée pour des matches de championnat en retard.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Vu la situation actuelle du championnat, des matches seront fixés en semaine, les 30 avril - 1er mai (dans les Montagnes), à l'Ascension et à Pentecôte.

Dans les groupes 5 et 6 de IVe ligue, des matches seront fixés aux samedi et lundi de Pentecôte.

TOURNOIS

(Dernier rappel.)

Aucun tournoi ne sera autorisé avant la fin du championnat.

HEURES DES MATCHES

Les clubs sont invités à se conformer aux directives et de communiquer dans les délais les heures des matches à la FAN. Les clubs fautifs seront amendés.

CAUSERIE D'ARBITRES

Une causerie, obligatoire pour tous les arbitres, aura lieu le VENDREDI 18 AVRIL 1975 à 20 heures au collège des Gentianes, à La Chaux-de-Fonds. Films d'instruction. Les personnes qui s'intéressent à l'arbitrage sont cordialement invitées à y assister.

Actualités, reportages, films en couleurs
c'est tellement plus réel!

NOTRE CHOIX EST DE LOIN LE PLUS GRAND.
Nous vous installons avec soin un TV couleurs de grande marque.
NOTRE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE DÉPANNAGE EST RAPIDE.
(Si votre poste TV ne peut être réparé sur place, nous vous en fournissons un en prêt.
Pas de factures, en dehors du prix de location).
NOTRE GRANDE EXPÉRIENCE EST UNE SÉCURITÉ.
LOCATION DÈS FR. 59.— PAR MOIS.
Un grand nom de la couleur:
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

POUR MONSIEUR
Le beau vêtement de peau
s'achète chez le spécialiste
JUTZELER
Hôpital 3 NEUCHATEL

UN CHÂSSIS ALU ne rouille plus
CARROSSERIE DROZ

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
électricité.
Cortaillod Tél. (038) 42 11 52

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

Opel est vainqueur.

Slalom Lodrino

Course pour le championnat suisse
Catégorie voitures de tourisme de série 2000-3000 cm³

1. **Opel Commodore GS-E 16 p** (Willy Eberhard) 12 p
2. **Opel Commodore GS-E 16 p** (Charly Guenin) 12 p
3. **Opel Commodore GS-E 16 p** (René Ramuz) 12 p

OPEL GM

McCann-Erickson OPN 66/75 Mo

SOCIÉTÉ DE LA SALLE DES CONCERTS S.A. NEUCHATEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

mardi 22 avril 1975, à 17 heures, à l'hôtel de ville, salle de la Charte

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 1974
2. Rapport du Conseil d'administration concernant la gestion et les comptes de l'exercice 1974
3. Rapport de l'Office de contrôle
4. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports
5. Nominations statuaires
6. Projet de transformation du théâtre
7. Divers

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'Office de contrôle sont à la disposition des actionnaires à la Caisse communale de Neuchâtel

Le Conseil d'administration

Le piano, etc.

s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. Notice gratuite. Indiquez avancement et instrument à: Box 1835, 1002 Lausanne.

Gros rabais

sur arbres et arbustes ornementaux.
Le moment est venu de faire vos plantations.
Demandez conseil au spécialiste.
Pépinière Schmocker, paysagiste, Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 28 48.

Restaurant « Sternen » Fraschels FR

Saison d'asperges 75

Dès le 12 avril, les délicieuses asperges dans un cadre sympathique et agréable.

Se recommande : Famille Nüssli.

Do it coop yourself

Moteur Peugeot

+ perceuse
+ scie circulaire
+ rabot
+ tour à bois

à prix intéressant

Au Garden-Center...

- Tuyaux d'arrosage
- Pulvérisateur pour arbres et plantes à partir de 39.-
- Conifères au meilleur prix

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

THÉÂTRE

Vendredi 18 et samedi 19 avril 20 h 30
LES GALAS KARSENTY-HERBERT PRÉSENTERONT :

BUTLEY

de Simon GRAY, adaptation de Matthieu GALAY
avec Bernard FRESSON et Gérard LARTIGAU
10me SPECTACLE DU PREMIER ABONNEMENT A ET B

Location : **Agence Strübin, Librairie Raymond,** tél. 25 44 66.

Excursions FISCHER

DIMANCHE 13 AVRIL 1975

TOUR DU LAC DE NEUCHATEL
Dép. 14 h Fr. 18.— (AVS : 14.50)

Un superbe voyage de printemps : LA HOLLANDE EN FLEURS du 3 au 9 mai - Fr. 840.— (7 jours)

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

Baisses de prix

Répétition

		ancien prix	nouveau prix
Ananas «Del Monte»	Boîte de 836 g	2.40	**2.20**
Cocktail de fruits «Del Monte»	Boîte de 482 g	1.70	**1.60**
Poires «Del Monte»	Boîte de 822 g	2.50	**2.30**
Poires «Del Monte»	Boîte de 411 g	1.35	**1.20**
Asperges Formosa	Boîte de 427 g	2.50	**2.40**
Champignons	Boîte de 190 g	1.10	**1.–**
Champignons de Paris, 1er choix	Boîte de 365 g	2.20	**2.10**
Fraises	Boîte de 400 g	1.60	**1.40**
Miel de fleurs étranger	Pot de 475 g	3.10	**2.80**
Huile d'arachide	1 litre	**maintenant**	**4.10**
Huile de tournesol	1 litre	**maintenant**	**4.10**
Sucre fin cristallisé	le kilo	**maintenant**	**2.60**

MIGROS

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La ceinture de sécurité

« Monsieur le rédacteur en chef,

« La peine de mort rétablie » ! C'est ce qu'écrit l'un de vos lecteurs. Ainsi donc, voilà un son de cloche de la majorité silencieuse. Avec quel argument juridique, en effet, nous imposera-t-on le port de la ceinture de sécurité ? L'intégrité corporelle de chacun n'est-elle pas garantie par notre constitution ou par le simple droit des gens, et ne sommes-nous pas seuls juges de notre sécurité personnelle, avec ou sans ceinture ?

La sécurité publique n'étant pas en cause ne peut motiver une telle obligation légale. Libre à l'assurance-accident de différencier le risque, mais la loi n'a pas à intervenir, et il sera intéressant de connaître la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Par analogue, parle-t-on d'interdire certains exploits sportifs, ou bien l'accès à la haute montagne en raison des dangers de s'y casser la figure ? Pourtant, ici, les sauvetages sont très coûteux et mettent en danger d'autres vies.

Je ne désapprouve pas l'équipement des voitures puisqu'elles sont censées changer de mains, mais préservons les libertés individuelles qui ne portent aucun préjudice à autrui.

Il peut paraître légitime de préserver l'individu contre lui-même lorsque sa passion ne le met pas seul en cause ; je pense à la drogue, l'abus d'alcool ou autre, qui, par contagion, dégénérescence, incapacité, constituent une charge et un danger pour la société. Telle n'est absolument pas le cas des adversaires du port obligatoire de la ceinture de sécurité.

Veuillez agréer...

Marc Vaucher, Fleurier ».

«J'enverrai la facture au Conseil fédéral»

« Monsieur le rédacteur en chef,

Ainsi, le Conseil fédéral à décidé qu'à partir du 1er janvier 1976, le port de la ceinture de sécurité sera obligatoire, et que les voitures non pourvues devront l'être à partir de cette date.

Jusqu'à quand les automobilistes se laisseront-ils faire sans rien dire : augmentations des taxes, assurances, essence, ceintures obligatoires. Jusqu'à quand ?

Est-ce que le Conseil fédéral s'occupe de savoir si chaque automobiliste à les moyens de payer les quelques centaines de francs que coûtera la pose de ces ceintures ? Il s'en moque éperdument.

Pour ma part, et je souhaîte n'être pas le **SEUL** à le faire, puisque le Conseil fédéral exige que chaque voiture soit équipée de ceintures, je suivrai le dicton : qui commande paie. Je ferai équiper ma voiture et j'enverrai la facture au Conseil fédéral pour qu'il la règle.

Les Suisses sont nés libres, mais cela est-il encore vrai, puisque dans les décisions fédérales, nous n'avons plus rien à dire, qu'à accepter sans rien dire ?

Il est temps que cela change. Il est temps aussi de dire **NON** à toutes ces injustices.

Veuillez agréer...

E. Wenger, Delémont ».

Informations suisses

Vols dans les distributeurs automatiques des machines à laver en recrudescence

Durant la période allant du 17 au 30 mars 1975, la police cantonale a dû intervenir dans les cas suivants : 381 délits contre le patrimoine pour un montant de 324.491 fr. ; 134 véhicules volés, dont 123 ont été retrouvés ; 34 délits contre les mœurs ; 12 infractions à la loi sur les stupéfiants ; 8 cas de décès extraordinaires ; 6 incendies ; 19 cas de lésions corporelles et voies de fait ; 2 brigandages ; 2 cas de mise en danger de la vie d'autrui ; 1 incendie volontaire ; 9 avis de disparition.

D'autre part, on assiste de nouveau à une augmentation inquiétante du nombre des vols dans les distributeurs automatiques de machines à laver dans des villas et maisons familiales. Les auteurs, probablement deux étrangers, dont éventuellement une femme, vident le contenu des automates à prépaiement et emportent des bijoux, des montres et des lingots d'or trouvés dans les coffres-forts Un système de sécurité efficace empêcherait ces vols. Le bureau pour la prévention de la criminalité, à Berne (téléphone 031 - 40 42 84 ou 40 40 11) donne volontiers tout renseignement utile à ce sujet.

Prix du sucre: la baisse mondiale atteint le consommateur suisse

BERNE (ATS). — Les consommateurs vont enfin pouvoir bénéficier pratiquement de la baisse du prix du sucre qui est déjà sensible sur le marché mondial depuis le mois de décembre. Déjà plusieurs distributeurs suisses ont diminué le prix du kilo de sucre fin cristallisé de 2 fr. 80 à 2 fr. 60 et, selon les milieux informés, la baisse devrait s'accentuer encore jsuqu'à la fin de l'année.

Interrogé par l'ATS, un porte-parole du bureau fédéral de la surveillance des prix indique qu'il faudra attendre l'épuisement des stocks pour que la baisse du prix du sucre soit partout effective. La plupart des grossistes élaborent des prix moyens entre le sucre acheté au moment de la hausse des prix et la marchandisé achetée actuellement à moindre frais.

Les deux fabriques indigènes, Aarberg et Frauenfeld, vendent actuellement le kilo de sucre cristallisé aux grossistes (départ de la fabrique) 2 fr. 40. Cependant, elles offrent aux grossistes qui achètent par contrats du sucre de la récolte 1975 des prix allant jusqu'à 1 fr.80 le kilo. Cette diminution de 60 centimes par kilo est imposante. Il s'agit là bien entendu du prix du sucre au grossiste. Ce dernier devra prendre à sa charge les frais de transport, ceux de stockage notamment. Mais en général, seuls les grossistes importants peuvent passer des contrats aussi avantageux, les plus petits commerçants n'ayant pas les mêmes possibilités de stockage et de redistribution.

Hit Parade de la Radio romande
Enquête no 14

1. Le sud (Nino Ferrer) ; 2. Une femme avec toi (Nicole Croisille) ; 3. La bonne du curé (Annie Cordy) ; 4. Toi et moi contre le monde entier (Claude François) ; 5. C'est le cœur (Sheila) ; 6. Hop-là dites-moi (C. Jérôme) ; 7. I can help (Billy Swan) ; 8. You're the first (Barry White) ; 9. **I can do it The Rubettes** ; 10. Le chasseur (Michel Delpech) ; 11. Les mots bleus (Christophe) ; 12. Quand on a une belle fille (Sacha Distel) ; 13. You ain't seen nothing yet (Bachman Turner) ; 14. Garde-moi avec toi (Carène Cheryl) ; 15. Mal tu me fais mal (Frédéric François) ; 16. Crise (Pierre Cavalli) ; 17. Je viens du bout du monde (Kenji Sawada) ; 18. **Ding a dong Teach in** ; 19. **La découverte Daniel Guichard** ; 20. Qui pourra te dire (Mike Brant).

En gras, les nouveaux venus.

Bibliographie

SCHWEIZER MONATSHEFTE
Février 1975

Les SCHWEIZER MONATSHEFTE de février publient sous le titre *Possibilités et limites de la politique conjoncturelle* une prise de position détaillée de Gerhard Winterberger sur un problème brûlant de l'actualité économique : les nouveaux articles conjoncturels de la Constitution fédérale. Erich Gruner examine quatre épithètes à la mode qui sont autant de slogans. Dans la chronique des livres, Paul Widmer informe le lecteur des nouvelles parutions sur le *conservatisme politique*, tandis que Alfred Cattani, Thomas Molnar et Daniel Goldstein commentent plus brièvement les développements et tendances de la politique.

Le principal article de la partie culturelle de Roland Müller sur *L'importance et les problèmes de la recherche scientifique en Suisse* est une étude objective. C'est sous forme d'essai que François Bondy trace un portrait de Denis de Rougemont. Les SCHWEIZER MONATSHEFTE considèrent que leur tâche est de mettre en discussion des thèmes et des phénomènes actuels tout en suscitant une réflexion sur l'histoire contemporaine.

SCHWEIZER MONATSHEFTE
Fin janvier 1975.

GENEVE

160 listes pour les prochaines élections municipales

GENÈVE (ATS) — Un total de 744 sièges de conseillers municipaux seront disputés le 27 avril prochain lors des élections municipales qui se dérouleront dans les 45 communes du canton de Genève. Pour l'ensemble du canton, 160 listes électorales ont été déposées en chancellerie lundi, dernier délai pour le dépôt de ces listes.

Pour la ville de Genève, dont le Conseil municipal, fort de 80 représentants, est le plus important du canton, huit listes réunissant 186 candidats se disputeront les suffrages. On compte 30 candidats du parti du travail, 28 radicaux, 28 vigilants, 27 socialistes, 25 libéraux et 24 démocrates-chrétiens. En outre, deux listes de partis qui ne sont actuellement pas représentés au Conseil municipal ont été déposées : celle de l'Alliance des indépendants, avec 21 candidats, et celle de trois « candidats autonomes », dont on ne connaît encore ni la tendance ni les intentions.

Actuellement, le Conseil municipal de la ville de Genève est composé de 18 représentants du parti du travail, 16 socialistes, 15 radicaux, 14 libéraux, 10 démocrates-chrétiens et 7 Vigilants.

LA CHAUX-DE-FONDS

Reconnue depuis 1974 dans le cadre de la loi cantonale

«La Paix du soir»: un home médicalisé de valeur

Les pensionnaires de « La Paix du Soir » viennent de retrouver leur demeure, une ancienne et belle maison du début du siècle, sise au numéro 99 de la rue de la Paix à La Chaux-de-Fonds, et dont on vient de fêter la fin des travaux de restauration et de modernisation. Une réussite incontestable, qui a le mérite de conserver à la ville l'un de ses fleurons en matière architecturale des années 1900.

Ce bâtiment a d'ailleurs déjà toute une histoire. Le 29 juin 1970, en effet, sous l'impulsion de l'abbé Cattin, se créait une fondation de droit privé, « La Paix du Soir ». Quelques jours plus tard, le 2 juillet, cette dernière acquérait l'immeuble Paix 99 de la famille Braïlowski. L'institution fut portée à bout de bras pendant de nombreuses années par une équipe restreinte. A la suite de diverses tribulations, il s'en est fallu de peu qu'elle ne disparaisse dans un naufrage. Mais l'énergie et la volonté des dirigeants permirent de l'éviter.

RECONNUE PAR L'ETAT

Le 21 mars 1972, entrait en vigueur la loi cantonale sur les établissements pour personnes âgées. Ce qui permettait en 1974 à « La Paix du Soir » d'être reconnue en tant que home médicalisé destiné à accueillir des personnes nécessitant des soins médicaux continus mais non intensifs. Ce passage de home simple à celui de médicalisé nécessita de reconsidérer l'ensemble du problème : bâtiment, organisation interne, plan financier et budget de fonctionnement. Les transformations et la rénovation furent confiées à un bureau d'architecte. Il fallut tout d'abord ajouter un étage de plus en conservant à l'ensemble son caractère premier. Ce « tour de passe-passe » reste un petit chef-d'œuvre.

QUARANTE LITS

La modernisation intérieure, l'installation d'un système de détection-feu, la réorganisation des locaux ne constituent que quelques-uns des aspects du problème posé. On put ainsi, sur trois étages, établir 22 chambres, soit au total 40 lits dont 28 médicalisés. Il fut décidé en outre de conserver le rez-de-chaussée (l'étage de séjour) tel quel car il présente une véritable valeur artistique pour la localité avec ses boiseries, ses tapisseries.

En ce qui concerne l'organisation interne, l'établissement est dirigé par M. et Mme Joseph Stauffacher. Cinq postes à plein temps (postes pouvant être divisés en demi ou tiers) sont réservés à l'exploitation. Pour le personnel paramédical, sept postes à plein temps sont prévus (infirmières diplômées, assistantes-infirmières, aides croix-rouge, etc.). Un médecin assurera la responsabilité médicale. Les pensionnaires peuvent continuer de recevoir des soins de leur médecin personnel.

POUR 1,7 MILLION

Le plan financier lui aussi a fait l'objet d'une étude serrée. L'achat du bâtiment s'est élevé à 230.000 fr., les transformations devisées à 1.180.000 fr., l'équipement à 240.000 fr., soit un total de 1.650.000 francs. Ce qui porte le prix du lit à 40.000 fr. seulement, soit un chiffre extrêmement bas par rapport à d'autres établissements. La couverture financière est totalement assurée par des fonds propres de la fondation (50.000 francs), un prêt hypothécaire au 1er rang de la Banque cantonale neuchâteloise de 600.000 fr., les pouvoirs publics prenant à leur charge le million restant.

Le budget de fonctionnement est basé sur le plan comptable établi par ces mêmes pouvoirs publics : salaires du personnel normaux, prix de pension permettant à chacun d'être reçu ici, etc. La gestion de la fondation est confiée à un comité de trois à cinq membres choisis parmi le conseil de fondation. L'organe de contrôle est un bureau fiduciaire. Le comité de direction est actuellement présidé par M. Georges-Jules Schneider.

Pour « La Paix du Soir », une ère nouvelle vient de commencer. Quant à la Ville, elle ne peut que se montrer satisfaite d'accueillir une telle institution qui répond à d'indéniables besoins.

Ph. N.

Consommateurs: il faut apprendre à retrouver ses responsabilités

Lutte contre le gaspillage, contre la pollution, meilleure information du consommateur, contrôle des prix, autant de notions nouvelles qui n'avaient guère cours il y a quelques années encore. et pourtant aujourd'hui, plus que jamais en cette période de crise, elles ont retrouvé toute leur valeur mais aussi leur nécessité. L'individu se trouve confronté à une série de problème dont il n'avait jamais pris garde auparavant. Il faut préciser aussi que ces problèmes lui sont tombés dessus, un peu à la manière d'une avalanche dans un contexte que l'on peut appeler prise de conscience collective.

On prétend tout savoir du produit que l'on achète, tout connaître, tout maîtriser. Et à la manière d'un gosse qui fait ses premiers pas, on trébuche plus souvent qu'à son tour non faute de bonnes intentions mais plutôt par indifférence, par paresse également.

ETRE RESPONSABLE

Ce consommateur piégé que nous sommes tous, à un titre ou un autre, peut-il redevenir responsable ? Dans une certaine mesure indiscutablement, à condition toutefois qu'il se sente concerné ou qu'on lui ouvre les yeux. C'est dans cet état d'esprit que s'est créée en Suisse romande, il y a une dizaine d'années, une Fédération des consommatrices qui aujourd'hui avec ses quelque 40.000 membres représente une force vive dans notre pays. De ses débuts fort modestes cette association indépendante et agissante, comme elle se définit, en a gardé la vivacité, l'allant, la jeunesse. son rôle qui est à la fois l'encouragement d'une véritable éducation à la consommation, l'amélioration de la protection légale de l'acheteur, la lutte contre la hausse des prix, la généralisation de l'étiquetage informatif des produits, la mise en garde contre la consommation massive et la pollution de l'environnement. Un programme d'activités aussi multiples que divers, qui se double par des conférences, démonstrations, enquêtes, études, participation à des foires ou expositions (comme Modhac à La Chaux-de-Fonds).

VOICI L'ITINEXPO

Une nouvelle initiative connaît actuellement beaucoup de succès. Il s'agit d'une exposition itinérante mise sur pied par la Fédération romande et qui après tourne actuellement dans le canton. Cette « carte de visite » comme l'appellent les responsables, après avoir été présentée le mois dernier à La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Couvet, les Ponts-de-Martel et Saint-Aubin, se promène dans le Vignoble. Début avril, c'était au tour de Boudry de la découvrir. Puis ce seront Peseux, les Hauts-Geneveys ; Marin et Cressier (en mai). Au total dix communes neuchâteloises approcheront les activités et les objectifs de la FRC, non seulement au travers de cet Itinexpo, mais par toute une série d'animations : scolaires tout d'abord puisque le Département de l'instruction publique et de nombreuses écoles ont accordé leur appui ; publique ensuite avec des conférences, des débats, tables rondes, etc. Les thèmes traités ? L'inflation, la multiplication des grandes surfaces de vente, la qualité des services, l'enfant et la publicité, etc.

La Fédération romande des consommatrices (dont le budget dépasse le demi-million) qui reçoit des subventions des six cantons et compte, en pays neuchâtelois, deux bureaux d'information, espère ainsi rendre aux consommateurs cette objectivité et cette responsabilité qu'ils ont par trop abandonnées. L'exposition, composée d'une suite de panneaux variés et attractifs, achèvera son périple à Bienne à l'occasion de l'assemblée romande.

Ph. N.

Propos de vacances

VOYAGES EN TROUPEAU

Les gens bien, tout le monde le sait, ne font pas de voyages organisés. Quand vous leur racontez que vous avez visité les parcs africains avec l'agence X, Y ou Z, ils prennent un petit air dégoûté pour vous dire :

— Moi, je ne pourrais pas. La seule idée de ces voyages en troupeau m'enlèverait tout plaisir. J'aime encore mieux ne pas bouger de la maison !

Et, de fait, ils ne bougent pas de la maison, ce qui leur permet ensuite de parler des pays qu'ils n'ont pas vus avec plus d'assurance que ceux qui y sont allés. Notez que ces gens-là n'ont aucune intention de vous vexer et qu'ils sont souvent sincères, ayant fini par se prendre à leurs propres filets et par oublier qu'ils ne voyagent pas parce qu'ils sont trop économes, parce qu'ils ont le trac en avion, parce qu'ils ont peur du choléra, de la mouche tsé-tsé ou des trop belles indigènes. Tant pis pour eux !

Personnellement j'ai promené mon âge mûr à travers bien des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, avec l'agence X, Y ou Z, et je ne m'en suis jamais ou presque jamais repenti. Seulement, je n'ai jamais été qu'un touriste ...

D'abord, dans le « troupeau », vous trouverez sûrement un bon copain, un type de votre âge et qui a des goûts et des idées très proches des vôtres. Quand vous l'aurez découvert ou qu'il vous aura découvert, ce qui a généralement lieu le deuxième jour du voyage, vous formerez à vous deux (ou trois, ou quatre, car on peut se découvrir plusieurs copains) un petit troupeau dans le grand troupeau et vous vous moquerez éperdument des autres.

PERSONNAGES CURIEUX

Le troupeau lui-même n'est d'ailleurs pas dénué d'intérêt et vous y rencontrerez des personnages presque aussi curieux que les Massas du Kenya ou les fakirs de Bénarès, à cette différence près qu'ils sont vêtus comme vous et moi, ou presque. Pour les découvrir, il vous suffit d'ouvrir l'œil.

Il y a d'abord le monsieur — ou la femme, ou le couple — qui se croit encore au temps des découvertes et veut se donner l'air explorateur. Ce monsieur-là a naturellement le « costume », qu'il vous dit avoir fait faire l'année précédente par un tailleur spécialisé (et Indien) de Nairobi : shorts et veston bardé de poches, le plus souvent kaki ou réséda, deux couleurs assez neutres « pour ne pas effrayer les animaux ». Quelques-uns, de plus en plus rares il est vrai, y ajoutent le casque colonial, pour la plus grande joie des vrais coloniaux qu'ils rencontrent. J'en ai même connu un, un Hollandais, qui avait pris la précaution de tremper son beau casque tout neuf et tout blanc dans du thé, toujours pour ne pas effrayer les animaux. Le monsieur qui veut jouer à l'explorateur porte généralement en bandoulière une ou deux caméras, un ou deux appareils photographiques (dont un avec télé-objectif) et une bonne paire de jumelles, sans compter la sacoche que l'agence de voyage lui a généreusement offerte avant son départ. Quand il pivote brusquement, tous ces objets coûteux dansent comme les anneaux de Saturne autour de sa taille.

DES HISTOIRES A DORMIR DEBOUT

Viennent ensuite le monsieur et la dame qui ont tout vu. Quand vous êtes à Colombo, ils vous parlent de Rio ou d'Honolulu ; si vous êtes à Nairobi, ils vous racontent des histoires (le plus souvent à dormir debout) de Manille, de Tokio ou de Singapour. Un exemple : j'avais fait route jusqu'à Colombo avec un groupe de Français extraordinairement sympathiques. Je me réjouissais d'avoir des compagnons de voyage aussi agréables, mais ... ils ne sont pas sortis de l'aéroport :

— Pensez-vous que nous allons tourner en rond pendant quinze jours dans cette île ? Nous sommes venus pour voir du pays, nous repartons dans deux heures.

Je les ai retrouvés au retour, rayonnants. Ils avaient fait escale à Bombay, la Nouvelle-Delhi, Calcutta, Rangoon, Bangkok, Hong-kong, Pnom-penh et à deux ou trois endroits encore que j'ai oubliés, Mis à part une visite au pas de course des temples d'Angkor (c'était en 1966), ils avaient vu une bonne douzaine d'aéroports — et chacun sait combien l'aspect des pistes bétonnées varie d'une latitude à l'autre — couché dans autant de lits d'hôtel anonymes et avalé des entrecôtes « Café de Paris » dans je ne sais combien de salles à manger standard. A leur retour au bercail ils pourraient se faire passer pour de fins connaisseurs des choses d'Extrême-Orient, puisqu'ils avaient été « un peu partout ».

LES SPÉCIALISTES

Un autre groupe, subdivisé en sous-groupes, est celui des spécialistes. Il y a le spécialiste en minéralogie, qui ramasse des cailloux à longueur de journée et tâche de les « refiler » aux autres membres du troupeau avant chaque pesée de bagages aux aéroports ; il y a le spécialiste en bouddhas et en divinités hindoues, qui court les antiquaires pendant que les autres vont visiter la grande pagode. Comme son collègue le minéralogiste, il a tendance à « prêter » ses trouvailles à d'autres avant de poser sa valise sur la balance ; il y a le spécialiste en armes indigènes, qui rentre les bras chargés d'arcs, de flèches et de deux ou trois lances abyssines d'au moins deux mètres de long.

Ces dangereux jouets ne sont généralement pas très lourds, mais encombrants, de sorte que leur propriétaire doit aussi recourir à l'obligeance d'autrui au moment de franchir la passerelle ou de la descendre. C'est naturellement les lances qu'il confie au gentil compagnon, qui risque en se retournant de faire tomber le casque du touriste-qui-veut-se-donner-l'air-explorateur ou de crever l'œil de la petite hôtesse qui ne vous veut pourtant que du bien.

Quand le spécialiste en armes indigènes a passé le cap difficile et pris place à son hublot, il recommence pour la Xme fois la revue de ses acquisitions et vous l'entendez pousser un puissant juron, dans sa langue maternelle, parce qu'il vient de découvrir sur son épée massaïe un petit « made in Japan » que le vendeur avait oublié de lui signaler ...

Et j'ai gardé pour le dessert un spécialiste que l'on retrouve à de nombreux exemplaires dans presque tous les groupes : l'amateur d'amours tropicales. Vous ne pouvez savoir ce qu'il y en a ! L'amateur d'amours tropicales n'a rien à confier à ses pairs au moment de la pesée des bagages. S'il ramène un souvenir, c'est un souvenir discret dont il n'aura d'ailleurs connaissance qu'après un certain temps d'incubation. Pour lui le monde ne se divise pas en continents et en pays, mais en contrées où les filles ont la peau noire, brune, olivâtre, safran ou citron. Et il en sait ...

— Tenez, c'était à Mokolo, au Cameroun. Elle baragouinait quelques mots de français ... Les bains turcs de Bangkok ? Un passe-temps pour grands-papas. Moi, je passe mes commandes à la réception de l'hôtel ... tout cela ne vaut pas les Brésiliennes. Pensez que moi, moi qui vous parle, eh bien...

Et ainsi de suite ! Si l'amateur d'amours tropicales manque souvent de conversation, excepté sur le sujet qui lui tient à cœur, c'est généralement un bon bougre et pas encombrant pour un sou : ou il n'est pas là, ou il dort.

On vous le dit, les voyages en troupeau sont un passe-temps plein d'agrément !

Léon LATOUR

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

LE LOCLE

Etat civil (3 avril)

DÉCÈS : Fischer Colette-Irène, née le 16 avril 1919, ouvrière de fabrique, célibataire.

LES BRENETS

A la soirée du chœur mixte

(c) Samedi soir, le chœur mixte de la paroisse catholique des Brenets avait convié les habitants du village à une soirée musicale et théâtrale.

La première partie de la soirée fut consacrée à la projection d'un film, réalisé par M. P. Tabasso, qui retraçait un périple à travers la Suisse. Chaque étape du voyage était prétexte à une chanson interprétée par le chœur sous la direction de M. Alceste Scarpella. Sur de très belles images, les voix du chœur invitèrent le public à « visiter » la Gruyère, Uri, Berne, le Valais et le Tessin.

Après un court entracte, la soirée théâtrale débuta par la présentation de « Bichette » de Jean des Marchenelles, comédie comique, mise en scène par Mme G. Chammartin et M. L. Sieber. Les acteurs de cette pièce furent vivement applaudis par le public. La soirée se termina par un bal.

VAUD

PAYERNE

Assemblée des samaritains

(c) L'assemblée générale des samaritains s'est déroulée sous la présidence de Mme Yvette Merminod, qui a retracé l'activité en 1974. Comme de coutume, les samaritains ont prêté leur concours a toutes les manifestations sportives importantes. La section a également organisé, en mars et en octobre, des cours de soins aux blessés, suivis par une cinquantaine de personnes. Pour trente ans d'activité, Mmes H. Tappy, Mariette Jomini, Madeleine Willommet et Bluette Rossier ont été félicitées. D'autre part, Mmes Yvonne Blanchod, Fernande Bopp et Pierrette Cornuz ont reçu le diplôme de membres honoraires pour vingt ans d'activité.

Le comité a été renouvelé comme suit : Mmes Y. Merminod, présidente ; F. Bopp, vice-présidente ; P. Cornuz, secrétaire ; Y. Cottier, trésorière ; M. Nicolet, chef du matériel ; B. Bossy, responsable du matériel de location ; F. Bopp et H. Tappy, monitrices. A l'issue de l'assemblée, M. Ernest Geiser a présenté un film tourné par lui à l'hôpital de Chamblon-sur-Yverdon.

Pas d'escadrons vaudois dans la cavalerie

LAUSANNE, (ATS). — A la suite de la suppression de la cavalerie décidée par les Chambres fédérales en automne 1972, des députés au Grand conseil vaudois avaient demandé le maintien d'escadrons cantonaux, soutenus par les présidents de la Société de cavalerie du canton de Vaud et de la Fédération vaudoise des syndicats chevalins, enfin par des députés aux Grands conseils bernois, fribourgeois, genevois et neuchâtelois. Quoique vaudoise, la motion tendait en effet à conserver ou à rétablir la cavalerie en créant des escadrons cantonaux dans l'ensemble de la Suisse romande. C'est pourquoi l'objet fut porté devant la conférence des chefs des départements militaires de Suisse romande, qui lui consacra de nombreuses discussions et constitua un groupe de travail formé des chefs de service des départements militaires romands.

Bien que soucieux de soutenir une restructuration de la cavalerie par la création de tels escadrons, le Conseil d'Etat vaudois se heurte à des problèmes d'ordre militaire, juridique et financier qui le conduisent à la conclusion que la création d'un corps de cavalerie de milice parallèle aux corps de troupes fédéraux se révèle impossible. Le principal obstacle demeure le refus catégorique des autorités fédérales pour des motifs que le gouvernement vaudois n'a pas à juger. A cet égard, il n'est pas pensable d'obtenir de la Confédération et du parlement qu'ils reviennent sur une décision prise il y a trois ans à peine. Telle est la réponse du Conseil d'Etat aux motionnaires.

« Terre des hommes » et les enfants du Viet-nam

LAUSANNE (ATS) — Devant l'afflux de propositions d'accueil ou d'adoption d'enfants du Viet-nam, « Terre des hommes » communique que les enfants malheureux dont nous travaillons à l'accueil en Suisse, en vue d'un séjour temporaire, ne seront pas placés dans des familles. Ils demeureront groupés afin que, le temps venu, leur retour dans leur pays ne leur pose pas de douloureux problèmes affectifs.

Les enfants orphelins de père et de mère dépourvus de toute famille ou totalement abandonnés font l'objet de tractations en vue de leur adoption. Deux cents couples résidant en Suisse ont été retenus en qualité de parents adoptifs. S'il en est besoin, « Terre des hommes » lancera de nouveaux appels.

Afin de permettre un travail d'un rendement normal, nous prions instamment toutes les personnes souhaitant contribuer au sauvetage de ces enfants d'écrire et de s'abstenir de téléphoner à « Terre des hommes », 27 route du Signal, Lausanne.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Prix MIGROS!

Engrais pour gazon «Supergreen»

5 l pour 100 m² **7.80**

25 l pour 500 m² **34.–**

avec désherbant:

5 l pour 100 m² **9.50**

25 l pour 500 m² **42.–**

Classe de toxicité 5! -
Attention à l'avertissement figurant sur l'emballage.

Engrais organique à action prolongée «Optisol»

pour les fleurs, les baies,
les légumes,
les arbustes et les arbres.

5 kg 6.70

MIGROS PLANT pour votre jardin!

Le veston: vêtement indispensable de toute garde-robe variée!

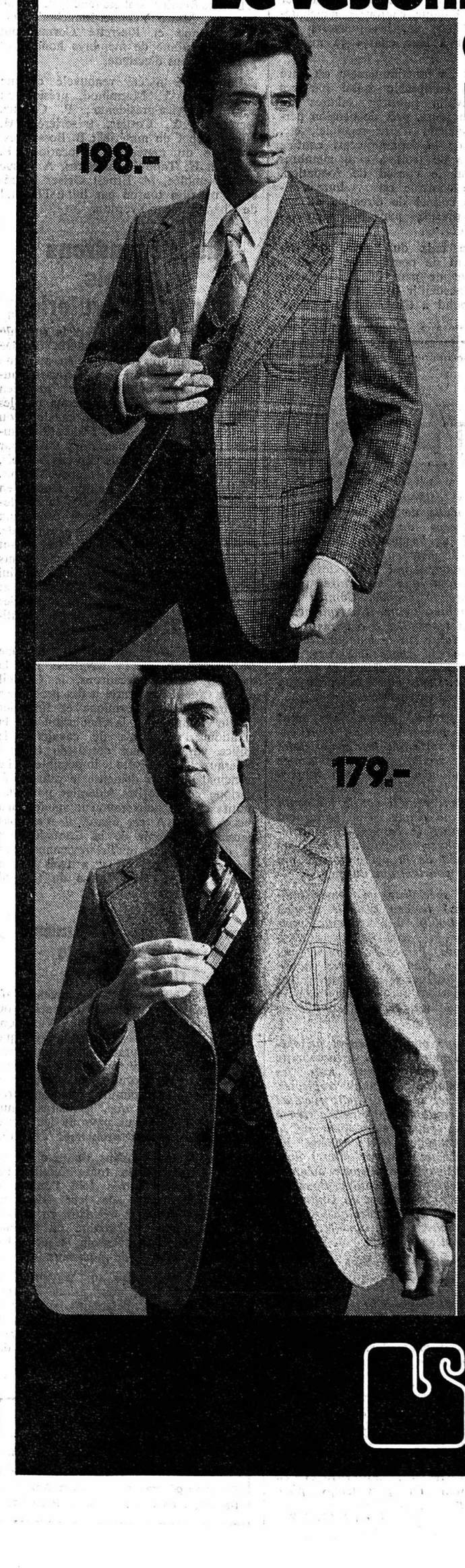

Supposé que vous arrêtiez votre choix sur le veston à droite (159.–). Vous le complétez d'un pantalon ton sur ton (69.–) et d'un pantalon d'une teinte contrastante (79.–). Ce qui vous fait déjà «2 costumes» pour 300 francs à peine.
Puis, avec quelques pulls, chemises et cravates, vous multipliez les combinaisons.
Au gré de votre fantaisie!
En veillant évidemment à ce que teintes et dessins s'accordent. Ce qui ne pose aucun problème, vu notre immense choix en pantalons et articles chemiserie.

◀ Veston, 100% laine vierge garantie Woolmark, Fr. 198.–
Pantalon, 55% Trevira / 45% laine vierge, Fr. 69.–

▶ Veston, 50% laine / 25% polyester / 25% autres fibres, Fr. 159.–

◣ Veston, 35% laine / 45% polyester / 20% autres fibres, Fr. 179.–

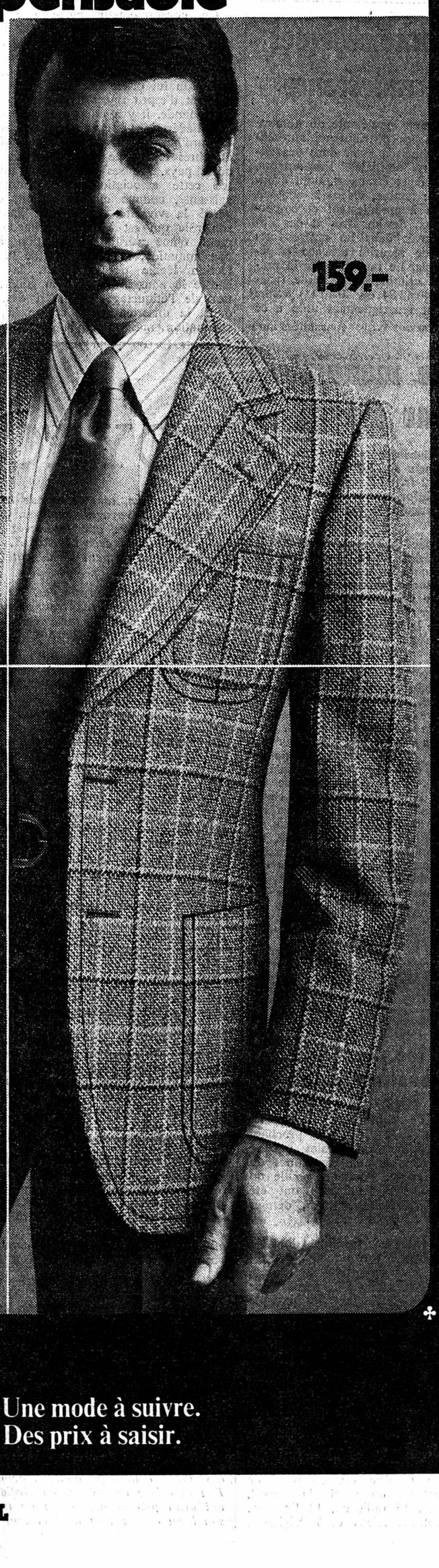

SCHILD Une mode à suivre. Des prix à saisir.

SAINT-HONORÉ 9, NEUCHÂTEL

POP

Du câble spécial à l'amplification la plus complète dans notre cave pop

Hug Musique

le plus grand magasin de musique en Suisse
Neuchâtel, en face de la poste
La Chaux-de-Fonds, 90, rue de la Serre
Delémont, Rue Molière 23

airtour suisse

Bonjour les vacances

OFFRE SPÉCIALE

BANGKOK CHAINGMAY PATTAYA
circuit + vac. baln.
Sfr. 1600.—

BANGKOK HONGKONG PATTAYA
circuit + vac. baln.
Sfr. 1900.—

SRI LANKA (CEYLAN)
circuit + vac. baln.
Sfr. 1500.—

Voyages du
17 avril au 3 mai 1975
24 avril au 10 mai 1975
1er mai au 17 mai 1975
8 mai au 24 mai 1975

Demandez le programme détaillé à

VOYAGES WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2, tél. 25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1, tél. 63 27 37

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

la vie économique

La mort de Tchang Kaï-chek

Le 5 avril 1975 s'est éteint à l'âge avancé de 87 ans le maréchal Tchang Kaï-chek qui aura marqué de son empreinte profonde l'histoire de la Chine dès 1911 alors qu'il menait sa première action militaire révolutionnaire à Han-Kéou. Mais notre propos ne sera pas de narrer les épisodes mouvementés de sa carrière militaire, tout d'abord attachée à la lutte visant à renverser le pouvoir impérial chinois, puis, dès 1923, à la tête des armées loyales engagées dans une guerre fratricide contre les communistes qui n'est estompée que par l'invasion du pays par les forces japonaises. Cette épopée connut des fortunes diverses avant de se terminer par la défaite infligée par Mao Tsé-toung, en 1948.

TAÏWAN, UN MICROCOSME CHINOIS DE REPLI

C'est précisément en cette année 1948, alors que le maréchal Tchang Kaï-chek était battu et chassé du continent, que les chefs du Kuomintang conçurent l'idée de constituer une République chinoise dans l'île de Formose, ou Taïwan, en maintenant ainsi le flambeau de la démocratie tout en nourrissant l'espoir de reconquérir un jour «l'Empire du Milieu» en l'arrachant des mains de Mao. Ce rêve de Tchang s'est appuyé sur plus d'un million de soldats qui ayant échappé aux troupes communistes ont gagné l'île de Taïwan. Mais surtout l'appui du maréchal, qui n'a jamais renoncé à la lutte, est venu de Washington. Les Etats-Unis ont largement prodigué leur soutien militaire à la Chine nationaliste en dotant son armée d'un matériel moderne et d'un encadrement qui ont fait de cet Etat l'un des plus puissamment armés du Pacifique.

Même si le vieux maréchal a joui de cet appui précieux des Américains et s'il a tenu à inclure dans son gouvernement des représentants de toutes les provinces chinoises, cette seconde Chine apparaît microscopique en regard de celle de Pékin et son existence est intimement liée à l'appui qu'elle peut recevoir de l'extérieur.

Jusqu'en 1970, cette politique mondiale de Taïwan put être tenue avec l'appui de plus de soixante Etats qui ont entretenu des relations diplomatiques avec le Taï Peh, sa capitale. Mais cette fixion s'est démystifiée partiellement depuis que les Etats-Unis ont tenté une politique de rapprochement en direction de la Chine rouge, dès la première année de cette décennie. La visite du président Richard Nixon à Pékin puis l'entrée de la République populaire chinoise à l'ONU sont deux événements qui ont sapé le crédit politique de Tchang. Celui qui se trouvait aux côtés de Staline, de Churchill et de Roosevelt, parmi les plus puissants chefs d'Etats vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, a été abaissé au rang d'un chef vaincu et dissident.

QUELQUES SIMILITUDES AVEC ISRAËL, UN ESSOR FULGURANT

Avec une superficie légèrement inférieure à celle de la Suisse, Taïwan est l'un des petits Etats qui ont subi les plus profondes transformations démographiques et les plus rapides progrès économiques du monde depuis 25 ans.

Une immigration d'un million et demi de Chinois venus du continent a doté l'île d'une main-d'œuvre abondante et qualifiée. Surtout concentrée dans la partie occidentale, qui est aussi la moins montagneuse, la population est devenue plus nettement chinoise, les tribus indonésiennes autochtones étant refoulées dans quelques zones boisées du centre. Ce sont surtout les villes qui ont reçu les immigrants: Kaosiung, Talchung et surtout la capitale Taï Peh dont la population a passé de 350.000 habitants, en 1939, à un million et demi aujourd'hui.

Les ressources nationales n'auraient pas permis de faire vivre les quinze millions d'âmes qui s'entassent dans les régions habitables de cette île au relief accentué – certaines montagnes ont plus de trois mille mètres d'altitude – et aux marécages insalubres. Seul l'appui financier de Washington et des entreprises privées des Etats-Unis a permis

l'implantation et le développement d'entreprises textiles, métallurgiques et électroniques d'importance mondiale.

En état d'alerte permanente, le dispositif de défense de l'île coûte vingt pour cent du revenu national; c'est pour des motifs militaires que l'accent industriel s'est aussi porté du côté de l'industrie lourde et de l'équipement électronique.

Malgré de généreuses distributions des terres à des milliers de cultivateurs et en dépit de progrès techniques énormes, l'agriculture ne permet que l'exportation de sucre, de bois précieux et de camphre; les autres produits de la terre sont essentiellement absorbés par la population insulaire.

Tous ces efforts sont précaires; leur avenir dépend du sort politique qui sera réservé à l'île. La mort de Tchang Kaï-chek ne modifie pas la situation car le pouvoir qu'il détenait avait été transmis depuis deux ans à son fils déjà âgé de près de soixante-dix ans.

Mais la fixion de cet Etat nationaliste paraît ne pas devoir survivre longtemps dans le Sud-Est asiatique où les positions que tenaient les Etats-Unis tombent les unes après les autres au pas de charge. Eric DU BOIS

L'Allemagne fédérale et ses problèmes

Le « miracle » de l'après-guerre a permis à l'Allemagne fédérale des chanceliers Adenauer et Erhard de prendre le premier rang parmi les Etats de l'Europe occidentale. Partie de rien ou à peu près la République de Bonn a opéré en une vingtaine d'années un redressement économique et monétaire qui restera un modèle du genre.

Aujourd'hui, la République fédérale se sent moins bien dans sa peau. Elle connaît les difficultés qui sont le lot actuel de tous les êEtats industrialisés. Sa forte stucture économique, ses réserves de change, le dynamisme et la discipline de son peuple ont retardé une évolution négative qui s'est cependant manifestée vers la fin de 1974, à un moment où les effets de la crise pétrolière de novembre 1973 commençaient de porter leurs effets dans l'industrie de l'automobile tout spécialement.

Sur le marché du travail les conséquences de cette récession n'ont pas manqué de se faire sentir durement. 50,000 chômeurs totaux, 950,000 chômeurs partiels, ces chiffres montrent l'ampleur de la crise qui atteint l'économie ouest-allemande.

Néanmoins le gouvernement de M. Helmut Schmidt ne manifeste pas un pessimisme excessif. Il fait valoir d'une part qu'il a maîtrisé l'inflation avec un taux de 6 % pour 1974 et que d'autre part l'injection de fonds de relance pour un total de dix milliards de deutsche' marks ne tardera pas à produire ses effets.

Il n'en reste pas moins que le charme est rompu. En Allemagne fédérale comme ailleurs on sait que le temps de l'expansion continue et de la fuite en avant est passé. Tout le monde est à la recherche d'un nouvel équilibre, économique, monétaire et budgétaire, qui ne sera pas atteint sans sacrifices. Economiquement parlant l'Allemagne fédérale dispose de moyens puissants qui, judicieusement utilisés, devraient lui permettre de maintenir ses fortes positions internationales. Sur le plan monétaire en particulier sa situation est très forte. Avec 34 milliards de dollars ses réserves sont les plus fortes du monde occidental et elles représentent 15 % des réserves mondiales (sans les pays de l'Est bien entendu). Les 16 milliards des Etats-Unis font petite figure à côté de cette masse de manœuvre qui n'est dépassée que par celle que détiennent les nouveaux riches des temps nouveaux, les pays exportateurs de pétrole, 46 milliards de dollars.

Les finances publiques sont saines, bien que fortement déficitaires. Mais compte tenu du potentiel national les déficits fédéraux, ceux des Laender et des communes, restent dans des limites acceptables. Toutes ces considérations font que la République de Bonn exerce un attrait certain sur ses voisins et continue d'être le moteur de l'activité européenne. La Suisse en particulier, pour laquelle sa voisine du Nord est à la fois le plus important fournisseur (29 % de nos importations) et le meilleur client (17 % de nos exportations) a un évident intérêt à la voir surmonter ses difficultés économiques et monétaires.

Si les milieux gouvernementaux des bords du Rhin font preuve d'un robuste optimisme, dicté peut-être par des raisons politiques, les élections régionales ayant lieu au début de mai dans la Ruhr, les milieux industriels et financiers sont plus réservés quant au proche avenir. Selon eux la récession pourrait bien durer au-delà de l'été et poser de nouveaux problèmes de relance aux autorités. Tout ce que l'on peut dire, c'est que jusqu'à présent le pays a bien supporté le traitement alterné contre l'inflation, puis contre la récession. Ce système dit de la sauna finlandaise, qui a remplacé la bonne vieille douche écossaise, n'est en effet, comme partout, qu'un palliatif. Ce qui importe, c'est une reprise du commerce international favorisée par une remise en ordre du système monétaire général. L'Allemagne fédérale n'échappe pas à cette condition.

Philippe VOISIER

Pas de cogestion outre-Jura

Alors que le problème de la participation est en discussion en Suisse, en attendant une votation populaire qui aura lieu en 1976, il est intéressant de prendre connaissance des réactions des syndicats français envers les propositions forumulées à ce sujet par le rapport Sudreau.

Ce rapport, qui vient d'être publié, est une étude faite à la demande du gouvernement sur l'ensemble des problèmes de l'entreprise. Il s'inscrit dans le cadre de la volonté de réformes du gouvernement français. Dans son étude, M. Sudreau ne s'est pas contenté de poser un diagnostic ; il formule aussi un certain nombre de proposition positives. Ne retenons ici que celles relatives à la participation.

M. Sudreau a étudié le problème à fond. Il ne s'est pas contenté de lancer des idées en l'air, mais a largement tenu compte des réalités de l'économie française, ainsi que des expériences en cours en d'autres pays. C'est ainsi, notamment, qu'il reste très en retrait sur la «Mitbestimmung» allemande, fort critiquée en Allemagne même.

Le rapport Sudreau distingue trois niveaux d'application de la participation :

– le cadre de vie et les conditions de travail font l'objet de propositions qui ne posent guère de problèmes de principe, mais des problèmes de moyens financiers. Il reste beaucoup plus à faire en France qu'en Suisse dans ce domaine : la pénurie de personnel et le niveau de vie élevé ont en effet imposé chez nous, dans la plupart des entreprises, des normes qualitatives supérieures à celles en usage dans d'autres pays européens ;

– en ce qui concerne la gestion et les rapports d'autorité, le rapport Sudreau reconnaît le droit de chacun de s'exprimer sur son propre travail. Ici encore, beaucoup a été fait en Suisse sur ce plan et les propositions du rapport Sudreau doivent être comprises comme s'adressant à un pays où le problème commence à peine à trouver un début de solution alors que, chez nous, de nombreuses entreprises s'en sont préoccupées depuis longtemps. C'est d'ailleurs un droit que devrait garantir en Suisse le contre-projet parlementaire opposé à l'initiative des syndicats sur la participation ;

– vient enfin le point d'accrochage le plus sérieux à propos de l'initiative des syndicats suisses : le droit de participation à la gestion de l'entreprise. Le rapport Sudreau va moins loin que l'initiative dans ce domaine : il pose en principe la nécessité de laisser l'autorité de décision au chef d'entreprise pour sauvegarder l'unité de gestion. Mais M. Sudreau fait à ce moment l'une de ses propositions les plus originales, mais aussi les plus discutées : il préconise une procédure d'alerte en cas de mauvaise gestion et une forme de cosurveillance des salariés par le biais d'une participation minoritaire au conseil d'administration, avec voix délibérative. Il fallait s'attendre à ce que, sur ce point, les organisations patronales françaises manifestent aussitôt leur opposition, ce qu'elles n'ont pas manqué de faire. Mais il est beaucoup plus intéressant de relever que les syndicats français se sont eux aussi déclarés opposés à la cogestion, même sous la forme prudente et atténuée que propose M. Sudreau.

On m'objectera évidemment que comparaison n'est pas raison et que les conditions ne sont pas absolument comparables des deux côtés du Jura. Il n'en est pas moins intéressant de relever l'attitude des syndicats français en ce qui concerne la cogestion. Ils semblent sur ce point plus réalistes que les syndicats suisses, dont les raisons de préconiser la cogestion relèvent d'ailleurs plus de la politique syndicale que du souci de faire réellement participer le travailleur à la vie de l'entreprise. M. d'A.

Amélioration de la productivité du commerce extérieur

(SDES) L'on assiste depuis le mois de novembre 1974 à un renversement de la tendance manifestée en matière de termes d'échange réels (terms of trade) entre la Suisse et l'étranger. Alors que pendant toute une année les prix moyens à l'importation avaient accusé une hausse considérablement supérieure à celle des prix des biens suisses d'exportation et que les termes de l'échange avaient donc subi une détérioration, l'on voit maintenant les taux d'accroissement des prix des marchandises destinées à l'exportation dépasser, dans une mesure importante, ceux des prix à l'importation (en janvier 1975 : 10,9 % par rapport à 3,6 %). Les terms of trade sur lesquels on se base pour juger de la productivité du commerce extérieur se sont améliorés pour la première fois depuis un an de 1,5 % en novembre, puis de 2,4 % en décembre et de 7 % en janvier. Ainsi, pour un volume d'exportations identique, l'économie suisse a pu importer une quantité de marchandises accrues.

Les appareils ménagers résistent au renchérissement

(SDES) Les machines et appareils électroménagers (mixer, toaster, grills, machines à café, fers à repasser, séchoirs à cheveux électriques, réfrigérateurs, aspirateurs, etc.) appartiennent à la catégorie des marchandises pour lesquelles on a enregistré le taux de renchérissement le plus faible depuis des années. Ainsi, à la fin de 1974, le niveau moyen des prix a accusé, par rapport à l'indice des prix à la consommation de l'automne 1966, une hausse de 13,7 %, alors que la hausse globale des prix à la consommation a été pour cette même période de 59,5 %. Les machines et appareils électroménagers n'ont donc subi de 1966 à 1974 qu'un renchérissement annuel de 1,7 % en moyenne.

ZYMA S.A. Nyon

En 1974, les ventes des sociétés du groupe Zyma ont atteint 143,9 millions, marquant une progression de 12 % par rapport à 1973. Sans la hausse massive du franc suisse consécutive aux fluctuations monétaires, l'augmentation des ventes consolidées aurait été de 16 %.

Les résultats de l'exercice 1974 de Zyma SA, Nyon, qui fête cette année son 75me anniversaire, font apparaître, après amortissements de 4,6 (4,2) millions, un bénéfice net de 4,6 (4,3) millions. Compte tenu du report de l'exercice précédent, le montant à disposition de l'assemblée générale se monte à 5 (4,5) millions. Lors de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à Nyon le 24 juin, il sera proposé aux actionnaires, outre le paiement d'un dividende inchangé de 20 fr., le versement d'un bonus de 7 fr. par action. Il est également prévu d'attribuer 1 million aux réserves, 1 million à la provision pour risques courus à l'étranger, 400.000 fr à la provision pour débiteurs douteux et 600.000 fr à la caisse de retraite. La somme du bilan s'élève à 69 (55) millions.

ex libris (Le plus grand Club suisse du disque et du livre: plus de 100000 membres et 6 magasins en Suisse romande)
vous propose cette semaine à ses sympathiques prix d'amis:

Une nouvelle offre généreuse pour les 25 ans d'ex libris

Radiorecorder à 4 longueurs d'ondes
AIKO ATPR 404
(avec sacoche) Fr. 250.-

Raffinements techniques:
- Possibilités de mixage
- Grande puissance de sortie: 2,5 W
- Récepteur avec 4 longueurs d'ondes: OUC, OC, OM, OL
- Microphone incorporé
- Piles ou secteur 220 V
- Moniteur de contrôle direct
- Contrôle automatique de l'enregistrement
- Prises: microphone et haut-parleur supplémentaire

Une étrange histoire policière...

Beat Brechbühl
BASILE
Un ton nouveau où l'humour, l'inquiétude, la rigueur composent un cocktail savoureux. L'histoire d'un homme traqué par d'étranges personnages.
266 pages
relié, avec jaquette couleurs
No 100 197 Fr. 16.50 (1 bon)

Un chef-d'œuvre monumental pour le temps de Pâques

Jean-Sébastien Bach
MESSE EN SI
Avec Maria Stader, Herta Töpper, Ernst Haefliger, Dietrich Fischer-Dieskau, Kieth Engen. Chœur et Orchestre Bach de Munich. Direction: Karl Richter.
ex libris XL 172 544
(3 x 30 cm) Fr. 54.- (3 bons)

Un grand choix de livres, de disques classiques et de variétés, de chaînes stéréo et Hi-Fi, d'enregistreurs et de transistors dans tous nos magasins, à des prix ex libris (évidemment!)

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passage des Lions 6 bis
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM «Métropole»

ex libris

TOYOTA
GARAGE DU 1er-MARS S.A.
Pierre à-Mazel 1 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 44 24
(en face du gymnase)

LAND-CRUISER
Vinyl top
19.450.-
GARANTIE une année ou 20.000 km

Distributeurs locaux : Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28 - GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60.

Vos partenaires EVINRUDE à Neuchâtel et environs:

Yvan Divorne
Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 6
Tél. 25 38 18

Garage de la Gare
Corcelles
W. Becker
Tél. 31 17 95

Marine Service
Neuchâtel
Port de la Ville
Tél. 24 34 00 / 24 33 00

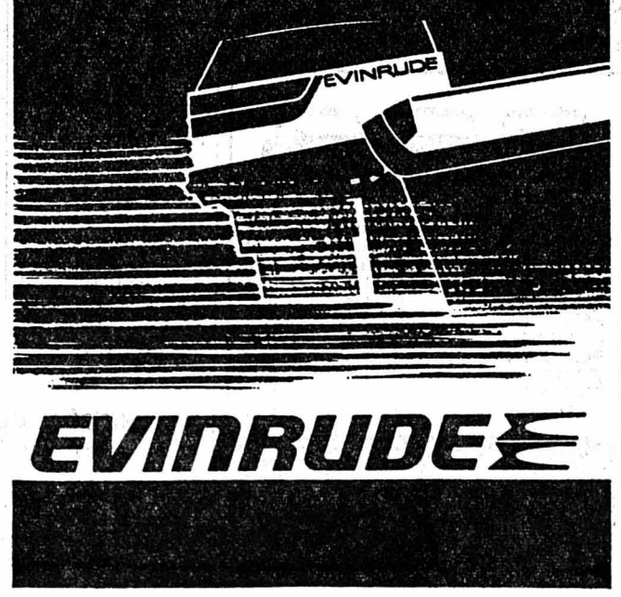

EVINRUDE

Coiffeur Franco
Toute la nouveauté de la coiffure masculine
Mèche-à-mèche
Hardy
Défrisage
Coupe enfants
avenue de la Gare 15, bâtiment Eurotel.
Tél. 24 07 07.

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Offre spéciale pour profiter des premiers rayons de soleil.

Sans supplément, la 2 CV vous offre un toit qui s'ouvre maintenant de l'intérieur. En supplément, vous recevez maintenant deux casquettes originales, gratuites, à l'achat d'une 2 CV neuve.

Profitez donc des premiers rayons de soleil en 2 CV!

2CV4: la meilleur marché des 4-portes, 5,4 l/100 km (DIN)

2 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, traction avant, suspension à roues indépendantes.
2 CV 4: 435 cm³, 24 CV/DIN, vitesse max. 102 km/h, consommation 5,4 l/100 km (DIN).
2 CV 6: 602 cm³, 28 CV/DIN, vitesse max. 110 km/h, consommation 6,1 l/100 km (DIN).

CITROËN 2CV

Citroën préfère **TOTAL**

ADVICO DELPIRE 444

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12, Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12.
Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37, **Cortaillod :** F. Zeder, tél. 42 10 60, **Fleurier :** Claude Hotz, tél. 61 29 22, **Fontainemelon :** W. Christinat, tél. 53 34 77, **Peseux :** M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74, **Saint-Blaise :** J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88, **Valangin :** M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Garages Henri Favre S.A. **Apollo** Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212 — CITROËN — Garages Henri Favre S.A. **Apollo** Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

AUBERGE DE MONTEZILLON

Tél. (038) 31 48 98 Fermeture hebdomadaire le lundi

LES 3 JOURS DE BRESSE

Poularde de Bresse fraîche aux morilles françaises	**Fr. 16.—**
A la diable	**Fr. 15.—**
A l'Américaine	**Fr. 14.—**
Au four	**Fr. 12.—**
Pintade à la crème	**Fr. 18.—**
Pigeon en cocotte grand-mère	**Fr. 14.—**

ces mets accompagnés de nouilles - frites - salade.

Dégustez nos excellents vins de Bresse

Château Quinsac 1969	**la bt. Fr. 18.—**
Morgon 1972	**la bt. Fr. 16.—**
Beaujolais 1973	**la bt. Fr. 12.50**

Il est prudent de réserver sa table.

Consommations au plus juste prix
Virginia et D. Müller, chef de cuisine

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Académie Maximilien de Meuron

Cour de l'hôtel Du Peyrou, Neuchâtel

Trimestre d'été, du 14 avril au 5 juillet 1975

Atelier et cours : Prix par trimestre :

1. **Peinture** M. Daniel Aeberli
   a) sans modèle vivant — mercredi 16-18 h Fr. 50.—
   b) avec modèle vivant — mercredi 20-22 h Fr. 65.—
2. **Modelage** M. Marcel Mathys
   a) sans modèle vivant — lundi 10-12 h Fr. 50.—
   b) avec modèle vivant — vendredi 20-22 h Fr. 65.—
3. **Dessin** MM. Gérald Comtesse, Raymond L'Epée, Daniel Aeberli
   a) sans modèle vivant — mercredi 14-16 h Fr. 50.—
   b) avec modèle vivant — mardi 20-22 h Fr. 65.—
   c) avec modèle vivant — vendredi 14-16 h Fr. 65.—
4. **Etudes documentaires** M. Gérald Comtesse lundi 16-19 h
5. **Atelier polyvalent** M. Abel Rejchland vendredi 16-19 h Fr. 65.—
7. **Histoire de l'art** M. Gérald Comtesse
   Cours public : ASPECTS DE L'ART DE L'INDE
   Grande salle du Conservatoire, mardi 17-18 h Fr. 35.—

Inscriptions et renseignements : un quart d'heure avant chaque cours à l'Académie (pour l'Histoire de l'art, au Conservatoire) ou tél. 25 79 33.

AVY VOYAGES

airtour suisse

Partez à la découverte de deux îles de la Méditerranée, vous y passerez de merveilleuses vacances balnéaires.

SICILE 8 jours dès **Fr. 590.—**

Ile légendaire qui vous fascinera par son climat et ses paysages variés. Plages de sable, baies rocheuses, vignes au soleil et volcans en toile de fond. Départ en avion de Genève.

SARDAIGNE

8 jours dès **Fr. 495.—**

Véritable paradis terrestre, la Sardaigne vous offre des paysages sauvages et des plages encore peu encombrées. Nombreuses possibilités d'excursions. Grand choix d'hôtels et de villages de vacances. Départ en avion de Genève.

Autres suggestions pour d'autres horizons :

ADRIATIQUE	**8 jours dès Fr. 250.—**
YOUGOSLAVIE	**8 jours dès Fr. 295.—**
CORFOU	**8 jours dès Fr. 495.—**
CANARIES	**8 jours dès Fr. 595.—**

Demandez nos programmes spéciaux : Ascension et Pentecôte, vols intervilles, croisières, circuits, voyages en autocars, etc.

Nous avons la passion des voyages réussis!

AVY Voyages votre centrale de réservation à
NEUCHÂTEL rue des Moulins 9 24 46 86
Yverdon rue du Casino 7 024/21 34 21
Genève, Meyrin, Lausanne, Orbe, Sainte-Croix, Vevey

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre magnifique occasion,
Ford Capri
Tél. (038) 55 22 21.

A vendre
Simca 1200 S
Révisée, expertisée.
Tél. 42 20 30.

Occasion unique.
Opel Manta
modèle 1973, moteur Fiat 850.
Tél. (038) 55 23 71, le soir.

Particulier vend
Mazda 1500 Break
5 portes, expertisée mars 1975, voiture parfait état, au plus offrant.
Tél. (038) 31 11 37.

Centre d'Occasions

RENAULT 17 TS	55.000 km	1972
RENAULT 16 TX	32.000 km	1974
RENAULT 16 TS	automatique	1973
RENAULT 12 TS	21.000 km	1974
RENAULT 12 TL	56.000 km	1972
RENAULT R12 TL	4700.—	1971
RENAULT 10	automatique	1966
RENAULT 4 E	51.000 km	1969
VW 1302	44.000 km	1971
CITROEN GS 1220	35.000 km	1973
FIAT 128	36.000 km	1971

RENAULT **ROBERT** Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 31 08

On débarrasse gratuitement **tous les véhicules** hors d'usage.
Démolition Anker, Savagnier, tél. (038) 53 26 76.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	6 CV	1972 blanche	17.000 km
PEUGEOT 204 COUPÉ	6 CV	1968 blanche	70.000 km
PEUGEOT 204 GL	6 CV	1970 pastel	70.000 km
PEUGEOT 204 BREAK	6 CV	1973 rouge	53.000 km
PEUGEOT 304	7 CV	1972 verte	65.000 km
PEUGEOT 304	7 CV	1973 beige	51.000 km
PEUGEOT 304 BREAK	7 CV	1973 gris mét.	34.000 km
PEUGEOT 304 BREAK	7 CV	1974 vert mét.	28.000 km
PEUGEOT 304 BREAK	7 CV	1973 azur mét.	29.000 km
PEUGEOT 304 « S »	7 CV	1973 gris mét.	40.000 km
PEUGEOT 104 GL	5 CV	1974 verte	13.000 km
PEUGEOT 504 COUPÉ	11 CV	1973 gris mét.	66.000 km
DAF 55 MARATHON	6 CV	1972 blanche	34.000 km
VW K 70 L	8 CV	1973 bleu mét.	42.000 km
FIAT 126 A	4 CV	1974 bleue	6000 km
ALFA 1600 SUPER	9 CV	1972 beige	43.000 km
LANCIA FULVIA 1,3 S	7 CV	1970 blanche	54.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 99 91

A vendre moto
250 DS 6
25.000 km
Prix avantageux.
1250 Trial
15.000 km, cylindre, piston, carter et tous câbles neufs. Expertisée, 2500 fr.
Tél. 21 17 38, dès 18 heures.

A vendre, pour bricoleur,
Sunbeam Imp Sport
1968, moteur avec pistons neufs, 2 pneus et échappements neufs autres pièces.
Tél. (024) 73 15 19, jour ouvrable, dès 19 h 15.

A vendre
moto Honda 750
Double disque. Phares à iode. 25.000 km, 4400 fr.
Tél. 55 28 35, dès 19 heures.

Vendredi 11 et samedi 12 avril
Profitez de visiter la

foire aux occasions

Choix entre 17 voitures de marque et modèles différents, de Fr. 2000.— à 7000.—, expertisées.

Tous les modèles vendus avec garantie et taxés selon **EUROTAXE**

moins 5 % de déduction

Les voitures sont exposées devant le Garage de la Cuvette rue des Tunnels

GARAGE A. WALDHERR
Tél. 24 19 55

A vendre
Opel Cadette
1974, automatique, 10.000 km, 9000 fr.
Téléphoner au 51 28 18.

A vendre
Mercedes
6 places, expertisée, 1963, 2500 fr.
Tél. 31 71 64.

A vendre
Honda
175, modèle 1971, 6300 km, état neuf, 1500 fr.
Tél. (038) 45 12 09, heures des repas.

A vendre, de particulier, splendide
Fiat 127
Prix avantageux.
Tél. (038) 46 22 22 ou 46 22 51.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A vendre
Fiat 124 Spécial
modèle 1970, 80.000 km.
Tél. (038) 61 11 48.

Pour bricoleur,
Mini 1000
moteur en parfait état, et moteur 850. Bas prix.
Tél. 67 12 41.

A vendre
bus VW
1600 cm3, état mécanique parfait, freins neufs + 4 roues ; radio. Prix intéressant.
Tél. (038) 55 17 64.

R. WASER Garage de la Côte
Spitfire MK IV
modèle 1973, 29.000 km, radio cassette, nombreux accessoires, expertisée. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 7900.— Grandes facilités de paiement. Echange possible
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

Occasions

2 CV 4
1973, rouge
Dyane 6
1970, rouge
VW 1500
beige, 1964
GS 1220
Club, bleue, 1974 5000 km
GS 1015
beige, 1971
EXPERTISÉES
Garage de la Station, 2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

Occasion unique
AUSTIN 1300 Combi
1969, 73.000 km, 2900 fr. Expertisée.
Parfait état.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel, Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS
CRÉDIT ÉCHANGES

FORD ESCORT, nouveau modèle, 1975, orange, neuve, 70 km. Prix officiel. 10.600 fr. , notre prix 9600 francs.

CITROËN DS 23 PALLAS, 1973, gris métallisé, 41.000 km. Parfait état.

BMW 2500, 1971, Sahara beige, très soignée, 11.800 fr.

CITROËN AK 400, fourgonnette 1971, bleue, 41.000 km, 4500 fr.

TOYOTA COROLLA 1200, 1972, jaune, 31.000 km, 5400 fr.

2 CV-6, 1972, beige.

GS 1220 CLUB, 1974, beige, 8500 km, 9700 fr.

MAZDA 1200, 1969, blanche, 69.000 km, 3400 fr.

AUTOBIANCHI A 112, 1972, jaune, 30.000 km.

2 CV-4 1970, blanche, 3400 fr.

ALFASUD, 1973, brune, 7800 fr.

GS 1220 CLUB, 1973, rouge, 28.000 km, 8700 fr.

NSU 1200 TT, 1969, orange, 3900 fr.

GS 1220 BREAK, 1973, beige, 30.000 km, 8900 fr.

SIMCA 1000, 1971, blanche.

VW 1302 S, 1971, bleu métallisé, 4500 fr.

R 12 TS, 1974, brun métallisé, 22.000 km.

SIMCA 1301 S, 1970, blanche, 65.000 km, 4200 fr.

OPEL 1900 S, 1970, blanche, 4600 fr.

PEUGEOT 204 1969, verte, 69.000 km, 3900 fr.

FORD 12 M, 1968, blanche, très soignée, 77.000 km, 2800 fr.

VW 1300, 1970, orange 3900 fr.

PEUGEOT 504, 1969, blanche, 65.000 km, très soignée.

VW SCARABÉE, 1967, blanche, 2500 fr.

MERCEDES 280 S automatique, 1970, gris clair, parfait état, 12.900 fr.

FORD 20 M COUPÉ 6 CV, 1968, peinture neuve, brun métallisé, 4600 fr.

CAMION FIAT DIESEL, très bon état, pony bâche, permis A, 7500 fr.

Garages Henri Favre S.A. **Apollo** Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

A vendre
caravane
4-5 places, luxueusement capitonnée ; cuisine en bout gril, toilette, chauffage, équipement électrique, gaz, cédé à prix intéressant, éventuellement avec bus VW.
Tél. (038) 55 17 64.

Occasion unique
Citroën DS Super 5
modèle 1973, 34.000 km, pour cause de départ pour l'étranger.
Plaques et assurance gratuites.
Prix très intéressant.
Tél. 42 27 04.

Pierre-à-Mazel 11

OCCASIONS !!!

Cherchez-vous une belle occasion ? Consultez-nous et comparez nos prix ! Notre choix !

ALFA SUD TI			14.000 km
FIAT 128	1974	4 portes	9000 km
PEUGEOT 204	1971		4500 fr.
CORTINA 1300 L	1972	2 portes	5300 fr.
MINI 1000	1974		5000 fr.
FORD 20 M	1971	4 portes	5800 fr.
CORTINA 2000 L	1972	4 portes	6500 fr.
FORD 17 M Combi	1968	5 portes	4800 fr.
FIAT 128 coupé SL	1972		5900 fr.
FORD ESCORT 1300 L	1974		7300 fr.
TOYOTA coupé Célica S.T.	1974		9500 fr.
CORTINA COMBI	1968		4500 fr.
CITROËN GS 1000	1971		4800 fr.
ESCORT 1100	1974		6000 km
MUSTANG V 8 4 vitesses	1969		5800 fr.

Ford **A-1 Garage des 3 Rois** J.-P. et M. Nussbaumer
Neuchâtel Tél. 038 25 83 01
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 26 81 81
Le Locle Tél. 039 31 24 31

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.35 (C) Taxibulle
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Agenda
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Pilote de courses
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat
21.40 (C) Bel canto
22.40 Nathalie Granger
24.00 (C) téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.15 L'heure des enfants
18.05 Physique
18.35 Tips und Himweise
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Die Follyfoot-Farm
19.35 L'Ouest sauvage et apprivoisé
20.00 Téléjournal
20.15 Dossier XY...
21.15 CH
21.55 3 x Cherubino
22.45 Téléjournal
23.00 Dossier XY...

FRANCE I

12.30 Midi première
13.00 I T 1 journal
14.05 TV scolaire
16.45 TV scolaire
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer
20.00 I T 1 journal
20.35 Le système Ribadier
22.10 Boxe
23.00 I T 1 journal

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) La journaliste
16.10 (C) Hier, aujourd'hui, demain
18.30 (C) Palmarès des enfants
18.40 (C) Flash journal
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le pèlerinage
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.35 (C) Bouvard en liberté
21.40 (C) Apostrophes
22.45 (C) Flash journal
22.50 (C) Lettre d'une inconnue

FRANCE III

18.25 (C) En Alsace
18.55 (C) F R 3 actualité
19.00 (C) Pour les eunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualité
20.00 (C) Télévision régionale
20.30 (C) P.N.C.
(C) Izie ou le regard habité
(C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Sulla strada dell'uomo
20.15 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Personnaggi in fiera
21.55 (C) Avantaggio di chi?
22.45 (C) Telegiornale
22.55 (C) Prossimamente

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, Hit-journal. 16.40, pour les enfants. 17.10, journal des jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le voyage en Allemagne. 21.40, le septième sens. 21.45, ici Bonn. 22.10, téléjournal, météo. 22.25, Un soir, un train. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, introduction la chimie. 17 h, téléjournal. 17.10, Robinzak, le petit astronaute. 17.40, plaque tournante. 18.20, Comics 1920. 18.35, Laurel et Hardy. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, affaires en suspens. 21.15, téléjournal. 21.30, L'attentat. 23 h, vendredi-sports. 23.30, affaires en suspens. 23.40, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h, (sauf à 20 h), puis à 23.55. 6.05, le journal du matin. 7 h et 8 h, éditions principales. 6.25 et 7.25, information routière. 7.30, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13.10, magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Petit-Jean de la Ville-Dieu. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, magazine 75. 20.30, fête comme chez vous. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, les animaux et nous. 10.15, radioscolaire, Le monde propose. 10.45, université radiophonique internationale, La migration des oiseaux. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, ici et ailleurs. 16 h, la foi et la vie. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redilemele. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, au pays du blues et du gospel. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, magazine de la musique et des beaux-arts. 20 h, informations. 20.05, Henri Guillemin vous parle. 20.25, le carnet musical de la semaine. 20.30, les concerts de Lausanne, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, plein feu. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7h, 8h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 8.05, mélange multimusical. 10 h, guide touristique sonore. 11.05, musique légère. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique avec Fritz Herdi.

16.05, le disque de l'auditeur malade. 17 h, onde légère. 18.20, musique populaire d'Appenzell. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique divertissante. 20.05, radio-hit-parade. 21 h, musique de Londres. 22.15, rapide de nuit.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

HOROSCOPE

Matinée particulièrement calme. L'après-midi et la soirée favoriseront les rapports et les contacts humains qui apporteront beaucoup de joies.

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour auront un très grand sens pratique.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*

Santé : N'allez pas au-delà de vos forces. **Amour :** Votre jalousie peine beaucoup l'être aimé. **Affaires :** C'est le moment de prendre des décisions.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*

Santé : Vous devez absolument soigner vos nerfs. **Amour :** Vous recevrez des marques de sympathie. **Affaires :** Ne désespérez pas, la chance vous sourira bientôt.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*

Santé : Evitez de manger des féculents. **Amour :** Maîtrisez-vous et évitez les critiques inutiles. **Affaires :** Vous aurez l'occasion d'augmenter vos revenus.

CANCER *(22-6 au 22-7)*

Santé : Dorlotez-vous un peu moins. **Amour :** Ne faites aucun cas des commérages. **Affaires :** La démarche que vous aurez à faire est décisive.

LION *(23-7 au 23-8)*

Santé : Supprimez les boissons fortes. **Amour :** Votre foyer risque d'être perturbé par des personnes indésirables. **Affaires :** Si vous avez à subir un échec, ne vous découragez pas.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Santé : Ne roulez pas aussi vite et soyez prudent. **Amour :** Ne refusez pas une invitation. **Affaires :** Agissez rapidement pour sortir de cette mauvaise posture.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Santé : Votre toux est due au mauvais fonctionnement de votre estomac. **Amour :** N'oubliez pas vos obligations. **Affaires :** Sachez saisir les bonnes occasions.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. **Amour :** Modérez votre enthousiasme. **Affaires :** Bonne journée pour exposer vos idées.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*

Santé : Pratiquez le vinaigre et les mets épicés. **Amour :** Faites face à la réalité. **Affaires :** Ayez confiance en vous. Vos qualités seront appréciées.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*

Santé : Supprimez le vinaigre et les mets épicés. **Amour :** Prudence, ne rendez pas jaloux inutilement. **Affaires :** Contournez les obstacles, vos affaires progresseront.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*

Santé : Vos intestins sont fragiles en ce moment. **Amour :** Sachez saisir votre chance au vol. **Affaires :** Rendez votre travail impeccable. Ne décevez pas.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*

Santé : La dépression vous guette, reposez-vous. **Amour :** Faites les concessions indispensables. **Affaires :** Attaquez de front vos nouvelles activités.

MOTS CROISÉS

Problème N° 188

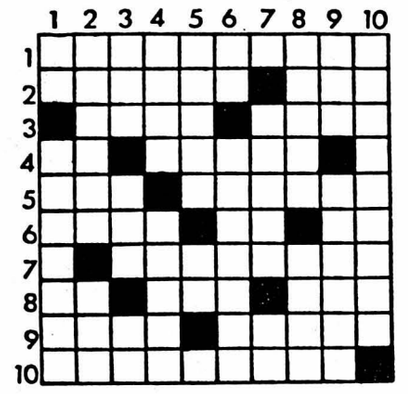

HORIZONTALEMENT

1. Qui ne font rien comme tout le monde. 2. Il jugea Jésus-Christ. – Oiseau aux couleurs éclatantes. 3. Disparue depuis peu. – Sommet. 4. Il trahit l'intimité. – A lui l'écharpe. 5. Il rend plus léger ce qu'on porte. – Du temps à perdre. 6. Plus d'un chef les baptise. – Adverbe. – Renforce une affirmation. 7. Petit four en pâte d'amandes. 8. En liberté. – L'étrange inspirait cet auteur. – Forme d'avoir. 9. Rachitique. – Elle n'est pas de taille. 10. Herse entre le pont-levis et la porte d'une ville.

VERTICALEMENT

1. Interjection. – Ils font toute la course de relais. 2. Infirme. – Tour de cou. 3. Enlevait le calme. – Pour n'en pas dire plus. – Ville de Chaldée. 4. Formation militaire. – Creuser par-dessous. 5. Il échappe à toute poursuite. – Saint. 6. Issu. – Grecs d'Asie Mineure. 7. Réclames. – Mammifère aux mouvements lents. 8. Le foyer domestique. – En bon état. 9. Grande division. – Propre à quelque chose. 10. Qui amène une solution à contenir la plus grande quantité possible de corps dissous.

Solution du N° 187

HORIZONTALEMENT : 1. Assemblées. 2. Epaulette. 3. Et. – Lee. – Ecu. 4. Loti. – Tôt. 5. Anona. – Névé. 6. Ignée. – Os. 7. Ost. – Gigot. 8. Ra. – Pédales. 9. Edesse. – Ire. 10. Rémi. – Ramas.

VERTICALEMENT : 1. Elaborer. 2. Séton. – Sade. 3. SP. – Toit. – Em. 4. Ealing. – Psi. 5. Mue. – Anges. 6. Blet. – Eider. 7. Le. – Onega. 8. Entêté. – Olim. 9. Etc. – Votera. 10. Seules. – Ses.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

POUR VOUS MADAME

Un menu

Haricots verts en salade
Jambonneau aux lentilles
Pommes de terre
Glace praliné

LE PLAT DU JOUR :

Jambonneau aux lentilles

Mettez le jambonneau dans une cocotte avec 500 g de lentilles, 2 carottes, 2 poireaux, 2 branches de céleri, 1 bouquet, 1 oignon ou 2, salez et poivrez. Ajoutez 1 l d'eau et faites cuire pendant 1 h 1/2.

Le vieillissement du squelette

La taille commence à diminuer à 40 ans, l'évolution s'accélère entre 70 et 85 ans. Une femme peut perdre de 10 à 15 cm au cours de sa vie. Les os se déminéralisent vers la cinquantaine (fractures plus fréquentes), les ligaments articulaires perdent de leur élasticité !

Les causes : tassement des vertèbres et applatissement des disques intervertébraux. Diminution de la densité osseuse, déformation également de la colonne vertébrale.

Prévention : rien ne conserve mieux le squelette que l'exercice physique au grand air et au soleil, en protégeant la peau. La bicyclette, la marche et la natation sont surtout recommandées. Evitez dans la mesure du possible les « cadences infernales » au travail, gestes trop longtemps répétés. Adoptez une alimentation riche en protéines et calcium.

Conseils pratiques

Comment enlever le vernis à ongles sur les tissus de coton blanc et couleur ? Retirez la tache avec de l'acétone pure, en changeant de coton à chaque fois. Lavez ensuite à l'eau chaude savonneuse, rincez à plusieurs eaux à même température.

Et sur les tissus synthétiques et artificiels ? Tamponnez légèrement la tache avec un coton imbibé d'acétone pure. Faites au préalable un essai sur un endroit non visible car certains tissus synthétiques ou artificiels fondent et à la place de la tache il y aurait un trou. Enfin, utilisez de l'acétone sur la laine et de l'éther sur la soie. Attention pour l'éther, ne s'en servir que fenêtre ouverte !

Comment récupérer des objets en cuivre qui sont très encrassés ? Versez un verre de vinaigre bouillant sur une grosse poignée de sel de mer. Frottez avec ce mélange en évitant de faire couler le liquide qui ferait des marbrures. Rincez ensuite à l'eau tiède et utilisez un produit commercial pour le polissage. Ce traitement donne à certains vieux cuivres un aspect rosé assez particulier que l'on peut atténuer en faisant sécher l'objet au soleil avant de polir.

Poulet sauté à l'estragon

(Pour 4 personnes)

Ingrédients : Un gros poulet, 4 belles branches d'estragon, un grand verre de vin blanc, 1 dl de crème, 2 échalotes, 100 g de beurre, du sel, du poivre.

Retirez les feuilles des branches d'estragon. Détaillez le poulet en quatre. Assaisonnez les morceaux de sel et de poivre. Faites-les sauter au beurre chaud. Lorsqu'ils sont colorés de tous côtés, ajoutez-y les échalotes hachées et les branches d'estragon concassées. Mouillez avec le vin blanc, couvrez et laissez cuire à petit feu 45 minutes. Incorporez la crème, dressez les morceaux de poulet sur un plat et maintenez-les au chaud. Passez la sauce et ajoutez à celle-ci les feuilles d'estragon hachées tout en en réservant quelques-unes pour la décoration. Versez la sauce sur les morceaux de poulet et décorez avec les feuilles d'estragon.

Préparation : 15 min et **cuisson :** 45 minutes.

A méditer

Pour avoir des amis qu'on gardera longtemps il faut mettre longtemps à les faire.

Hervé Bazin

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

De la nuit des temps...

Des chercheurs, qui travaillent depuis quelques lustres sur l'histoire de l'humanité, sont bien obligés de s'incliner devant celles que leur fournissent les fouilles d'Addis-Abéba et de Djibouti : effectuées sur 8000 m2, elles ont permis d'exhumer des fossiles qui auraient entre 1.900.000 et 4.000.000 d'années. Et ils s'interrogent sur la découverte, dans la vallée d'Omo en Ethiopie, d'un outil taillé qui aurait 2.100.000 ans d'âge.

Cela signifie que, voici 2000 millénaires et plus sans doute, des êtres pensants façonnaient des outils dans du bois. Certains autres, en pierre, ont été roulés longuement pour en adoucir les angles.

Dès que l'homme a pu réfléchir, il a tenté par ailleurs, parfois désespérément, d'accéder à la connaissance des astres. Question de vie ou de mort pour lui qui devait, à défaut de préparer ses semences, cueillir les fruits et les racines nécessaires à sa subsistance. On peut dire à présent sans crainte d'erreur que l'astronomie a été la première science en date : au Congo, on vient effectivement de trouver un calendrier lunaire, sous forme d'un os gravé comportant des entailles sur son arête. Or, en superposant ces entailles sur un calendrier lunaire actuel, on s'est aperçu que chaque entaille figure un jour solaire...

Le saviez-vous ?

Les noms des jours sont dérivés du latin : la terminaison « di » vient de « dies », jour. Lundi, jour de la Lune ; mardi, jour de Mars ; mercredi, jour de Mercure ; jeudi, jour de Jupiter ; Vendredi, jour de Vénus ; samedi, jour du sabbat ; dimanche, jour du Seigneur.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : Salle de la Cité : 20 h 30, Frédérik Mey.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Carmela, chanteuse espagnole.

EXPOSITIONS. – Musée d'ethnographie : Tapis anciens d'Orient.
Musée d'art et d'histoire : Gravures et dessins de Marcel North. Céramiques suisses. Exposition des PSAS.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim : Rouault, estampes.
Galerie Média : Jef Verheyn, peintures.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Apollo : 14 h, 16 h 30 et 20 h 30, Attention on va s'fâcher. 7 ans. 2me semaine.
Palace : 20 h 30, Le sauveur. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, La femme aux bottes rouges. 16 ans.
Rex : 20 h 30, Il était une fois la révolution. 16 ans.
Studio : 15 h, Un petit Indien. Enfants admis. 18 h 45, Arsenic et vieilles dentelles. (Sélection). 21 h, Les cordes de la potence. 16 ans.
Bio : 16 h et 23 h 15, Tripot du sexe à Bangkok. 20 ans. 18 h 40, Le lien. 18 ans. 20 h 45, Pas si méchant que ça. 16 ans. 3me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les Mille et une Nuits.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Les professionnels.
Galerie de l'Escarbot : Sonia Delaunay, gouaches et lithos.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les anges mangent aussi des fayots.

SAINT-AUBIN

La Tarentule : 20 h 30, Arrabal, Cérémonie pour un Noir assassiné.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Bernd Kastenholz, peintures.

DESTINS HORS SÉRIE — JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

UN HOMME PAS COMME LES AUTRES

RÉSUMÉ : Une lettre anonyme prévient Joséphine que Bonaparte a ramené d'Italie une maîtresse qu'il a installée à Paris.

C'est au tour de la volage épouse de connaître les tourments de la jalousie. En rassemblant ses souvenirs, Joséphine remarque en effet que depuis son retour d'Italie, Bonaparte, sous des prétextes divers, la rejoint de plus en plus tard le soir. Il a même exprimé l'intention de faire chambre à part. Elle ne l'en a dissuadé qu'en lui faisant remarquer qu'ayant le sommeil très léger, elle pouvait lui sauver la vie en dormant à ses côtés. Car le bruit court avec insistance que des conjurés projettent de l'assassiner dans son lit.

Joséphine décide de s'assurer la complicité de l'une de ses marchandes de lingerie pour percer l'identité de sa rivale. Quelques jours plus tard, dans le salon du 15 rue de la Victoire, Mlle Lolive étale des jupons et des chemises de nuit enrubannées sous les yeux admiratifs d'une plantueuse Italienne. Menant habilement la conversation la lingère apprend que sa cliente est la célèbre diva, Giuseppina Grassini dont la voix d'or a enchanté plusieurs fois les soirées des Tuileries et de la Malmaison ces derniers mois.

Joséphine décide d'espionner elle-même son mari, un soir que celui-ci l'a prévenue qu'une réunion importante l'accaparerait une partie de la nuit. Tapie dans l'ombre rue de la Victoire, elle ne tarde pas à voir un fiacre s'arrêter devant le N° 15. Il en descend un homme de petite taille, vêtu d'une redingote grise. Joséphine reconnaît tout de suite cette silhouette familière. Ivre de rage, les yeux brouillés de larmes, elle le voit pousser la grille du jardinet. Elle voudrait s'élancer derrière lui mais redoute trop sa colère.

Chez Joséphine, les grandes douleurs ne savent pas rester muettes. Avec une inconscience désarmante, elle reproche à son mari des divertissements extra-conjugaux qu'elle s'est accordés bien avant lui. Impassible, les bras croisés, il oppose à ce torrent d'imprécations et de larmes un raisonnement tout aussi désarmant : « Les lois de la morale et les convenances ne peuvent être faites pour moi, lui déclare-t-il. Elles sont pour le commun des mortels. Je ne suis pas un homme comme les autres, moi ! »

Demain : Les cachotteries d'Hortense

NOTRE FEUILLETON

VERTIGE D'UN SOIR

par Claude Jaunière

15 *ÉDITIONS JULES TALLANDIER*

J'étais atterrée. Le tableau qu'il faisait de la situation était malheureusement, dans sa sécheresse voulue, véridique. Pourtant je n'essayai pas de combattre chez Jerry cette décision de s'en aller. Une question de plus déclencherait une série de conséquences que je redoutais de connaître.

– Papa n'accepterait pas un tel sacrifice de ma part.

– Serait-ce bien un sacrifice ?

Cette fois il me regardait dans les yeux et ses prunelles renfermaient à la fois une supplication et une autorité telles que je fus bouleversée. J'eus envie de lui crier :

« Restez, je vous en prie et je renonce à ce mariage, car vous avez raison. Tout ce que vous venez de dire, je l'ai pensé. »

Je ne prononçai pas de telles paroles et je répondis à contrecœur :

– Il faudra sans doute envisager de vendre l'établissement. Papa, alors, pourra se reposer.

– En admettant que la chose soit possible !

– Je dressai l'oreille et je vis qu'il fallait à Jerry beaucoup de courage pour continuer.

– Vous n'êtes pas au courant des affaires. Votre père n'a jamais voulu vous alarmer, et pas davantage votre mère. Pourtant, la situation ici est précaire.

Je m'insurgeai :

– Le domaine, la maison, sans compter les poulinières, les foals, tout cela représente beaucoup d'argent. La vente permettrait à mes parents, je le suppose, de vivre paisibles, sans difficultés.

– Non. Vous êtes trop sérieuse, trop réfléchie pour être tenue plus longtemps en dehors des soucis qui accablent votre père. Il s'est efforcé de vous les cacher. Autant et peut-être plus que son mal ils le minent. Une réalisation totale serait désastreuse dans les deux ou trois années qui viennent : à cause des échecs récents que nous avons eus dans l'élevage, de lourdes hypothèques pèsent sur l'ensemble. Par contre, les promesses d'avenir sont excellentes.

Je l'interrompis :

– Bien plus que mon mariage, c'est votre départ, Jerry, qui aggrave la situation.

– Non.

Le ton était si net que je sursautai et comme il n'ajoutait rien, je le pressai cette fois de questions. Il ne fallait plus écarter le problème. Il était nécessaire pour moi de connaître totalement ce que Jerry me livrait avec tant de réticences. Il finit par dire :

– C'est parce que vous partez que, moi aussi, je m'en vais.

– Je croyais que c'était à cause de votre famille, prononçai-je, abasourdie.

– Je suis actuellement dans une alternative grave. Je dois choisir.

– Et c'est déjà fait ? m'écriai-je impétueusement.

Un chagrin brusque faisait trembler ma voix. Jerry allait nous quitter pour des raisons personnelles que j'ignorais. Par voie de conséquences, cette maison, notre maison devait disparaître et cette pensée m'était intolérable. Je comptais sur lui et, parce qu'il me manquait, je devenais injuste, méchante. Je poursuivis, agressive :

– Vous nous abandonnez juste au moment où cela va le plus mal. Est-ce là votre affection ?

– Vous me donnez l'exemple.

– Quel rapport mon mariage a-t-il avec votre propre situation ?

– Faut-il être à ce point brutal pour que vous compreniez ?

Il avança d'un pas et me jeta :

– J'aurais voulu n'avoir pas à préciser davantage. Vous m'y contraignez. Si je restais et si un jour – que je voudrais le plus lointain possible – mais que Régis a déjà envisagé, il devenait le maître ici, tout serait liquidé rapidement, à n'importe quel prix, et moi avec. Je ne peux ni ne veux assister à cela.

J'avais peine à assimiler le sens des phrases de Jerry. La lumière se fit et je blêmis :

– Vous voulez dire que Régis parle ouvertement de la disparition de papa et de la liquidation de la Pommelière ?

Sans me quitter des yeux, mon camarade inclina la tête et je protestai :

– Régis a de la fortune. Il n'a pas besoin de supputer... Votre accusation...

– Je n'accuse pas mais puisque vous m'avez toujours considéré comme un ami, mon devoir, avant de m'en aller et de ne plus jamais revenir, est de vous ouvrir les yeux. Régis n'aime rien de ce qui a fait votre existence et vous n'aimez rien de la sienne. On n'épouse pas, quand on est vous, un homme simplement parce qu'il danse bien et parce qu'il a voulu, comme une gageure, vous conquérir. Ce n'est pas un mari pour vous et vous le savez. Vous n'osez pas le dire. Vous étiez plus lucide enfant quand vous le malmeniez, le méprisiez pour sa pusillanimité et le traitiez en inférieur.

– Il a changé.

– On ne change pas. Il vous est toujours inférieur par le caractère et par l'âme. Il hait tout ce que vous aimez ici et qui représente une rivalité intolérable. Cette maison ayant disparu, il vous aura enfin totalement. C'est pour cela que je vous demande de vous ressaisir.

– Si je restais ici, que feriez-vous ?

La riposte fut immédiate :

– Je ne partirais jamais.

J'eus à ce moment le sentiment que, si nous poursuivions cet entretien, nous nous aventurerions sur un terrain brûlant. Je coupai court et je dis :

– Je vous remercie, Jerry. Je vais réfléchir, mais je pense qu'il est trop tard.

– Il n'est jamais trop tard pour revenir, quand on a votre âge, sur une détermination prise inconsidérément si elle engage toute la vie. Il fut un temps où je n'ai pas osé le faire et il n'y avait, auprès de moi, aucun ami pour me parler avec la brutalité dont je viens d'user avec vous. Par cela même trois êtres, que dis-je ! cinq, ont souffert et souffriront encore. Il vaut mieux reprendre une promesse qu'on vous a arrachée que gâcher toute une existence !

Il me tourna brusquement le dos, ne me laissant pas le loisir de discuter, d'interroger davantage.

Il était allé bien au-delà de ce qu'il voulait me faire savoir. Il n'en dirait pas davantage, du moins ce jour-là.

VIII

Je tournais et retournais dans ma tête cette singulière conversation et l'attitude de Jerry me semblait de plus en plus étrange. Je ne pouvais mettre en doute sa sincérité et de plus il avait raison. Examinant papa avec plus d'attention je découvrais qu'il avait vieilli. Il donnait une impression de fatigue et, dans les regards qu'il attachait sur maman et sur moi – quand il ne se croyait pas observé –, il y avait parfois une détresse qui me tirait les larmes, à présent que j'étais en alerte.

Il ne nous parlait pas du départ de Jerry et cependant, même si celui-ci ne l'en avait pas encore averti, il pressentait la décision de notre ami de nous quitter définitivement. Savait-il que ce départ était strictement lié au mien ? *(A suivre)*

Les agents Opel parient 100 Francs...

McCann-Erickson OPR 61775 Su

...que vous n'achèterez pas une autre voiture après avoir fait une course d'essai avec une Opel.

Top la! Car c'est vous qui gagnerez. Sans aucun engagement de votre part. Mais nous, nous misons un billet de Fr. 100.–.

Un pari très simple:
Demandez-nous de faire une course d'essai, sans obligation aucune, avec le modèle Opel de votre choix. Si vous décidez vraiment d'acheter après cet essai une voiture neuve d'une autre marque (comparable au modèle Opel essayé), nous vous remettrons un billet de 100 Francs. Cela, nous vous le garantissons par écrit. Et nous vous donnerons en même temps les conditions de participation exactes.

Et si vous décidez d'acheter une Opel? Votre gain sera d'autant plus élevé. Car il y a des années qu'Opel est le numéro 1, grâce à son économie (son prix d'achat, sa facilité de service, sa consommation et sa valeur de revente), sa sécurité et son confort. Kadett, Ascona, Manta, Rekord ou Commodore – Opel est la marque la plus vendue en Suisse, année après année.

Voilà pourquoi nous pouvons parier 100 Francs: nous sommes certains de gagner.

Notre pari tient du 11 avril au 31 mai 1975.

Téléphonez-nous aujourd'hui encore et fixez-nous une heure pour votre course d'essai.

A propos – nos offres d'échange et nos conditions de prix sont autant de bonnes raisons pour vous intéresser à l'achat d'une Opel neuve.

Opel - Symbole de notre temps.

OPEL GM

Les agents Opel suivants tiennent le pari:

La Chaux-de-Fonds, Garage Guttmann S.A., tél. 23 46 81 ; **Le Locle,** Garage du Rallye, tél. 31 33 33 ; **Neuchâtel-Hauterive,** Garage du Roc, tél. 33 11 44 ; **La Neuveville,** Garage Belcar, tél. 51 25 59 ; **Les Verrières,** Garage-Carrosserie Franco-Suisse, tél. 66 13 55;

et les distributeurs locaux à : Bevaix, Garage Relais de la Croix, tél. 46 13 96 ; **Boveresse,** Garage M. Paillard, tél. 61 32 23 ; **Nods,** Garage de la Poste, tél. 51 26 17.

GENEVE LE CAIRE JEDDAH

NON STOP

CHAQUE DIMANCHE ET MERCREDI A PARTIR DU 1er AVRIL

par Boeing 707 de

royal air maroc

Lignes Marocaines Internationales

Consultez votre agence de voyages ou royal air maroc

Genève: Aéroport de Cointrin - tél. 98 14 80
Zurich: Bahnhofplatz 1 - tél. 01 - 27 00 10

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

Enorme succès... PROLONGATION!

SPLENDIDE EXCURSION DE PRINTEMPS AU

LAC D'ANNECY

FRANCE

chaque jour du samedi au vendredi 18 avril
(sauf lundi)
Départ : 7 h 30 - quai du Port - NEUCHATEL.

Profitez de cette magnifique promenade en autocar au soleil de Savoie

Notre dîner servi à discrétion :
Consommé
Rôti, frites, jardinière de légumes, salade, dessert glacé

Avant le repas : **FILM en couleur**

Prix unique **Fr. 25.- p.p.** **Menu compris**

Inscrivez-vous par téléphone aux

AUTOCARS GIGER - (039) 22 45 51

La Chaux-de-Fonds

Organisation : Globomat S.A., Bâle.

Galerie d'art AU CAFIGNON, Marin

du 9 avril au 4 mai

G. DIACON

expose une sélection de ses meilleures toiles.
Paysages, fleurs, animaux, peinture figurative.

Entrée gratuite.

ENGRAIS Hauert

les meilleurs fertilisants pour fleurs et jardins

En vente chez les horticulteurs et les marchands grainiers.

transports trolliet neuchâtel Dîme 80 ttn

Déménagements
Suisse et étranger

Tél. (038) 33 23 94

La Chaux-de-Fonds (039) 23 33 13
Le Locle (039) 31 42 87

Déplacement de pianos
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement.
Prix modérés

Tunisie

8 jours, dès

Fr. 395.-

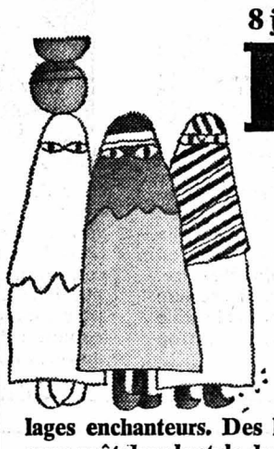

Il est un pays où la mer est belle et propre. Où les plages s'étendent à l'infini. Un pays aux spectacles fascinants qui a conquis tous les voyageurs en quête de dépaysement. Et ce pays, c'est la Tunisie!

Que ce soit sur l'île de Djerba, à Nabeul, Hammamet, Sousse, Skanès ou Monastir, vous trouverez partout des villes attrayantes, des villages enchanteurs. Des hôtels confortables aussi – construits avec goût dans le style du pays.

Et si vous êtes sédentaire par amour des plages, vous deviendrez nomade par amour du désert lors du «Circuit des oasis» auquel nous vous convions, toute une semaine, dans le sud algéro-tunisien!

Vols de jour tous les samedis et dimanches!

157.506.2

Demandez expressément les prospectus Kuoni!

KUONI **Kuoni**

Pour de plus belles vacances

(Donc un plaisir sans égal!)

Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 24 45 00	Arosa	Buchs SG	Interlaken	Pfäffikon SZ	Uster
Bienne 3: Dufour 17 / Collège 22 14 22	Ascona	Emmen	Lausanne	Regensdorf	Wetzikon
en outre à:	Baden	Frauenfeld	Locarno	Renens	Wil
Aarau	Bâle	Fribourg	Lugano	Rorschach	Yverdon
	Berne	Genève	Lucerne	Schlieren	Zoug
	Bienne	Glattzentrum	Olten	St-Gall	Zurich

NOVOTEL Neuchâtel - Est, route de Berne, 2075 Thielle – Tel. (038) 33 57 57

DÈS CE SOIR ET JUSQU'AU 27 AVRIL

GRANDE QUINZAINE DE GASTRONOMIE NEUCHÂTELOISE À NOVOTEL

patronnée par Jacques **Montandon,** gastronome-écrivain. Renseignements et réservation : Tél. (038) 33 57 57.

A TRAVERS LE MONDE

Paris: Jean Marin quitte la direction de l'AFP sous la pression du gouvernement

Président directeur général de l'agence France presse depuis 21 ans, Yves Morvan (66 ans) qui avait adopté depuis qu'il avait rejoint à Londres en 1940 le général de Gaulle le « nom de guerre et de résistance » de Jean Marin a quitté jeudi à minuit la direction de l'agence mondiale AFP qui, succédant à l'agence Havas, est aujourd'hui plus que centenaire et la première et la plus ancienne des agences de presse mondiales.

Breton de naissance, Marin par vocation, journaliste professionnel dès sa sortie de l'université, gaulliste de la première heure, membre de l'équipe « Les Français parlent aux Français » à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale, fondateur de quotidiens après la libération, ancien vice-président du conseil de Paris, régulièrement réélu tous les trois ans pdg de l'AFP, depuis le statut de 65 assurant son indépendance, Jean Marin a consacré ses 21 ans d'activité à la tête de l'agence France presse à maintenir et développer sa réputation mondiale d'agence la plus rapide du monde, à étendre sa diffusion et son audience, à la moderniser.

ET MAINTENANT

Il semble que ce soit sous la pression du gouvernement et bien que ses quatre représentants soient minoritaires dans un conseil d'administration où les huit représentants de la presse française ont la majorité absolue, que M. Jean Marin ait renoncé à solliciter jeudi un nouveau mandat. Le conseil d'administration, où le personnel de l'AFP est représenté par deux délégués élus, a décidé en attendant de se réunir de nouveau pour procéder à l'élection d'un successeur de confier provisoirement la direction de l'Agence française au secrétaire général et aux trois directeurs de l'information, de l'administration et des services techniques, sous le contrôle d'une commission du conseil d'administration.

Les noms des éventuels candidats à la succession de Jean Marin sont encore inconnus, mais le souhait commun des membres du conseil d'administration représentant la presse française et de l'ensemble du personnel de l'agence est que le futur pdg soit de nouveau un journaliste professionnel et non un technocrate ou un « politique ». Jean Danès.

Ford: bientôt un «sommet» occidental

WASHINGTON (AFP-AP). — Le président Ford a demandé jeudi au Congrès de voter immédiatement une aide militaire d'urgence au Viet-nam du Sud de 722 millions de dollars et 250 millions de dollars d'aide humanitaire.

Il a annoncé qu'il participerait « très prochainement » à un sommet occidental afin de réaffirmer « la cohésion et la destinée commune des pays de l'Alliance atlantique ».

M. Ford a d'autre part demandé au Congrès de lever l'embargo sur les fournitures d'armes américaines à la Turquie et de voter un programme d'aide économique et militaire à la Grèce qu'il soumettra prochainement aux deux Chambres.

L'INVENTAIRE

Le président américain a déclaré que les nations atlantiques « étaient confrontées à des négociations et des décisions nombreuses et complexes. Il est temps de faire l'inventaire, d'étudier notre avenir, d'affirmer une nouvelle fois notre cohésion et notre destin commun ».

Il a ajouté qu'il « espérait rencontrer les autres dirigeants de l'Alliance atlantique au cours d'un sommet occidental dans un futur proche ».

DÉTENTE

Tout en rappelant l'attachement des Etats-Unis à la politique de détente avec l'Union soviétique, le chef de l'exécutif américain a souligné que celle-ci ne saurait être « à sens unique ».

M. Ford a proclamé que les Etats-Unis entendaient maintenir leur force, leur alliances et leurs principes et ne permettraient pas à l'URSS de profiter de la détente pour « pêcher en eaux troubles ».

Le président Ford, après avoir dénoncé l'invasion massive du Viet-nam du Sud par les forces nord-vietnamiennes, a invité Hanoï à mettre fin immédiatement aux opérations militaires et à respecter les accords de Paris. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, demandent d'urgence aux signataires des accords de Paris d'user de leur influence pour mettre fin aux combats.

Dans son discours, il a demandé au Congrès que soient « clarifiées immédiatement les limitations imposée sur l'utilisation des forces militaires américaines en Asie du sud-est dans le but spécifique de protéger des vies américaines par évacuation si cela s'avérait nécessaire ».

LA PAROLE DE L'AMÉRIQUE

Tout en appelant à la collaboration du Congrès en matière de politique étrangère, le président a imputé en partie la débâcle au Cambodge aux restrictions imposées par le Congrès à l'action de son administration. En raison de ces restrictions, et d'un « soutien étranger constant », a-t-il dit, les insurgés communistes n'ont manifesté aucun intérêt à des négociations, à des compromis ou à une solution politique.

M. Ford a réitéré la promesse qu'il avait faite en entrant à la Maison-Blanche en août dernier de travailler en coopération avec le Congrès, tout en demandant aux parlementaires « de garder la parole de l'Amérique dans le monde entier ».

Tout le discours du président, devant une session conjointe des deux Chambres, a été empreint de fermeté.

L'EUROPE

En opposition avec la première partie plutôt pessimiste de ce discours consacré à la politique étrangère, le président Ford s'est montré prudemment optimiste lorsqu'il a parlé des relations avec les alliés européens.

« Nos relations avec l'Europe occidentale n'ont jamais été aussi solides. Il n'y a aucun autre peuple avec lequel le destin de l'Amérique ait été aussi étroitement lié. Il n'y a aucun peuple dont l'amitié et la coopération ne nous soit plus utile pour l'avenir. Aucun des membres de l'alliance atlantique ne peut être en sécurité, ne peut être prospère, ne peut avancer sans que tous les autres suivent.

» Plus que jamais cette période exige notre étroite collaboration », a-t-il ajouté.

Le président s'est efforcé de rassurer les amis asiatiques des Etats-Unis, déclarant que Washington considère son traité de sécurité avec le Japon comme « la pierre angulaire de la stabilité dans les vastes étendues de l'Asie et du Pacifique ». Bien qu'il ait exprimé sa sympathie pour le gouvernement cambodgien, le président Ford n'a pas fait de nouvelle demande d'aide alimentaire et d'approvisionnement en munitions pour le Cambodge.

LE PROCHE-ORIENT

Sur d'autres sujets, le président a déclaré : « En recherchant la paix au Proche-Orient, les Etats-Unis ont « accepté en principe » de réunir la conférence de Genève, mais sont également prêts à « explorer d'autres forums », suivant la voie qui paraîtra la meilleure. »

Tension gréco-turque en mer Egée

ANKARA (AP). — Les différends qui opposent depuis longtemps la Grèce et la Turquie a propos de leurs droits en mer Egée menacent de provoquer une nouvelle crise, plus grave que le problème de Chypre, a-t-on annoncé à Ankara de sources diplomatiques haut placées.

En réponse aux accusations turques selon lesquelles la Grèce serait en train de militariser massivement ses îles proches de la côte Turque pour préparer une attaque, le ministère de la défense d'Athènes a fait savoir jeudi que « tout acte d'attaque est en réalité impossible et impensable. La Grèce a seulement la force et la volonté de défendre avec succès toute portion de sa métropole ou toute île qui viendra à être attaquée ».

Rejetée au second plan par les dramatiques événements de Chypre l'été dernier, la question de la mer Egée a refait surface ces derniers mois avec une acuité accrue.

A trois reprises depuis la fin du mois de mars, la Grèce a accusé Ankara d'avoir violé son espace aérien. En retour, la Turquie a accusé Athènes de faire des préparatifs militaires de grande envergure sur les îles grecques proches de la côte, et elle a finalement déposé une plainte auprès du secrétaire général des Nations unies.

Avec l'éventualité d'un conflit armé gréco-turc — si hypothétique qu'elle puisse être, elle est toujours présente à l'esprit des deux pays — Ankara réclame le respect strict des traités internationaux stipulant que ces îles doivent être démilitarisées.

DES TROUPES

Les Turcs affirment actuellement disposer de rapports de leurs services secrets prouvant que la Grèce a massé des troupes de l'artillerie et des chars sur ces îles, et notamment au moins 25.000 hommes à Rhodes qui ont été envoyés par des appareils militaires. Athènes a, de son côté, expliqué que ces avions transportaient des touristes du fait de la grève des « Olympic airways » pendant les vacances de Pâques.

Une source turque autorisée à déclaré : « Le monde entier devrait savoir que nous ne pouvons tolérer un étranglement dans la mer Egée ».

Informations suisses

Kaiseraugst: rencontre avec le Conseil fédéral?

EGERKINGEN (SO) (ATS). — La conférence des représentants des gouvernements cantonaux du nord-ouest de la Suisse qui s'est déroulée, jeudi après-midi à Egerkingen (SO) a décidé de demander une entrevue au Conseil fédéral pour discuter des questions sur la centrale nucléaire de Kaiseraugst. La conférence n'a pris aucune autre décision.

Le président du gouvernement soleurois, M. Alfred Wyser a déclaré après la séance que le problème du point de vue de l'état de droit était si important qu'une rencontre avec le gouvernement suisse se révélait des plus urgente. Selon M. Wyser, il s'agit principalement de déterminer la répartition des responsabilités entre les cantons et la Confédération. C'est seulement à ce moment-là que la conférence se réunira à nouveau et quelle décidera de son attitude.

Le département militaire fédéral a pris position à propos d'une intervention éventuelle de l'armée à Kaiseraugst. Interrogé, un porte-parole du département militaire fédéral a indiqué jeudi, qu'aucune demande en ce sens n'avait été présentée par le gouvernement argovien. On sait que ce dernier, en invoquant l'article 16 de la constitution fédérale, pourrait réclamer l'intervention des troupes fédérales, pour faire évacuer les lieux, si la gendarmerie ne pouvait être à même d'y parvenir. Le Conseil fédéral examinerait la requête des autorités argoviennes avant d'y donner suite.

MANIFESTATION

250 doyens et étudiants de l'Ecole polytechnique des deux Bâles se sont rendus, jeudi, sur le chantier de la centrale nucléaire de Kaiseraugst qui est occupé depuis le lendemain des fêtes de Pâques par les opposants à la centrale nucléaire.

Les doyens et étudiants sont partis en cortège de Muttenz (BL) en direction du chantier, entre Kaiseraugst et Rheinfelden. Ils portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment « se réfugier dans les lois, c'est fuir la raison », ou « la technique pour la vie, ou la vie pour la technique ».

Les manifestants qui représentaient 80 % des doyens et des étudiants de l'Ecole polytechnique bâloise ont déclaré qu'ils voulaient par là, se solidariser avec les occupants et soutenir la demande de cessation des travaux jusqu'à ce que les habitants de cette région aient pu se prononcer par la voie démocratique.

La situation reste précaire sur le front des avalanches

BERNE (ATS). — Le temps incertain de ces derniers jours persiste sur le flanc nord des Alpes : aussi bien dans le canton d'Uri que dans les Grisons, les conditions météorologiques inhabituelles pour l'époque semblent devoir se maintenir encore. Certains villages de la région restent inaccessibles par route ou par voie ferrée, l'énorme masse de neige tombée en certains endroits rendant encore nécessaire l'intervention d'hélicoptères pour assurer le ravitaillement.

Seul le Tessin bénéficie d'un temps plus clément, mais le val Bedretto est encore complètement fermé. Là également, le ravitaillement se fait au moyen d'hélicoptères militaires. Sous le tunnel du Gothard, la circulation des trains se fait normalement avec quelques retards insignifiants. Aucun problème n'est à signaler sur les tronçons Loetschberg et Simplon.

Le danger d'avalanches s'est encore accru dans le canton d'Uri, où de nombreuses habitations d'Andermatt et d'Erstfeld ont dû être évacuées dans le courant de la journée de jeudi. Dans les Grisons, l'état-major de crise, mis sur pied par le Conseil d'Etat, a lancé un appel radiodiffusé à la population, lui recommandant de garder « calme, sang-froid, confiance et prudence ».

La situation s'est en effet aggravée dans cette région. Le Bergell, la Maloja, le Julier, le San Bernardino et Disentis sont particulièrement touchés. Il a neigé 45 cm à Disentis et 1 m à Casaccia, dans le Bergell. De nombreuses routes sont fermées et le trafic ferroviaire est interrompu. Jeudi, de nouvelles avalanches se sont produites dans le Poschiavo.

La Société suisse des hôteliers recommande la stabilité des prix

BERNE (ATS). — La Société des hôteliers recommande à ses membres de maintenir la stabilité des prix en 1975.

A la dernière conférence des présidents et secrétaires de section de la SSH qui s'est tenue à Lausanne, les participants ont approuvé une décision du comité central prise à ce sujet après avoir entendu un exposé très complet sur la situation politique et monétaire. Une stabilisation des prix s'impose si l'on veut maintenir la capacité concurrentielle de l'hôtellerie suisse à l'échelon international, même si l'on peut admettre que l'état actuel des rendements bénéficiaires nécessiterait une adaptation des prix face à la hausse.

Mort de Joseph Laniel

PARIS (AFP). — M. Joseph Laniel, ancien président du Conseil, est mort mardi à l'âge de 85 ans, à son domicile parisien à l'issue d'une longue maladie, a annoncé son fils jeudi.

Plusieurs fois ministre depuis 1940, Joseph Laniel a exercé les fonctions de président du Conseil du 26 juin 1953 au 12 juin 1954. A ce titre, il a participé en décembre 1953 aux Bermudes avec Eisenhower et Churchill à l'une des conférences au sommet de l'après-guerre. En 1954, il avait été candidat à la présidence de la République. Il a également été vice-président des deux assemblées constituantes et de l'Assemblée nationale. Ministre des postes et télécommunications dans le cabinet Pleven en 1951, il a ensuite été ministre d'Etat après le décès de Maurice Petsche, et a conservé ses fonctions gouvernementales dans le cabinet Edgard Faure qui suivit.

LE LOCLE

Friteuse en feu

Hier, vers 19 h 15, les premiers secours du Locle ont été alerté au numéro 21, rue de la Crémaillère, une friteuse ayant pris feu. La cuisine et le vestibule du logement ont été noircis.

BIENNE

Collision

Hier, vers 15 h 45, deux voitures sont entrées en collision à l'intersection du quai du Haut avec la rue du Jura. Dégâts.

VIGNOBLE

Cyclomotoriste blessé au Landeron

Hier, vers 22 h, M. Georges Ellezingue, âgé de 40 ans, du Landeron, circulait à cyclomoteur rue du Bourg au Landeron. A un certain moment, alors qu'il se trouvait devant le hangar du feu, la roue avant de son cyclomoteur heurta le trottoir. M. Ellezingue tomba sur la chaussée. Il a été transporté à l'hôpital Pourtalès souffrant d'une blessure à la tête.

Nouvel hebdomadaire romand

GENÈVE (ATS). — Un nouvel hebdomadaire romand édité à Genève, « l'Hebdo », va paraître. Ce journal « politique et cutlurel » entend être ouvert à diverses opinions.

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Les actions se ressaisissent

Bien qu'aucune information nouvelle ne soit de nature à provoquer un mouvement ascendant des parts des sociétés anonymes d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre, l'on assiste à une reprise assez générale des actions aux principales places durant la journée d'hier.

EN SUISSE, le climat est aussi meilleur et le marché de Zurich a enregistré des plus-values de cours surtout aux titres au porteur. Toute la cote profite de la pression accrue de la demande qui est pourtant incapable de prolonger les échanges au-delà de onze heures quarante-cinq. Les grandes banques s'avancent de 10 à quarante-cinq francs par titre, celui de la SBS terminant à 503 après un gain de cours proportionnellement plus élevé que les autres valeurs du groupe. Parmi les assurances, Zurich et Winterthour s'affirment ; signalons aussi quelques bonnes performances comme celles des actions au porteur de Nestlé, d'Alusuisse, sans omettre Elektro Watt qui s'adjuge 40 francs. Les papiers américains traités en Suisse s'inscrivent au-dessus de leur parité.

Nos fonds publiques bénéficient aussi de progressions fractionnaires qui s'appliquent aussi aux nouveaux emprunts dès qu'ils sont traités en bourse. Si l'or piétine peu au-dessus de 14.000 francs le lingot, le métal jaune ne connaît qu'un marché bien calme après la fièvre de la fin de l'année dernière. En revanche, toutes les devises se renforcent et en particulier le dollar qui a encore gagné 1,5 centime hier.

PARIS connaît aussi une reprise d'assez large portée qui est à inscrire dans la volonté d'une stabilisation des monnaies entre les Etats membres de la Communauté des Neuf.

MILAN s'isole en faisant grise mine avec des replis assez secs du côté des assurances, de l'automobile et des pneumatiques alors que les autres secteurs industriels sont meilleurs.

FRANCFORT a le vent en poupe sous la conduite des valeurs bancaires dont certaines majorent leur capital à des conditions favorables aux actionnaires ; mais les industrielles profitent aussi de la hausse.

LONDRES demeure en marge des mouvements ascendants observés ailleurs. Le vote parlementaire favorable à la CEE n'a pas sorti les titres britanniques de leur réserve. Calme aussi aux actions minières.

NEW YORK nous avait déçu pendant les séances qui ont suivi Pâques et mercredi, un mouvement de reprise s'est développé entraînant l'indice Dow Jones à une avance de plus de deux pour cent en une seule séance, avec un volume plus étoffé d'échanges. Il s'agit là d'un regain de confiance bienvenu dont il est impossible de déterminer la portée mais dont l'origine tient plus à la politique stimulante de Washington qu'à la reprise autonome des affaires. E.D.B.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	9 avril	10 avril
Banque nationale	630.— d	630.— d
Crédit foncier neuchât.	570.— d	570.— d
La Neuchâteloise ass.	280.— d	280.— d
Gardy	85.— d	90.— d
Cortaillod	1150.—	1125.— d
Cossonay	1250.— d	1325.— d
Chaux et ciments	515.— d	515.— d
Dubied	200.— o	125.— d
Dubied bon	200.— d	200.— d
Ciment Portland	2075.— d	2075.— d
Interfood port.	2375.— d	2450.— d
Interfood nom.	500.—	440.— d
Navigation N'tel priv.	55.— d	55.— d
Girard-Perregaux	300.— d	300.— d
Paillard port.	290.— d	300.—
Paillard nom.	85.— d	90.—

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1200.—	1215.—
Crédit foncier vaudois	750.—	740.— d
Ateliers constr. Vevey	500.— d	510.— d
Editions Rencontre	385.— d	385.— d
Rinsoz & Ormond	520.—	525.—
La Suisse-Vie ass.	2400.— d	2400.— d
Zyma	1100.— d	1200.—

GENÈVE

Grand-Passage	255.— d	265.— d
Charmilles port.	630.—	630.— d
Physique port.	160.—	145.— d
Physique nom.	135.—	135.— d
Astra	0.25 d	0.25 d
Monte-Edison	2.40	2.40
Olivetti priv.	3.70	3.75 d
Fin. Paris Bas	102.—	102.—
Allumettes B	62.50 d	63.—
Elektrolux B	80.—	81.—
S.K.F.B.	101.— d	104.—

BÂLE

Pirelli Internat.	145.—	148.—
Bâloise-Holding	250.—	257.—
Ciba-Geigy port.	1560.—	1585.—
Ciba-Geigy nom.	645.—	650.—
Ciba-Geigy bon	1135.—	1165.—
Sandoz port.	4550.—	4550.—
Sandoz nom.	1965.—	1970.—
Sandoz bon	3500.—	3500.— d
Hoffmann-L.R. cap.	106500.—	109500.—
Hoffmann-L.R. jce	93500.—	95500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	9375.—	9450.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	420.—	430.—
Swissair port.	465.—	485.—
Union bques suisses	2880.—	2925.—
Société bque suisse	490.—	503.—
Crédit suisse	2620.—	2650.—
Bque hyp. com. port.	1270.— d	1270.— d
Bque hyp. com. nom.	1120.— d	1120.— d
Banque pop. suisse	1720.—	1730.—
Bally port	500.—	500.— d
Bally nom.	400.—	400.—
Elektro Watt	2010.—	2050.—
Holderbank port.	386.—	389.—
Holderbank nom.	340.—	343.—
Juvena port.	940.—	950.—
Juvena bon	69.—	73.—
Motor Colombus	1120.—	1130.—
Italo-Suisse	131.—	135.—
Réass. Zurich port.	3600.—	3620.—
Réass. Zurich nom.	2010.—	2025.—
Winterthour ass. port.	1920.—	1940.—
Winterthour ass. nom.	1190.—	1210.—
Zurich ass. port	8800.—	9000.—
Zurich ass. nom.	6600.—	6750.—
Brown Boveri port.	1090.—	1115.—
Saurer	780.—	780.—
Fischer	555.—	560.—
Jelmoli	910.—	940.—
Hero	3450.—	3600.—
Landis & Gyr	620.—	620.—
Nestlé port.	2925.—	2985.—
Nestlé nom.	1460.—	1485.—
Roco port.	2300.— d	2400.—
Alu Suisse port.	1190.—	1230.—
Alu Suisse nom.	425.—	427.—
Sulzer nom.	2775.—	2750.—
Sulzer bon	403.—	407.—
Von Roll	800.—	800.—

ZURICH (act. étrang.)

	9 avril	10 avril
Alcan	50.50	50.50
Am. Metal Climax	103.—	105.— d
Am. Tel & Tel	123.—	125.50
Beatrice Foods	49.25	51.50
Burroughs	227.—	235.—
Canadian Pacific	39.—	40.—
Caterpillar Tractor	160.— d	170.—
Chrysler	26.25	26.50
Coca Cola	190.50	196.—
Control Data	37.—	38.75
Corning Glass Works	111.50	116.—
C.P.C. Int.	100.50	101.50
Dow Chemical	186.50	195.—
Du Pont	261.—	276.—
Eastman Kodak	228.—	239.—
EXXON	183.—	190.50
Ford Motor Co	90.—	91.50
General Electric	114.50	120.—
General Foods	58.—	60.50
General Motors	103.50	107.50
General Tel. & Elec.	50.50	53.50
Goodyear	43.—	45.—
Honeywell	71.50	75.50
I.B.M.	516.—	544.—
International Nickel	65.25	68.—
International Paper	109.—	114.—
Internat. Tel. & Tel.	50.75	52.50
Kennecott	91.50	94.—
Litton	16.75	16.75
Marcor	62.—	65.50
MMM	120.50	130.—
Mobil Oil	99.—	102.—
Monsanto	141.50	151.50
National Cash Register	66.—	68.25
National Distillers	38.—	38.—
Philip Morris	122.—	128.50
Phillips Petroleum	101.50	110.50
Procter & Gamble	236.—	240.50
Sperry Rand	86.50	91.50
Texaco	61.— d	63.—
Union Carbide	140.—	148.—
Uniroyal	20.—	21.—
U.S. Steel	142.—	147.50
Warner-Lambert	75.75	79.—
Woolworth F.W.	36.—	37.—
Xerox	176.—	184.50
AKZO	44.—	45.25
Anglo Gold I	138.—	137.50
Anglo Americ.	14.—	13.50
Machines Bull	21.75	22.—
Italo-Argentina	98.—	104.—
De Beers I	10.50 d	10.25
General Shopping	363.—	362.— d
Imperial Chemical Ind.	13.50	13.25
Péchiney-U.-K.	75.50	77.— d
Philips	28.75	29.50
Royal Dutch	87.75	90.—
Sodec	18.25	18.50
Unilever	113.—	115.—
A.E.G.	85.50	89.—
B.A.S.F.	170.50	172.—
Degussa	312.—	310.— d
Farben Bayer	140.50	141.—
Hœchst. Farben.	156.—	158.—
Mannesmann	267.—	277.50
R.W.E.	138.50	139.—
Siemens	295.50	302.—
Thyssen-Hütte	86.75	92.—
Volkswagen	112.—	117.—

FRANCFORT

A.E.G.	78.20	81.50
B.A.S.F.	158.40	159.50
B.M.W.	210.—	216.—
Daimler	311.—	314.80
Deutsche Bank	339.—	341.—
Dresdner Bank	253.90	256.—
Farben. Bayer	131.—	130.50
Hœchst. Farben.	145.30	146.30
Karstadt	444.—	447.—
Kaufhof	262.—	269.—
Mannesmann	250.50	258.—
Siemens	274.50	280.50
Volkswagen	104.—	108.90

MILAN

Assic. Generali	65410.—	65000.—
Fiat	1140.—	1151.—
Finsider	355.—	351.—
Italcementi	26270.—	26200.—

	9 avril	10 avril
Monte Amiata	1090.—	1075.—
Motta	1869.—	1855.—
Pirelli	1190.—	1465.—
Rinascente	102.—	102.—

AMSTERDAM

Amrobank	78.80	80.60
AKZO	42.—	43.10
Amsterdam Rubber	170.—	169.—
Bols	89.—	88.20
Heineken	146.80	145.—
Hoogovens	56.70	58.30
K.L.M.	56.—	56.50
Robeco	166.—	168.—

TOKIO

Canon	215.—	212.—
Citizen	228.—	225.—
Fuji Photo	337.—	344.—
Fujitsu	306.—	301.—
Hitachi	168.—	171.—
Honda	652.—	643.—
Kirin Brew.	311.—	315.—
Komatsu	313.—	317.—
Matsushita E. Ind.	532.—	531.—
Sony	2820.—	2850.—
Sumi Bank	388.—	370.—
Takeda	238.—	249.—
Tokyo Marine	525.—	532.—
Toyota	604.—	597.—

PARIS

Air liquide	351.—	354.80
Aquitaine	519.—	532.—
Cim. Lafarge	183.20	187.—
Citroën	42.50	40.50
Fin. Paris Bas	168.—	170.—
Fr. des Pétroles	525.—	535.—
L'Oréal	857.—	896.—
Machines Bull	36.—	36.20
Michelin	1061.—	1090.—
Péchiney-U.-K.	126.80	128.—
Perrier	117.50	117.50
Peugeot	259.10	264.80
Rhône-Poulenc	141.80	145.50
Saint-Gobain	140.10	140.50

LONDRES

Anglo American	230.—	231.—
Brit. & Am. Tobacco	294.—	299.—
Brit. Petroleum	337.—	340.—
De Beers	143.—	144.—
Electr. & Musical	103.—	107.—
Imperial Chemical Ind.	219.—	220.—
Imp. Tobacco	60.—	60.—
Rio Tinto	138.—	139.—
Shell Transp.	218.—	218.—
Western Hold.	20-1/8	20.25
Zambian anglo am.	121.—	125.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	34-5/8	35-1/2
Alumin. Americ.	36-7/8	37-7/8
Am. Smelting	17-3/8	17-1/4
Am. Tel & Tel.	49	48-7/8
Anaconda	17-3/8	17-3/4
Bœing	20-7/8	20-3/4
Bristol & Myers	56-1/4	58
Burroughs	91	93-1/2
Canadian Pacific	15-1/4	15-5/8
Caterp. Tractor	65-5/8	63
Chrysler	10-1/8	9-7/8
Coca-Cola	75-1/4	76-1/8
Colgate Palmolive	28-5/8	29-3/4
Control Data	14-3/4	15-7/8
C.P.C. int.	39-5/8	40-1/4
Dow Chemical	75-7/8	77-1/2
Du Pont	107	109-3/4
Eastman Kodak	92-3/4	94-1/4
Ford Motors	35-1/2	37
General Electric	46-3/4	47-3/4
General Foods	23-1/4	23-7/8
General Motors	41-1/8	42-1/8
Gilette	31-1/8	32-1/4
Goodyear	17-3/4	18-1/4
Gulf Oil	19-7/8	19-3/4
I.B.M.	209-1/2	208-1/8
Int. Nickel	26	26
Int. Paper	44-1/8	44-3/4
Int. Tel & Tel.	20-1/8	20-1/8

	9 avril	10 avril
Kennecott	36-1/8	37-3/4
Litton	6-5/8	6-3/8
Merck	74	74-1/2
Monsanto	58-3/8	59-5/8
Minnesota Mining	49-7/8	50-3/8
Mobil Oil	39-1/4	39-3/4
National Cash	26-3/8	28.—
Panam	4-1/8	4-1/8
Penn Central	1-7/8	1-7/8
Philip Morris	49-3/8	52
Polaroïd	26-5/8	26-5/8
Procter Gamble	92-5/8	95-1/4
R.C.A.	16	15-3/4
Royal Dutch	34-3/4	34-3/4
Std Oil Calf	24-7/8	25-1/8
EXXON	73-1/2	74
Texaco	24-1/2	24-3/8
T.W.A.	10-1/2	10-3/4
Union Carbide	57-5/8	60-1/8
United Aircraft	43	44-3/4
U.S. Steel	57-1/4	58-7/8
Westingh. Elec.	13-3/4	14-1/4
Woolworth	14-1/8	14-1/8
Werox	70-1/2	70

Indice Dow Jones

industrielles	767.99	781.29
chemins de fer	163.10	165.48
services publics	75.60	75.54
volume	18.120.000	24.980.000

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.95	6.30
U.S.A. (1 $)	2.52	2.64
Canada (1 $ can.)	2.51	2.63
Allemagne (100 DM)	106.50	109.50
Autriche (100 sch.)	15.—	15.40
Belgique (100 fr.)	7.—	7.35
Espagne (100 ptas)	4.40	4.70
France (100 fr.)	59.25	62.25
Danemark (100 cr. d.)	44.50	48.50
Hollande (100 fl.)	104.—	107.50
Italie (100 lit.)	—.39	—.4150
Norvège (100 cr. n.)	49.—	53.—
Portugal (100 esc.)	9.50	10.50
Suède (100 cr. s.)	62.—	66.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	140.—	155.—
françaises (20 fr.)	145.—	160.—
anglaises (1 souv.)	133.—	148.—
anglaises (1 souv. nouv.)	137.—	152.—
américaines (20 $)	620.—	680.—
Lingots (1 kg)	14.200.—	14.400.—

Cours des devises du 10 avril 1975

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.5550	2.5850
Canada	2.54	2.57
Angleterre	6.05	6.13
£/$	2.3675	2.3775
Allemagne	107.60	108.40
France étr.	60.30	61.10
Belgique	7.25	7.33
Hollande	105.40	106.20
Italie est.	—.4010	—.4090
Autriche	15.22	15.34
Suède	64.10	64.90
Danemark	46.20	47.—
Norvège	51.40	52.20
Portugal	10.40	10.60
Espagne	4.53	4.61
Japon	—.87	—.8950

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR

11.4.75 or classe tarifaire 256/144
11.4.75 argent base 360

LE RESTAURANT FRANÇAIS
MAISON DES HALLES
Déjeuner d'affaires
Aujourd'hui : **Le brochet du lac meunière.** Tél. (038) 24 31 41

La visite de Giscard d'Estaing en Algérie a lieu sous le signe d'une certaine prudence

ALGER (AP). — La remontée, à pied, d'une partie de la rue Mourad Didouche — ex rue Michelet — par les présidents Giscard d'Estaing et Boumedienne, côte à côte, restera l'image symbolique de la première journée du voyage du président de la République française en Algérie indépendante, un voyage que les deux hommes d'Etat veulent manifestement marquer sous le signe de la réconciliation.

Cette étape, aux abords du tunnel des facultés, à quelques pas de la grande poste et d'un carrefour qui porte maintenant le nom de Maurice Audin était particulièrement symbolique puisqu'elle se déroulait dans le périmètre qui fut au cœur de ce que l'on appelle « les événements », c'est-à-dire les épisodes dramatiques de la guerre civile, qui a abouti à l'indépendance.

De part et d'autre, cependant, cette volonté de réconciliation se manifeste cependant avec beaucoup de précautions, car on ne veut ni rouvrir les cicatrices à peine fermées, ni heurter des susceptibilités encore très vives.

Dès qu'il a posé le pied sur le sol algérien, à l'aéroport de Dar-el-Beida, jeudi à 12 h 30, M. Giscard d'Estaing avait averti : « Il ne serait conforme ni à la considération due au peuple algérien dans cette première visite, ni aux égards dus au peuple français que je représente, de paraître oublier l'époque où nos histoires, jadis, et à nouveau, indépendantes, ont été étroitement mêlées ».

Et le président de la République française a rappelé les épreuves qui ont été subies et les souvenirs qui habitent encore les esprits, avant de faire l'éloge du rapprochement entre les deux pays et de leur coopération.

« Je salue les membres du Conseil de la révolution et du gouvernement, les délégués de nos compatriotes français vivant en Algérie, les membres du corps diplomatique. Qu'ils sachent que les premiers entretiens entre le président Boumedienne et le président de la République française seront consacrés à ce qui peut, dans le monde moderne, apaiser les tensions, réconcilier les hommes, et organiser l'avenir ».

« A cette terre d'Algérie que nous regardons de l'autre côté de la Méditerranée, à cette ville d'Alger dont on aperçoit de loin le miroitement blanc comme jadis en venant de la mer, au peuple algérien, j'apporte le salut de la France », a conclu M. Giscard d'Estaing.

AVERTISSEMENT

A Paris cependant, « le groupe d'action du club Charles Martel » a revendiqué, dans un communiqué ronéotypé adressé à l'agence France-presse, sous forme de pneumatique, daté du 10 avril, l'attentat contre le consulat d'Algérie à Paris perpétré dans la nuit de mercredi à jeudi.

« Nous tenons par cet acte, affirme le communiqué, à saluer le départ du président de la République vers l'Algérie où il va certainement célébrer « l'amitié » entre nos deux peuples... Nous lutterons de plus en plus, poursuit le communiqué, pour sauvegarder la France française devant le désastre de l'invasion algérienne ... »

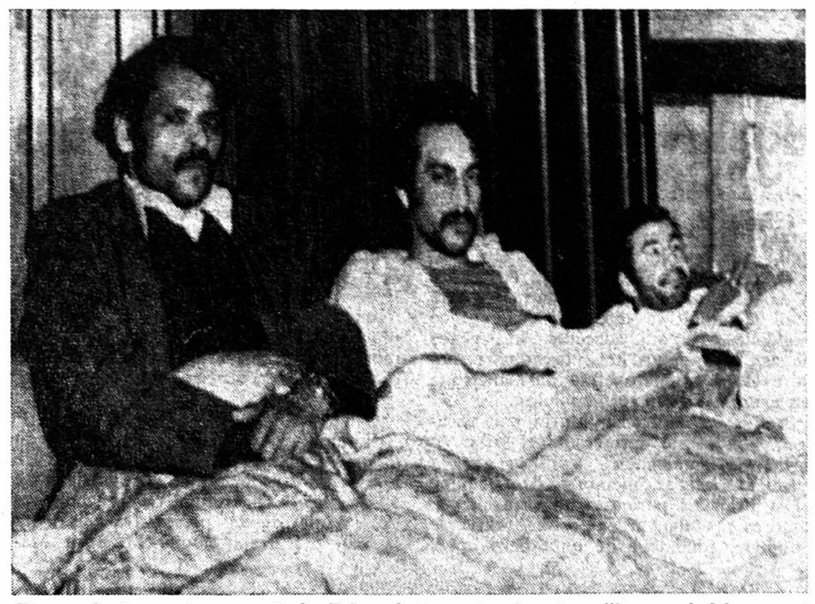

Et pendant ce temps, et à Evian justement, des travailleurs algériens ont commencé une grève de la faim (Téléphoto AP)

La route du Kremlin coupée pour Mitterrand

Pour la quatrième fois, le voyage que devait faire en URSS le premier secrétaire du parti socialiste à la tête d'une importante délégation et sur l'invitation des Russes est ajourné.

François Mitterrand et une demi-douzaine de membres du comité directeur avaient leurs visas en poche pour s'envoler lundi, à destination de Moscou lorsque, jeudi matin, ils ont été avisés que le gouvernement soviétique ajournait la visite, car il est actuellement « surchargé de travail pour la préparation du plan quinquennal ».

Notre téléphone de Paris

Excuse diplomatique, évidemment, pense-t-on à Paris. Conséquence vraisemblable ajoute-t-on du différend, qui dure encore avec des hauts et des bas, des réconciliations partielles et des bouderies, quand ce ne sont pas des agressions verbales de la part de M. Marchais, entre le P.C. et son allié socialiste dans l'union de la gauche.

C'est la quatrième fois que ce voyage, décidé au moment où la position de « leader » de la gauche unie, du néo-front populaire de Mitterrand n'était pas discutée par le PCF et qui devait être une consécration, est ajourné.

Le nouvel ajournement in extremis, dans des conditions qui peuvent donner l'impression d'un camouflet au leader socialiste et ex-candiat de l'opposition de gauche, contre Giscard, lors de l'élection présidentielle, réjouit le gouvernement et la majorité. On jubile à l'hôtel Matignon et au « château » (l'Elysée) disent certains.

C'est un fait que tout en se combattant durement — et à cause de ce duel même — Chirac et Marchais apparaissent comme des « alliés objectifs » pour déboulonner la statue de « leader » unique de l'opposition de gauche de François Mitterrand. On accuse au gouvernement les communistes des pires forfaits, mais jamais autant que depuis qu'ils cherchent querelle à François Mitterrand on ne leur a ouvert aussi largement les antennes de la radio et surtout de la télévision.

On rappelle encore que les Russes, le parti soviétique et les partis communistes étrangers ont été d'une « tiédeur » remarquable au cours de la campagne présidentielle à l'égard de Mitterrand. Moscou a laissé dire que l'URSS ne voyait guère d'intérêt à ce que la France ait un gouvernement de gauche. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, et cela fit scandale, l'ambassadeur d'URSS Tchervnenko après avoir pris soin d'alerter photographes et journalistes, rendait officiellement visite à Giscard d'Estaing, encore ministre de l'économie certes, mais aussi candidat contre Mitterrand à la présidence de la République.

Visa en poche, Mitterrand va-t-il attendre un nouveau rendez-vous au Kremlin, un rendez-vous dont rien ne permet de dire qu'il ne sera pas lui aussi ajourné, reporté ou annulé définitivement ?

Certains dans son parti commencent à se demander pourquoi diable le socialiste Mitterrand tient-il tant à se faire recevoir à Moscou comme n'importe quel businessman capitaliste ou homme d'état réactionnaire. Jean DANÈS.

La bataille pour Xuan-loc au Viet-nam

SAIGON (AP) — La bataille pour Xuan-loc, chef-lieu de la province de Long-khanh, située à 60 km de Saigon, est entrée jeudi dans sa seconde journée.

D'après les milieux officiels de Saigon, une nouvelle attaque nord-vietnamienne a été repoussée. Mais, selon d'autres sources, de violents combats se poursuivent à l'extérieur de la ville.

L'attaque contre Xuan-loc, une ville qui compte une population de plus de 100.000 personnes, habitants et réfugiés, a été la première opération d'envergure lancée dans la région de Saigon, depuis le début de l'offensive communiste, il y a cinq semaines.

L'attaque a commencé mercredi avant le lever du jour et a permis aux forces communistes de pénétrer profondément dans la ville. Mais, d'après Saigon, les Nord-vietnamiens qui ont eu 300 tués, et qui ont perdu quatre chars, ont été repoussés.

Selon le commandement sud-vietnamien, une seconde attaque a été déclenchée contre la ville, jeudi à l'aube, après un bombardement de plus de 1000 obus. Des éléments d'infanterie, appuyés par des chars, déclare-t-on, ont attaqué au nord-est et au nord-ouest de Xuan-loc mais à midi, ajoute-t-on, tous les assaillants avaient été repoussés.

Cependant, si l'on en croit d'autres sources militaires, les forces gouvernementales étaient toujours soumises à de violentes attaques, au nord-ouest et au sud-ouest de la ville.

D'après les services de renseignements, la division attaquant la ville appartient à la réserve stratégique, qui, venant du nord, est arrivée au Viet-nam du sud le mois dernier et a occupé le reste de la province de Quang-tri, la province sud-vietnamienne la plus septentrionale, après le repli des forces gouvernementales.

Des centaines de réfugiés ont quitté Xuan-loc en direction du sud, par cette route, tandis que des avions et des hélicoptères sud-vietnamiens bombardaient et mitraillaient des positions suspectes. Des postes de contrôle ont été établis sur la route, pour canaliser le flot des réfugiés, et les autorités locales ont installé des centres d'accueil provisoires pour les héberger.

Est-il vrai qu'un avion spécial de la Balair est en route vers Saigon pour ramener en Suisse le trésor d'Etat sud-vietnamien ? C'est la question que se pose un hebdomadaire suisse alémanique dans sa dernière édition. Interrogé par l'ATS, le département politique fédéral a déclaré ne rien savoir d'une telle entreprise. La direction de la compagnie Balair a également répondu par la négative et précisé simplement qu'un de ses avions avait fait un vol vers la capitale sud-vietnamienne à la demande de la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne.

Image d'une réfugiée dans l'île de Phu-loc au Viet-nam du Sud (Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

AFRIQUE

Patricia Hearst en Algérie ?

ALGER (AP). — Une haute personnalité algérienne a déclaré jeudi que Patricia Hearst ne se trouvait pas en Algérie, mais s'est refusée à écarter la possibilité qu'elle puisse y être admise par la suite.

Selon une émission de télévision de San-Francisco remontant à mardi et faisant état d'informations non confirmées, la jeune héritière du magnat de la presse devait arriver à Alger.

Patricia Hearst, 21 ans, est recherchée par le FBI depuis son enlèvement le 4 février 1974 par des hommes se disant membres de l'armée symbionèse de libération ». Par la suite, elle a fait savoir qu'elle adhérait à la cause de ses ravisseurs.

EUROPE

Réduction du taux d'escompte en France

PARIS (AFP). — Le taux d'escompte de la Banque de France a été ramené jeudi de 11 à 10 %, annonce l'institut français d'émission.

Par ailleurs le dollar a marqué jeudi un net redressement sur les marchés européens, après plusieurs jours de faiblesse.

OVNI dans le ciel de Provence

CARPENTRAS (VAUCLUSE) (AP). — Dans la soirée de jeudi, un avocat de Carpentras, a aperçu dans le ciel un OVNI (objet volant non identifié).

De petite dimension, un peu plus gros qu'une étoile a-t-il dit, cet objet se déplaçait lentement dans le ciel, provoquant dans son sillage une lueur tantôt jaune tantôt rouge.

La guerre du vin

ROME (AP). — Les viticulteurs tiendront un rassemblement national à Rome lundi, veille du jour où les ministres de l'agriculture du Marché commun doivent se réunir pour discuter de la « guerre du vin » franco-italienne.

La Grèce et l'OTAN

ATHÈNES (AP). — La Grèce poursuit son retrait de l'organisation militaire de l'OTAN, a-t-on déclaré de source gouvernementale compétente.

Après la fusillade de Paris

PARIS (AP). — Trois des sept policiers de la police judiciaire de Versailles qui, mardi dernier, au cours d'une action de police rue du Château des Rentiers (13me) ont tué par erreur un automobiliste, ont été inculpés par le juge d'instruction qui les a laissés en liberté provisoire.

Attentat en Ulster : 15 blessés

BELFAST (Reuter). — Une bombe a explosé à Newry devant un club républicain et un pub. On ignore quels sont les auteurs de cet attentat qui a fait quinze blessés légers.

Les spaghetti italiens

BRUXELLES (AP). — Après une interdiction qui a duré plus d'un an et demi, l'Italie est de nouveau autorisée à exporter en dehors de la communauté européenne ses spaghetti, ont annoncé les autorités bruxelloises du Marché commun.

L'interdiction avait été signifiée aux Italiens en septembre 1973, quand les prix des spaghetti, des macaroni et du blé dur avec lequel ils sont fabriqués, étaient plus élevés sur le marché international que dans les pays de la communauté européenne.

Paris : échec à la censure

PARIS (AP). — La motion de censure du gouvernement présentée par la gauche a recueilli 183 voix alors que 246 étaient nécessaires pour son adoption. L'ensemble des 108 députés socialistes et apparentés, des 74 élus communistes et apparentés, plus un non-inscrit (M. Cornut-Gentil, Alpes-Maritimes) a approuvé aux premières heures de jeudi le texte de la motion.

AMÉRIQUE

Kissinger et le Proche-Orient

WASHINGTON (AP). — M. Kissinger est en train de discuter avec des responsables israéliens de quatre approches possibles d'un règlement avec l'Egypte comprenant notamment le retrait d'environ la moitié du Sinaï en échange d'un engagement de non-belligérance, indique-t-on de sources diplomatiques.

Les trois autres scénarios comprendraient la négociation d'un accord de paix avec l'Egypte par le biais d'une « initiative » américaine et de nouvelles navettes de M. Kissinger au Proche-Orient.

ASIE

Remous au Sikkim

NEW-DELHI (AP). — L'armée indienne s'est battue mercredi soir contre les 400 gardes du palais du roi du Sikkim, qui ont été par la suite désarmés, ont annoncé des agences de presse indiennes.

Des affrontements ont duré 80 minutes autour du palais dont la destitution a été réclamée par les principaux dirigeants politiques du Sikkim.

Alger n'a fait qu'un accueil assez réservé

La population algéroise s'était déplacée massivement pour saluer le premier président de la République française venu visiter son pays mais elle s'est gardée de manifester trop d'enthousiasme et même de chaleur. Les milliers d'Algérois et d'Algéroises qui s'étaient massés le long des rues empruntées par le cortège présidentiel, étaient mus, avant tout, par la curiosité. Et leurs applaudissements, d'une politesse réservée, contrastaient avec les cris joyeux de la multitude d'enfants, guidés par leurs instituteurs et institutrices et qui, eux, manifestaient leur gaîté sans se préoccuper des traces douloureuses d'un passé qui leur est étranger.

Aussi, le cortège présidentiel, qui a longé les avenues du port avant de pénétrer dans le centre de la ville, a été constamment accompagné de vivats enfantins. Ces enfants ne cessaient de scander : « Vive l'Algérie », et « Vive Giscard, vive Boumedienne », en agitant des drapeaux algériens. Aucun drapeau français n'a été aperçu dans cette foule.

Les seuls drapeaux tricolores étaient ceux qui avaient été mis en place, à côté des drapeaux algériens vert et blanc, à l'angle des principaux carrefours, ainsi que le long de la route de l'aéroport, laquelle était également décorée de nombreux portraits des deux présidents, ainsi que de multiples banderoles exprimant les principaux slogans politiques de la République algérienne, qui se veut le fer de lance du tiers monde.

MOTS D'ORDRE

M. Giscard d'Estaing, après avoir écouté en compagnie de son hôte les hymnes nationaux exécutés à l'aéroport par la musique de la garde républicaine algérienne, put lire, sur le chemin de la ville, des appels à la révolution agraire et industrielle, au respect de l'indépendance et au maintien du prix des matières premières.

Les « pots-de-vin » de la « United Fruit »

WASHINGTON (AFP). — La société « United Brands », plus connue autrefois sous le nom de « United fruit », a versé ces dernières années plus de 2 millions de dollars en « pots-de-vin » à de hauts fonctionnaires du Honduras ainsi qu'à un gouvernement européen encore indéterminé, en vue d'obtenir certains avantages.

L'affaire, révélée par le grand quotidien économique le « Wall street journal », a été confirmée peu après par un communiqué de la société elle-même, puis par la commission des bourses et des valeurs, qui a entamé des poursuites judiciaires.

En ce qui concerne le Honduras, où « United Brands » possède d'importantes plantations de bananes, le paiement s'est élevé à 1,25 million de dollars par l'intermédiaire d'un compte suisse, comme l'a précisé la société. Les principaux bénéficiaires étaient de « hauts fonctionnaires » du Honduras, croit-on savoir, tandis que pour le « Wall street journal » le président du Honduras lui-même le général Oswaldo Lopez, serait compromis. Celui-ci a cependant démenti.

Le versement visait à obtenir une réduction de la taxe à l'exportation sur les bananes, qui avait été portée au Honduras à 50 cents par caisse. De fait, cet impôt fut ramené à 25 cents. « United Brands » a admis qu'une deuxième somme du même montant devait être versée dans le cadre de cette opération mais a ajouté que son Conseil d'administration avait décidé de ne pas la payer.

Le second cas de concussion porte sur les 750.000 dollars versés à un pays européen dont le nom n'a pas encore été révélé dans le but d'obtenir « des affaires favorables ». « United Brands » reconnaît avoir opéré ces versements à l'instigation de son ancien président, M. Black, dont le suicide inexpliqué le 3 février dernier, avait déclenché le début de l'enquête.

Sacrifié sur l'autel du Marché commun

LONDRES (AP). — Le premier ministre britannique, Harold Wilson, a limogé, tard mercredi soir, un de ses ministres, après qu'une importante partie des députés travaillistes se seraient opposés à ses options de maintien de la Grande-Bretagne dans le marché commun.

Le limogeage de M. Heffer, ministre d'Etat au ministère du commerce, a été annoncé quelques minutes après le vote de la Chambre des communes qui s'est prononcée en grande majorité (396 voix contre 170), en faveur de la position gouvernementale de rester dans la communauté européenne.

M. Heffer, un membre de la gauche du parti travailliste et opposé au Marché commun, avait défié ouvertement M. Wilson alors que le premier ministre avait interdit à ses ministres de prendre des positions anti-européennes devant la Chambre.

Il y eut cependant ainsi que nous l'avons brièvement annoncé 144 députés travaillistes sur 314 pour s'opposer au gouvernement et alimenter un courant de révolte contre la politique de M. Wilson. Ce dernier, bien qu'il ait obtenu 226 voix de majorité, a dû, pour l'obtenir s'appuyer sur les députés pro-européens conservateurs et libéraux.

Ce vote, ainsi que le brusque limogeage de M. Heffer, illustre la profonde division à l'intérieur du cabinet et dans les rangs des travaillistes sur la question communautaire. Sept ministres du gouvernement, dont le patron de M. Heffer, le ministre de l'industrie Tony Benn, et trente secrétaires d'Etat ont voté contre le gouvernement.

Cette rébellion porte un coup sévère au prestige et à l'autorité de M. Wilson dans le parti travailliste, et fait de lui — sur cette question au moins — le chef de file d'une minorité des parlementaires travaillistes.

Le vote de mercredi mettait un terme à un débat de trois jours à la Chambre des communes qui préparait le référendum sur la question communautaire prévue pour juin. M. Wilson s'était publiquement déclaré pro-européen après la renégociation.

M. Heffer remercié par Wilson. (Téléphoto AP)

SUITE Khmers rouges

On ajoute que « les Américains sont profondément impliqués dans les efforts de paix » mais on ne donne aucun détail. L'ambassade des Etats-Unis à Pnom-penh s'est abstenue de tout commentaire.

D'autre part, on rapporte que M. Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, a donné des « assurances solides » à M. Long-Boret, quant à l'aide qu'est prête à apporter l'Indonésie pour trouver une solution à la tragédie cambodgienne. Les Thaïlandais ont tenu des propos semblables. Mais, dit-on, M. Long-Boret estimerait que les Thaïlandais possèdent des intérêts particuliers dans la situation au Cambodge ce qui fait qu'il préférerait les Indonésiens comme intermédiaires dans d'éventuelles négociations.

Sur le plan militaire des éléments rebelles ont ouvert une brèche jeudi dans les défenses gouvernementales et sont parvenus à 3 km 500 environ de l'aérodrome de Pnom-penh.

Cette progression, dit-on, place les mortiers moyens des Khmers rouges à portée du terrain.

SUITE Mode

Il y a donc aussi des jupes en forme, très larges (et presque à la cheville), des robes coupées à la taille et montées à mini-fronces. Mais, pour que cela ne se voie pas, elles sont ceinturées.

Si certains boudent le pantalon, d'autres ne le supportent que court, ou genre pantalon de zouave, auquel cas il se porte avec des bottes gitanes. S'il est long, il doit être large. Par-dessus, le manteau aura un pli creux dans le dos. Il peut être remplacé par une cape.

A part les bottes cavalières et gitanes — auxquelles bon nombre de créateurs ont déclaré la guerre — il y aura pour l'hiver de petits escarpins légers et des Charles IX.

UN FAIT PAR JOUR

De l'autre côté... (II)

Deux mains se sont serrées. Et, pour Boumedienne, c'est la revanche des revanches. Non seulement, parce qu'un président français est venu jusqu'à lui. Mais surtout, parce qu'en ce 10 avril, la toile patiemment tissée est devenue chef-d'œuvre. Depuis qu'au sein du FLN algérien, les hommes du Caire, puis de Tunisie, s'opposèrent à la résistance intérieure, Boumedienne, marche après marche, tenta de se hisser jusqu'au sommet.

Inlassablement, discrètement. Avec une adresse infinie, il élimina, écarta, se rendant, à chaque fois, un peu plus indispensable. La chute de Ben Bella ne fut pas une péripétie de l'Algérie indépendante, mais le calcul d'un stratège. Tous ceux qui ont suivi l'histoire de la rébellion algérienne et les multiples affrontements qui opposèrent ses clans, savent que Boumedienne attendait son heure. Elle vient de sonner à pleine volée. Pour Boumedienne, la visite de Giscard est une consécration. Et c'est ainsi que l'événement sera ressenti dans tout le monde arabe. Alors que, de ce côté-ci de la mer...

Voici quelques heures, deux hommes, deux Français, également sincères, engagèrent une nouvelle fois l'éternelle controverse. Pouvait-on gagner la guerre d'Algérie ? Oui, répondit de tout son cœur le général Challe : la rébellion s'effondrait et demandait à déposer les armes. Non, affirma, pour sa part, Bernard Tricot, qui, lors du putsch des généraux était secrétaire-général de l'Elysée. Pourquoi ? Parce qu'il s'agissait « d'une lutte appartenant à des temps révolus ». Le problème restera posé, tant qu'il restera une ombre de vie chez ceux qui vécurent, assistèrent ou souffrirent des événements. Et il se posera pendant des années encore. Au sujet de l'Algérie, des hommes, aujourd'hui des enfants, répondant à une question posée diront : « Mon père m'a dit... » L'Algérie et ses gloires, l'Algérie et sa misère, la France la traînera encore longtemps dans ses jupes. Comme Verdun, Jeanne d'Arc et Bouvines.

Il en aurait des choses à dire, Giscard d'Estaing ! Il pourrait parler de ces harkis « oubliés par l'histoire », du dernier carré de ces Français d'Algérie qui n'ont pas voulu traverser la mer, des milliards nécessaires à l'indemnisation des rapatriés, de ce million de « pieds noirs » qui ont découvert la France. Une France que beaucoup avaient imaginée d'une autre façon. Giscard pourrait parler de cet exode, de cette fantastique transhumance, de ce voyage sans retour qui coûta 6 milliards. Et de tous ces problèmes que, pour bien comprendre, il faut écouter avec son cœur. C'est vrai que Giscard pourrait parler de tout cela. Et puis aussi, et pourquoi pas, du curieux destin des accords d'Evian. Peau de chagrin dérisoire.

Regrets. Reproches. Mais à quoi bon ! A quoi tout cela pourrait-il servir, sinon à souffrir encore. Puisque, comme on nous le dit à Alger et à Paris, une page est tournée. Voici la page blanche. Vierge de reproches. Attendant les nouveaux accords, les nouvelles promesses, les autres projets. Giscard n'est venu que pour cela en Algérie. Non pour se souvenir, mais pour participer à la réussite du 2me plan quadriennal. Il n'y est pas question de drapeau ou de chansons tendres, mais d'investissements, de prospection et de commerce extérieur. L'Algérie a besoin d'investir 110 milliards de dinars dont 43, 50 % dans l'industrie. Giscard s'intéressera davantage au complexe pétrochimique de Skikda qu'aux échos assourdis qui peuvent encore monter de ce Forum où il se passa tant de choses.

La nouvelle bataille d'Alger se passe à Anaba où l'on produit des engrais. La nouvelle Marseillaise se murmure à Sétif où la Sonatrach transforme des matières plastiques. Qui se souviendra bientôt que le 2 juillet 1962, au lever du soleil, la « Ville d'Oran » quitta le port. Emmenant sa première cohorte... Dites-nous plutôt combien et à quel prix l'Algérie va vendre son pétrole...

L. GRANGER